



# Rapport d'activités 2025

Pays Haut Languedoc et Vignobles

**3 Édito du Président****6 Le Pays**

La présentation du territoire  
Un Pays, c'est quoi ?  
Le cadre stratégique territorial  
La gouvernance du Syndicat mixte  
Les moyens du Pays  
Le débat d'orientation budgétaire 2025  
Les ressources financières 2025

**26 La concertation territoriale : les temps forts de l'année****32 La transversalité : des réflexions croisées****42 Politique de l'habitat**

Habiter au Pays  
Colorons le Pays  
Développement Durable et Transition Énergétique

**70 Cadre de vie durable**

Mobilité  
Santé  
Offre de nature, itinérance et loisirs

**90 Développement et attractivité**

L'Entreprise  
L'Agriculture  
L'Alimentation  
L'Oenotourisme  
Le Patrimoine

**132 La démarche Grand Site de France****150 Politiques et programmes contractuels**

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique  
Le Contrat Territorial Occitanie / Pays  
Le Programme européen FEADER / LEADER  
Le programme FEDER / ATI

**174 Communiquer au Pays****197 2025 en quelques chiffres**



**Jean ARCAS**

Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Que de chemin parcouru depuis 2005, date de création du Pays par les Communautés de communes, quelques communes hors intercommunalité et le Département de l'Hérault, membres statutaires du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles. À mes côtés,

l'équipe d'élus du Pays, a su, grâce au concours précieux du personnel mettre en place une stratégie territoriale de développement de ce territoire rural, qui porte sur l'Habitat, la Santé, le Développement Durable et Transition Énergétique, l'Économie, l'Agriculture, le Patrimoine, l'Alimentation, le Cadre de vie...

Vingt ans après, le Pays dispose d'outils d'ingénierie techniques et financiers au bénéfice des acteurs publics et privés de ce territoire. Deux pages témoignent des dynamiques déployées pour accompagner le territoire sur la voie du développement. À la suite, le rapport d'activités 2025 permet de présenter les actions mises en œuvre.

Bonne lecture et longue vie au Pays !



*au service  
du territoire*

*Pays Haut Languedoc  
et Vignobles* 2005 >> 2025

# Pays Haut Languedoc et Vignobles 2005 >> 2025

Viessant en automne © G. Souche



*Le Pays, une loi : la loi du 25 juin 1999 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADDT) modifiée par la loi du 2 juillet de 2003 sur l'urbanisme et l'habitat, définit un Pays comme un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale.*



## Le Pays, un territoire de projets et un lieu fédérateur

Le Pays s'est créé en 2005 à l'initiative des communes et des Communautés de communes qui le composent après six années d'études et de maturation nécessaires pour s'engager sur un projet partagé. Il s'agissait de rassembler les collectivités dans une structure opérationnelle pouvant impulser des projets à une échelle supra-communautaire ayant une masse critique et suffisante pour générer une valeur ajoutée en termes de développement territorial.

Le Pays représente un autre niveau de réflexion des projets, plus large que l'échelle communale et intercommunale, sans être un découpage administratif supplémentaire.

Le Pays apparaît comme un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation. Il correspond aux besoins de cohérence des politiques territoriales qui sont les partenaires incontournables du Pays.

Il constitue enfin un espace de projet dont la clé de voûte est de renforcer les solidarités réciproques et les complémentarités entre les espaces urbains et ruraux.

**De fait, le Pays se définit avec une double entrée :**

- un territoire de projets : le Pays facilite la réalisation des projets du territoire grâce à la mutualisation et à la contractualisation ;
- un projet de territoire : le Pays applique une stratégie de développement durable à travers des documents stratégiques (études, charte, document cadre...).



## Le Pays, une gouvernance

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont quatre Communautés de communes (Grand Orb, Sud Hérault, Du Minervois au Caroux, Les Avant-Monts) et le Conseil départemental de l'Hérault.



## Le Pays, une ambition

Le Pays favorise le développement économique du territoire par l'expérimentation, l'innovation, l'accompagnement de porteurs de projets et le suivi de projets et de démarches...

Le Pays a vocation à coordonner, impulser, expérimenter dans le sens du projet de territoire défini en commun. Son programme d'actions s'appuie sur les besoins exprimés par les acteurs locaux, et depuis plus de 20 ans, il travaille sur des thématiques variées : Habitat, Santé, Développement Durable et Transition énergétique, économie, Agriculture, Patrimoine, Alimentation, Cadre de vie... ..



## Le Pays, une mission générale, une méthode et des niveaux d'intervention

### UNE MISSION GÉNÉRALE

- animation territoriale ;
- ingénierie financière ;
- contractualisation et gestion de programmes européens ;
- production de connaissances et d'outils d'aide à la décision (études, stratégies).

### Une méthode reposant sur une approche ascendante et territoriale

- partenariat local public/privé ;
- intégration multisectorielle/mise en réseau ;
- innovation/expérimentation ;
- transférabilité/coopération.

### LES NIVEAUX D'INTERVENTION

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

- en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés,
- sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation ;
- en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire ;
- en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques ;
- en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.



## Le Pays, une mission en actions

### ANIMATION TERRITORIALE : DÉMARCHE ET PROGRAMMES

- le Pacte Territorial Espace Conseil France Rénov' ;
- le label TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) ;
- le Pôle d'excellence rurale sur la diversification agricole et le développement de la filière des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales ;
- l'Opération Collective de Modernisation ;
- le Pôle d'excellence rurale Couleurs du patrimoine ;
- le label national Pays d'art et d'histoire ;
- le label national Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » ;
- le Pôle de Pleine Nature « Montagnes du Caroux » ;
- le label national « Projet Alimentaire Territorial » ;
- le label national « Vignobles et Découvertes » sur la destination « Minervois, Faugères, Saint-Chinian en Haut Languedoc » ;
- le Contrat Local de Santé ;
- le Conseil Local de Santé Mentale.

### UNE INGÉNIERIE FINANCIÈRE

- le Grand Site de France «Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian» : label attribué par l'État en décembre 2025 pour la période 2025-2032 : enveloppe de 3 400 000 € sur 2025-2028 ;
- le label TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) au Pays d'être reconnu par le réseau national suite à son engagement dans le TEPCV et l'accompagnement des collectivités du territoire dans cette démarche : enveloppe de 1 500 000 € ;
- le Pôle d'excellence rurale sur la diversification agricole et le développement de la filière des Plantes à Parfum

Aromatiques et Médicinales (2012) : enveloppe de 1 000 000 € ;

- le Pôle d'excellence rurale Couleurs du patrimoine (2007) : enveloppe de 1 000 000 € ;
- le label national Pays d'art et d'histoire (label obtenu en 2016 pour 10 ans) : enveloppe de 100 000 € ;
- le label national « Projet Alimentaire Territorial » reconnaissance le 8 août 2019 et renouvelé pour 5 ans en 2023 ;
- le label national « Vignobles et Découvertes » sur la destination « Minervois, Faugères, Saint-Chinian en Haut Languedoc » 1<sup>ère</sup> labellisation en novembre 2014, renouvellement en 2017, 2021 et 2025 ;
- le Pôle de Pleine Nature « Montagnes du Caroux » (2017-2021) et renouvelé pour la période 2023-2026.

### CONTRACTUALISATION ET GESTION DE PROGRAMMES EUROPÉENS

#### EUROPE/APPROCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES

2015-2022 : « Favoriser le développement d'une économie durable sur le territoire » : enveloppe de 1 438 709 € de FEDER

2021-2027 : « Promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources »

#### GESTION DU PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

2007-2013 : « Itinérance » : enveloppe de 2 000 000 € de FEADER

2014-2022 : « Sites en valeur, sites en marché » : enveloppe de 3 000 000 € de FEADER

2023-2027 : « Lieux de vie, terres d'envies » : enveloppe de 1 921 606 €

#### ÉTAT

2017-2020 : Contrat de ruralité État/Pays : enveloppe de 5 855 103 €

2021-2026 : Contrat de Relance et de Transition Écologique

#### RÉGION

2018-2021 : Contrat Région/Pays : enveloppe de 4 820 158 €

2022-2026 : Contrat Région/Pays

#### DÉPARTEMENT

2006-2014 : Contrat de Pays Département/Pays : enveloppe de 15 000 000 €



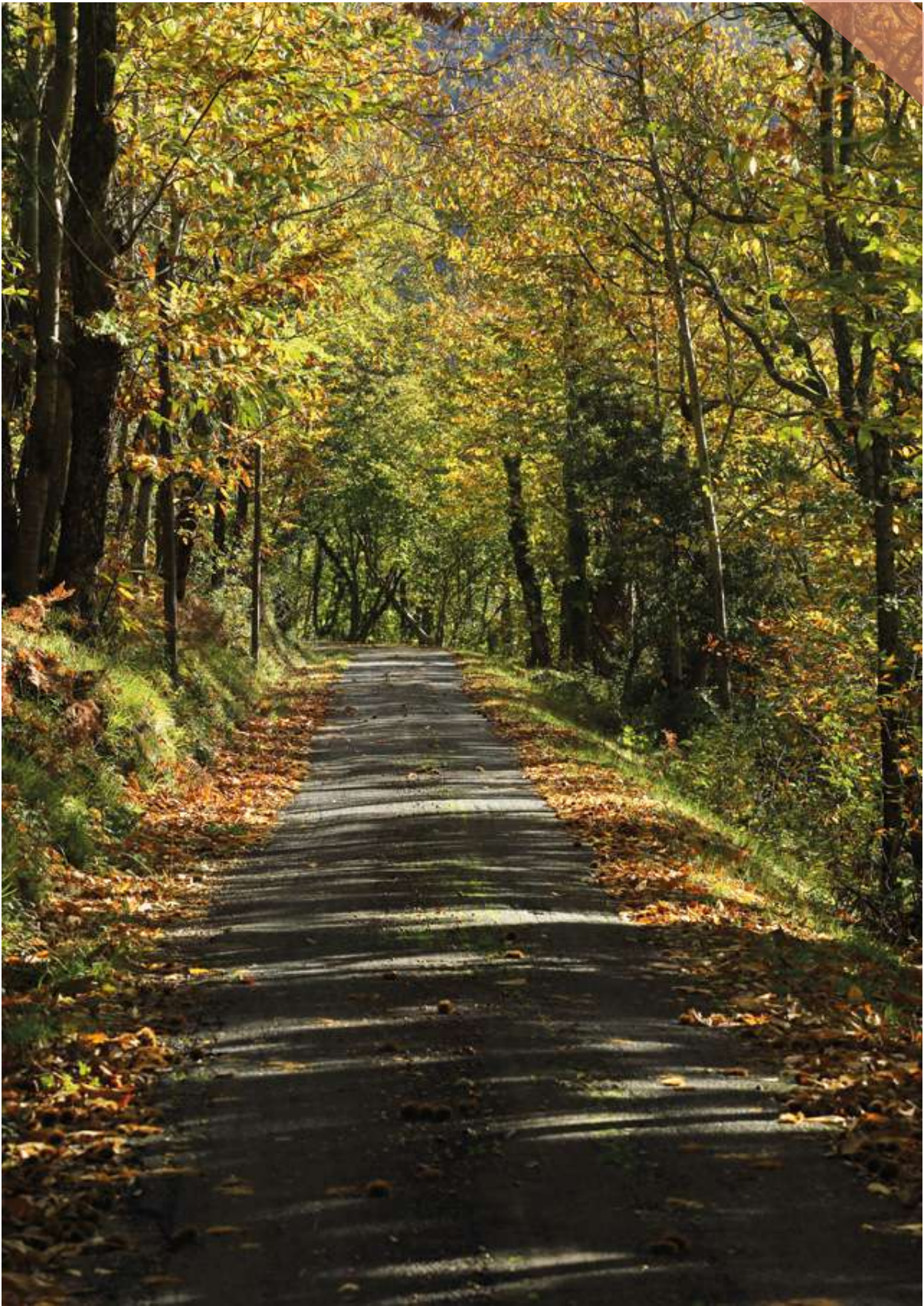
## La production de connaissance et d'outils d'aide à la décision (études, stratégies)

- > Petites Villes de Demain (2021-2027), État, Communes, Communautés de communes ;
- > Bourgs-Centres, Région Occitanie, Communautés de communes, Communes (Bédarieux, Olonzac, Murviel-lès-Béziers, Magalas, Roujan, Capestang, Lamalou-les-Bains, Puisserguier, Cessenon-sur-Orb, Saint-Chinian, Saint-Pons de Thomières), Pays ;
- > Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public du département de l'Hérault (SDAASP) : État / Département de l'Hérault et Région Occitanie, EPCI de l'Hérault, Consulaires, ARS, les Pays, la CAF, la CPAM, la MSA, la CARSAT, la Poste, France Travail, Union départementale des CCAS, les missions locales ;
- > Villages d'avenir (Ceilhes-et-Rocozels).



# Le Pays

- › **La présentation du territoire**
- › **Un Pays, c'est quoi ?**
- › **Le cadre stratégique territorial**
- › **La gouvernance du Syndicat mixte**
- › **Les moyens du Pays**
- › **Le débat d'orientation budgétaire 2025**
- › **Les ressources financières 2025**



## La présentation du territoire

Le territoire Haut Languedoc et Vignobles se situe dans la partie ouest du département de l'Hérault, au sein de la Région Occitanie. Il a pour frontières le département de l'Aude avec qui il partage le secteur du Minervois et les départements du Tarn et de l'Aveyron. Au sud, il est limité par les deux agglomérations de Narbonne et de Béziers.

On peut y accéder par les autoroutes A9 (axe Montpellier – Barcelone) au sud et A75 (axe Millau – Béziers) à l'est. L'ensemble des infrastructures (aéroports, liaison TGV ou autoroutes) se trouvent à 45 mn du point le plus éloigné du territoire.

Le territoire couvre un tiers du département de l'Hérault. Il constitue l'un des derniers territoires ruraux du département. Entre montagne au nord et plaine au sud, il offre une mosaïque de paysages et une richesse géologique exceptionnelle en regroupant sur sa seule superficie tous les gradins d'un amphithéâtre languedocien ; il en est ainsi un véritable condensé comme une fenêtre sur le Languedoc.

En effet, le territoire est situé sur la ligne de partage des eaux Méditerranée-Atlantique, ce qui lui confère des spécificités hydrologiques remarquables. Il est réellement marqué par l'empreinte de l'eau : lacs et tourbières sur les plateaux d'altitude, eaux vives du fleuve Orb qui irrigue le territoire du nord au sud, eaux souterraines et résurgences des karsts, eaux du canal du Midi dans le sud de la zone et de l'étang de Capestang. L'eau est un élément structurant de l'image, de l'économie et des activités.

Autre marqueur fort du territoire : le Caroux, est un massif montagneux très escarpé aux arêtes ciselées ; il est la montagne lumière que l'on voit depuis la Méditerranée. C'est le point culminant du département.

Au sud, les gorges de la Cesse et du Brian qui entaillent les causses du Minervois offrent autant de paysages identitaires et remarquables.

Existents aussi des reliefs emblématiques qui ponctuent le territoire comme autant de petits motifs paysagers ou repères (les orgues de Taussac-la-Billière, les écailles du chaînon de Saint-Chinian, les falaises d'Orques, les Monts d'Orb.....).

Dans ce territoire peu peuplé, la forêt occupe la plus grande partie de l'espace : forêts de hêtres et reboisements de résineux au nord, forêts de chênes pubescents et de chênes verts sur les versants sud, maquis et garrigues dans les zones de piémont. La forêt est relayée par la vigne, monoculture quasi exclusive de la partie sud du territoire (AOP Minervois, Saint-Chinian, Faugères, Coteaux du Languedoc, IGP...) : l'alternance de ces paysages crée des ambiances variées qui participent à son attractivité territoriale. Autant d'atouts auxquels s'ajoutent de nombreuses ressources énergétiques renouvelables : solaire, éolien, hydraulique, bois...

Ce territoire a été très tôt structuré par les voies de communications et un réseau hiérarchisé de petites unités urbaines et de villages aux trames denses. Hérité du Moyen Âge, l'habitat se concentre en gros villages fortifiés dont les centres anciens en portent encore l'empreinte. Dans les centres anciens, un placage viticole vient recouvrir la vieille trame médiévale.

Aujourd'hui, le territoire se caractérise par une grande richesse et diversité patrimoniale : paysages, sites historiques, édifices culturels, architecture traditionnelle languedocienne, domestique ou agricole, patrimoine vernaculaire, hydraulique, artisanal ou industriel.

Forts de ces potentialités mais conscients des menaces qui pèsent sur ce territoire, les élus et les acteurs du Haut Languedoc et Vignobles ont décidé de s'organiser en mutualisant atouts et moyens, depuis plus de 20 ans, autour d'une structure de réflexion, d'animation et de coordination en créant le Syndicat mixte.

Résultat de l'évolution récente de l'organisation territoriale locale, le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est aujourd'hui composé de 101 communes. Avec une population de 80 186 habitants (source Insee 2021) et un territoire de 1 912 km<sup>2</sup>, la densité moyenne est de 41,6 hab./km<sup>2</sup>, plus faible que la moyenne régionale (80,2 hab./km<sup>2</sup>) et départementale (198 hab./km<sup>2</sup>).

Il est structuré en Syndicat mixte ouvert, qui comprend quatre Communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault dont le siège social est à Saint-Chinian ; deux antennes à Bédarieux et Saint-Pons de Thomières permettent un maillage optimal du territoire.

Les quatre Communautés de communes regroupées dans le Pays sont les suivantes :

- ▶ Grand Orb
- ▶ Du Minervois au Caroux
- ▶ Les Avant-Monts
- ▶ Sud Hérault.

Soixante trois communes sont également intégrées au périmètre du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, qui est à cheval sur les deux départements de l'Hérault et du Tarn et sur la région Occitanie.

## Carte du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles



### 101 COMMUNES

Abeilhan, Agel, Aigne, Aignes-Vives, Les Aires, Assignan, Autignac, Avène, Azillanet, Babeau-Bouldoux, Beaufort, Bédarioux, Berlou, Boisset, Le Bousquet-d'Orb, Brenas, Cabrerolles, Camplong, Capestang, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, La Caunette, Causses-et-Veyran, Caussiniojols, Cazedarnes, Cébazan, Ceilhes-et-Rocozels, Cessenon-sur-Orb, Cesseroles, Colombières-sur-Orb, Combes, Courniou-les-Grottes, Creissan, Cruzy, Fauçères, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fos, Fouzilhon, Gabian, Graissessac, Hérépian, Joncels, Lamalou-les-Bains, Laurens, La Livinière, Lunas-les-Châteaux, Magalas, Margon, Minerve, Mons-la-Trivaille, Montels, Montesquieu, Montouliers, Murviel-lès-Béziers, Nefflès, Olargues, Olonzac, Oupia, Pailhès, Pardailhan, Pézènes-les-Mines, Pierruerue, Poilhes, Le Poujol-sur-Orb, Pouzolles, Le Pradal, Prades-sur-Vernazobre, Prémian, Puimisson, Puissalicon, Puisserguier, Quarante, Rieussec, Riols, Roquebrun, Roquessels, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Étienne d'Albagnan, Saint-Étienne-Estréchoux, Saint-Genès-de-Fontedit, Saint-Genès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Jean-de-Minervois, Saint-Julien, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, Siran, Taussac-la-Billière, Thézan-lès-Béziers, La Tour-sur-Orb, Vailhan, Vélieux, Verreries-de-Moussans, Vioussan, Villemagne l'Argentière, Villespassans.

## Un Pays, c'est quoi ?

Introduits dans la législation par la loi Pasqua de 1995, puis généralisés par la loi du 25 juin 1999 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADDT) modifiée par la loi du 2 juillet de 2003 sur l'urbanisme et l'habitat, définit un Pays comme un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale. Le Pays s'est créé en 2005 à l'initiative des communes et des Communautés de communes qui le composaient après six années d'études et de maturation nécessaires pour s'engager sur un projet partagé. Il s'agissait de rassembler les collectivités dans une structure opérationnelle pouvant impulser des projets à une échelle supra-communautaire ayant une masse critique et suffisante pour générer une valeur ajoutée en termes de développement territorial.

Le Pays représente un autre niveau de réflexion des projets, plus large que l'échelle communale et intercommunale, sans être une collectivité ou un découpage administratif supplémentaire.

Le Pays apparaît comme un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation. Il correspond aux besoins de cohérence des politiques territoriales qui sont les partenaires incontournables du Pays.

Il constitue enfin un espace de projet dont la clé de voûte est de renforcer les solidarités réciproques et les complémentarités entre les espaces urbains et ruraux.

De fait, le Pays se définit avec une double entrée :

- ▶ un territoire de projets : le Pays facilite la réalisation des projets du territoire grâce à la mutualisation, à la contractualisation
- ▶ un projet de territoire : le Pays applique une stratégie de développement durable à travers des documents stratégiques (études, charte...).



Prieuré Saint-Julien © G. Souche

## Le cadre stratégique territorial

La charte de territoire élaborée dans les années 2000 est l'acte de baptême du Pays, son acte fondateur. Elle est le projet commun de développement et d'aménagement défini à long terme. Elle détermine les orientations, les stratégies de développement et d'aménagement de mise en valeur du territoire. La charte de territoire est le document cadre.

Elle fixe les règles du jeu tant au niveau du fonctionnement et des relations du Pays avec les structures et organismes intervenant sur le territoire, qu'au niveau de la mise en œuvre du projet. Pour autant, elle n'est pas figée. Les orientations ont vocation à s'adapter aux évolutions de la population, des acteurs, de la société. C'est un document vivant.

### AXE 1 : RENFORCER NOTRE IDENTITÉ COMMUNE

- 1 - Le développement des échanges internes et externes
- 2 - Un effort constant de communication auprès de tous
- 3 - Un travail de pédagogie auprès de tous les acteurs.

### AXE 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER NOS PRODUCTIONS ÉCONOMIQUES

- 4 - Le développement d'une logique d'écotourisme
- 5 - Le soutien à une agriculture raisonnée
- 6 - La valorisation des ressources naturelles.

### AXE 3 : RÉPONDRE AUX BESOINS DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE ET D'ACTIVITÉ

- 7 - La préservation de notre environnement
- 8 - L'intégration des populations
- 9 - Le développement de la formation et des compétences
- 10 - Une politique de développement économique.

### AXE 4 : MAÎTRISER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'ENVIRONNEMENT

- 11 - La maîtrise de notre urbanisation
- 12 - La maîtrise du développement économique
- 13 - La préservation des espaces remarquables, spécifiques et/ou fragilisés.

Les cadres stratégiques 2008-2013, 2014-2020 et 2021-2026 ont permis de réactualiser la charte de territoire

#### Cadre Stratégique 2008 - 2013

Thématiques	Enjeux
<b>Culture</b>	1. Rendre la culture de qualité accessible aux habitants 2. Soutenir la pratique musicale amateur 3. Mutualiser les moyens
<b>Économie</b>	4. Animer l'économie du territoire 5. Privilégier maintien et développement des entreprises 6. Renforcer les pôles économiques et de services 7. Accompagner l'immobilier d'entreprises 8. Appuyer les filières industrielles
<b>Agriculture</b>	9. Maintenir les espaces agricoles ouverts 10. Améliorer le revenu agricole
<b>Environnement</b>	11. Préserver les milieux naturels et paysagers 12. Maîtriser l'énergie 13. Informer, sensibiliser et éduquer à l'environnement
<b>Habitat</b>	14. Aménager le territoire 15. Améliorer le cadre de vie
<b>Patrimoine</b>	16. Connaître et comprendre le patrimoine 17. Sauvegarder et valoriser le patrimoine 18. Partager et dynamiser le patrimoine
<b>Tourisme</b>	19. Accompagner et fédérer les professionnels du tourisme 20. Développer les équipements structurants 21. Mutualiser et optimiser les moyens de promotion 22. Vivre en bonne santé
<b>Services</b>	23. Améliorer les services aux familles 24. Accompagner le développement numérique du territoire 25. Garantir l'accès de tous aux services publics

#### Cadre Stratégique 2014 - 2020

Thématiques	Enjeux
<b>Habitat Logement Cadre de vie</b>	1. Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité 2. Augmenter la fonctionnalité des centres anciens 3. Concourir à une gestion durable des ressources
<b>Services à la population</b>	4. Vivre en bonne santé 5. Améliorer les services aux familles 6. Garantir l'accès de tous aux services publics 7. Créer du lien social
<b>Culture</b>	8. Rendre la culture de qualité accessible 9. Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique
<b>Économie</b>	10. Développer les partenariats publics/privés 11. Soutenir les filières 12. Construire l'offre immobilière d'entreprise
<b>Tourisme</b>	13. Consolider et développer une offre de qualité 14. Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique 15. Optimiser l'organisation et l'animation du projet
<b>Patrimoine</b>	16. Connaître et partager le patrimoine 17. Préserver le cadre de vie 18. Dynamiser le patrimoine

## Un projet de territoire 2021 – 2026

Le projet de territoire est le socle sur lequel est adossée la stratégie territoriale. Il traduit la volonté politique de travailler de concert, d'intégrer et porter un destin en commun, de coordonner les politiques publiques pour tendre collectivement vers des objectifs définis. Il se décline ensuite en actions.

Ce projet est stratégique, dans la mesure où il projette à un horizon de 20/30 ans, sur la base d'un diagnostic partagé, les ambitions du Territoire. Il n'est ni la feuille de route d'un mandat, ni un programme d'actions, mais un projet du territoire pour le territoire et en premier lieu des habitants et acteurs locaux. Il est naturellement évolutif.

Ce projet est intégré. En effet, il a pour objet de rendre cohérent et d'articuler des outils contractuels et des dispositifs réglementaires, lorsqu'ils sont en accord avec le projet. Il est là pour donner du sens et narrer un récit territorial. Il renforce la cohésion entre les acteurs locaux et permet ensuite d'engager les interactions avec d'autres territoires de projet.

### Orientation 1 - AMÉLIORER ET DÉVELOPPER LA COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE

- Objectif stratégique 1.1 : Bâtir un cadre de vie durable
- Objectif stratégique 1.2 : Assurer la qualité et l'accessibilité de l'offre de services aux populations
- Objectif stratégique 1.3 : Créer du lien social, faire société
- Objectif stratégique 1.4 : Vivre en bonne santé

### Orientation 2 – VALORISER LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES LOCALES ET FAVORISER L'INNOVATION RURALE

- Objectif stratégique 2.1 : Faire émerger et soutenir des projets économiques impactant
- Objectif stratégique 2.2 : Accompagner la transition du monde agricole
- Objectif stratégique 2.3 : Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles
- Objectif stratégique 2.4 : Consolider le tourisme et les loisirs

### Orientation 3 – MAINTENIR ET RENFORCER UN CADRE DE VIE DURABLE

- Objectif stratégique 3.1 : Être exemplaire en matière de politique énergétique
- Objectif stratégique 3.2 : Diversifier les solutions de mobilité, s'adapter aux besoins et décarboner une partie des déplacements sur le territoire
- Objectif stratégique 3.3 : Anticiper la gestion de l'eau
- Objectif stratégique 3.4 : Anticiper la gestion des déchets

### Orientation 4 – CONSOLIDER L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

- Objectif stratégique 4.1 : Favoriser l'attractivité de nouveaux arrivants par des services dédiés
- Objectif stratégique 4.2 : Consolider l'attractivité territoriale pour les entreprises, pour les salariés
- Objectif stratégique 4.3 : Mener une démarche d'attractivité globale autour des thèmes forts et services du territoire

### Le Syndicat mixte s'appuie sur une équipe technique spécialisée dans l'ingénierie de développement pour la mise en œuvre de la stratégie territoriale.

L'ingénierie du développement local constitue un apport précieux pour le territoire. Elle se caractérise par sa visée stratégique, reposant sur la réflexion prospective des équipes, de même que sur sa mise en œuvre opérationnelle, à travers la mutualisation, la mobilisation de financements partenariaux ou encore à l'accompagnement des communes. C'est une ingénierie de la coordination entre les intercommunalités qui la composent et d'articulation avec les différentes échelles territoriales. Elle est mobilisée pour répondre aux programmes européens aussi bien qu'aux besoins des élus locaux, en cultivant expertise et maîtrise technique ainsi que proximité et relation de confiance.

Transversalité, polyvalence, maîtrise de la complexité du territoire et innovation en constituent les compétences cardinales. Elles se conjuguent à une grande capacité d'écoute et d'animation du territoire, à même d'inclure tous ses acteurs à l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire (Source : ANPP).

### Le Pays Haut Languedoc et Vignobles intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

- ▶ en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation
- ▶ en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire
- ▶ en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques
- ▶ en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

## La gouvernance du Syndicat mixte

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont quatre Communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Pays est composé de 34 membres : 71 % des voix délibératives sont détenues par les Communautés de communes et les communes, dix sièges sont détenus par les représentants du Conseil départemental de l'Hérault. Le Comité syndical est l'instance de décision. Tous les dossiers sont traités en Comité syndical. La présidence est assurée par Jean ARCAS, Maire d'Olargues, depuis le 3 février 2017.

### Le Comité syndical

COLLECTIVITÉS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
<b>Communauté de communes Les Avant-Monts</b>	Francis BOUTES Daniel GALTIER Daniel BARTHÈS Martine GIL Béatrice TÉROL Marie LORENTE	Michel SALLES François ANGLADE Jean-Michel ULMER Gérard BARO Gilbert ROBERT Séverine SAUR
<b>Communauté de communes Grand Orb</b>	Pierre MATHIEU Mariette COMBES Jean-Louis LAFAURIE Julian GUIRAUD Christian BIÈS Marie-Line GÉRONIMO	Sylvie TOLUAFÉ Jean-Paul SCARAMOZZINO Caroline SALVIGNOL Bernard VINCHES Henri MATHIEU Bernard COSTE
<b>Communauté de communes Du Minervois au Caroux</b>	Patrick CABROL Catherine SONZOGNI Jean ARCAS Didier VORDY Jacques SOULIGNAC Béatrice FALCOU	Sylvie MIQUEL Catherine LISTER Ghislaine COUSTAL Thérèse SALAVIN Franck LIGNON Josian CABROL
<b>Communauté de communes Sud Hérault</b>	Jean-Noël BADÉNAS Pierre POLARD Catherine COMBES Élisabeth DAUZAT Thierry CAZALS Laurent BRUNET	Rémy AFFRE Émilie LAMARQ Marc FIDEL Jean-Pierre GUIRAUD Jérôme ROGER Bernard BOSCH
<b>Conseil départemental de l'Hérault</b>	Kléber MESQUIDA Marie-Pierre PONS Jean-Luc FALIP Marie PASSIEUX Philippe VIDAL Séverine SAUR Julie GARCIN-SAUDO Christophe MORGO Audrey IMBERT Vincent GAUDY	Jacqueline MARKOVIC Jean-Franck CAPPELLINI Yvon PELLET Claudine VASSAS-MEJRI Renaud CALVAT Jean ALMARCHA Jean-François SOTO Nicole MORERE Jérôme LOPEZ Sylvie PRADELLE

## Des membres du Comité Syndical



Quatre Comités syndicaux se sont tenus sur l'année 2025 avec 65 sujets traités donnant lieu à délibérations, le :

- ▶ 28 mars à la Mairie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 4 juillet à Prades-sur-Vernazobre
- ▶ 5 décembre à la Mairie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 19 décembre à Prades-sur-Vernazobre.

### Comité syndical du 28 mars



### Comité syndical du 4 juillet



Comité syndical du 5 décembre



Comité syndical du 19 décembre



Le bureau élargi permet un suivi en profondeur du fonctionnement de la structure, les opérations à mener et développer... C'est une instance consultative. La conférence des présidents traite de la stratégie globale en cohérence avec le cadre stratégique voté en 2021. C'est une instance consultative.

### Le bureau est composé de 17 membres

- ▶ **Jean Arcas**, Président
- ▶ **Marie-Pierre Pons**, Vice-présidente
- ▶ **Jean-Noël Badénas**, Vice-président
- ▶ **Martine Gil**, Vice-présidente
- ▶ **Julian Guiraud**, Vice-président
- ▶ **Francis Boutes**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- ▶ **Élisabeth Dautat**, représentante de la Communauté de la communes Sud Hérault
- ▶ **Christian Biès**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ **Béatrice Falcou**, représentante de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux
- ▶ **Mariette Combes**, représentante de la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ **Patrick Cabrol**, représentant de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux
- ▶ **Pierre Mathieu**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ **Jean-Louis Lafaurie**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- ▶ **Daniel Galtier**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- ▶ **Kléber Mesquida**, représentant du Conseil départemental de l'Hérault
- ▶ **Marie Passieux**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault
- ▶ **Séverine Saur**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault.

Le bureau s'est réuni le :

- ▶ 20 mars à la Salle Occitanie de Cessenon-sur-Orb
- ▶ 27 juin à la Communauté de communes Les Avant-Monts de Magalas
- ▶ 28 novembre à la Mairie de Cessenon-sur-Orb.

#### Bureau du 20 mars



Bureau du 27 juin



Bureau du 28 novembre



## Les Comités de pilotage et les réunions stratégiques

Des comités de pilotage thématiques assurent un travail d'approfondissement des sujets avec les représentants de la société civile, membres du Conseil de développement. C'est une instance consultative.

Le Conseil de développement est l'instance de démocratie participative et se répartit autour de quatre collègues : collectivités, associations, partenaires socio-économiques, habitants.

- Contrat Local de Santé et Conseil Local de Santé Mentale**  
Président Josian Cabrol  
21 janvier à Saint-Chinian  
24 juin à Saint-Chinian  
17 novembre au Domaine de Bayssan

---

- Oenotourisme**  
Président Daniel Galtier  
10 mars à Cessenon-sur-Orb

---

- « Habiter au Pays » et « Colorons le Pays »**  
Président Francis Boutes  
6 février à Magalas  
10 avril à Magalas  
27 juin à Magalas  
9 octobre à Magalas  
20 novembre à Magalas  
4 décembre à Magalas

---

- Développement Durable et Transition Énergétique**  
Président Pierre Mathieu  
23 janvier à Cessenon-sur-Orb

---

- Politiques contractuelles (Contrat Région Occitanie / Pays et Contrat de Relance et de Transition Écologique État/Territoire/ Europe/ Approches Territoriales Intégrées)**  
Président Jean Arcas  
20 octobre à Cessenon-sur-Orb

---

- Leader**  
Président Francis Boutes  
14 janvier à Magalas  
13 mars à Murviel-lès-Béziers

---

- Projet Alimentaire Territorial**  
Présidente Marie-Pierre Pons  
27 mars à Prades-sur-Vernazobre

---

- Pôle de Pleine Nature**  
Co-Présidents Josian Cabrol et Pierre Mathieu  
30 juin à Olargues

---

- Agriculture**  
Président Jean-Noël BADENAS  
21 novembre à Prades-sur-Vernazobre

---

- Pays d'art et d'histoire**  
Présidente Marie-Pierre Pons  
21 janvier à Cessenon-sur-Orb

Comité de pilotage Oenotourisme, 10 mars 2025



Comité de pilotage Développement Durable, 23 janvier 2025



Comité de pilotage Région Occitanie, 20 octobre 2025



Comité de pilotage Pays d'art et d'histoire, 21 janvier 2025



Comité de pilotage Habitat 10 avril 2025



Comité de programmation LEADER 13 mars 2025



Comité de pilotage Projet Alimentaire Territorial, 27 mars 2025



Comité de pilotage Agriculture 21 novembre 2025



© A. Boisard

**Au total sur l'année :**

**18** réunions de Comités de pilotage

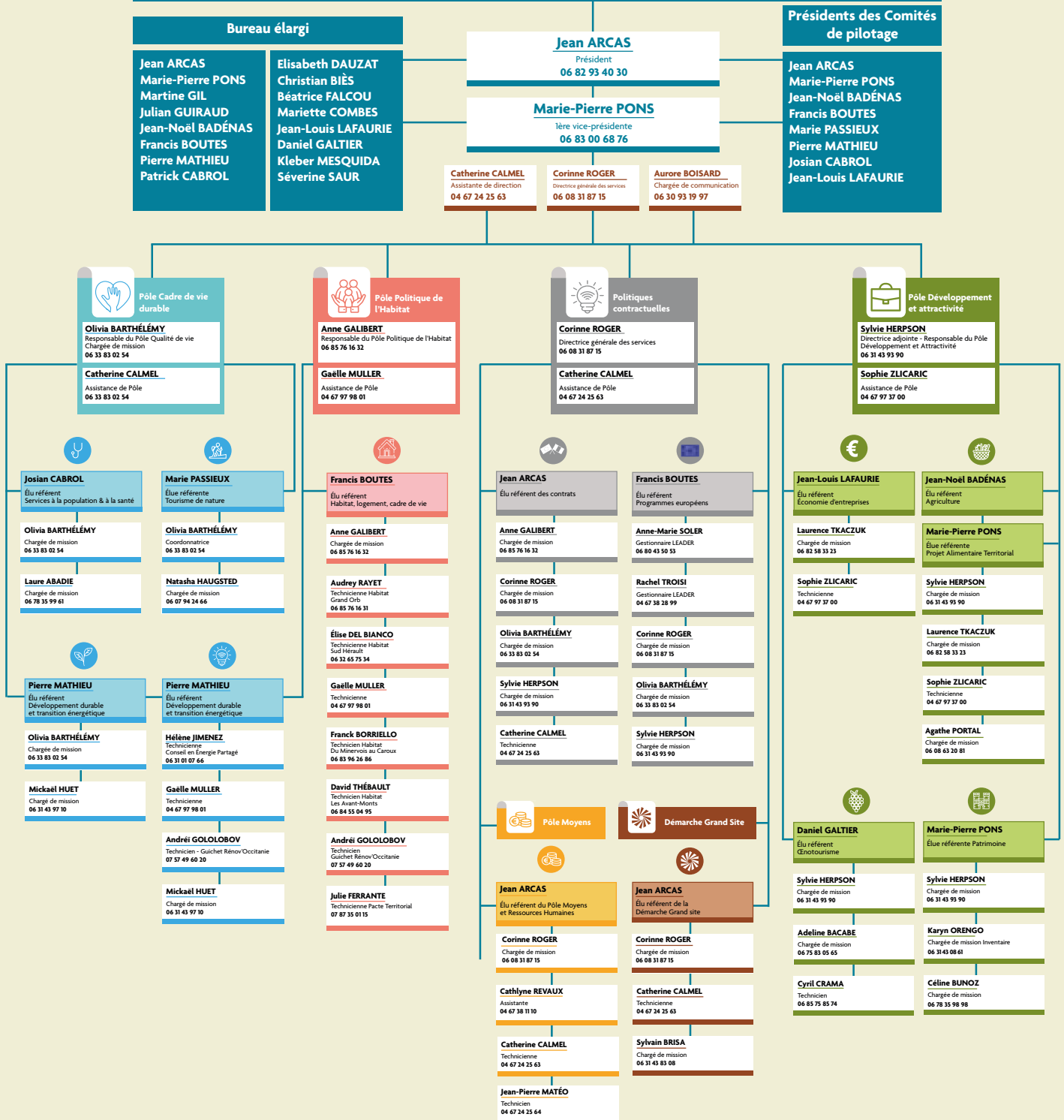
**3** réunions de Bureau

**4** Comités syndicaux

↳ **65** délibérations

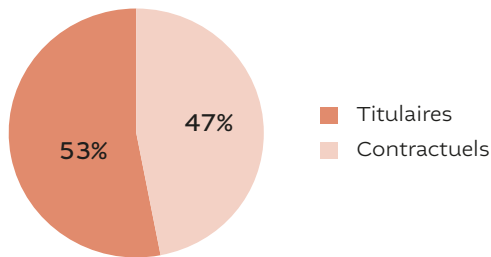
# Les moyens du Pays

## Organigramme du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

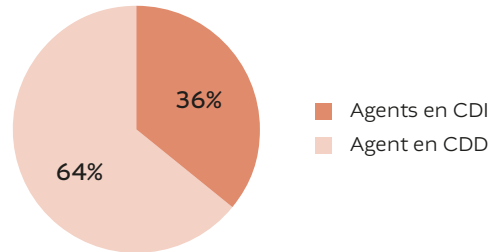


## Le personnel permanent

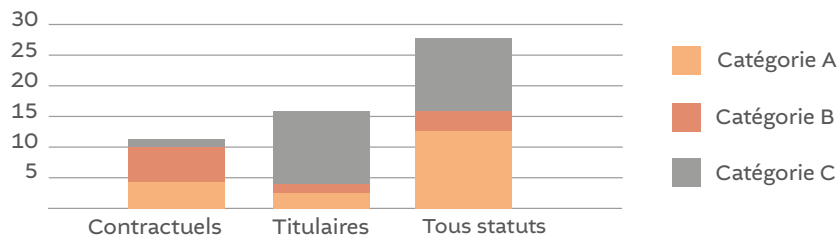
Le statut des 29 agents



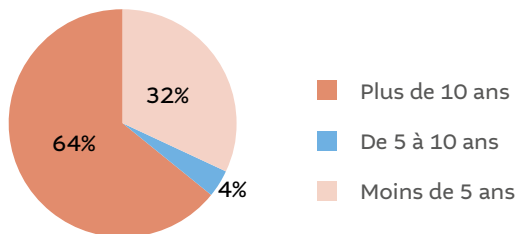
Les emplois contractuels : 13 agents



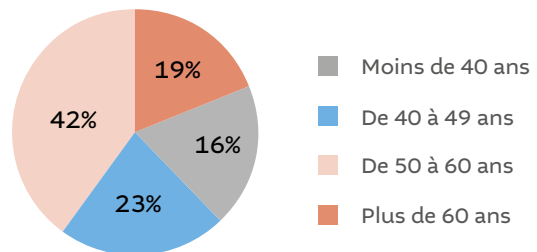
Catégorie des emplois par statut



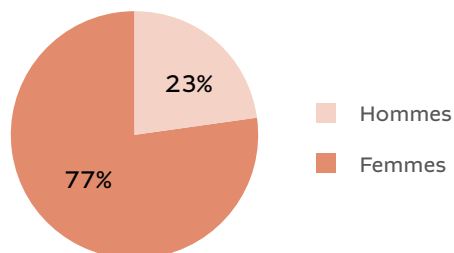
L'ancienneté des agents



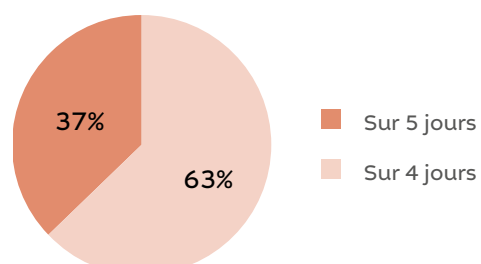
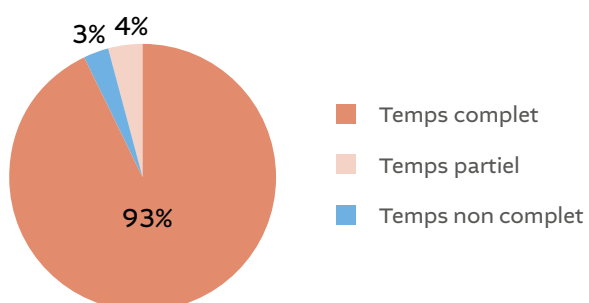
La structure par âge



Parité Femmes – Hommes



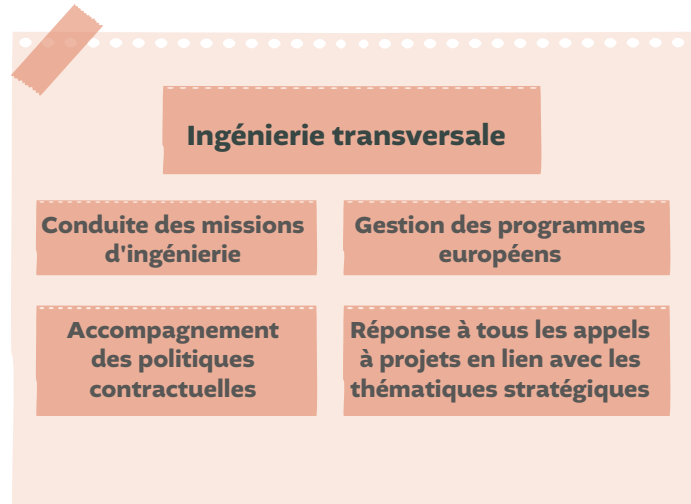
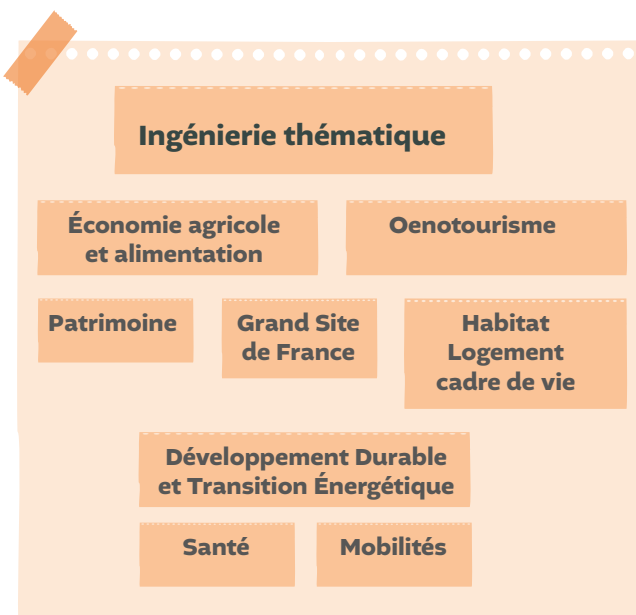
L'organisation du temps de travail



## Le débat d'orientation budgétaire

### Les missions du Pays

Le Pays s'est fixé, pour 2025, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de la politique contractuelle territoriale, de développement et d'attractivité, de cadre de vie durable et d'habitats. Selon deux entrées : l'ingénierie thématique et l'ingénierie transversale.



### Les missions plus en détail

#### L'économie agricole avec :

La mise en œuvre opérationnelle de la **stratégie agricole du Pays** a été renforcée autour des axes de travail suivant :

- ▶ accompagner le monde agricole dans ses mutations ;
- ▶ développer une agriculture adaptée au changement climatique et respectueuse de la santé et de l'environnement ;
- ▶ renforcer les circuits de proximité.

#### L'économie alimentaire avec :

La mise en œuvre et l'animation du programme d'actions partenariales dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** autour des cinq axes de réflexions et de travail retenus localement :

- ▶ l'accès au foncier et la relocalisation de l'agriculture nourricière ;
- ▶ le développement et le renforcement de la logistique et des circuits de proximité collectifs, pour un meilleur fonctionnement du système alimentaire local ;
- ▶ la commercialisation et la promotion des productions locales ;
- ▶ la sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous ;
- ▶ vers une alimentation respectueuse de nos ressources et adaptée aux changements climatiques.



L'animation du **label « Vignobles et Découvertes »**, avec :

La mise en œuvre et l'animation du programme d'actions partenariales dans le cadre de **Vignobles et Découvertes** autour des axes de travail suivants :

- ▶ développer, professionnaliser et animer le réseau V&D ;
- ▶ conforter l'offre oenotouristique de la destination ;
- ▶ devenir une destination durable ;
- ▶ promouvoir et communiquer l'offre oenotouristique / V&D ;
- ▶ écoute client et démarche de progrès.

### L'animation du « Pays d'art et d'histoire »

- ▶ À travers le label Ville ou Pays d'art et d'histoire, décerné en 2016 pour 10 ans par le ministère de la Culture, le Pays Haut Languedoc et Vignobles mène différentes actions pour répondre à ces objectifs stratégiques :
- ▶ connaître et partager le territoire, son identité, son patrimoine ;
- ▶ sensibiliser les publics ;
- ▶ préserver un cadre de vie : patrimoine et architecture au cœur des préoccupations ;
- ▶ dynamiser les patrimoines et l'architecture : un lien entre passé, présent et avenir.

L'ambition collective du Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » est de « **Préserver, organiser des paysages si singuliers et valoriser un territoire vivant**

Pour cela sept objectifs doivent répondre à cette ambition :

- ▶ agir pour l'animation et la concrétisation du programme d'actions, et favoriser son appropriation ;
- ▶ maîtriser la fréquentation pour préserver les qualités du grand site ;
- ▶ étudier, protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel du grand site ;
- ▶ structurer une offre de découverte dans l'épaisseur du grand site ;
- ▶ conforter la qualité urbaine et l'attractivité des villages et hameaux en s'appuyant sur les spécificités du grand site ;
- ▶ entretenir et enrichir la mosaïque paysagère agricole et pastorale du grand site ;
- ▶ s'adapter au changement climatique.



© G. Souche

Le Pays se propose d'intervenir sur différents axes portant sur **l'habitat et la transition énergétique** afin de répondre aux besoins des habitants et d'accompagner les acteurs du territoire sur ces sujets. Cela se traduit par la mise en place d'une Pacte Territorial Espace Conseil France Rénov' pour la période 2025-2027.

Les axes de travail prioritaires sont :

- ▶ la lutte contre l'habitat indigne ;
- ▶ la lutte contre la précarité énergétique ;
- ▶ le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées ;
- ▶ l'augmentation de l'offre locative (avec ou sans travaux) prioritairement dans les communes bourgs-centres (Bédarieux, Lamalou-les-Bains, Saint-Pons de Thomières, Olonzac, Saint-Chinian, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Magalas, Murviel-lès-Béziers, Roujan, Thézan-lès-Béziers).



© A. Galibert

**La stratégie de transition énergétique** du Pays Haut Languedoc et Vignobles vise à réduire les consommations d'énergie du territoire afin de les couvrir par une production d'énergies renouvelables locales.

Afin de poursuivre et d'accompagner la trajectoire de transition énergétique, le Syndicat mixte mènera les actions suivantes :

- ▶ accompagner les projets impulsés par les acteurs du territoire notamment dans le cadre des Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) des Communautés de communes ;
- ▶ sensibiliser, communiquer et informer les acteurs du territoire sur les dispositifs d'accompagnement à travers l'organisation d'animations, de réunions et temps d'échanges (écogestes, apéro énergie climat, jour de la nuit, etc.) ;
- ▶ délivrer des conseils sur la gestion énergétique du patrimoine public des collectivités à travers le service de CEP « Conseil en Énergie Partagé » (diagnostic, préconisations et accompagnement aux travaux) ;
- ▶ accompagner les projets d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture de bâtiments publics ;
- ▶ communiquer auprès du grand public sur l'outil du cadastre solaire. Création et déploiement d'animations auprès du grand public (*serious game* de type pédagogique), impression d'outils de communication (affiches, flyers, etc.).

### L'élaboration de la stratégie d'adaptation au changement climatique

se poursuivra en 2026, suite au diagnostic de vulnérabilité du territoire. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles poursuivra la définition de trajectoires d'adaptation pour maintenir la couverture des besoins essentiels de la population (manger, boire, habiter, vivre en sécurité et en bonne santé, s'épanouir, etc.) :

- ▶ définition des trajectoires et identification des actions d'adaptation au changement climatique du territoire pour les thématiques de l'alimentation, des bâtiments, de la santé et du lien social ;
- ▶ appui à l'intégration des trajectoires dans les outils de planification et feuilles de route des collectivités et des partenaires (PCAET, PLUi, Scot, etc.).

**Le plan de mobilité simplifié du Pays**, a permis de définir une stratégie globale de mobilité durable et d'identifier des solutions de mobilités adaptées aux enjeux du territoire. La mise en œuvre de cette planification accompagnée par la Région Occitanie et l'ADEME Occitanie permettra d'impulser en 2026 les actions suivantes :

- ▶ sensibiliser, communiquer et informer les acteurs du territoire sur les solutions de mobilité décarbonées ;
- ▶ accompagner les réflexions et les actions des partenaires : transport à la demande des EPCI (TAD), point info mobilité, schémas directeurs cyclables des Communautés de communes... ;
- ▶ engager les actions et réflexions portées par le Pays : évolution des lignes de transport Lio-CAR, de la ligne ferroviaire, définition d'une stratégie de communication, accompagnement aux plans de déplacements établissement scolaire, mise en place de lignes de covoiturage, déploiement des challenges mobilité sur le territoire, etc...

**Le Contrat Local de Santé 2026-2030** a été validé lors du comité de pilotage du 17 novembre 2025, suite à la réactualisation du diagnostic santé du territoire. Il porte sur quatre axes :

- ▶ renforcer l'accès aux soins et l'attractivité médicale du territoire ;
- ▶ mettre en œuvre une stratégie locale en faveur de la santé mentale de la population ;
- ▶ agir sur les déterminants de santé ;
- ▶ favoriser la mobilisation et la participation citoyenne.

Dans le cadre d'une politique globale de développement à l'échelle du massif du Caroux, le territoire a été retenu « **Pôle de Pleine Nature** » en octobre 2023 et poursuivra son travail autour des activités de pleine nature. Face aux enjeux de santé, environnementaux et climatiques, il s'agira de développer la pratique des APN en cherchant à avoir des impacts négatifs plus faibles tout en maximisant les impacts positifs en local que ce soit économiquement, sociale-

ment ou écologiquement. Ainsi, la stratégie des Montagnes du Caroux vise deux ambitions qui seront mises en œuvre via les actions suivantes :

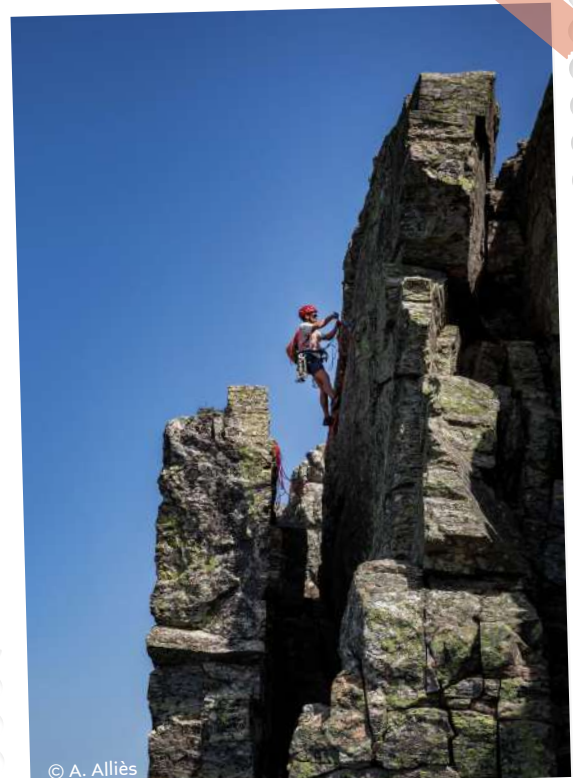
- ▶ des activités de pleine nature motrices de l'attractivité territoriale ;
- ▶ des Montagnes du Caroux en transition : atténuer, s'adapter et préserver.

### Politiques contractuelles

La génération de fonds européens LEADER/FEADER, ATI/FEDER et des Contrats Territoriaux Occitanie 2022-2028 représente des outils en faveur du développement du territoire au service d'un même projet de territoire et d'une stratégie territoriale unique.

Le Pays assure le rôle d'entraîneur, d'animateur et de coordonnateur des politiques contractuelles du territoire. Il assure également la conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (Communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...). Le Pays porte quatre contrats spécifiques :

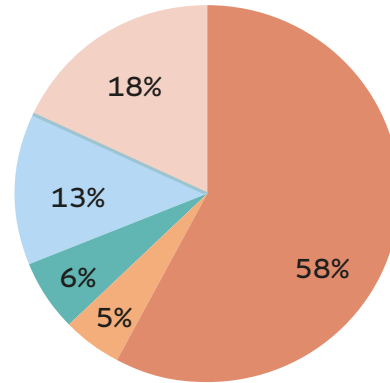
- ▶ Europe : LEADER/FEADER 2023-2027 ;
- ▶ Europe FEDER-FSE 2021-2027 ;
- ▶ État : Contrat de Relance et de Transition Écologique 2021-2026 ;
- ▶ Région : Contrat territorial Occitanie 2022-2028 avec le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles.



## Les ressources financières

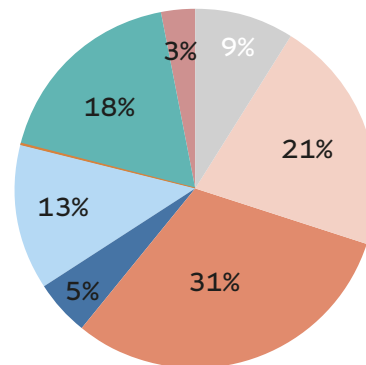
Le compte administratif 2025 (fonctionnement et investissement) fait apparaître un résultat négatif de **56 713,81 €**

Charges	
Frais de personnel	1 557 389,74 €
Subventions aux privés	130 789,10 €
Fonctionnement	168 047,71 €
Charges sur opération	349 642,34 €
Intérêts ligne de trésorerie	10 887,89 €
Amortissements	475 409,24 €
<b>Total</b>	<b>2 692 116,02 €</b>



- Frais de personnel
- Fonctionnement
- Amortissements
- Subvention aux privés
- Charges sur opération
- Intérêts ligne de trésorerie

Produits	
Europe	233 597,61 €
Communautés de communes	563 288,53 €
Département	828 825,92 €
Région	120 952,26 €
État	332 192,47 €
Produits divers	12 109,15 €
Amortissements	475 409,24 €
Autres organismes	69 027,03 €
<b>Total</b>	<b>2 635 402,21 €</b>



- Europe
- Département
- État
- Autres organismes
- Communautés de communes
- Région
- Amortissements
- Produits divers





# **La concertation territoriale : les temps forts de l'année**

**Se rencontrer, échanger, travailler  
ensemble, partager**



Énergie Positive Languedoc  
**RÉSULTAT** Communes Entreprises Programme PATRIMOINE Agriculture  
 DÉPENSES SANTÉ Vignobles HABITAT  
 Destination Ressources  
 Partenariat Maîtrise  
**DIAGNOSTIC BILAN** ÉCONOMIE  
 Communication COHÉSION SOCIALE Art  
 CULTURE COMMUNAUTÉS Innovation  
 HÉRAULT Nature PROJETS POLITIQUE  
 EMPLOIS GROISSANCE FINANCEMENTS Oenotourisme  
 Missions Territoire SITE QUALITÉ  
 Histoire Développement  
 Valorisation Tourisme

Énergie Positive Languedoc  
**RÉSULTAT** Communes Entreprises Programme PATRIMOINE Agriculture  
 DÉPENSES SANTÉ Vignobles HABITAT  
 Destination Ressources  
 Partenariat Maîtrise  
**DIAGNOSTIC BILAN** ÉCONOMIE  
 Communication COHÉSION SOCIALE Art  
 CULTURE COMMUNAUTÉS Innovation  
 HÉRAULT Nature PROJETS POLITIQUE  
 EMPLOIS GROISSANCE FINANCEMENTS Oenotourisme  
 Missions Territoire SITE QUALITÉ  
 Histoire Développement  
 Valorisation Tourisme

**Si le Syndicat mixte s'appuie sur un cadre stratégique défini avec l'ensemble des partenaires institutionnels (les Communautés de communes Grand Orb, Sud Hérault, Les Avant-Monts et Du Minervois au Caroux et le Département : membres statutaires du Syndicat mixte) ; toutes les actions se traitent de manière partagée.**

**En effet, ce qui caractérise la structure et qui, en fait sa spécificité, c'est une concertation régulière en direction des acteurs du territoire.**

La concertation permet d'impliquer les acteurs locaux dès le début du projet, créant ainsi un sentiment d'appartenance et d'engagement. Elle permet de recueillir des avis et des retours d'expérience pertinents pour améliorer le projet et l'adapter aux besoins réels du territoire.

Se rencontrer, échanger... c'est aussi un formidable vecteur d'information et de communication. Cela permet d'anticiper les problématiques et d'identifier des risques liés au projet mais surtout d'être un outil permettant une légitimité et une meilleure pérennité des actions retenues et reconnues comme indispensables pour le territoire.

C'est également au sein de ces réunions que la cohérence et la complémentarité des actions peuvent émerger.

Le Pays travaille également les projets sous l'angle de l'innovation rurale. La concertation est là pour encourager la créativité par l'échange d'idées en réunissant des personnes aux compétences diverses et complémentaires.

Par ailleurs, la concertation est un excellent moyen pour favoriser la mise en place de partenariats et de collaborations durables entre les différents acteurs du territoire.

Enfin et s'il était besoin de le rappeler, la concertation est le meilleur facteur d'appropriation des projets.

L'année 2025 a été riche en temps de partage et de concertation à travers des questionnaires, des ateliers, des journées d'échanges...

Acteurs public et privés, partenaires associatifs du territoire se sont réunis pour réfléchir sur la qualité de vie dans nos villages en termes d'aménagement et de santé.

## Rencontres

### Conférence des Maires et des élus – 9 juillet à Murviel-lès-Béziers

**La conférence des Maires et des Élus s'est tenue en présence de Jean ARCAS, Président du Pays et de Marie-Pierre PONS Vice-présidente du Département et de Florence Brutus, Vice-présidente de la Région Occitanie en charge du Tourisme.**

Plus d'une cinquantaine d'élus ont assisté à quatre tables rondes : « Le partenariat essentiel entre le territoire régional et celui du Pays » ; « L'économie, avec les modes d'exploitations du commerce de proximité » ; « Un territoire, générateur de santé » et « La transition énergétique avec la mutualisation de l'énergie pour nos communes ».

Plusieurs communes, élus du territoire ont ainsi exposé leur projet, réalisé dans le cadre du projet du territoire : Le château dans le bourg-centre de Puisserguier ; l'épicerie en délégation de service public de Saint-Gervais-sur-Mare, l'épicerie en régie municipale de Prades-sur-Vernazobre et l'épicerie participative de Ferrals-Les-Montagnes mais aussi la maison de santé pluri professionnelle de Saint-Chinian; L'étude mutualisée sur les structures de bâtiments publics pour le développement des installations photovoltaïques à Creissan ou bien encore la rénovation énergétique du groupe scolaire d'Olonzac.

Les participants ont pu être aussi informés des dernières actualités du Pays dans le domaine de la santé comme la présentation de l'enquête 2005 – 2025 sur la santé des collégiens du territoire et comme la mise en place d'une cellule d'attractivité médicale, un lien capital avec les communes.

Une matinée constructive qui a permis aux élus de se rencontrer, d'échanger et peut-être qui donnera naissance à de nouvelles idées.

Les échanges ont été nombreux et riches d'informations.





## Assemblée plénière du Conseil Local de Santé Mentale – 4 novembre 2025 à Murviel-lès-Béziers



La rencontre annuelle des membres du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) s'est tenue mardi après-midi à Murviel-lès-Béziers.

De nombreux acteurs du territoire étaient réunis pour échanger sur les différentes actions menées en 2025 : formations sur les premiers secours en santé mentale, enquête santé auprès des collégiens et création d'une expo photo pour lever les préjugés en santé mentale sont les principales réalisations de l'année.

Quant aux perspectives de travail pour 2026, elles sont nombreuses : Diffusion de l'expo photo sur l'ensemble du territoire, groupe d'échanges de pratiques, rencontres interprofessionnelle, réflexion sur la place des usagers dans la dynamique du CLSM.

L'après-midi s'est terminée par la découverte en avant-première, de l'exposition "L'écho de nos folies ». Réalisée par le photographe Ananda Régi et la journaliste Anaïs Maréchal, avec la participation de personnes vivant sur le territoire, cette exposition conjuguant photographies et documentaire audio sera dévoilée au public le vendredi 16 janvier 2026 au cinéma Jean Claude Carrière de Bédarieux. Elle sillonnera ensuite plusieurs communes de notre territoire pour aller au plus près des habitants.





# **La transversalité : des réflexions croisées**



## Apprendre l'approche transversale

La transversalité est un élément déterminant dans les structures de développement. En effet, le projet de territoire concerne différentes thématiques qui reposent sur des missions portant elles-mêmes des actions.

Le fait de travailler en fonction de l'action de manière collégiale et transverse permet de décloisonner les missions en évitant l'approche fragmentée. Cela renforce la complémentarité de l'expertise et peut participer à l'émergence de contenus innovants et porteurs de développement.

Cette coopération transversale facilite également l'appropriation des actions par les acteurs locaux.

En 2025, un certain nombre d'actions conduites par les chargés de missions recoupent plusieurs domaines en transversalité, au croisement de plusieurs regards et expertises : développement durable, santé, habitat... sur le sujet de l'adaptation aux changements climatiques.

## ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le Pays poursuit depuis plusieurs années un objectif d'atténuation du changement climatique via le déploiement de services en direction des collectivités (Conseil en Énergie Partagée) mais aussi des populations (Guichet Renov'Occitanie) et via l'inscription dans des stratégies ou des démarches nationales (Territoire à Énergie Positive, Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique...) ou encore l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié. Mais il est maintenant avéré que les conséquences du changement climatique sont inéluctables et que la nécessaire transition écologique et énergétique elle-même entraînera des évolutions sur le territoire, son économie et ses acteurs. Il convient donc :

- ▶ d'éviter l'ingérable en diminuant nos Gaz à Effet de Serre (volet Atténuation de la mission DDTE)
- ▶ de gérer l'inévitable en accompagnant les acteurs du territoire dans leurs projets d'adaptation pour anticiper ces changements et ainsi empêcher la mal-adaptation.

Afin de se doter d'une stratégie globale d'anticipation aux conséquences du changement climatique sur les activités du territoire, le Pays est accompagné par l'ADEME et l'Agence de l'eau Méditerranée-Corse pour élaborer ses Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT). Cette démarche initiée en 2024 a pour objectifs de :

- ▶ Mobiliser l'ensemble des acteurs et services institutionnels ;
- ▶ Renforcer la démarche transversale auprès des différentes politiques publiques ;
- ▶ Aborder la ressource en eau et les solutions fondées sur la nature comme fils conducteurs des trajectoires d'adaptation ;
- ▶ Projeter un avenir désirable et préserver le cadre de vie local.

En 2025, le diagnostic de vulnérabilité au changement climatique du territoire a été finalisé et validé par le Copil de la mission qui s'est tenu le 4 mars 2025 à Cessenon-sur-Orb. Son analyse a permis de constater que les activités du territoire sont déjà fortement impactées par le changement climatique et de dégager des priorités pour lesquelles les acteurs du territoire et les élus pressentent une urgence et une capacité à agir face aux problématiques identifiées.

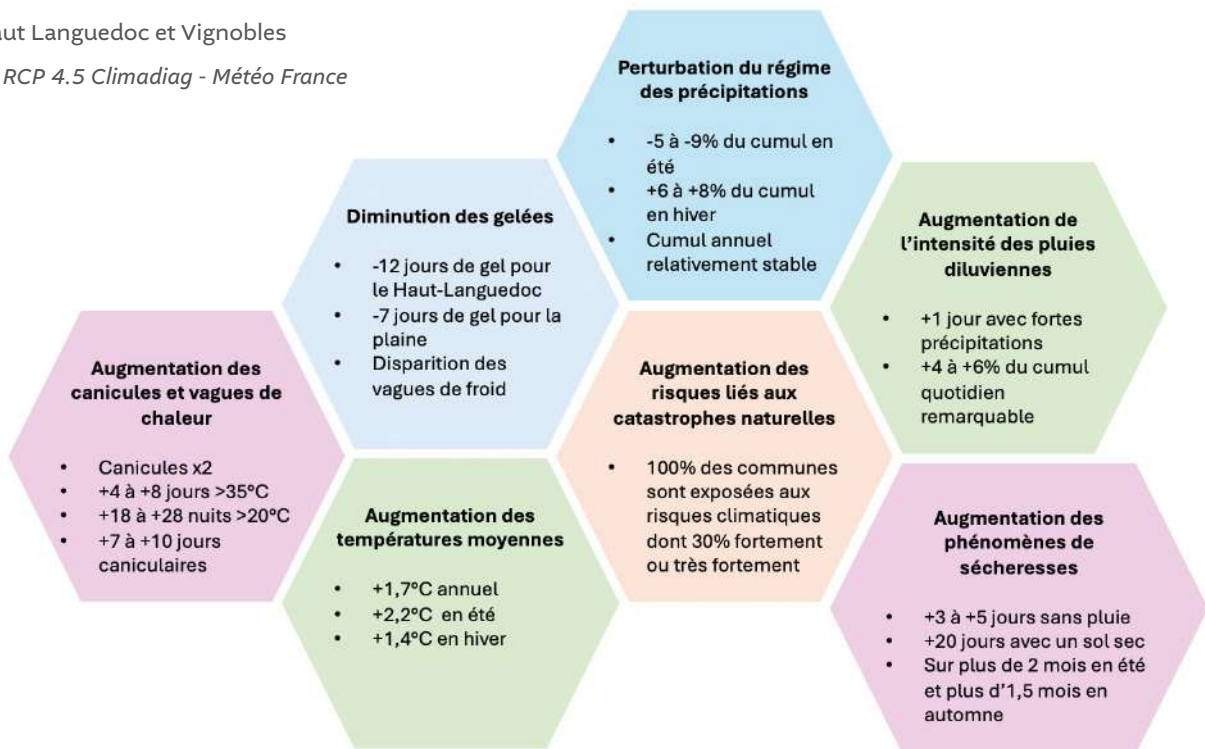


Copil « Adaptation au changement climatique »  
du 4 mars 2025 présidé par Pierre Mathieu ©A. Boisard

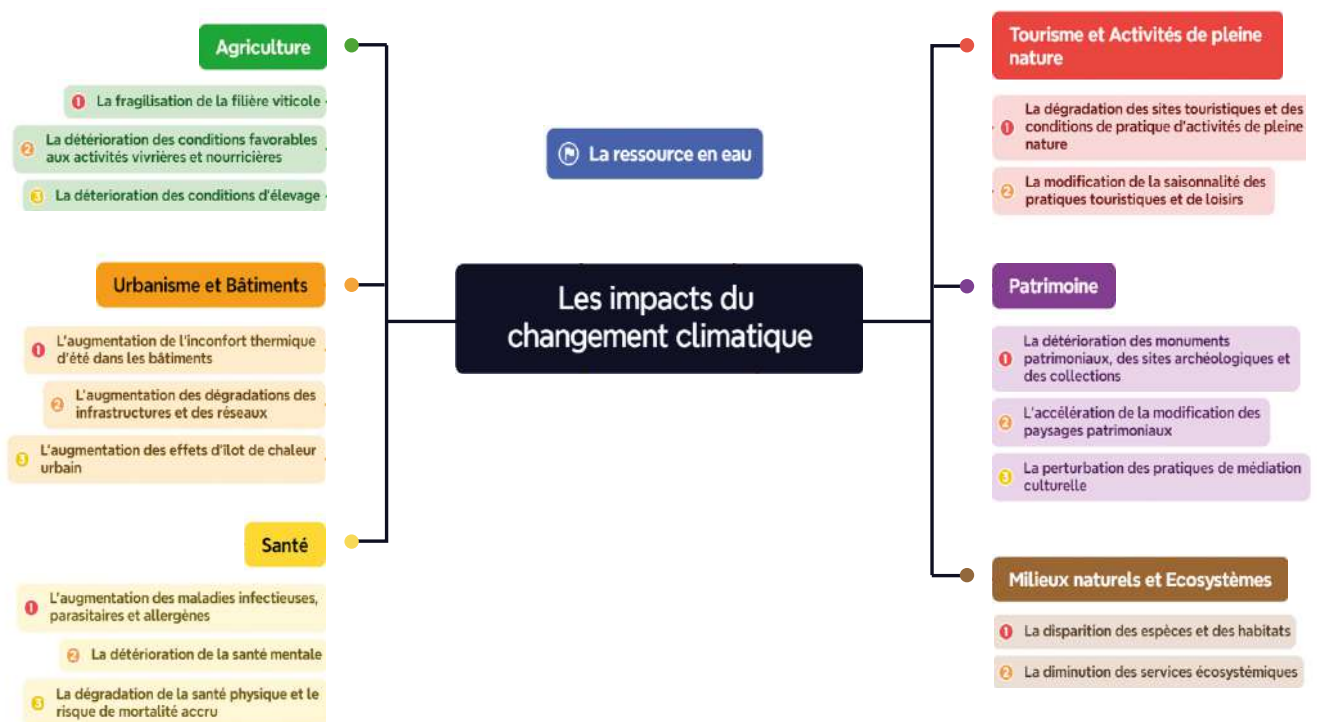
**PROJECTIONS CLIMATIQUES À HORIZON 2050**

Pays Haut Languedoc et Vignobles

Source : RCP 4.5 Climadiag - Météo France



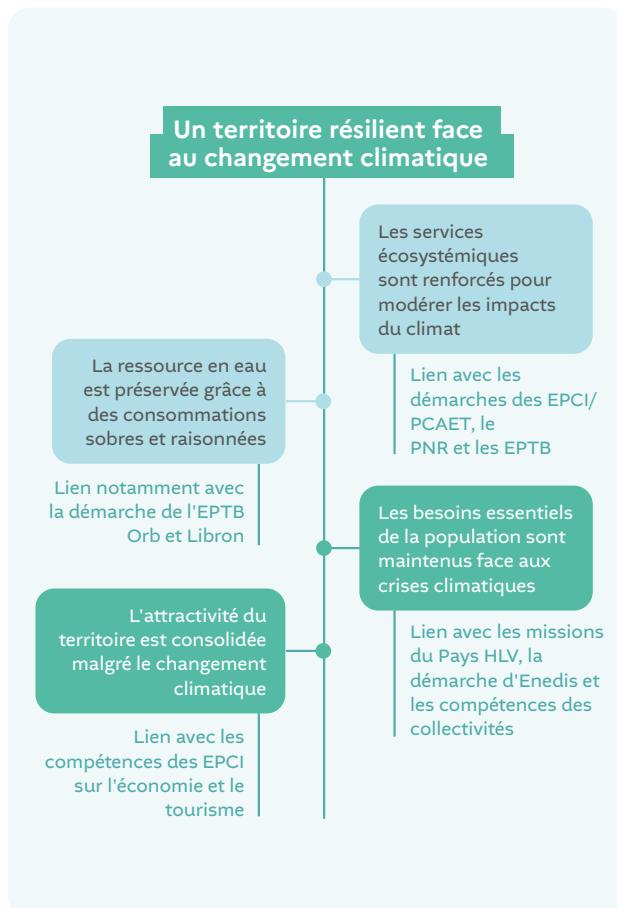
**RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC VULNÉRABILITÉ**



Des problématiques ont alors été identifiées à partir des projections climatiques et des caractéristiques socio-économiques locales :

Thématiques	Problématiques	Vulnérabilités futures élevées et très élevées
<b>Agriculture</b>	Le changement climatique menace plus fortement la viabilité des exploitations agricoles déjà fragilisées. Sans adaptation, le maintien des activités agricoles sera de plus en plus difficile en raison du stress hydrique et thermique, accentuant la déprise agricole et affectant l'économie du territoire. L'avenir des filières agricoles dépendra de leur capacité à s'adapter, se diversifier voire s'orienter vers de nouvelles filières au regard notamment de l'orientation des politiques alimentaires locales et des ressources disponibles (foncier et eau).	<b>Filière viticole</b>
		<b>Filière vivrière</b>
		<b>Élevage</b>
<b>Urbanisme &amp; Bâtiments</b>	Les conditions climatiques affectent déjà le cadre et la qualité de vie de tous les habitants et plus fortement des publics vulnérables. Avec le changement climatique, le maintien des activités et le fonctionnement des services rendus à la population ne seront plus garantis par les aménagements urbains. Le renforcement des politiques d'urbanisme et de l'habitat doit permettre de cibler les besoins en rafraîchissement, la préservation des lieux de vie et la sécurisation des infrastructures de réseaux.	<b>Bâtiments</b>
		<b>Infrastructures</b>
		<b>Îlots de chaleur</b>
<b>Santé</b>	Les situations à risques pour la santé physique et mentale de tous les habitants vont s'accroître à mesure que les effets du changement climatique vont se faire ressentir. Les fragilités du système de santé seront d'autant plus exacerbées face aux situations extrêmes et de crises liées au climat. L'anticipation des futures conditions sanitaires permettra de renforcer l'action et la coordination des acteurs et des politiques publiques pour notamment accompagner les personnes les plus vulnérables et les plus exposées.	<b>Pathogènes</b>
		<b>Santé mentale</b>
		<b>Santé physique</b>
<b>Tourisme et Activités de Pleine Nature</b>	Les conditions climatiques extrêmes en période estivale pénalisent l'ensemble de la filière et l'économie du territoire car ce secteur est très dépendant des ressources naturelles (paysage, eau, ...). Sans adaptation, la baisse de fréquentation estivale déjà palpable va s'accroître et s'orienter de plus en plus vers les opportunités en inter-saison. Les collectivités sont en mesure de coordonner l'ensemble de la filière, de mettre en cohérence les acteurs et d'accompagner l'adaptation des prestataires pour sécuriser les sites et permettre le développement des activités sur les ailes des saisons.	<b>Sites et pratiques</b>
		<b>Saisonnalité</b>
<b>Patrimoine</b>	Les aléas climatiques affectent la mise en valeur du patrimoine et notamment les paysages qui sont le socle de nombreuses activités du territoire. Sans adaptation, c'est la qualité de vie, les activités culturelles et les traditions locales qui sont menacées. La prise de conscience des collectivités et des acteurs de la filière doit permettre d'anticiper les conditions de préservation du patrimoine et de redéfinir les conditions d'accès afin que le territoire soit aussi un lieu de vie culturelle pour les habitants et une destination à l'année pour les visiteurs.	<b>Sites &amp; collections</b>
		<b>Paysages</b>
		<b>Médiation culturelle</b>
<b>Milieus naturels &amp; Écosystèmes</b>	Les variations climatiques affectent les écosystèmes et influent sur les bénéfices rendus à la population. Avec le changement climatique, le périmètre méditerranéen sera plus fortement impacté menaçant une biodiversité locale déjà soumise aux pressions anthropiques. Le développement des solutions d'adaptation fondées sur la nature sera crucial pour la résilience du territoire à travers la préservation, la gestion et la restauration des écosystèmes.	<b>Espèces et habitats</b>
		<b>Services écosystémiques</b>

Face à ces constats, il s'agira pour le territoire de démontrer sa capacité de résilience à travers le maintien de ses services écosystémiques, la préservation de sa ressource en eau, la protection des besoins essentiels de sa population et le renforcement de son attractivité territoriale :



Ces enjeux ont été présentés lors d'une réunion de restitution, le 14/05/2025 à Saint-Chinian, auprès des acteurs du territoire afin notamment d'amorcer la suite des travaux sur la construction des trajectoires d'adaptation.

L'ensemble des travaux ont permis de centrer les réflexions sur le maintien de la couverture des besoins essentiels de la population malgré des canicules, des vagues de chaleur et des sécheresses de plus en plus longues et intenses. Pour cela quatre thématiques sont proposées :

- ▶ L'alimentation ;
- ▶ L'habitat et les bâtiments ;
- ▶ La santé ;
- ▶ Le lien social.

La santé a été abordée, pour des raisons de disponibilités des acteurs de santé en format visio le 25 novembre 2025. La problématique soulevée était « Se soigner et être en bonne santé malgré les canicules, les fortes chaleurs et les sécheresses ». En effet, les vagues de chaleur et canicule vont se multiplier en Occitanie et sur notre territoire. Les deux vagues de fortes chaleurs observées en Occitanie en 2023 ont entraîné 391 passages aux urgences dont 216 suivis d'une hospitalisation. Sur cette période, en Occitanie mais aussi dans l'Hérault, 11% des décès seraient attribuables à la chaleur dont les ¾ concernant les 75 ans et plus. L'augmentation des températures moyennes à l'extérieur et dans les bâtiments et l'augmentation des canicules et vagues de chaleur à venir peuvent avoir un impact sur :

- ▶ L'augmentation des maladies infectieuses, parasitaires et allergènes ;
- ▶ La détérioration de la santé mentale par l'effet confinement ;
- ▶ La dégradation de la santé physique et le risque de mortalité accru dû à l'augmentation de l'inconfort thermique d'été dans les bâtiments et l'augmentation des effets d'îlots de chaleur urbain.



Restitution du diagnostic de vulnérabilité le 14/05/2025 à Saint-Chinian © A. Boisard

Deux ateliers de concertation d'élaboration des trajectoires d'adaptation ont été organisés le 5 novembre et le 11 décembre 2025 à Prades-sur-Vernazobre et ont permis d'aborder trois thématiques :

- ▶ L'alimentation : « Se nourrir localement malgré les canicules, les fortes chaleurs et la sécheresse » ;
- ▶ Les bâtiments : « Se loger et accueillir les activités malgré les canicules, les fortes chaleurs et la sécheresse » ;
- ▶ Le lien social : « Se rassembler et se rencontrer malgré les canicules, les fortes chaleurs et la sécheresse ».

Ce travail a permis d'élaborer trois récits pessimistes sur la base des contributions des participants et de préfigurer des solutions d'adaptation selon des niveaux d'impact croissants.

### RÉCIT NOIR « ALIMENTATION »

Persona : La Maraîchère  
Territoire : Félines-Minervois  
Personnage : Élisabeth, 42 ans



Atelier de concertation Trajectoire le 5/11/2025  
à Prades-sur-Vernazobre ©A.Boisard

### RÉCIT NOIR « BÂTIMENTS »

Persona : La famille  
Territoire : Capestang puis  
Bédarieux  
Personnages : Ludivine et Victor  
(38 et 39 ans), leurs enfants  
Jules (6 ans) et Simon (3 ans)



### RÉCIT NOIR « BÂTIMENTS »

Persona : Le couple de retraités  
Territoire : Laurens et villages  
des Avant-Monts  
Personnages : Janie et André, 65  
et 70 ans



Atelier de concertation Trajectoire le 11/12/2025  
à Prades-sur-Vernazobre ©A.Boisard

La suite des travaux permettra en 2026 de finaliser les trajectoires d'adaptation à travers :

- ▶ L'écriture d'un récit global optimiste à partir des contributions du dernier atelier de concertation ;
- ▶ La structuration des actions en cohérence avec les stratégies des partenaires (EPTB Orb et Libron, PNR, EPCI, ...) ;
- ▶ La validation des trajectoires en Copil.

En parallèle à la démarche conduite avec l'ADEME, un projet de recherche accompagné par le Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux a été conduit sur l'adaptation des professionnels d'activité de pleine nature par le laboratoire SANTESIH. Une restitution a eu lieu sur le territoire en 27 novembre 2025 avec les acteurs institutionnels et les professionnels et associations et clubs APN. Une journée d'étude autour de l'adaptation au changement climatique dans les sports de nature aura lieu en avril 2026.

Enfin, le territoire du Pays a été identifié comme support d'une réflexion sur l'adaptation au changement climatique lors d'une **Journée « Soins Primaires Santé Environnement organisée par la faculté de médecine de Montpellier le 25 septembre 2025**. La mission Développement durable du Pays et le contrat local de santé y ont donc participé.



Restitution étude, 27 novembre 2025 ©A.Boisard

### URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

Une réflexion décloisonnée avec les missions Contrat Local de santé, Projet Alimentaire Territorial, Habitat et mobilité nous a amenés à proposer un projet visant à sensibiliser les élus et leurs agents aux enjeux de santé-environnement en tenant compte de l'adaptation au changement climatique. Suite à un colloque « Qualité de vie dans nos villages » organisé à Capestang en novembre 2024, un webinaire centré sur l'urbanisme favorable à la santé a été proposé le 14 octobre dernier. Assuré par l'Ecole des Hautes études en Santé Publique, il avait pour objectif de permettre une meilleure prise en compte des questions de santé-environnement dans les plans d'urbanisme, les projets d'aménagement ou les démarches territoriales. Réunissant une dizaine de personnes dont les techniciens de trois Communautés de communes, il sera suivi par l'organisation en 2026 de demi-journées consacrées à la santé – environnement.



©A.Boisard

### LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ

Depuis 40 ans, les enfants ont perdu près de 25 % de leur capacité cardio-vasculaire (Source fédération française de cardiologie; 2016). Moins de 50 % des enfants respectent les 60 minutes d'activité physique quotidienne préconisées par les autorités sanitaires (Source fédération française de cardiologie ; 2016). Ces comportements et ces loisirs passifs ne sont pas sans conséquence pour la santé des jeunes puisqu'ils favorisent la sédentarité. Les risques sont nombreux : obésité, diabète, risques cardiaques mais aussi troubles du sommeil, anxiété. **En pratiquant une activité régulière, les Français réduisent les risques de maladies chroniques (cardiovasculaires, diabète, obésité) tout en gagnant en espérance de vie.** Cet effet de prévention massive a été quantifié : 16,7 milliards d'euros par an de bénéfices pour la collectivité. Or, les mobilités actives représentent seulement 6 % pour la marche à pied et 1% pour le vélo (contre 84% pour la voiture) à l'échelle du Pays.

Les missions mobilité, contrat local de santé et pôle de pleine nature, parfois avec la mission Projet alimentaire territorial ont ainsi conduit plusieurs actions répondant à cet enjeu.

L'augmentation de l'activité physique peut être réalisée en développant les mobilités actives, en particulier lors des déplacements domicile-écoles. Déplacement obligatoire et quotidien, cette activité physique ne nécessite pas un temps spécifique à ajouter à des journées déjà bien chargées. Seulement 32% des élèves en milieu rural se rendent à l'école à pied (enquête 2025 ADEME) contre 60% il y a 30 ans.

Afin de favoriser le développement des mobilités scolaires actives, il s'agit, en s'appuyant sur les ressources mises à disposition par Mobiscol, d'initier une réflexion sur deux écoles volontaires par an. La première étape consiste à réaliser une enquête mobilité auprès des parents Sur la base de ce diagnostic, il s'agit de réunir les acteurs concernés ainsi que les parents volontaires pour construire ensemble des actions :

- ▶ Des actions d'aménagement ou des expérimentations pour faciliter et sécuriser les modes actifs ;
- ▶ La recherche d'alternatives à l'usage de la voiture individuelle : vélobus, pédibus ;
- ▶ Des actions de pédagogie et de communication ;
- ▶ L'école des chemins.

En 2025, deux enquêtes ont été réalisées à Olonzac et à Bédarieux (école Langevin Wallon). Le travail de co-construction d'actions se poursuivra au premier semestre 2026.

« Viva l'aventure : bien dans mon assiette, bien dans mes basquets »

Un programme de prévention sur l'alimentation et l'activité physique en direction des familles du quartier prioritaire de la politique de la ville de Bédarieux a mobilisé les ressources du Pôle de Pleine Nature, du contrat local de santé et du Projet Alimentaire de Territoire. De janvier à juillet 2025, des habitants du Quartier Prioritaire (QPV) ont pu bénéficier d'un parcours de séances hebdomadaires de randonnée, initiation au vélo et ateliers de cuisine et diététique, visant à instaurer de bonnes habitudes en matière de sport, santé et alimentation.

« Sportez-vous bien dans votre quartier et en pleine nature »

En collaboration avec l'association Bédarieux Handball, engagée dans les actions socio-sportives, le projet a permis à 80 enfants et jeunes entre 6-16 ans de découvrir les APN autour du Quartier Prioritaire de Bédarieux lors des vacances de printemps 2025. Des séances de VTT, course d'orientation et escalade en falaise ont été organisées avec les moniteurs et clubs locaux et avec l'appui d'Hérault Sport. Aux vacances d'été, le projet « Quartiers d'Été au Caroux » a permis à 20 jeunes de 8 à 16 ans de passer un séjour au Camping municipal de Mons la-Trivalle et de découvrir leurs environs à travers les APN, notamment le canoë, l'accrobranche, le rallye nature et l'escalade en falaise. Pour certains, c'était également une première fois dans les Montagnes du Caroux.

Un programme animé par le PPN autour de la randonnée pédestre a été construit sous l'intitulé « L'École des Chemins ». L'objectif de ce programme est de lutter contre la sédentarité, améliorer la connaissance des élèves de leur milieu proche et de la randonnée, et instaurer de bonnes habitudes. À la suite d'un appel à manifestation d'intérêt, deux écoles ont été retenues pour participer au projet, l'École Élémentaire de Plaisance (Saint-Geniès-de-Varensal) et l'École Primaire de Riols. Un premier atelier a eu lieu au sein des écoles en décembre 2025 pour sensibiliser les élèves de façon ludique et interactive à la création d'un itinéraire de randonnée (qui la crée, qui l'utilise, balisage, entretien, etc.).



Escalade avec les jeunes du QPV © N.Haugsted

Au lendemain du premier atelier en classe, une institutrice témoignait : « Aujourd'hui, deux de mes élèves jouaient à faire de la randonnée dans la cour d'école, faisant semblant de s'orienter avec la carte qui leur avait été offerte ».

Les classes auront ensuite pour mission d'imaginer et travailler sur leur propre sentier de randonnée fictif au départ ou à proximité de l'école. Lors d'une deuxième séance au printemps 2026, le parcours sera réalisé et à cette occasion, les élèves auront des retours sur leur travail et seront également sensibilisés au milieu naturel et au balisage. Cette année, 30 élèves de CE1 au CM2 bénéficient du programme « L'École des Chemins ».





# Politique de l'habitat

**Répondre aux besoins des habitants**  
**Œuvrer pour la transition énergétique**  
**Améliorer l'attractivité du territoire**

- › **Habiter au Pays**
- › **Colorons le Pays**
- › **Développement Durable et Transition Énergétique**



## Habiter au Pays

### La politique de l'habitat, un enjeu national

La politique Habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'inscrit dans le Plan France Relance avec pour objectif national de massifier la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires et d'accélérer les économies d'énergie, avec la mobilisation d'actions et de financements. Ce plan répond à un triple enjeu : lutter contre le changement climatique, soutenir le pouvoir d'achat et améliorer la qualité de vie des usagers.

En France, le bâtiment est le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Il représente à lui seul 27 % des émissions de CO2 et près de 45 % de la consommation d'énergie finale. Le secteur du bâtiment a donc un rôle central à jouer dans l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Tout en agissant concrètement pour le climat, la réalisation de travaux de rénovation énergétique permet d'améliorer le confort des logements et de réduire la facture énergétique des occupants.

### 2025, année de clôture le Programme d'Intérêt Général 3 et de démarrage du Pacte Territorial France Rénov'

Suite à un troisième Programme d'Intérêt général (PIG3) un Pacte Territorial France Rénov' a été signé pour trois ans (2025-2027) et permet :

- ▶ d'enclencher la décision de rénovation, en accompagnant et conseillant les particuliers ;
- ▶ de financer la rénovation, en apportant des aides, des outils et des solutions innovantes ;
- ▶ de mobiliser les professionnels pour garantir la meilleure qualité possible des rénovations.

Le Pays, au travers du Pacte Territorial, accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover leur(s) résidence(s) principale(s) ou leur(s) logement(s) locatif(s).

L'accent est mis sur les travaux liés aux économies d'énergie de façon à lutter contre la précarité énergétique, toutefois le Pacte Territorial permet d'intervenir sur d'autres axes comme :

- ▶ le maintien à domicile des personnes âgées ;
- ▶ le traitement de l'habitat indécent et insalubre ;
- ▶ le développement de l'offre locative.



2025 représente la dix-huitième année de la politique de l'habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles sur l'ensemble de son territoire et, la première année du cinquième programme.

### Le Pacte Territorial France Rénov'

Ce programme a pris effet au 1er janvier 2025 pour une période de trois ans.

**Les enjeux du Pacte Territorial sont :**

- ▶ La lutte contre l'habitat indigne ;
- ▶ La lutte contre la précarité énergétique ;
- ▶ Le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées ;
- ▶ L'augmentation de l'offre locative (avec ou sans travaux) prioritairement dans les communes bourgs centres / PVD ;
- ▶ La possibilité de renforcer les actions dans les centres-bourgs avec le concours des communes ou des Communautés de communes.

**Avec un ensemble de partenaires à mobiliser dans les objectifs du Pacte Territorial ECFR' :**

- ▶ Un comité technique CLHI avec CAF, ARS, département de l'Hérault (agences sociales du Département), DDTM, communes et leur CCAS, ADIL 34 ;
- ▶ Un partenariat existant est à poursuivre avec la Fondation pour le Logement dans le cadre de la LHI et précarité énergétique ;
- ▶ Un partenariat est à poursuivre également avec l'ADIL, pour un appui juridique dans le cadre de la CLHI et du guichet France Rénov' ;
- ▶ Un partenariat avec l'Observatoire de l'Habitat du département de l'Hérault ;
- ▶ Les communes et Communautés de communes engagées dans les ORT ;
- ▶ Les collectivités engagées dans le permis de louer ;
- ▶ Le CAUE et l'UDAP assurent des permanences sur le territoire du Pays afin d'accompagner les particuliers dans un projet de rénovation ou construction ;
- ▶ L'ADIL assure des permanences pour un appui juridique.

Des actions pour accompagner et compléter le dispositif à des échelles différentes, notamment les cinq « Petites Villes de Demain » (PVD) et plus largement les Bourgs centres.

- ▶ Des volets urbains avec des programmes spécifiques (OPAH RU, RHI / THIRORI) ;
- ▶ Les programmes d'ORT avec des dispositifs et des subventions complémentaires mis en place par les collectivités en complément des aides du Pacte ;
- ▶ La poursuite de l'opération façades « Colorons le Pays » en place depuis 2008, avec une subvention majorée pour les Propriétaires Occupants dont les plafonds de revenus correspondent aux barèmes de l'Anah ;
- ▶ Conseil France Renov' ou de l'action non-décence sur les rapports locatifs.



© Photos données par les propriétaires avec droits photographiques acceptés



## Organisation

Le Pacte est organisé en trois volets :

1. La dynamique territoriale auprès des usagers et des professionnels ;
2. L'information et le conseil ;
3. L'accompagnement.

### 1-La dynamique territoriale auprès des usagers et des professionnels, information et mobilisation des ménages

Ce volet a pour objectif la mise en place d'actions visant l'information, et la mobilisation des ménages sur toutes les thématiques d'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique, travaux d'adaptation, sobriété énergétique, lutte contre l'habitat indigne, copropriétés non dégradées, rénovation des logements locatifs), avant le passage à l'acte pour la réalisation des travaux.

En complément des animations sur le territoire permettent d'illustrer les parcours de particuliers dans un projet de rénovation de l'habitat avec les différents partenariats mobilisés et associés.

Animations annuelles :

**4**  
Nuits  
de la rénov

**3**  
Apéros Réno

**1**  
visite de sites  
démonstratifs

**2**  
Réunions  
France Service

**1**  
manifestation locale  
(stand, conférence, etc.)

ANIMATIONS	Lieu	NB de personnes	Agents du Pays	Tout Public	Professionnel
Nuit de la thermographie	Colombières-sur-Orb	4	2	x	x
Nuit de la thermographie	Lamalou-les-Bains	10	3	x	x
Apéro Réno	Magalas	11	2	-	x
Stand marché de plein vent	Bédarieux	8	1	x	x
Réunion France services	Olonzac	8	1	x	-
Réunion France services	Saint-Pons-de-Thomières	6	2	x	-
Apéro Réno	Capestang	6	2	-	x
Visite de site	Saint-Géniès-de Fontedit	9	3	x	x
Nuit de la thermographie	Murviel-lès-Béziers	1	2	x	x
Nuit de la thermographie	Saint-Chinian	5	2	x	x
Apéro Réno	Saint-Pons-de-Thomières	11	2	-	x
<b>Total : 11 animations</b>	<b>118</b>	<b>79</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>9</b>

Dont 7 animations tout public et professionnels

**7**

Objectifs 2025

**11**

Réalisations

## 2-L'information, le conseil et l'orientation des ménages

Ce volet a pour objectif la mise en place d'actions visant l'information, le conseil et l'orientation des ménages sur toutes les thématiques d'amélioration de l'habitat (rénovation énergétique, travaux d'adaptation, sobriété énergétique, lutte contre l'habitat indigne, copropriétés non dégradées, rénovation des logements locatifs). Cette action concerne les Propriétaires Occupants, les copropriétaires et des Propriétaires Bailleurs, sur les thématiques de la rénovation de l'habitat.

Objectifs : 1 000 contacts annuels dont 300 en rendez-vous personnalisés

	Objectifs 2025	Réalisations 2025
Accueil / orientation	1 000	811
Rendez-vous personnalisés	300	232

Afin de suivre l'actualité, le conseiller ECFR' a suivi 45 réunions et webinaires durant l'année.



## 3-L'accompagnement

Cette mission a été effectuée en régie pour accompagner les particuliers sur l'ensemble des thématiques du Pacte Territorial à savoir :

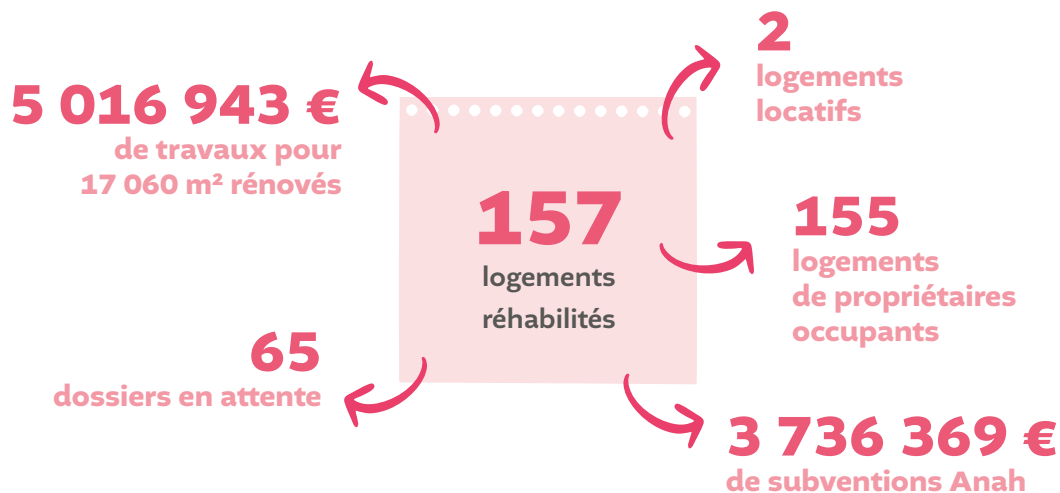
- ▶ la lutte contre l'habitat indigne ;
- ▶ la lutte contre la précarité énergétique ;
- ▶ le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées ;
- ▶ l'augmentation de l'offre locative (avec ou sans travaux).

La mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est assurée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles labellisé MAR en 2024 et RGE en 2025.

VOLET ACCOMPAGNEMENT	Objectifs 2025	Réalisations 2025	Dossiers En attente 2025
<b>Nombre de logements Propriétaires Occupants</b>	<b>250</b>	<b>155</b>	<b>51</b>
Dont rénovation énergétique – ménages très modestes	145	-	24
Dont rénovation énergétique – ménages modestes	37	-	1
Dont rénovation énergétique – ménages intermédiaires	-	-	-
Dont rénovation énergétique – ménages supérieurs	-	-	-
Dont LHI	8	-	3
Dont autonomie	60	-	23
<b>Nombre de logements Propriétaires Bailleurs</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>14</b>
Dont rénovation énergétique – ménages très modestes	8	-	7
Dont rénovation énergétique – ménages modestes	2	-	-
Dont rénovation énergétique – ménages intermédiaires	-	-	-
Dont rénovation énergétique – ménages supérieurs	-	-	-
Dont rénovation énergétique - logements conventionnés	4	-	-
Dont LHI	2	-	-
Dont ménages bénéficiant d'un couplage rénovation énergétique et LHI (MAR' Renforcé)	6	-	-
Dont autonomie	-	-	-
Dont réhabilitation d'un logement moyennement dégradé conventionné	6	-	7
Dont prime à la transformation d'usage	2	-	-
<b>Total</b>	<b>280</b>	<b>157</b>	<b>65</b>

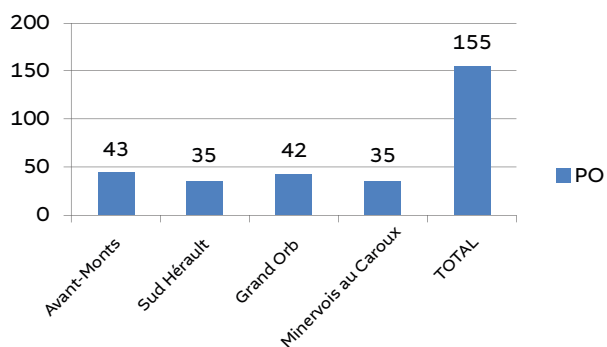
Les objectifs annuels prévoient de rénover 280 logements dont : 250 appartiennent aux occupants (MPR PA), 30 rénovations énergétiques bailleurs modestes et très modestes sans conventionnement et 12 logements énergie conventionnés.

#### Pour l'année 2025

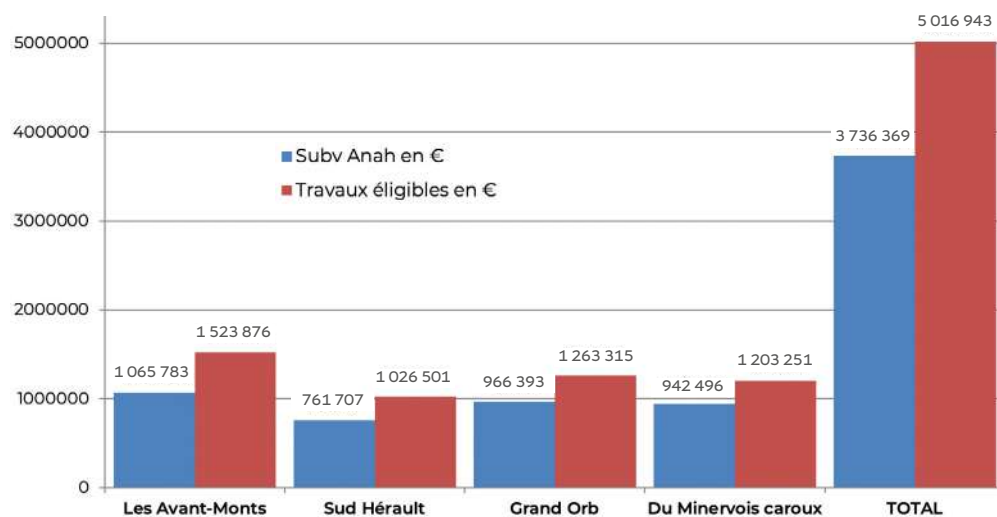
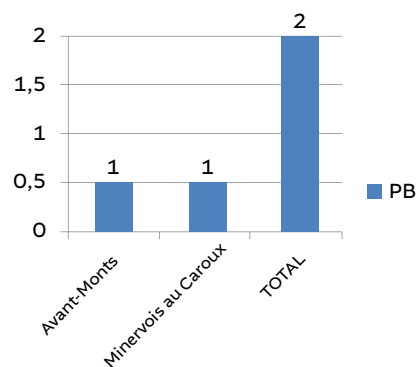


Communautés de communes	PO	PB	SUBVENTIONS ANAH	Travaux éligibles	Aides communes ou communautés de communes	Total Subventions
Les Avant-Monts	43	1	1 065 783 €	1 523 876 €	4 031 €	1 065 783 €
Sud Hérault	35	-	761 707 €	1 026 501 €	-	761 707 €
Grand Orb	42	-	966 383 €	1 263 315 €	23 000 €	989 383 €
Du Minervois Caroux	35	1	942 496 €	1 203 251 €	-	942 496 €
<b>TOTAL</b>	<b>155</b>	<b>2</b>	<b>3 736 369 €</b>	<b>5 016 943 €</b>	<b>27 031 €</b>	<b>3 759 369 €</b>

### Dossiers Propriétaires Occupants



### Dossiers Propriétaires Bailleurs



Les réalisations sont en deçà des prévisions en raison :

- ▶ d'un affichage très tardif (mois de mai) de la structure sur les différentes plateformes ;
- ▶ d'un télescopage des différentes plateformes ;
- ▶ d'une annonce gouvernementale avec suspension des aides France Rénov' de juin à septembre
- ▶ d'une concurrence de MAR privés ;
- ▶ des dossiers en attentes non validés en 2025.

Communautés de communes	Dossiers en attente 2025		Réalisés par MAR privés 2025	
	Total PO	Total PB	Total PO	Total PB
Les Avant-Monts	12	3	28	2
Du Minervois au Caroux	21	6	14	-
Grand Orb	8	5	32	2
Sud Hérault	10		28	-
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>14</b>	<b>102</b>	<b>4</b>



En ce qui concerne les copropriétés, le conseiller a suivi 6 copropriétés et a participé à 5 assemblées générales afin d'apporter des informations d'aide à la décision. Les aides liées aux travaux visant les économies d'énergie de 90 logements (soit 10 452 m<sup>2</sup>) ont permis d'économiser

1 975 030 de kWh/an. Les kWh économisés peuvent servir à chauffer 90 logements en étiquette D (188 kWh / an pour 10 452 m<sup>2</sup>). Cette économie s'inscrit dans la trajectoire TEPOS portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Communautés de communes	Nombre de logements	Surface totale	Consommation avant (kWh/an)	Consommation après (kWh/an)	Économie d'énergie finale (kWh/an)	Gain énergétique moyen en %
Les Avant-Monts	22	2 370	65 214	237 058	421 156	63 %
Grand Orb	24	2 447	731 327	239 103	492 224	67 %
Du Minervois au Caroux	24	3 173	1 024 127	395 393	628 734	62 %
Sud Hérault	20	2 462	685 613	252 697	432 916	62 %
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>10 452</b>	<b>3 099 281</b>	<b>1 124 251</b>	<b>1 975 030</b>	<b>63 %</b>



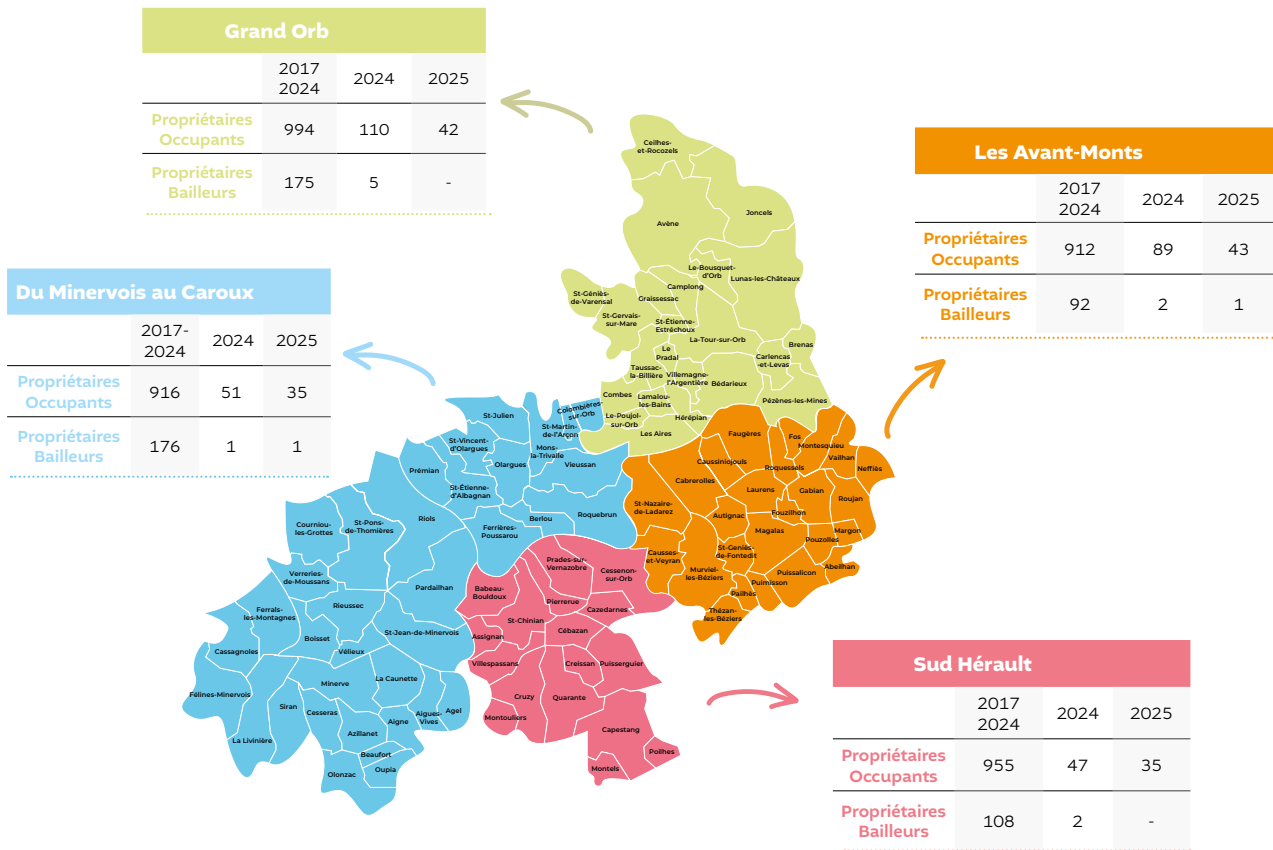
© Photos données par les propriétaires avec droits photographiques acceptés

### Focus sur les Bourgs-Centres (+ de 1 500 habitants) et les Petites Villes de Demain

Une analyse particulière est menée sur les bourgs-centres de + 1 500 habitants où une dynamique est plus importante au niveau de la rénovation des logements. Ces communes bénéficient quelquefois de programmes particuliers qui viennent appuyer les démarches engagées au travers de la politique de l'habitat. Sont réalisés sur les bourgs-centres :

- ▶ 76 dossiers des Propriétaires Occupants ;
- ▶ 1 dossier Propriétaire Bailleur ;
- ▶ Globalement la moitié des dossiers, des aides et des travaux programmés sont réalisés dans les communes bourgs-centres.

Communes	Propriétaires Occupants	Propriétaires Bailleurs	Subventions ANAH	Travaux éligibles	Aide communautaire
Bédarieux	12		296 448 €	388 863 €	7 000 €
Capestang	5	-	115 871 €	183 672 €	-
Cessenon-sur-Orb	3	-	34 326 €	49 038 €	-
Hérépian	2	-	47 404 €	53 670 €	1 000 €
Lamalou-les-Bains	3	-	41 633 €	49 746 €	1 000 €
Laurens	2	-	64 458 €	75 160 €	
Le Bousquet-d'Orb	3	-	82 584 €	118 222 €	2 000 €
Magalas	5	-	79 288 €	183 230 €	1 799 €
Muviel-lès-Béziers	5	1	86 203 €	114 992 €	-
Olonzac	4	-	145 980 €	181 443 €	-
Puisserguier	8	-	199 329 €	273 627 €	-
Quarante	2	-	57 097 €	64 036 €	-
Roujan	9	1	201 868 €	251 757 €	-
Saint-Chinian	5	-	110 818 €	139 742 €	-
Saint-Geniès-de-Fontedit	1	-	35 755 €	66 851 €	-
Saint-Pons de-Thomières	6	-	164 996 €	248 561 €	-
Thézan-lès-Béziers	1	-	10 528 €	15 040 €	-
<b>Total bourgs-centres</b>	<b>76</b>	<b>1</b>	<b>1 774 596 €</b>	<b>2 457 650 €</b>	<b>12 799 €</b>
<b>Total PVD</b>	<b>32</b>	<b>-</b>	<b>797 530 €</b>	<b>1 141 839 €</b>	<b>8 799 €</b>
<b>Total</b>	<b>155</b>	<b>2</b>	<b>3 736 369 €</b>	<b>5 016 943 €</b>	<b>27 031 €</b>



Programmes	Logements	Travaux éligibles (hors honoraires)	Subventions anah et Fart	Subvention Conseil départemental	Subvention Conseil régional	Subvention collectivité	Subvention Anah département, Région
<b>TOTAL GÉNÉRAL OPAHRR 2007/2012</b>	1 198	20 061 756 €	6 069 940 €	426 238 €	750 746 €	-	7 246 924 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL PIG1 2012/2017</b>	963	17 734 661 €	8 049 890 €	1 281 858 €	519 791 €	-	9 851 539 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL PIG2 2017/2022</b>	1 549	27 579 593 €	12 321 162 €	1 636 521 €	-	-	13 957 683 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL PIG3 2022/2024</b>	659	16 373 053 €	10 459 277 €	947 568 €	-	68 636 €	11 406 845 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL PACTE 2025</b>	157	5 016 943 €	3 736 369 €	-	-	27 031 €	3 763 400 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE 2007 à 2025</b>	4 526	86 766 006 €	40 636 638 €	4 292 185 €	1 270 537 €	95 667 €	46 226 391 €

La mise en route du Pacte a pris du temps pour des raisons administratives et d'affichage sur les différentes plateformes. La suspension du guichet 'ma primerénov' a contribué à un ralentissement des dépôts de demandes de subventions et des attributions.

En 18 ans,

# 4 526

logements ont été réhabilités

## Action non décence

La lutte contre l'habitat indigne est considérée d'intérêt public et répond à des enjeux sociaux, économiques, de santé et de solidarité.

En matière de non-décence, le décret n° 2015-191 du 18 février 2015 a introduit dans le Code de la sécurité sociale les articles R.831-18 et D.542-14-2 qui fixent les conditions d'habilitation par les organismes payeurs de l'aide au logement.

Dans le cadre du dispositif non-décence porté par la CAF et le département de l'Hérault, la qualification des logements conformément au décret de décence n° 2002-120 du 30 janvier 2002, concerne seulement le parc privé pour les locataires bénéficiaires d'une aide au logement du territoire du Pays. Le Pays, opérateur en régie est habilité par la CAF pour qualifier la décence des logements.

Caisse d'allocations familiales	Objectifs 2025	Réalisations au 30/11/2025
Nombre de signalements traités	70	67

Depuis le 6 janvier 2023, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer a mis en place la plateforme « Histo-loge » devenue « signal logement » pour faciliter les signalements de logements non décents. Les signalements peuvent être faits par les locataires ou tous les entrants à domicile.

- ▶ 67 signalements ont été déposés entre le 1er janvier et le 30 novembre 2025 ;
- ▶ 67 visites ont été réalisées et la totalité des logements ont été classés non décents ;
- ▶ 19 signalements sont issus de la convention tripartite ;
- ▶ 11 signalements ne concernent pas des allocataires CAF.

Communautés de communes	NOMBRE TOTAL DE SIGNALEMENTS TRAITES	CAF		HORS CAF
			dont conv tripartite	
Les Avant-Monts	28	25	15	3
Grand Orb	22	16	4	6
Du Minervois au Caroux	4	4	-	-
Sud Hérault	13	11	-	2
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>56</b>	<b>19</b>	<b>11</b>

Suite à une visite des services du Pays pour qualifier l'état du logement une procédure peut être mise en place avec la CAF si le bailleur ne réalise pas les travaux. Cette procédure peut se cumuler avec une mise en sécurité et arrêté d'insalubrité selon les cas.

Le Pays a conventionné avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de l'action non-décence et a pour objectif la réalisation de 70 visites annuelles. Cette année 56 visites ont été réalisées dont 19 dans le cadre de la convention tripartite.

## État d'avancement des situations

Sur les 67 logements visités, la totalité des logements a été qualifiée de non décent :

- ▶ 11 logements sortent du champ d'intervention de la CAF, dossiers en cours ;
- ▶ 31 situations sont classées (travaux réalisés ou déménagements) ;
- ▶ 16 situations avec conservation des droits dans l'attente que les bailleurs régularisent la situation ;
- ▶ 9 dossiers CAF en cours (période amiable en attente de travaux).

Communautés de communes	Nbre de dossiers non décents ou insalubres	Nbre de dossiers CAF clôturés au 30/11/25	Nbre de dossiers conservation de droits	En cours	En cours hors CAF
Les Avant-Monts	28	12	6	7	3
Grand Orb	22	11	5	-	6
Du Minervois au Caroux	4	2	1	1	-
Sud Hérault	13	4	6	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>29</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>11</b>



© Photos données par les propriétaires avec droits photographiques acceptés

## Travail collégial

Par ailleurs, le Pays a organisé et animé quatre Cellules Locales d'Habitat Indigne (CLHI) qui s'inscrivent dans le Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) :

- ▶ le 14 janvier ;
- ▶ le 8 avril ;
- ▶ le 8 juillet ;
- ▶ le 14 octobre.

La CAF, le département de l'Hérault (travailleurs sociaux et service habitat logement), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM), l'Agence Régionale de Santé (ARS) ainsi que les communes engagées

dans le permis de louer participent à ces réunions. Ces instances permettent d'examiner des situations singulières qui ne trouvent pas toujours de solutions dans les procédures classiques. Les situations sont amenées par les travailleurs sociaux ou l'équipe habitat du Pays. Au cours de ces CLHI, toutes les situations peuvent être évoquées selon leur particularité.

Participation le 22 mai au conseil départemental à une réunion de travail sur le fonctionnement de la plateforme signal logement.

## Colorons le Pays

L'opération façades « Colorons le Pays » se poursuit sur l'ensemble du territoire avec pour objectif la rénovation de 30 façades par an ainsi que le partenariat avec la Fondation du Patrimoine qui vient cofinancer certains projets représentatifs et respectueux de l'architecture locale.

« Colorons le Pays » est une aide au ravalement de façades qui vient compléter la politique de l'habitat.

Contrairement aux aides d'amélioration de l'Habitat, cette subvention est une aide à la pierre et non une aide la personne. La subvention est conditionnée au respect du cahier des charges qui s'attache à la mise en valeur du patrimoine par l'utilisation des matériaux et des savoir-faire traditionnels. De ce fait, cette action contribue à la sauvegarde du patrimoine, à la transmission et à la promotion des savoir-faire, et à l'amélioration du cadre de vie. En accompagnement de la politique de l'habitat, l'opération façades « Colorons le Pays » lancée en 2008 se poursuit pour contribuer à la mise en valeur des centres anciens. Depuis 2018, l'intégralité du territoire du Pays est concernée par l'Opération façades « Colorons le Pays ». Les quatre Communautés de communes ont adhéré à l'opération.



### Financement de l'opération

L'enveloppe financière de l'opération est déterminée par la contribution des Communautés de communes et du département de l'Hérault.

### Gouvernance

Six comités de pilotage « Colorons le Pays » ont pu se dérouler en 2025 :

- ▶ le 6 février ;
- ▶ le 10 avril ;
- ▶ le 27 juin ;
- ▶ le 9 octobre ;
- ▶ le 20 novembre ;
- ▶ le 4 décembre.



### Pour la mise en œuvre de l'action, au préalable, les

#### Communautés de communes doivent avoir délibéré afin :

- ▶ d'adhérer à cette opération ;
- ▶ de réserver une enveloppe budgétaire ;
- ▶ de définir un périmètre d'intervention dans chaque commune.

#### Une façade privée peut être subventionnable si :

- ▶ elle est visible de l'espace public ;
- ▶ elle est située dans le périmètre d'intervention ;
- ▶ si elle est traitée dans sa globalité ;
- ▶ si les travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération.

Tout propriétaire intéressé doit prendre contact avec le Pays pour la réalisation d'un diagnostic qui servira de base pour demander des devis et les autorisations d'urbanisme.

#### Bilan des façades subventionnées en 2025 :

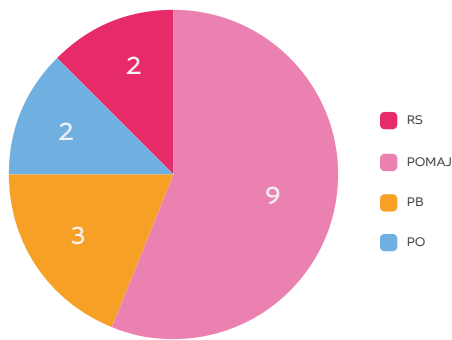
- ▶ 29 façades prévues (16 dossiers) ;
- ▶ 107 668 € de subventions ;
- ▶ 263 935 € de travaux.

Communautés de communes	Nombre de diagnostics	Nombre de dossiers	Nombre de façades	Montant subvention	Montant des travaux
Les Avant-Monts	16	5	9	38 545 €	72 773 €
Grand Orb	9	2	4	20 000 €	29 032 €
Du Minervois au Caroux	11	5	9	27 416 €	68 182 €
Sud Hérault	11	4	7	21 707 €	93 948 €
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>16</b>	<b>29</b>	<b>107 668 €</b>	<b>263 935 €</b>

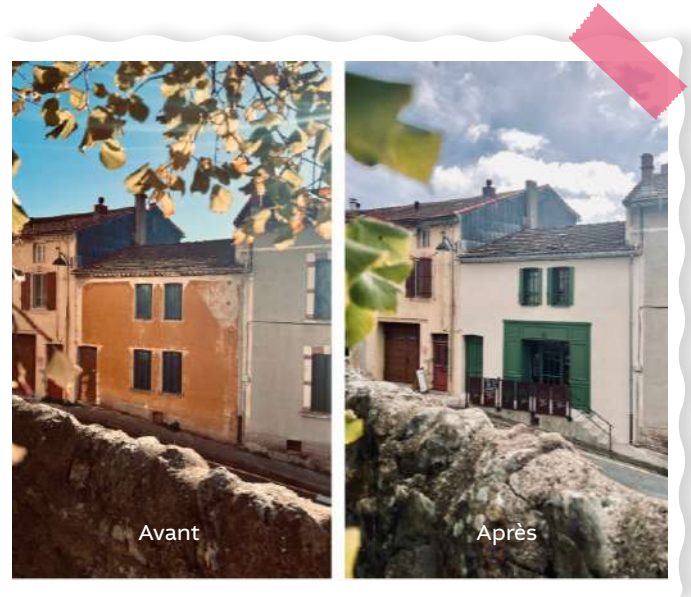
La réalisation des 29 façades est portée par 16 propriétaires dont :

- ▶ 3 Propriétaires Bailleurs ;
- ▶ 11 Propriétaires Occupants dont 9 majorés ;
- ▶ 2 résidents secondaires.

**Profil des demandeurs**



PB : Propriétaire Bailleur ; PO : Propriétaire Occupant ; POMAJ : Propriétaire Occupant Majoré ; RS Résidence Secondaire.



© A. Galibert

D'un point de vue économique, 1 € de subvention génère 2,45 € de travaux. On assiste à une baisse significative des investissements d'année en année.

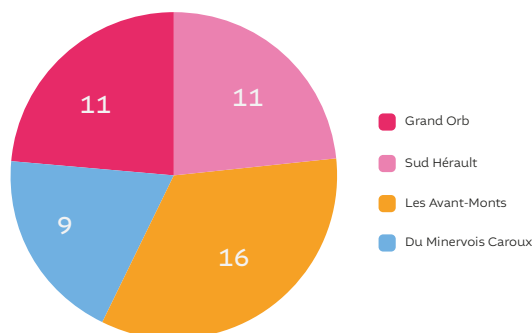
Les résultats de l'année 2025 sont un peu supérieurs à ceux de 2024 en terme quantitatif.

**En comparaison :**

Pour un montant de travaux inférieur à 2024, le montant des subventions est légèrement supérieur du fait du nombre important de dossier PO Majorés.

Année	Nombre de façades	Montant de subvention	Montant de travaux
2024	21	101 458 €	298 787 €
2025	29	107 668 €	263 935 €

**Nombre de diagnostics**



47 diagnostics ont été réalisés en 2025 ce qui représente 90 façades, 8 demandes ont été orientées vers la Fondation du Patrimoine pour un possible cofinancement.

**Réalisation des diagnostics**

Communautés de communes	Nbre de diagnostics	Nbre de façades	Orientation Fondation du Patrimoine
Les Avant-Monts	16	27	1
Grand Orb	11	24	3
Du Minervois au Caroux	9	18	2
Sud Hérault	11	21	2
<b>TOTAL</b>	<b>47</b>	<b>90</b>	<b>8</b>

### Profil des demandeurs

Communautés de communes	Propriétaires Occupants	Propriétaires Bailleurs	Résidences secondaires	Local commercial	TOTAL
Les Avant-Monts	13	2	1	-	16
Grand Orb	6	3	2	-	11
Du Minervois au Caroux	5	1	1	2	9
Sud Hérault	7	3	1	-	11
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>47</b>



© A. Galibert

### Période 2018-2025

Communautés de communes	Nbre de façades 2025	Total façades 2008-2025	Montant de subvention 2025	Total subvention 2008-2025	Montant des travaux 2025	Total travaux 2008-2025
Du Minervois au Caroux	9	89	38 545 €	270 955 €	72 773 €	960 660 €
Les Avant-Monts	4	132	20 000 €	286 721 €	29 032 €	1 469 205 €
Sud Hérault	9	153	27 416 €	263 969 €	68 182 €	1 219 690 €
Grand Orb	7	229	21 707 €	530 270 €	93 948 €	2 606 816 €
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>603</b>	<b>107 668 €</b>	<b>1 351 915 €</b>	<b>263 935 €</b>	<b>6 256 371 €</b>

En 17 ans

**603**

façades rénovées

**1 351 915€**

de subventions

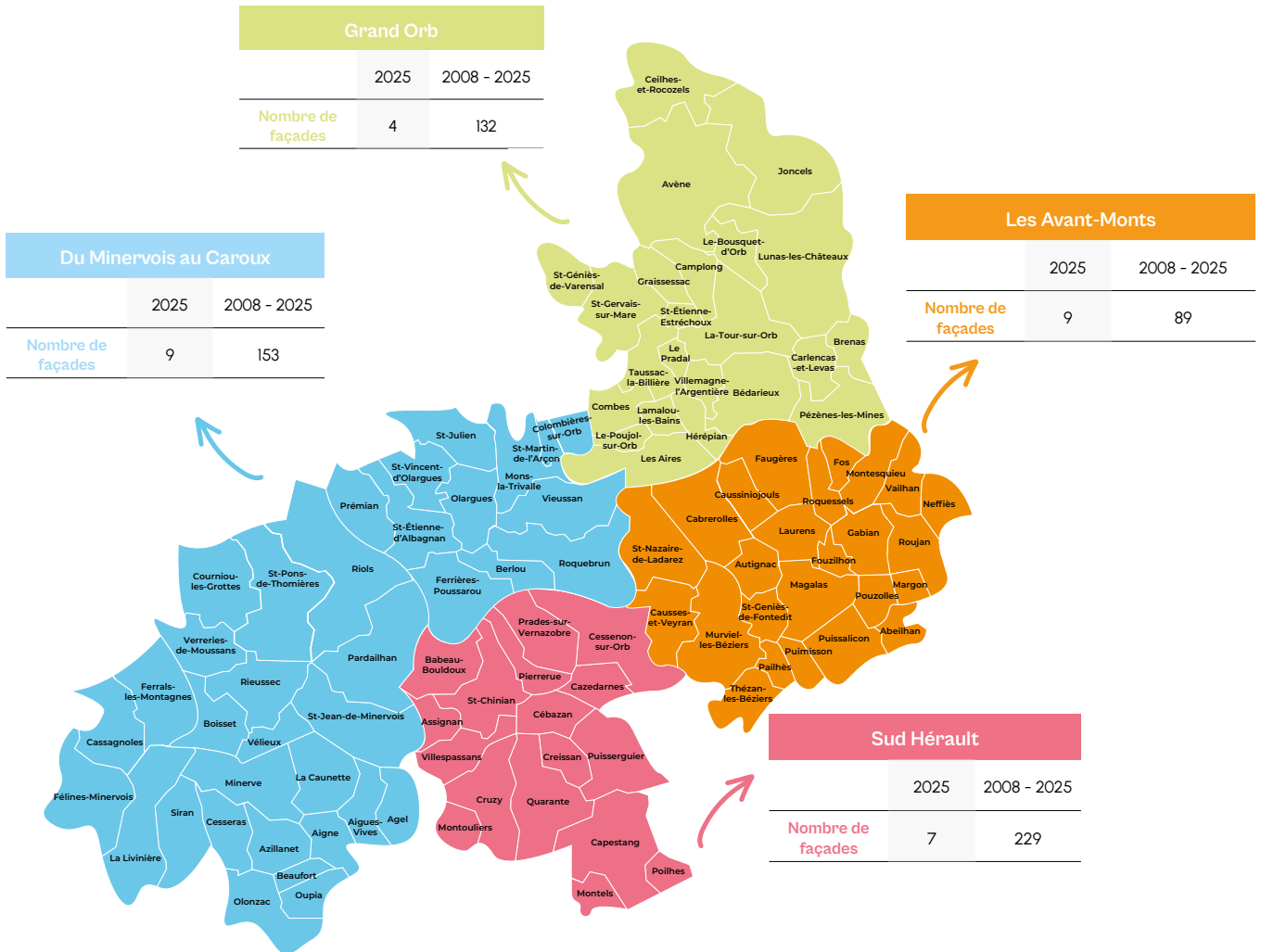
**6 256 371 €**

de travaux



© A. Galibert

## Carte Opération façades – Bilan 2025



## Partenariat avec le CAUE pour une assistance architecturale gratuite auprès des particuliers.

Depuis 2009, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour un accompagnement architectural sur plusieurs actions. De ce partenariat est née la proposition du CAUE de réaliser une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois pour faire du conseil architectural auprès des particuliers.

Ce conseil vient appuyer différentes actions portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, notamment :

- le Pacte Territorial France rénov' ;
- l'opération façades ;
- le Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».

Au total, 21 rendez-vous ont été pris lors des permanences à Béziers et Saint-Chinian pour l'année 2025.

Trois conseils donnés par téléphone

	Conseils donnés par mails sur la réglementation
Cessenon-sur-Orb	2
Olargues	1

Quinze conseils donnés lors de la permanence de Saint-Chinian

	Réglementation	Aménagement/Rénovation
Prades-sur-Vernazobre	2	1
Cazedarnes	1	-
Prémian	-	1
Saint-Gervais-sur-Mare	-	1
Pierrerue	-	1
Puisserguier	-	3
Saint-Chinian	-	1
Cessenon-sur-Orb	-	2
Thézan-les-Béziers	-	1
Montouliers	-	1
Pardailhan	-	2



Trois conseils donnés lors de la permanence de Béziers

	Réglementation	Aménagement/Rénovation
Bédarieux	-	1
Cessenon-sur-Orb	-	1
Magalas	-	1



## Partenariat avec l'Adil

Depuis le mois de janvier 2025, la permanence du Pays Haut Languedoc et Vignobles (auparavant téléphonique), a lieu désormais en présentiel à Saint-Chinian, dans les locaux du Pays, 1 rue de la Voie Ferrée, le 1er et 3e jeudi du mois (sauf en août), de 14 à 17 heures.

Ainsi, les habitants du Pays souhaitant connaître leurs droits et obligations par rapport à l'occupation de leur logement, qu'ils soient bailleurs, locataires ou copropriétaires ou encore recherchant des informations pour accéder à la propriété peuvent prendre rendez-vous pour rencontrer le conseiller-juriste de permanence.

### Nombre de consultations par communautés de communes

Sud Hérault	Les Avant-Monts	Du Minervois du Caroux	Grand Orb
128	122	98	183

L'augmentation déjà constatée en 2024 (+ 9 % par rapport à 2023), se poursuit en 2025 avec une hausse de près de 21 % du nombre de consultations dispensées en 2025 (440 consultations en 2024). La meilleure connaissance des services de l'ADIL par les habitants du Pays mais aussi la mise en place d'une permanence physique sur le territoire, qui répond aux besoins de proximité des usagers, expliquent cette augmentation.

Au niveau de l'ensemble des consultations réalisées sur le territoire du Pays, les rapports locatifs sont la première thématique de consultation (35,7 %). Viennent ensuite dans des proportions moindres les thématiques relatives à des situations de mal-logement (15,3 %) et des impayés et/ou expulsions (6,7 %).

Si les consultations sur la réalisation de travaux avec ou sans rénovation énergétique sont relativement importantes, une partie d'entre elles relèvent de la sollicitation de l'ADIL dans le cadre de la réorientation des ménages vers l'opérateur Anah du territoire et font suite à la réception d'un mail transmis par la plateforme "assistance.monprojet@anah.gouv.fr". Cette part d'activité laisse cependant entrevoir le volume des demandes d'aides financières formulées par les usagers afin d'engager des travaux.

### Répartition par Communauté de communes du nombre de consultations selon les thématiques

L'outil de reporting du Réseau ANIL/ADIL permet une prise en compte plus fine de l'activité réalisée par l'ADIL, puisqu'il est possible de connaître les différentes thématiques abordées à l'occasion d'une consultation. Dès lors, il est fait une différence entre le nombre d'usagers ayant consulté l'ADIL et le nombre de consultations effectuées.

Au niveau du Pays Haut Languedoc et Vignobles, les juristes de l'ADIL ont informé et conseillé 531 usagers et réalisé 544 consultations. L'écart entre les deux chiffres s'explique par des consultations au cours desquelles plusieurs thématiques ont été abordées.



© A. Boisard

	Sud Hérault	Les Avant-Monts	Du Minervois au Caroux	Grand Orb	TOTAL Pays
<b>Urbanisme et voisinage</b>	5	-	7	7	19
<b>Mal logement</b>	28	14	8	33	83
<b>Impayés et Hors impayés / Expulsion</b>	8	11	7	10	36
<b>Accession à la propriété (juridique et financement)</b>	8	4	4	9	25
<b>Recherche de logement</b>	4	-	-	2	6
<b>Fiscalité &amp; investissement locatif</b>	2	4	-	-	6
<b>Copropriété</b>	1	5	1	5	12
<b>Rénovation énergétique</b>	19	19	20	26	84
<b>Rapports locatifs</b>	44	47	33	70	194
<b>Autres travaux (adaptation logement, mise aux normes, réhabilitation lourde)</b>	15	19	19	24	77
<b>Conseil technique</b>	2	-	-	-	2
<b>Total / Communautés de communes</b>	<b>136</b>	<b>123</b>	<b>99</b>	<b>186</b>	<b>544</b>

### L'expertise de l'Adil sur la problématique du logement au service du Pays

L'ADIL constitue également un centre de ressources pour ses partenaires. Directement accessible par les services internes, l'expertise de l'Adil a pu être sollicitée sur différentes problématiques en lien avec le logement.

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, l'ADIL participe à la mise en œuvre de la plateforme Signal Logement (anciennement Histologe), administrée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM34). Cette plateforme, qui facilite la détection des situations de mal-logement et accélère leur prise en charge, permet un suivi des situations par les acteurs concernés. Elle permet également une mise en relation directe entre les partenaires dont l'ADIL et les usagers. Certains des signalements transmis à l'ADIL en 2025 ont porté sur des situations de mal-logement concernant le territoire des communes membres du Pays.

Un juriste de l'ADIL a ainsi apporté un éclairage aux interrogations du Pôle Habitat / Énergie du Pays ou à celles des techniciens des services Habitat des communes faisant partie du territoire du Pays sur des problématiques particulières de non-décence des logements mais aussi sur les pouvoirs de police des collectivités locales ou encore sur les procédures judiciaires. Il a également dans certains cas, pris directement contact avec les usagers pour évoquer leur situation de logement au regard de la situation présentée lors du signalement

**La participation de l'ADIL** aux comités locaux de lutte contre l'habitat indigne a permis également d'apporter des éléments juridiques sur les situations examinées en séance.

En matière de logement dégradé, les services de l'ADIL ont, à ce titre, été le relais de situations particulières sur le territoire du Pays.

**L'expertise juridique de l'ADIL** a également été sollicitée par les services en charge de l'habitat des communes du territoire concernant **la mise en œuvre de l'autorisation de mise en location, l'appréciation des critères de refus ou encore la motivation des décisions.**

### L'Observatoire Départemental de l'Habitat

Dans le cadre de l'Observatoire Départemental de l'Habitat, l'ADIL a mis disposition du Pays Haut Languedoc et Vignobles par Communauté de communes, l'ensemble des indicateurs disponibles, en lien avec le logement, relatif à son territoire.



© A. Galibert



## Développement Durable et Transition Énergétique

La mission Développement Durable et Transition Énergétique (DDTE) a pour objectif d'accompagner les acteurs du territoire contribuant à la trajectoire de transition énergétique et plus globalement de mettre en œuvre la politique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

La définition de la feuille de route et le suivi du programme d'actions ont été effectués lors de la réunion du comité de pilotage DDTE qui a eu lieu le 23 janvier 2025 à Cessenon-sur-Orb.



Pierre Mathieu, Président du Comité de pilotage et les élus membres, le 23 janvier 2025 à Cessenon-sur-Orb © A. Boisard

Au cours de l'année 2025 ce sont trois délibérations portées par la mission DDTE qui ont été validées par le comité syndical du Pays :

- ▶ convention de partenariat entre le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le Pays Haut Languedoc et Vignobles pour le renouvellement du cadastre solaire ;
- ▶ réalisation d'études structures pour le développement des installations photovoltaïques sur bâtiments publics ;
- ▶ demande d'aide au titre du fonds FEADER-LEADER pour l'opération «Challenge mobilité Ouest Hérault».

## Suivi des politiques de transition énergétique et écologique territoriales

La mise en œuvre de la stratégie DDTE du Pays HLV s'exprime notamment à travers la participation du chargé de mission aux différentes instances et réunions locales, régionales et nationales des partenaires :



Le Plan Climat-  
Air-Energie Territorial de la  
Communauté de communes  
« Les Avant-Monts »



Le Plan Climat-  
Air-Energie Territorial de la  
Communauté de communes  
« Grand Orb »



Le réseau TOTEn – Territoires  
d'Occitanie pour la Transition  
Énergétique



Le réseau national  
TEPOS (Territoire à Énergie  
Positive)

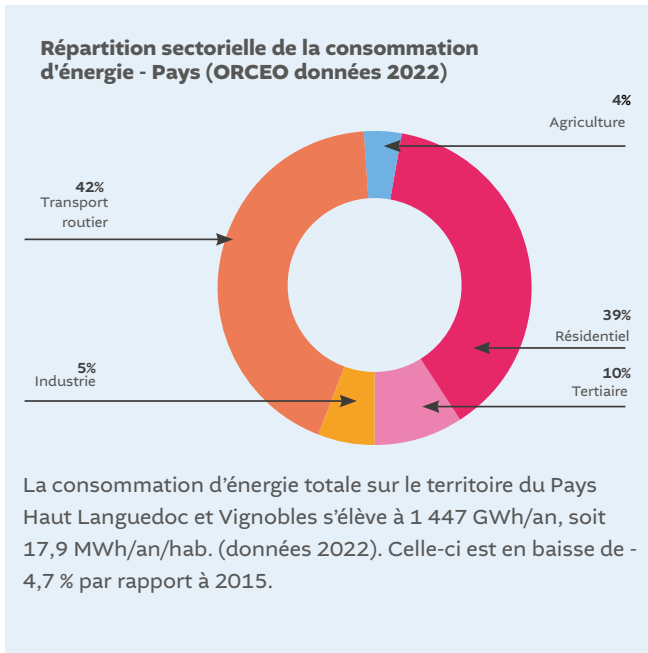
Le suivi des politiques et des dispositifs de transition énergétique et écologique a pour objectif de diffuser les informations quant aux démarches en cours ou encore transmettre les appels à projets susceptibles de répondre aux besoins des acteurs locaux.

## Volet Énergie

La stratégie de transition énergétique du Pays vise à réduire les consommations d'énergie du territoire afin de couvrir nos besoins par une production d'énergies renouvelables locales. Cette démarche constitue la politique d'atténuation au changement climatique dans laquelle le Pays s'est engagé en 2018 en tant que «Territoire à Energie Positive» (TEPOS).

### La consommation d'énergie

#### Profil énergétique du Pays 2025



#### Consommation Transport

= 615 GWh/an (-10,5% / 2015), soit 7,6 MWh/an/hab.

**Émissions GES** = 156 kteqCo<sup>2</sup>/an (-18,8% / 2015)



#### Consommation Résidentiel

= 571 GWh/an (+0,3% / 2015) soit 7,1 MWh/an/hab.

**Émissions GES** = 42 kteqCo<sup>2</sup>/an (-10,3% / 2015)



#### Consommation Tertiaire

= 138 GWh/an (+2,5% / 2015), soit 1,7 MWh/an/hab.

**Émissions GES** = 13 kteqCo<sup>2</sup>/an (-7,8% / 2015)



#### Consommation Agriculture

= 53 GWh/an (-2,1% / 2015), soit 0,7 MWh/an/hab.

**Émissions GES** = 40 kteqCo<sup>2</sup>/an (-6,3% / 2015)



#### Consommation Industrie

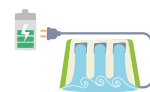
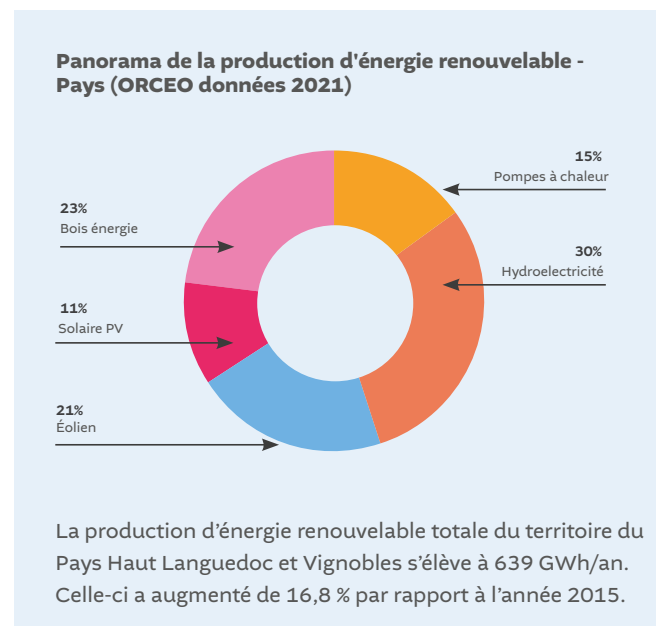
= 70 GWh/an (-3,4% / 2015), soit 0,9 MWh/an/hab.

**Émissions GES** = 10 kteqCo<sup>2</sup>/an (+13,5% / 2015)

La part départementale de la consommation d'énergie totale issue du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 7,5% et représente 1,3% au niveau régional.

### La production d'énergie renouvelable

#### Profil énergétique du Pays 2024



#### Hydroélectricité

= 107,8 MW (11 installations)

**Production** = 194 GWh/an (-13,9% / 2015)



#### Bois énergie

= 2,1 MW (14 chaufferies automatiques) et 11 625 installations domestiques

**Production** = 145 GWh/an, (-5,1% / 2015)



#### Éolien

= 90,3 MW (10 installations)

**Production** = 134 GWh/an (+36,1% / 2015)



#### Solaire photovoltaïque

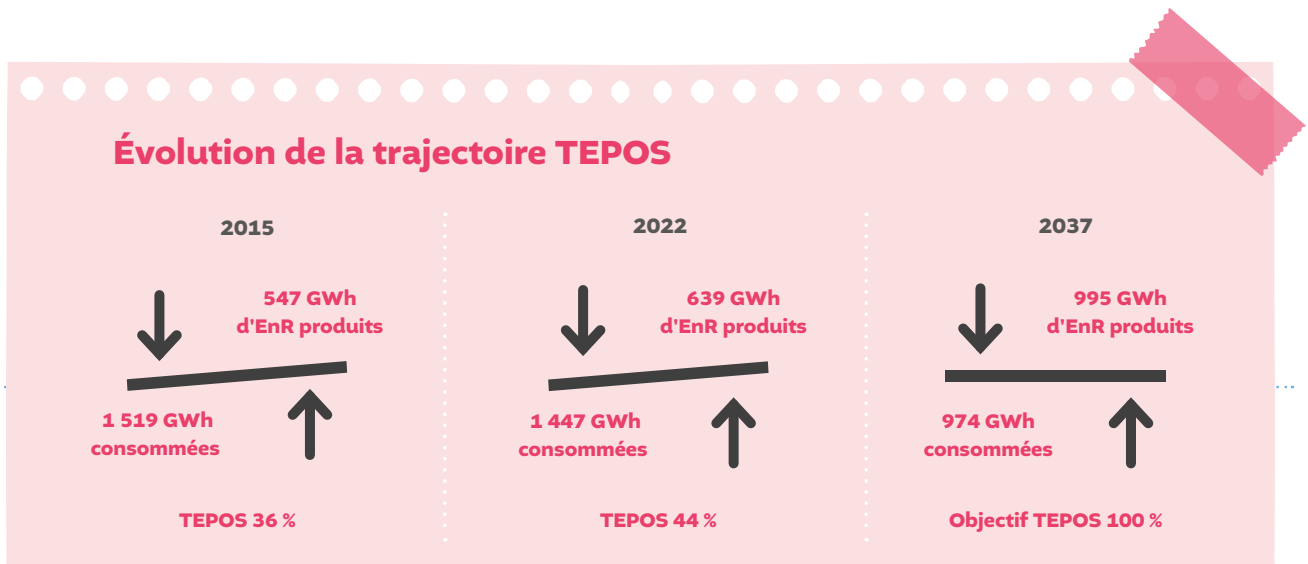
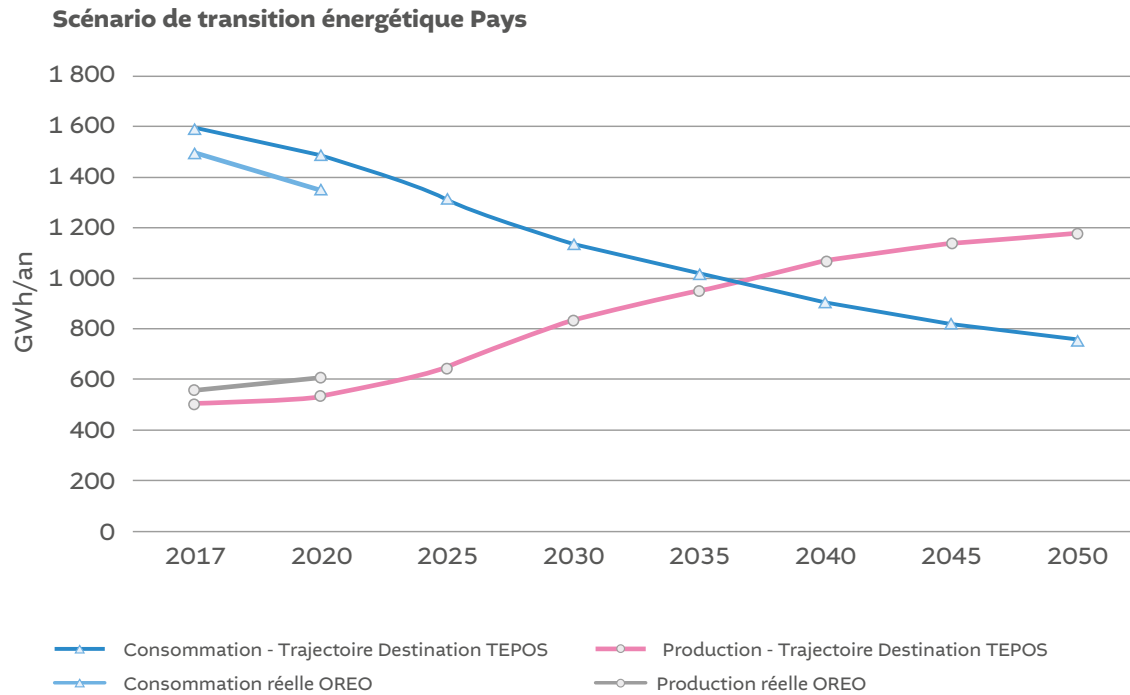
= 61,5 MW (1398 installations)

**Production** = 72 GWh/an (+178,4% / 2015)

La part départementale de la production d'énergie renouvelable issue du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 23,8 % et représente 2,1 % au niveau régional.

## La trajectoire TEPOS

Les données énergétiques observées s'inscrivent dans la trajectoire TEPOS définie lors de l'atelier Destination TEPOS en 2020 qui vise l'atteinte de l'équilibre énergétique en 2037 :



## Conseil en Énergie Partagé



Le Service de Conseil en Énergie Partagé permet de mutualiser les compétences d'un technicien qui délivre un conseil personnalisé aux collectivités dans toutes leurs démarches touchant à la gestion des consommations d'énergie du patrimoine public. Ce service contribue aux objectifs TEPOS « Territoire à Énergie Positive » du Pays fixés dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique. Il intervient en lien notamment avec les PCAET et les différentes démarches locales des collectivités.

En étroite collaboration avec le syndicat départemental « Hérault Énergies » qui œuvre également à la transition énergétique des territoires, les informations et les actions de chacun sont partagées afin d'apporter le meilleur service aux collectivités.

Une convention de partenariat a également été signée entre les deux structures avec notamment la mise à disposition d'un logiciel de suivi des consommations énergétiques des collectivités membres du groupement d'achat d'électricité et de gaz.

La mission se décompose au travers d'un accompagnement de proximité réparti comme suit :

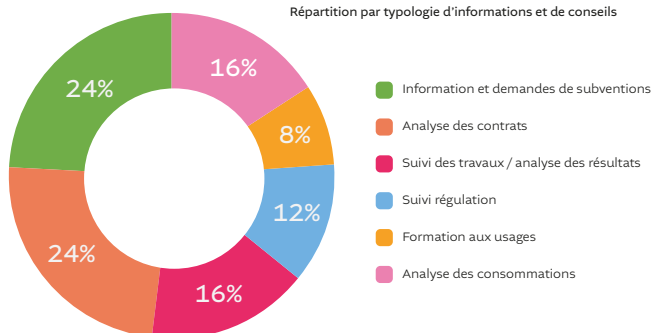
- ▶ 1. Information et conseils ;
- ▶ 2. Pré-diagnostic énergétique ;
- ▶ 3. Accompagnement personnalisé ;
- ▶ 4. Animation et sensibilisation ;
- ▶ 5. Solarisation des bâtiments publics ;
- ▶ 6. Bilan énergétique global des collectivités accompagnées.

### Information et Conseil

Seize communes et Communautés de communes ont fait appel au service de conseil en énergie sur des sujets variés allant de l'analyse des contrats de fourniture d'énergie, de consommation, d'analyse de factures et de courbes de charge, de conseils techniques sur les travaux, matériaux, du choix des solutions techniques, etc.

Ce service de proximité permet de résoudre des problématiques simples de manière rapide et sans nécessité d'intervention sur site.

Répartition par typologie d'informations et de conseils



▶ Signature de la convention de partenariat entre Hérault Énergies et les structures porteuses d'un service de CEP dans l'Hérault © Pays

### Pré-diagnostic énergétique

Les « pré-diagnostics énergétiques » permettent aux collectivités de se positionner sur des travaux en fonction du bâtiment et de son utilisation. Parfois, de simples actions correctives sur la régulation ou le pilotage suffisent à limiter les dérives de consommation. Si le pré-diagnostic conclut à un besoin d'étude plus approfondie, le service de CEP accompagne également la collectivité dans sa demande auprès des bureaux d'études spécialisés. L'accompagnement sur les dossiers de demandes de subventions fait également partie du travail du CEP et permet d'orienter les communes vers les différents financements.

En 2025, ce sont 6 collectivités qui ont pu bénéficier de cet accompagnement au travers :

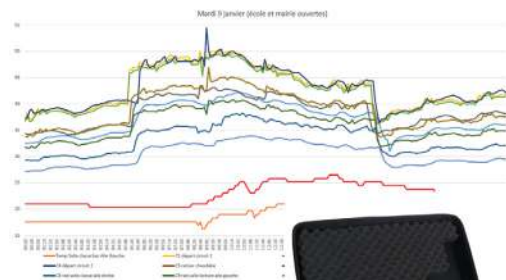
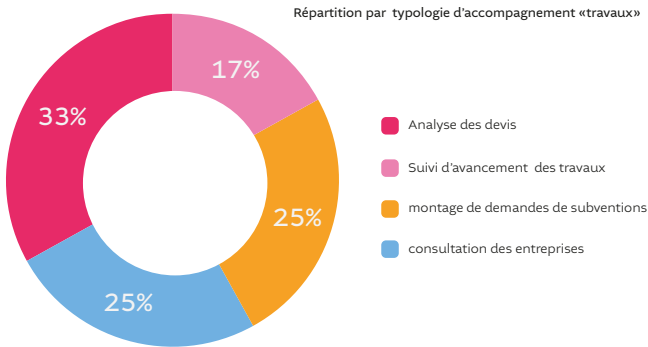
- ▶ d'inventaire du patrimoine, collecte des données énergétiques ;
- ▶ de visite des bâtiments et préconisations de travaux et/ou d'actions ;
- ▶ de restitution du pré-diagnostic en présentiel (ou visio selon les besoins) avec présentation des résultats et des propositions d'actions et de travaux à mettre en œuvre.

Communes	Projet ou Bâtiment concerné
<b>Agel</b>	École
<b>Faugères</b>	Mairie et École
<b>Magalas</b>	Nouvelle École
<b>Pouzolles</b>	Salle Associative
<b>Villemagne-l'Argentière</b>	Salle polyvalente
<b>Communauté de communes du Minervois au Caroux</b>	Maison des montagnes du Caroux

## Accompagnement personnalisé

### Partie « travaux » et demandes de subventions

Une dizaine de communes a été accompagnée dans le volet « travaux » avec notamment : une aide à la consultation des entreprises, à la lecture des devis et des propositions techniques et pour le montage des demandes de subventions inhérentes.

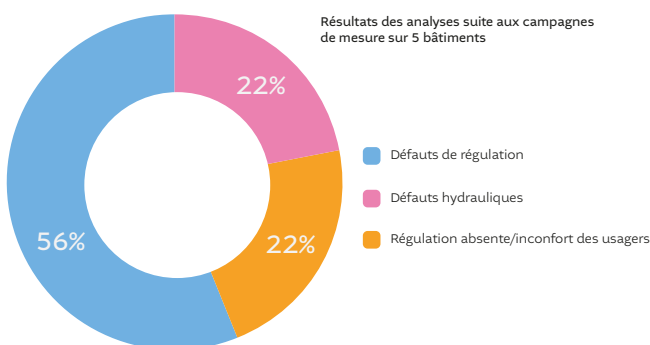


### Partie « Campagnes de mesures »

Des campagnes de mesure de « température, humidité et qualité de l'air » ont été proposées à l'ensemble des collectivités. En effet, le service CEP s'est doté d'outils de mesure permettant une analyse fine du comportement des systèmes de chauffage et des bâtiments. Un appel à candidature pour ces campagnes de mesure a été lancé et neuf communes ont répondu afin de déterminer le comportement thermique des systèmes de chauffage et des régulations.

#### • Saison 2024/2025

En début d'année 2025, les 5 campagnes de la saison 2024 / 2025 ont été restituées aux communes avec les résultats suivants :



#### • Saison 2025/2026

Pour cette saison hivernale, les 9 bâtiments instrumentés sont listés ci-dessous. Les résultats des analyses et préconisations seront rendus en fin de période.

Communes	Bâtiments
<b>Gabian</b>	École
<b>Cabrerolles</b>	École
<b>Berlou</b>	Mairie / Ludothèque
<b>Creissan</b>	ALP / Bibliothèque
<b>Saint-Étienne-d'Estrechoux</b>	Mairie / Salle rencontres
<b>Saint-Gervais-sur-Mare</b>	Salle Moutou + Cinéma
<b>Saint-Chinian</b>	École Maternelle
<b>Courniou-les-Grottes</b>	École
<b>Grand Orb Communauté de communes</b>	Siège Communauté

Pour chacune d'entre elles, des préconisations ont été données telles que :

- ▶ sensibilisation des usagers ;
- ▶ changement d'équipements ;
- ▶ réglages et paramétrages des régulations en place.



› Matériel de mesure installé dans les salles de classe et les chaufferies © Pays

## Animation et sensibilisation

Des formations / ateliers des écogestes ont été organisés sur les quatre Communautés de communes qui composent le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Au total, ce sont une vingtaine de participants et sept communes sensibilisées. Des agents des Communautés de communes ainsi que de Hérault Énergies et du Parc Naturel du Haut-Languedoc se sont également formés lors de ces ateliers. Ils ont permis à tous d'échanger sur les habitudes d'usage des bâtiments et sur les possibilités de faire changer les réflexes des usagers. À la suite de ces ateliers, des fiches synthétiques ont été envoyées pour mémoire et affichage dans les bâtiments. Cette année les ateliers ont été complétés d'une petite formation à l'usage du logiciel Deepki. L'utilisation de cet outil est l'une des clés pour maîtriser ses consommations et les suivre régulièrement.

- ▶ Jeudi 6 novembre : atelier **Grand Orb** salle Grand Orb environnement à La Tour-sur-Orb
- ▶ Jeudi 13 novembre : atelier **Sud Hérault** salle du conseil, Communauté de communes, Puisserguier
- ▶ Vendredi 14 novembre : atelier **Avant-Monts** salle du conseil, Communauté de communes, Magalas
- ▶ Jeudi 27 novembre : atelier **Minervois au Caroux**, salle du siège, Communauté de communes, Saint- Pons-de-Thomières

### Communes, Communautés de communes et structures participantes aux ateliers

- ▶ Carlencas-et-Levas ;
- ▶ Olargues ;
- ▶ Le Poujol-sur-Orb ;
- ▶ Prades-sur-Vernazobre ;
- ▶ Courniou-les-Grottes ;
- ▶ Bédarieux ;
- ▶ Félines-Minervois ;
- ▶ Communauté de communes Sud Hérault ;
- ▶ Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- ▶ Hérault Énergies ;
- ▶ Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Par ailleurs, le service de CEP anime et / ou participe aux différents événements en lien avec le sujet de l'énergie pour les collectivités. Les événements marquants de cette année sont :

- ▶ Les rencontres régionales des CEP d'Occitanie (juin / Perpignan) / animation d'un atelier « préparer le prochain mandat » ;
- ▶ La conférence des maires du Pays Haut Languedoc et Vignobles (juillet / Murviel-lès-Béziers) ;
- ▶ Les matinales du Pays (juillet / visio) ;
- ▶ Intervention dans les formations de l'ADEME pour les nouveaux CEP (octobre et novembre / visio) ;
- ▶ Journée régionale sur bois-énergie (octobre / La Salvetat-sur-Agout) ;
- ▶ Ateliers TACCT mission DDTE du Pays (novembre et décembre / Prades-sur-Vernazobre) ;
- ▶ Les rencontres nationales des CEP (décembre / Paris).

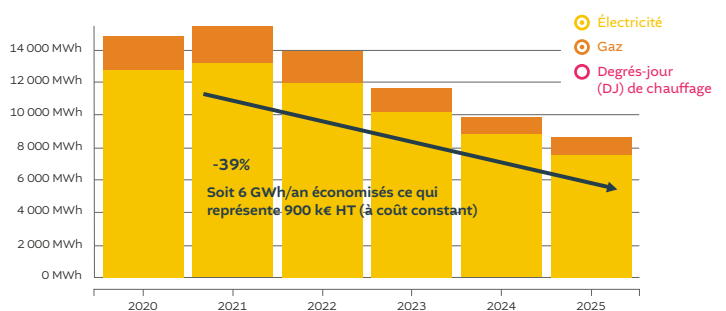


» Visite technique de la chaufferie de l'Hôpital de Perpignan / rencontres régionales CEP juin 2025 © Pays

## Bilan énergétique à l'échelle des communes accompagnées

Les communes qui utilisent le service de CEP font l'objet d'un suivi de leurs consommations d'énergie, notamment au travers des extinctions de l'éclairage public. Les travaux engagés ont permis de réaliser des économies importantes.

Sur les cinquante communes qui ont ouvert leur accès aux consommations d'électricité et de gaz à travers le logiciel « Deepki », on constate une baisse de 39% de la consommation globale entre l'année 2021 et l'année 2025.



## Énergies Renouvelables

Le développement des énergies renouvelables issues du solaire photovoltaïque a été défini comme un axe prioritaire pour l'atteinte des objectifs TEPOS du territoire. Ainsi, le Pays mène différentes actions afin d'informer et accompagner les porteurs de projets.

## Le cadastre solaire

Le Pays et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc ont travaillé conjointement à la mise en place d'un cadastre solaire sur le périmètre des deux structures, couvrant ainsi 164 communes pour 137 000 habitants.

Dédié aussi bien aux particuliers qu'aux établissements tertiaires, le cadastre solaire permet d'évaluer, gratuitement par un système de géolocalisation, le potentiel solaire des toitures et terrasses du territoire et d'analyser la rentabilité économique d'une éventuelle installation.

Cet outil recense les contacts pour bénéficier de conseils sur les aides, l'intégration architecturale et paysagère, et la réglementation pour l'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques.

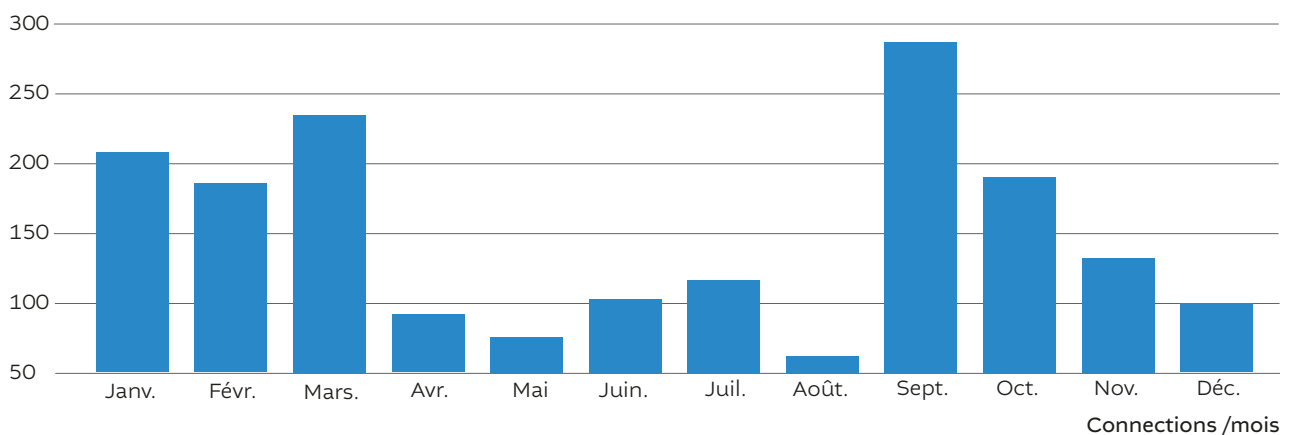
Afin de communiquer et diffuser largement cette information, un kit de communication a été relayé :

- ▶ résumé de l'outil pour les bulletins municipaux ;
- ▶ trame pour rédiger une page internet et orienter vers le cadastre solaire ;
- ▶ affiche et flyer imprimables ;
- ▶ vidéo pédagogique.



Illustrations de l'outil consultable en ligne ©A.Boisard

Le cadastre solaire a été mis en ligne en juin 2022 sur le site internet <https://haut-languedoc.cadastre-solaire.fr> ; il recense depuis son lancement près de 14 000 connexions avec plus de 1 700 connexions sur l'année 2025.



## Solarisation des bâtiments publics

Depuis l'année 2023, le service de Conseil en Énergie Partagé du Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne les collectivités du territoire pour leur projet d'installation de toitures photovoltaïques sur les bâtiments publics.

Suite à un appel à manifestation d'intérêts, ce sont six bâtiments communaux qui ont pu bénéficier d'une étude de structure mutualisée à l'échelle du territoire. Le Pays a ainsi pu solliciter un financement Leader afin de lancer une consultation des bureaux d'études et sélectionner, en accord avec les communes membre du groupement, le cabinet IDEUM pour la réalisation de cette prestation.

Des visio conférences de suivi de cet accompagnement ont été proposées tout au long de l'année afin d'informer les communes des étapes indispensables au bon déroulement des dossiers.

Ces six études ont été menées en mai 2025 et ont permis aux communes de se positionner pour la réalisation, ou non, de leur installation photovoltaïque.

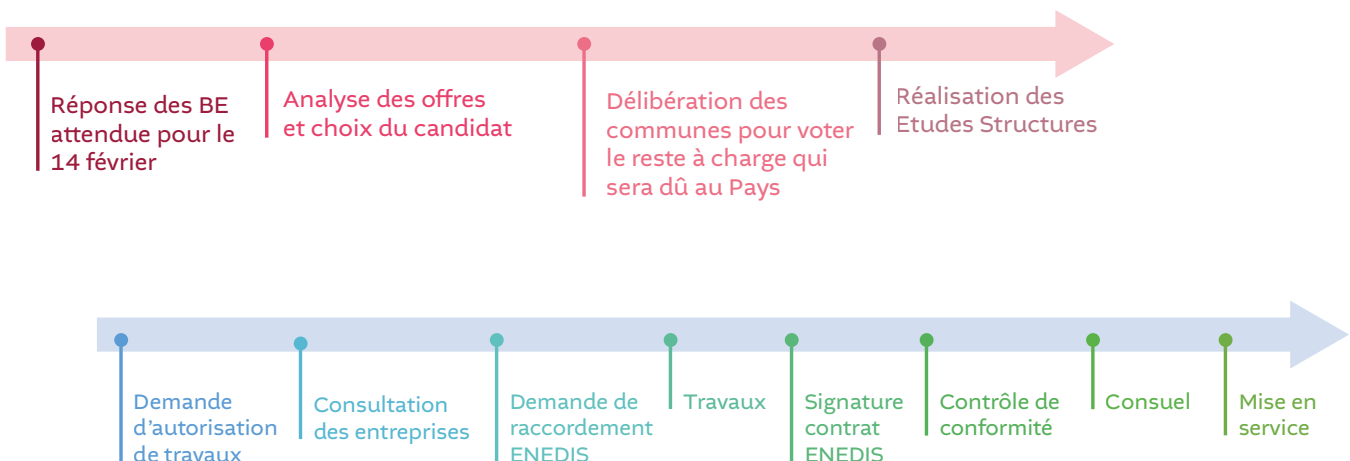
Communes	Nom du bâtiment
<b>Cabrerolles</b>	Salle des Rencontres
<b>Creissan</b>	Château
<b>Graissessac</b>	Salle Jean Moulin
<b>Magalas</b>	Nouvelle École
<b>Mons-la-Trivalle</b>	Salle Polyvalente
<b>Oupia</b>	Mairie

En parallèle, neuf communes ont bénéficié de l'accompagnement du service pour consulter les entreprises (rédaction des cahiers des charges de consultation) et pour sept d'entre elles, lancer la réalisation de leurs installations.

Communes	Nom du bâtiment
<b>Autignac</b>	École
<b>Avène</b>	École
<b>Berlou</b>	Mairie
<b>Gabian</b>	École / Mairie
<b>Hérépian</b>	École / Mairie
<b>Le Poujol-sur-Orb</b>	Cantine École
<b>Le Pradal</b>	École / Mairie
<b>Riols</b>	Mairie
<b>Saint-Geniès-de-Fontedit</b>	Nouvelle École



## Les étapes des projets soumis aux études des structures

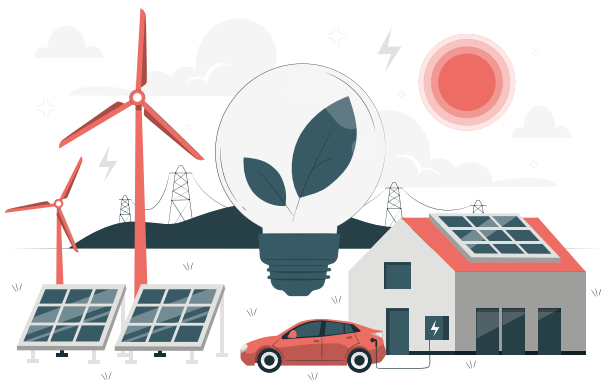


Fin 2025, ce sont donc sept nouvelles installations en autoconsommation collective qui ont été concrétisées et seront suivies par le service CEP. La production annuelle estimée est d'environ 160 MWh/an

Communes	Nom du bâtiment	Puissance installée	Montage administratif
<b>Autignac</b>	École	30 kWc	Autoconso Collective Patrimoniale
<b>Hérépian</b>	École / Mairie	20 kWc	Autoconso Collective Patrimoniale
<b>Gabian</b>	École / Mairie	12 kWc	Autoconso Collective Patrimoniale
<b>Le Poujol-sur-Orb</b>	Cantine École	24 kWc	Autoconso Collective Patrimoniale
<b>Le Pradal</b>	École / Mairie	9 kWc	Autoconso Collective Patrimoniale
<b>Oupia</b>	Mairie	6 kWc	Autoconso Collective Patrimoniale
<b>Saint-Geniès-de-Fontedit</b>	Nouvelle École	30 kWc	En construction mais devis signé
	<b>TOTAL</b>	<b>131 kWc</b>	



» Installations photovoltaïques sur la mairie du Pradal (à gauche) et de Hérépian (à droite) © Pays



© H. Jimenez



# Cadre de vie durable

**Penser le territoire de demain dans  
un esprit de qualité et de durabilité**

- ∨ **Mobilité**
- ∨ **Santé**
- ∨ **Offre de nature, itinérance et loisirs**



**Agir pour un cadre de vie durable c'est agir sur un large panel de déterminants de santé et ainsi participer au bien être des populations, préserver la qualité des écosystèmes et limiter les impacts négatifs du changement climatique.**

**Agir pour un cadre de vie durable c'est participer à l'attractivité du territoire car elle ne dépend pas seulement de sa capacité à développer son économie, ses emplois, ses services mais aussi de sa qualité de vie.**

**Ainsi l'approche par le cadre de vie permet de faire face simultanément aux grands enjeux territoriaux environnementaux, de santé publique et d'attractivité économique.**

**C'est pourquoi le pôle « cadre de vie durable » du Pays Haut Languedoc et Vignobles regroupe différentes démarches ou dispositifs participant, en complémentarité avec les autres missions du Pays, à l'amélioration du cadre de vie du territoire :**

- ▶ **Mobilité**
- ▶ **Santé (Contrat Local de Santé, Conseil Local de Santé Mentale)**
- ▶ **Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux.**

## Mobilité



Les quatre Communautés de communes du Pays, n'ayant pas pris la compétence Mobilité, ont désigné le syndicat mixte comme le référent à l'échelle du bassin de mobilité Biterrois auprès de la Région Occitanie - Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM). Ainsi, le Pays pilote la mise en œuvre d'un Plan de Mobilité Simplifié approuvé le 18 octobre 2024 par le comité syndical du syndicat mixte. Celui-ci vise à favoriser des modes de transport durable, tout en préservant l'égalité d'accès et la qualité de vie des citoyens. Pour cela, quatre axes stratégiques ont été identifiés dans le cadre du diagnostic de mobilité et de la concertation des acteurs :

- ▶ Axe 1 : Une offre de transport en commun structurante
  - ▶ Axe 2 : Une mobilité inclusive et solidaire.
  - ▶ Axe 3 : Une mobilité durable et décarzbonée.
  - ▶ Axe 4 : Une offre de mobilité attractive et dynamisée.

**Le programme d'actions prévisionnel et évolutif qui en découle regroupe 52 actions envisagées par une diversité de porteurs institutionnels et associatifs. Une gouvernance dédiée a été mise en place afin de suivre les différentes étapes de sa mise en œuvre :**

- ▶ Un Cotec constitué de l'ensemble des partenaires techniques locaux ;
- ▶ Un Copil constitué des partenaires financiers, des élus référents et des présidents des Communautés de communes ;
- ▶ Une équipe projet constituée d'un référent mobilité par Communauté de communes.

La mise en œuvre du plan d'actions relève de plusieurs partenaires. Ainsi, outre les projets mentionnés plus haut, plusieurs actions ont pu être amorcées et suivies en 2025.

Le Pays et la Communauté de communes La Domitienne ont validé avec la Région Occitanie la mise en place de trois réunions techniques qui seront animées par l'AREC Occitanie en 2026. Les objectifs seront d'identifier les systèmes de covoiturage les plus pertinents et de définir des solutions opérationnelles nécessaires à la massification et à la cohérence de l'offre de covoiturage sur le périmètre non-AOM du bassin de mobilité biterrois.

La Communauté de communes Grand Orb est en cours de finalisation d'un schéma cyclable accompagné d'un plan d'actions de communication et de déploiement de services vélo.

La Communauté de communes Sud Hérault a débuté fin 2025 l'élaboration d'un schéma cyclable à l'échelle de l'intercommunalité. Par ailleurs elle s'est aussi dotée de moyens humains dédiés afin d'encourager la mise en place d'une politique « modes doux ».

Ces deux projets ont fait l'objet d'un accompagnement de la mission Mobilité pour l'élaboration des dossiers de demande de financement Leader et des cahiers des charges nécessaires aux différentes consultations.

Le Pays, en partenariat avec les quatre Communautés de communes, est lauréat en 2025 de l'Appel à Projet "Changement de comportement vers plus de sobriété" de l'ADEME pour son projet de mise en place de challenges mobilités évolutifs à destination des entreprises et des établissements scolaires du territoire. Cette action se déploiera en 2026 sur trois ans avec la mise en place de différents niveaux d'engagement adaptés à l'évolution de maturité des participants : défi d'1 jour défi d'1 semaine et défi d'1 an .

Le Point Info Mobilité porté par l'association Géfosat a permis de délivrer des conseils personnalisés

- ▶ auprès de 73 personnes lors de 12 permanences physiques réparties sur le territoire et 22 permanences téléphoniques ;
- ▶ 17 animations ont été réalisées pour un total de 151 personnes sensibilisées et informées (Le printemps des mobilités sur la communauté des Avant-Monts. Le mois de la mobilité sur la communauté Grand Orb, Journée santé des femmes à Saint-Pons-de-Thomières, Stand mobilité & balade vélo sur la communauté Sud Hérault) ;

- ▶ une sensibilisation des professionnels : 10 présentations réalisées auprès de 20 structures, soit 140 personnes sensibilisées et informées.

Le Pays participe et contribue aux différentes instances de concertation de la Région Occitanie afin de faire remonter les attentes et besoins du territoire : États Généraux de la Mobilité Solidaire (EGMS), Contrat Opérationnel de Mobilité (COM), et Comités de suivi de dessertes ferroviaires (CSDF). Ces projets sont suivis dans le cadre du Comité Départemental des Mobilités de l'Hérault qui s'est réuni le 8 décembre 2025.



© G. Souche

## Santé

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme suit : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité. Elle est associée à la notion de bien-être.

Cette approche englobe tant les éléments médicaux stricto sensu que les déterminants de santé et concerne la santé physique comme la santé psychique. Selon l'OMS, les déterminants sociaux de la santé sont « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie ».

## Contrat Local de Santé

Depuis 2013, les élus du Pays Haut Languedoc et Vignobles et l'Agence Régionale de Santé ont souhaité initier un Contrat Local de Santé (CLS). En tenant compte du caractère holistique de la définition de la Santé de l'OMS et des déterminants pouvant influencer sur l'état de santé de la population, le CLS s'inscrit dans un projet global de territoire. Sa stratégie s'articule avec les autres missions portées par le Pays, notamment en matière d'habitat, d'adaptation aux changements climatiques, d'alimentation, et d'activités en lien avec le patrimoine naturel et culturel du territoire.

Le Comité de pilotage est l'instance de gouvernance du Contrat Local de Santé : élus et Agence Régionale de Santé y siègent.

### Renouvellement du Contrat Local de Santé

Deux Contrats Locaux de Santé se sont succédés depuis 2013 et l'année 2025 s'est traduite par la définition d'un nouveau contrat.

Ce renouvellement a nécessité un important travail bénéficiant de l'appui méthodologique du Comité Départemental d'Éducation à la Santé de l'Hérault. Plusieurs étapes ont ainsi été franchies :

- ▶ Bilan de l'action du CLS 2020-2024 ;
- ▶ Actualisation du diagnostic santé du territoire, complété par le « Profil santé » réalisé par le Centre Régional d'Études d'Actions et d'Information des personnes en situation de vulnérabilité - Observatoire Régional de Santé (CREAI – ORS), avec le soutien financier de l'ARS Occitanie ;
- ▶ Concertation avec les acteurs santé et les partenaires ;
- ▶ Élaboration d'une nouvelle stratégie et plan d'actions prévisionnel.

Le bilan des actions menées entre 2020 et 2024 indique une belle dynamique puisque, ce sont :

- ▶ 447 réunions qui ont été organisées (mobilisation des partenaires, animation territoriale, instances de gouvernance) ;
- ▶ 40 projets réalisés soit 82 % du plan d'actions a été réalisé ;
- ▶ 78 partenaires qui se sont mobilisés dans la dynamique.

### Quelques éléments du diagnostic santé

En 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance des habitants du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 81,8 ans, moins élevée que celle des Héraultais et des Occitans (82,8 ans) et moins élevée également que celle des habitants de l'Hexagone (82,4 ans).

On observe une mortalité plus élevée sur le territoire par rapport à la situation départementale, régionale et nationale (taux standardisés pour 100 000 habitants)

- ▶ Mortalité générale : 971,9 pour 100 000 habitants est significativement plus élevée dans les territoires de comparaison : France (937) Hérault et Occitanie (904,6 et 907,3) ;
- ▶ Taux de mortalité prématurée (touche des personnes âgées de moins de 75 ans) : 350,9 = significativement plus élevé que les territoires de comparaison : France (321) Hérault (305,5) Occitanie (304,2) ;
- ▶ Idem pour la mortalité prématurée évitable par des actions de prévention avec une surmortalité dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles (142,5) : France (124,2), Occitanie (118,2) Hérault (124,2).





Ces données ont pu être complétées par la réalisation d'une enquête santé auprès des collégiens, menée au printemps. Initié à l'occasion des 20 ans du Pays, ce travail visait à reproduire le travail d'étude mené en 2005 lors de la création du Pays, dont un volet portait sur la santé des collégiens du territoire. 20 ans après, le Pays a décidé de reconduire cette enquête afin de pouvoir comparer les réponses des deux générations de collégiens, et de nourrir la réflexion sur les priorités de travail auprès de cette partie de la jeunesse du territoire.

Ce sont ainsi 8 collèges sur les 11 établissements présents sur le territoire qui ont participé à ce travail, permettant de récolter près de 700 questionnaires. Les résultats ont été diffusés à l'ensemble des établissements qui ont participé à l'enquête, ainsi qu'aux acteurs du territoire travaillant avec la jeunesse (Communautés de communes, Point Accueil Ecoute Jeunes, Maison des Adolescents, ...). Une synthèse des résultats de l'enquête a également été présentée lors de l'assemblée plénière du CLSM.

Les principaux résultats de l'enquête montrent qu'à l'échelle du territoire des évolutions semblent positives entre 2005 et 2025. Les élèves déclarent plus souvent pratiquer des activités physiques en dehors du collège, ils semblent être plus nombreux à aller voir des spectacles et sont plus nombreux à estimer à avoir une bonne information en santé. Ils sont aussi plus nombreux avoir confiance envers un adulte pour parler de leur santé. Mais alors qu'ils indiquent avoir suffisamment d'information sur les écrans et l'activité physique, il apparaît que dans les faits leurs pratiques sont loin des recommandations. Ils passent beaucoup d'heures devant les écrans et pratiquent finalement assez peu d'activité physique au quotidien. Par ailleurs, la question du bien être mérite sans doute un peu d'attention. 29 % des élèves et 43% des filles déclarent un niveau de bien être moyen ou mauvais. Ils sont encore 10 % à déclarer être parfois ou souvent harcelé, et ce sentiment est plus présent chez les filles que chez les garçons.

#### Concertation avec les acteurs de santé

Le processus de renouvellement du Contrat Local de Santé a nécessité de nombreux temps de concertations :

- ▶ Réunion de lancement du travail de renouvellement du Contrat Local de Santé le 21 janvier à Saint- Chinian ;
- ▶ Entre mars et avril, des temps d'échanges ont été organisés avec des représentants de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Hérault, la Mutualité Sociale Agricole et le Conseil Départemental de l'Hérault ;
- ▶ Définition de la stratégie par le comité de pilotage le 24 juin à Saint-Chinian ;
- ▶ Deux ateliers de concertation ont été organisés le 8 juillet et le 9 octobre afin de recueillir les propositions d'actions. Cette concertation s'est faite à la fois en interne auprès d'autres missions du Pays (Projet Alimentaire de Territoire, Pôle de Pleine Nature, Mobilité et développement Durable, Patrimoine et Habitat) et auprès des membres du comité technique (Communautés de communes, Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Hérault, Conseil Départemental de l'Hérault, Agence Régionale de Santé, Mutualité Sociale Agricole) ;

- ▶ Définition de la feuille de route par le comité de pilotage le 17 novembre au domaine départemental de Bayssan.



Aussi, après ces réflexions, le Contrat local de santé 2026-2030 poursuivra la mise en œuvre de la stratégie suivante :

#### Axe 1 : Renforcer l'accès aux soins et l'attractivité médicale du territoire

- ▶ Soutenir les professionnels de santé et promouvoir l'attractivité du territoire ;
- ▶ Participer à rendre lisible l'offre de soins urgents et non programmés ;
- ▶ Renforcer les démarches d'aller-vers en prévention et promotion de la santé ;
- ▶ Améliorer l'accès aux droits pour les personnes vulnérables.

#### Axe 2 : Mettre en œuvre une stratégie locale en faveur de la santé mentale de la population

- ▶ Animer le conseil local de santé mentale ;
- ▶ Développer les actions de promotion et de prévention en santé mentale ;
- ▶ Faciliter et améliorer l'accès aux soins en santé mentale sur le territoire ;
- ▶ Favoriser l'insertion sociale, l'autonomie et la pleine citoyenneté des usagers ;
- ▶ Contribuer à la déstigmatisation des personnes concernées par les troubles psychiques.

#### Axe 3 : Agir sur les déterminants de santé

- ▶ Développer la prévention et la promotion de la santé sur le territoire ;
- ▶ Accompagner le développement d'un cadre de vie favorable à la santé ;
- ▶ Prévenir et s'adapter aux répercussions en santé du changement climatique, face aux canicules et aux vagues de chaleurs.

#### Axe 4 : Favoriser la mobilisation et la participation citoyenne

- ▶ Informer et consulter les habitants ;
- ▶ Co-construire des actions en faveur de la santé avec les habitants.

### Les actions menées en 2025

L'animation globale du Contrat Local de Santé a nécessité l'organisation de trois comités de pilotages :

- ▶ Le 21 janvier à Saint-Chinian
- ▶ Le 24 juin à Saint-Chinian
- ▶ Le 17 novembre à Bayssan.

Une réunion du comité technique a également été organisée le 4 mars à Saint-Chinian, réunissant des professionnels des Communautés de communes, de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Hauts Cantons et Vignobles, de la Mutualité Sociale Agricole et du Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Hérault.



▶ Comité technique du 4 mars Saint-Chinian © Pays

L'objectif de cette rencontre était de partager avec les principaux partenaires du Contrat Local de Santé le bilan des actions menées et les perspectives de travail de l'année. Cette rencontre était également l'occasion d'échanger sur les actions conduites par les partenaires et des actualités du territoire sur les sujets de santé.

Par ailleurs, trois interventions pour présenter le Contrat Local de Santé ont été faites lors des rencontres du Conseil National de la Refondation, organisées par l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture, le 28 janvier à Magalas, le 13 février à Saint Pons et le 13 mars à Puisserguier.

Le Contrat Local de Santé était présent lors de la journée « Santé et Innovation en milieu rural », organisée par la CPTS Hauts Cantons et Vignobles le 2 octobre au Mas de Laux à Magalas. L'objectif de cette rencontre était de promouvoir les actions menées par les professionnels de santé sur le territoire, notamment auprès de jeunes internes en médecine.

Au niveau régional, la coordonnatrice du Contrat Local de Santé est également intervenue lors de la rencontre annuelle des Contrats Locaux de Santé d'Occitanie le 26 juin à Villalier, afin de témoigner des actions menées sur le territoire en faveur de l'attractivité médicale du territoire.



▶ Rencontre annuelle des Contrats Locaux de Santé d'Occitanie le 26 juin à Villalier © ARS Occitanie

La coordonnatrice du Contrat Local de Santé est intervenue le 13 novembre lors de la Conférence des Maires de la Communauté de communes Du Minervois au Caroux, pour présenter aux élus les actions menées localement et le rôle que les collectivités ont à jouer en matière d'attractivité médicale, notamment dans le cadre de l'accueil des « Docteurs juniors » qui réaliseront une quatrième année d'internat dans les territoires.



## Améliorer l'attractivité médicale du territoire

Les problématiques de démographie médicale et d'accès aux soins sont importantes sur notre territoire et constituent un axe de travail du Contrat Local de Santé depuis plus de 10 ans. Malgré les efforts des collectivités et des professionnels de santé, la démographie médicale du territoire reste fragile. Médecins généralistes mais aussi d'autres professionnels de santé comme des dentistes, orthophonistes, kinésithérapeutes, sont à recruter.

**Afin de faire connaître notre territoire et ses possibilités d'installation auprès des professionnels de santé, une stratégie Attractivité médicale a été élaborée. Elle est composée des points suivants :**

### ► La création de la marque "Ouest Hérault Santé"

permettant de situer géographiquement auprès des candidats à l'installation et des partenaires l'action menée par le Pays en matière d'attractivité médicale. Quelques mois après le lancement de la marque, la coordonnatrice du CLS a pu être identifiée par une opératrice du centre 15 comme une porte d'entrée "santé" du territoire, sur des questions relevant de l'accès aux soins sur cette partie du département.



### ► L'organisation et l'animation d'un guichet d'accueil des professionnels de santé sur le territoire

Il s'agit de proposer aux professionnels de santé un interlocuteur unique, via la coordination du CLS pour les accompagner dans leur projet d'installation, aussi bien du point de vue professionnel que personnel. Ce guichet s'appuie sur un partenariat étroit avec les Communautés de communes, les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles du territoire, l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Hérault.

Un partenariat a également été noué le 25 avril avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé des Médecins Libéraux (URPS-ML). Complémentaire à l'accompagnement proposé par le Pays, l'URPS propose aux médecins un accompagnement et des conseils juridiques, comptables et administratifs sur la gestion d'un cabinet médical, à travers son service « Med'in Occ ».

Par ailleurs, une enquête a été menée auprès de l'ensemble des communes pour recenser les aides à l'installation (mise à disposition de locaux, aides aux démarches administratives, aides financières, ...) qu'elles proposent aux professionnels de santé souhaitant s'installer sur leur territoire. Ces informations ont permis d'alimenter la base de données de la cellule d'accueil et de faire la promotion du territoire auprès des candidats à l'installation. Deux premiers accompagnements du guichet d'accueil ont pu être réalisés en 2025 (deux kinésithérapeutes et deux infirmières libérales).

### ► Un site internet de promotion du guichet d'accueil et des possibilités d'exercice sur le territoire.

Créé sous la marque « Ouest Hérault Santé », le site a été développé sous une forme « mobil first » pour permettre une navigation optimale sur smartphone, qui constitue aujourd'hui le principal support de navigation des cibles auxquelles s'adresse le site.

Au-delà de la mise en avant du guichet d'accueil proposé par le Pays, plusieurs informations clés y sont présentées : la situation géographique du territoire, la localisation des différentes structures d'exercice de soins coordonnés et des établissements sanitaires du territoire, présentés chacun par une fiche individuelle, les services à la population proposés par les Communautés de communes vers qui le site renvoie. Le site propose également la possibilité de déposer les offres de recrutement.



Au-delà de la mise en avant du guichet d'accueil proposé par le Pays, plusieurs informations clés y sont présentées : la situation géographique du territoire, la localisation des différentes structures d'exercice de soins coordonnés et des établissements sanitaires du territoire, présentés chacun par une fiche individuelle, les services à la population proposés par les Communautés de communes vers qui le site renvoie. Le site propose également la possibilité de déposer les offres de recrutement.

- **L'élaboration d'une stratégie de communication numérique, visant à générer du flux sur le site internet.**

L'accompagnement du bureau d'étude sur l'élaboration de cette stratégie nous a amené à créer un compte Facebook et LinkedIn Ouest Hérault Santé, deux réseaux sociaux utilisés par nos cibles. Nous bénéficions maintenant d'un calendrier éditorial ainsi que de templates. Les campagnes de communication débuteront début 2026.

La création du site internet et l'élaboration de la stratégie de communication ont été réalisés avec le soutien financier de l'Union Européenne, dans le cadre des Fonds Leader, et de l'ARS Occitanie.

Enfin, l'Agence Régionale de Santé a mobilisé la coordination du Contrat Local de Santé pour l'aider à déployer sur le territoire les mesures du « Pacte de lutte contre les déserts médicaux », lancé par le Gouvernement en avril 2025. Cette stratégie nationale cible 150 intercommunalités françaises identifiées comme très fragiles du point de vue de leur démographie médicale, dont la Communauté de communes Du Minervois au Caroux fait partie.

Le travail conduit par la mission a ainsi porté sur :

- Un recensement des locaux professionnels et des solutions d'hébergement disponibles pour accueillir les médecins volontaires pour assurer une mission de solidarité territoriale,
- Un sondage auprès de l'ensemble des praticiens sur leur souhait d'accueillir un confrère engagé dans ce dispositif de solidarité



### Accompagner et suivre les dynamiques d'exercice de soins coordonnés



► 19 mars à Saint-Chinian © L.Abadie

En 2025, plusieurs communes ont pu bénéficier de l'accompagnement du CLS pour développer l'exercice coordonné sur le territoire :

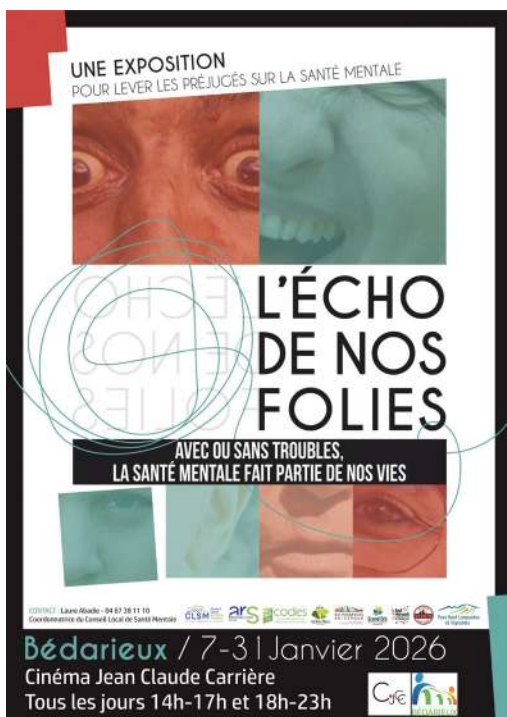
- Saint-Gervais-sur-Mare – Projet d'extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle : accompagnement des professionnels dans la définition du projet de santé et accompagnement de la Communauté de communes Grand Orb dans la recherche de financements
- Olonzac – Projet d'extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle : accompagnement des professionnels de santé dans les démarches à mener pour actualiser le projet de santé et bénéficier de financements, liens avec la Communauté de communes sur les besoins de travaux à mener (dans les bâtiments actuels et les besoins de locaux pour le projet d'extension)
- Olargues - Accompagnement de la commune sur la problématique de démographie médicale : rencontre et accompagnement d'un médecin des Pays Bas sur les démarches à réaliser pour pouvoir exercer en France
- Roujan - Accompagnement de la commune sur la problématique de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle et sur les liens avec l'assurance maladie concernant le manque de kinésithérapeutes sur la commune
- Puisserguier - Accompagnement des professionnels de santé de Maison de Santé Pluriprofessionnelle sur le renouvellement du projet de santé et réalisation de l'actualisation du diagnostic de santé.

## Conseil local de santé mentale



L'année 2025 a été l'année de réalisation de l'exposition « **L'écho de nos folies** », visant à remettre en cause des préjugés communs en santé mentale. Mêlant photographies et documentaire audio, cette exposition a été réalisée par le photographe Ananda Régi et la journaliste scientifique Anaïs Maréchal. L'exposition a été conçue à travers un parcours sonore organisé en 6 épisodes, chacun questionnant un préjugé en santé mentale.

Avec l'appui du Comité Départemental d'Education à la Santé de l'Hérault (CODES 34), le Pays et ses partenaires ont pu mobiliser leur réseau, afin que 14 personnes se portent volontaires pour participer à ce projet. 7 femmes et 7 hommes du territoire, de tous âges, qu'ils soient patients, aidant, éducateur, psychiatre, psychologue, citoyen, tous ont accepté de se livrer et de partager, via leur témoignage, leur vision de la santé mentale. Le 28 janvier, ils se sont rencontrés à Saint-Chinian lors de la réunion de lancement du projet.



L'exposition a été présentée en avant-première aux membres du Conseil Local de Santé Mentale, lors de l'Assemblée plénière, le 4 novembre à Murviel-lès-Béziers. Son itinérance sur les quatre Communautés de communes est programmée en 2026 et vise à installer l'exposition dans les lieux de la vie quotidienne des habitants du territoire.



➤ Groupe de travail 5 juin à Murviel

Parallèlement au travail de réalisation de l'exposition « **L'écho de nos folies** », le CLSM a réuni les acteurs du territoire le 5 juin à Murviel-lès-Béziers pour poursuivre le travail d'interconnaissance et de coordination en santé mentale. Organisée avec l'appui du Comité Départemental d'Education à la Santé de l'Hérault, cette séance de travail leur a permis d'échanger et de réfléchir sur plusieurs sujets :

- ▶ Quels sont les freins et les leviers dans la coordination des parcours en santé mentale ?
- ▶ Comment améliorer l'interconnaissance et circulation de l'information entre acteurs ?
- ▶ Quelles réponses collectives apporter face aux situations complexes et à l'exclusion du soin ?
- ▶ Comment construire une culture commune, via des formations croisées et des échanges de pratiques entre les acteurs ?

Les propositions faites par le groupe de travail ont permis de nourrir le plan d'action du Conseil Local de Santé Mentale qui sera intégré au nouveau Contrat Local de Santé.

Afin d'outiller les acteurs du territoire qui sont au contact direct de la population, deux formations « Premiers Secours en Santé Mentale » ont été organisées en 2025 les 16-17 septembre et 27-28 novembre. Elles ont permis la formation de 31 personnes. Les Premiers secours en santé mentale sont des formations, reconnus à l'échelle internationale et fondés sur des preuves. Ils donnent aux individus les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour soutenir un ami, un membre de la famille ou un collègue confronté à un problème de santé mentale ou à une crise, jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue.



➤ Formation Olargues 27 novembre

Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté. Cette formation de 14h, généralement organisée sur 2 jours, vise à :

- ▶ Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- ▶ Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- ▶ Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée
- ▶ Mieux faire face aux comportements agressifs

L'animation du Conseil Local de Santé Mentale passe aussi par l'organisation de rencontres comme l'assemblée plénière . Elle s'est tenue le 4 novembre à Murviel les Béziers en présence d'une cinquantaine de personnes. Elle a permis de présenter le bilan des actions menées en 2025 et les perspectives de travail pour 2026 mais aussi les dispositifs que porte le Pays en matière d'habitat et de culture. La chargée de mission habitat est ainsi intervenue pour présenter la procédure de signalement des logements non-décents, l'action non décente que porte le Pays avec la CAF, et la cellule locale d'habitat indigne, pilotée par le Pays.



▶ Assemblée plénière 4 novembre à Murviel

La chargée de mission Patrimoine du Pays est également intervenue pour présenter les livrets patrimoniaux rédigés dans une présentation FACile à Lire et à Comprendre (FALC) et les médiations spécifiques réalisées en direction des publics éloignés

Autre temps d'échange, le 28 juillet, les élus en charge du CLSM ont pu rencontrer la nouvelle Directrice du pôle psychiatrie du Centre Hospitalier de Béziers, qui co-anime la démarche aux côtés du Pays. Cette rencontre a permis de présenter les travaux menés dans le cadre du CLSM et d'échanger sur les problématiques du territoire en matière de santé mentale.

En 2025, la coordonnatrice du CLSM a pu représenter la démarche dans d'autres instances

- ▶ Lors des journées nationales Santé Mentale France le 13 juin à Montpellier, dans le cadre d'une intervention sur les démarches territorialisées en santé mentale, aux côtés d'autres CLSM de l'Hérault.

- ▶ Dans le cadre des rencontres du Comité territorial de déploiement des compétences psychosociales, piloté par l'Agence Régionale de Santé, l'Education Nationale et le Conseil Départemental. Le CLSM était aussi présent à la journée de co-construction de la feuille de route départementale, qui s'est tenue le 14 mai à Montpellier.

Afin de pouvoir accompagner les acteurs du territoire sur la thématique des compétences psychosociales, la coordonnatrice a suivi la formation « Soutenir le développement des compétences psychosociales : Posture professionnelle et outils pratiques » réalisée sur 3 jours par Promotion Santé Occitanie.

### Prevention-dépistage

Dans le cadre des actions de prévention, déployées sous le principe « d'aller-vers » les publics les plus éloignés de l'offre de soins et de prévention, le Contrat Local de Santé a organisé le 20 mai à Saint Pons une journée « Santé des Femmes », en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Hérault, la MSA, la Communauté de communes Du Minervois au Caroux le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers et le Centre Hospitalier de Saint Pons. L'objectif de la journée était de proposer aux femmes de pouvoir réaliser sur une même journée 3 dépistages des cancers fréquents (cancer du sein, cancer du col de l'utérus et cancer colorectal).

Au cours de cette journée, une cinquantaine de participantes ont pu réaliser les 3 dépistages et obtenir des informations et des renseignements sur leur santé. Pour que cette journée de prévention soit ouverte à toutes, des résidentes de la maison de retraite de Saint Pons ont pu par ailleurs bénéficier de ces examens de prévention.



▶ Journée « Santé des Femmes » 20 mai à Saint-Pons-de-Thomières

Cette journée a pu se dérouler grâce à l'implication des sages femmes libérales, la pharmacie Les Tilleuls, la Maison de Santé des Hauts Cantons, le Mammobile, la dentiste conseil de la MSA, les équipes du centre hospitalier de Saint Pons, les laboratoires Inovie, la Ligue contre le cancer de l'Hérault, la Maison Sport Santé Ster&Motion, l'association Géfosat, et l'association Episode.

## Offre de nature et de loisirs

### Pôle de Pleine Nature Montagnes du Caroux

Lancée en mai 2024, la deuxième phase du Pôle de Pleine Nature (PPN) Montagnes du Caroux poursuit une dynamique territoriale forte sur le périmètre classé Massif central du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Ainsi, le PPN Montagnes du Caroux comprend l'intégralité de la Communauté de communes Grand Orb et 60% de la Communauté de communes du Minervoises au Caroux. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles en assure l'animation générale en partenariat avec les Communautés de communes Grand Orb et du Minervoises au Caroux en tant que co-porteurs du PPN, et le Parc naturel Régional du Haut-Languedoc en tant que chef de file de l'écoresponsabilité. Par ailleurs, une étroite collaboration avec les institutions Départementales (CD34, ADT34 et Hérault Sport) apporte un appui capital et indispensable au développement du PPN.

Le suivi de la stratégie de développement du Pôle est assuré par un Comité de Pilotage, un Comité Technique et un « Conseil des Pros » qui réunit les différents acteurs du tourisme et des sports de nature. L'organisation et l'animation du Conseil des Pros permettent aux acteurs locaux de poursuivre leur investissement et d'apporter leurs expertises et conseils techniques. Les acteurs des activités de pleine nature du territoire (clubs, associations et professionnels) sont également invités à participer lors d'un Comité technique élargi qui se tient annuellement.

En 2025, un Comité de Pilotage, deux Comités Techniques élargis et deux Conseil des Pros ont eu lieu, dont un Conseil des Pros organisé conjointement avec le PPN « Monts et Lacs » et les prestataires de ce territoire.

Enfin, en septembre 2025, la réunion annuelle du réseau des clubs et associations d'activités de pleine nature (APN) s'est tenue ayant pour objectif de créer du lien entre les clubs et d'échanger avec eux sur les projets et avancées du PPN.



↳ Réseau des Clubs, septembre 2025 © N. Haugsted

**Séminaire de rentrée UFR STAPSE** En septembre 2025, l'animatrice PPN a participé au séminaire de rentrée organisé par le Master « Management du Tourisme Sportif » de l'UFR STAPS Montpellier autour du tourisme durable, l'attractivité et le développement des territoires et le marketing des destinations.

### Une stratégie territoriale dédiée aux activités de pleine nature

Face aux enjeux environnementaux et climatiques, il s'agira de chercher à avoir des impacts négatifs plus faibles tout en maximisant les impacts positifs en local au sein de notre destination, que ce soit économiquement, socialement ou écologiquement. Ainsi, la stratégie des Montagnes du Caroux vise deux ambitions déclinées en 6 objectifs opérationnels :

Des activités de pleine nature motrices de l'attractivité territoriale

- ▶ Une offre d'activité attractive
- ▶ Développer un accueil et une animation dédiés aux APN
- ▶ Développer une pratique locale et pour tous.

Des Montagnes du Caroux en transition : atténuer, s'adapter et préserver

- ▶ Faire des Montagnes du Caroux une vitrine du tourisme durable en milieu naturel
- ▶ Accompagner l'adaptation aux changements climatiques
- ▶ Changer de regard sur les sites de pratique.



↳ Conseil des Pros, novembre 2025 © N. Haugsted

Ces réunions permettent au territoire de rester à l'écoute et en connexion avec ses forces vives. Au total en 2025, 48 personnes se sont mobilisées pour ces réunions organisées dans le cadre du Pôle de Pleine Nature, dont 17 prestataires et 16 représentants de clubs et associations APN.

## Une offre d'activité attractive

La pérennité des sites de pratiques passe par leur inscription au Plan départementale des espaces sites et itinéraires (PDESI). Cette inscription permet non seulement de s'assurer de la maîtrise foncière des sites de pratiques mais aussi de leurs impacts environnementaux. Or une part importante de l'offre du PPN n'est pas encore inscrite. C'est pourquoi le travail d'inscription des sites d'escalade s'est poursuivi en 2025, avec deux nouveaux sites inscrits à savoir le Beylot-Ferran (Mons-la-Trivalle) et le Roc Rouge (Bédarieux).

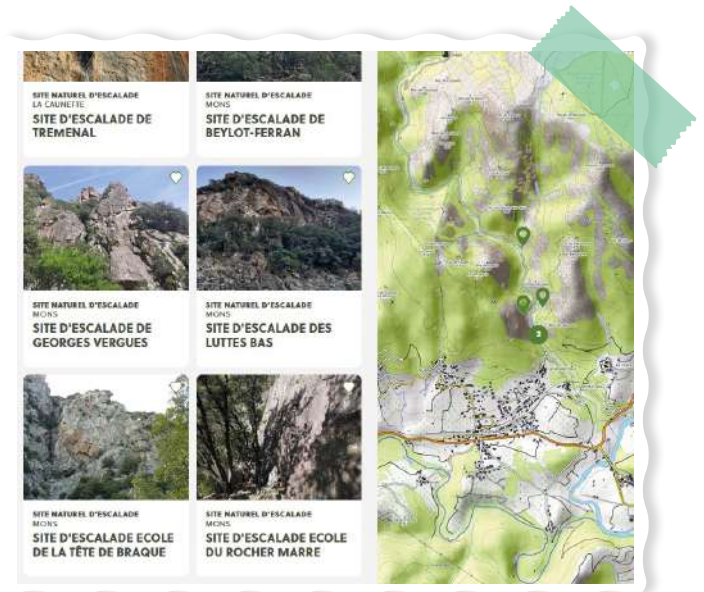
Par ailleurs, un travail collaboratif porté par le PPN en partenariat avec le Département, l'ADT34, les offices de Tourisme, Hérault Sport, le Comité départemental d'escalade et les clubs locaux a permis la saisie de 13 sites d'escalade conventionnés sur la base départementale touristique (Tourinsoft), afin de permettre leur promotion. En effet, cette base de données touristiques départementale permet la remonté d'information sur plusieurs sites internet et simplifie leurs mises à jour. Une action novatrice dans l'Hérault qui pourra être reproduite sur d'autres territoires.

Afin de répondre aux demandes autour des nouvelles pratiques (Enduro, VTAE) et de diversifier les parcours et les sites de pratique les Communautés de communes du Minervois au Caroux et Grand Orb, ont engagé une requalification des leurs itinéraires VTT.

Formateurs et futurs moniteurs de canyonisme ont été accueillis dans les Montagnes du Caroux dans l'objectif de mettre en pratique les techniques de rééquipement en canyon à travers une démarche concertée. Cette action a permis de mettre à jour trois parcours existant en installant des ancrages aux normes. A la demande des formateurs, le PNR du Haut-Languedoc est intervenu au sujet de l'écoresponsabilité et de la sensibilité du milieu naturel et en particulier aquatique.



› Rééquipement canyons des Montagnes du Caroux © CREPS Montpellier



## Un accueil et une animation autour des activités de pleine nature

La prise en compte des besoins des clientèles cibles est un facteur clé de pérennité et de développement de l'activité touristique. En 2025, le PPN a mené un nombre d'actions visant un véritable accueil et animation dédiés aux APN.

Un Eductour « Pôle de pleine nature » a été organisé pour les offices du tourisme Grand Orb et du Minervois Caroux en novembre 2025 avec le soutien d'Hérault Sport. Le personnel des offices de tourisme a été formé sur les Parcours Permanents d'Orientation qui sont présents à Saint Pons de-Thomières, Bédarieux, Lunas-les-Châteaux et Avène et ont pu mettre cette connaissance en pratique en cherchant des balises sur le Parcours de Santé à Bédarieux. La journée a pris fin sur une note conviviale avec un pique-nique partagé.



› Eductour sur les Parcours Permanents d'Orientation, novembre 2025 © N. Haugsted

### Pionniers du Caroux

À la croisée du Pays d'art et d'histoire et du PPN et considérant l'histoire du massif, un projet de conservation, de valorisation, de mise en récit autour de la pratique de l'escalade et de la spéléologie sur notre territoire des débuts à nos jours a été initié en 2019 et se poursuit encore. Il s'est traduit par la création :

- ▶ d'une exposition sur les richesses des cavités du territoire : L'envers du décor. Lorsqu'elle n'est pas installée sur un lieu d'exposition, les photos sont présentées dans les offices du tourisme.
- ▶ d'un film sur l'exploration de l'aven du Mont Marcou : Marcou Montagne de la nuit
- ▶ d'une exposition retraçant l'histoire de l'alpinisme dans le Caroux : Encordés.

L'exposition « Envers du Décor » a pu être valorisée à différentes occasions :

- ▶ Affichage à la Maison des Montagnes du Caroux à l'occasion du Rassemblement Occitanie Canyoning et Spéléologie qui proposait également le visionnage du film « Marcou, Montagne de la Nuit » (Mons-la-Trivalle, mai 2025) ;
- ▶ Célébration des 60 ans de la première descente intégrale de l'aven du Mont Marcou. A cette occasion, un voyage en réalité virtuelle au cœur de l'aven a vu le jour, financé en partie par la Communauté de communes Grand Orb et le Pays d'Art et d'Histoire (Saint-Geniès-de-Varensal, juin 2025) ;
- ▶ Congrès national de la Fédération Française du Tourisme et du Patrimoine Souterrain (Courniou, octobre 2025).



- » Célébration des 60 ans, juin 2025 Saint-Geniès de Varensal



Le documentaire **Marcou Montagne de la nuit** a été projeté lors des célébrations des 60 ans de la première descente intégrale de l'aven du Mont Marcou à Saint-Geniès-de-Varensal, mais aussi à l'occasion du Rassemblement Occitanie Canyoning et Spéléologie à Mons la Trivalle et lors des Journées Européennes du Patrimoine à la Maison cévenole de Saint-Gervais-sur-Mare.

Les photos de l'exposition Encordés ont fait l'objet d'une publication remarquée dans un magazine d'escalade international et renommé, le Summit journal.



Les Archives Départementales dans le cadre de la Grande Collecte du Sport initié lors de l'année olympique 2024 ont poursuivi le travail de documentation autour de l'histoire de l'alpinisme et l'escalade dans le Massif du Caroux. Six témoignages d'alpinistes ont été collectés. Une réflexion est en cours pour utiliser ces témoignages audios pour enrichir l'exposition « Encordés » et plus largement pour vulgariser l'histoire de l'alpinisme dans les Montagnes du Caroux.

Un projet d'installation de l'exposition « Encordés » dans les gorges de Colombières puis à Mons-la-Trivalle et devrait voir le jour en 2026. Un accord a été mis en place avec la section métallurgie du Lycée Professionnel de Saint-Pons-de-Thomières pour la fabrication des supports pour les images. À l'occasion de l'installation de l'exposition, les élèves pourront bénéficier d'une après-midi d'activités proposée par le PPN avec l'appui d'Hérault Sport.

### Journées Nationales de l'Agriculture en pleine nature

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Agriculture les 6-9 juin 2025 et en collaboration avec le service agriculture de la Communauté de communes Grand Orb et la Fédération Nationale de Sport en Milieu Rural, un week-end de visite de ferme et d'APN a été organisé au hameau du Courral (Avène). Des randonnées découvertes et sportives encadrées ont été proposées en parallèle avec la visite d'une exploitation maraîchère. Ce projet innovant et pluri-partenarial reliant agriculture et APN a pu attirer un nouveau public affinitaire d'APN vers les fermes du territoire.

## Un développement de la pratique pour tous

L'accès à la nature pour tous est un pilier du Pôle de Pleine Nature. Deux dimensions sont appuyées dans cet objectif. D'un côté, le handicap représente un facteur d'isolement qui complique voire interdit l'accès aux espaces naturels. D'un autre côté, pour lutter contre la sédentarité et améliorer la qualité de vie des habitants, le PPN œuvre pour le développement de la pratique APN parmi les jeunes et plus précisément au sein des écoles primaires. Enfin, la collaboration avec et le soutien aux sections sportives des Collèges et Lycées de Saint Pons-de-Thomières, Olargues et Bédarieux, sont également une priorité.

Dans le cadre du groupe de travail « Montagnes du Caroux pour Tous, » et grâce à un financement du Comité de Spéléologie Régional d'Occitanie (CSR Occitanie), une sortie de spéléologie à la Grotte de Ponderach à Saint-Pons-de-Thomières a pu être proposée à des jeunes adultes déficients visuels de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de Languedoc-Roussillon (FAF-LR). Accompagné par une guide locale et Hérault Sport, 4 déficients visuels ont pu découvrir pour la première fois le milieu souterrain. La guide de spéléologie, Laura Durand, décrit la journée avec ces mots : « Une fois dans la cavité, c'est le grand retournement des rôles : alors que nous, les spéléologues habitués, avançons prudemment en ajustant sans cesse nos frontales, nos compagnons aveugles progressent avec une aisance déconcertante. Plus besoin de lumière, leur canne blanche cède la place à une lecture tactile du terrain que nous, les "voyants", peinons à imiter. ».



➤ Sortie de spéléologie avec déficients visuels, mars 2025 © N. Haugsted



En partenariat avec le Lycée Ferdinand Fabre de Bédarieux, les élèves de la section Sport Nature ont fait découvrir l'escalade à six jeunes déficients visuels au mur de la Halle de Sport de Bédarieux. Un moment riche de partage et de découverte. Une session d'escalade en falaise devrait être organisée au printemps 2026.



➤ Escalade avec la section sport nature et déficients visuels, octobre 2025 © N. Haugsted

Le PPN est doté d'un lieu, La Station, qui permet l'accès à la nature pour tous grâce à la mise à disposition de matériel adapté qui permet d'aller sur les sentiers. La Station est gérée et animée bénévolement par l'association Handinature depuis avril 2021. Un Comité de Pilotage de La Station organisé par la Mairie de Lamalou-les-Bains a été tenu le 18 décembre 2025 et a permis de faire le bilan de l'année du fonctionnement de La Station :

- ▶ 9 conventions de partenariats avec des structures médico-sociales sont en cours et permettent quotidiennement aux personnes en situation de handicap (mental, psychique et physique) d'accéder à la nature. Les retours de tous les partenaires ont été très positifs ;
- ▶ Environ 50 locations touristiques ont été réalisées, essentiellement sur la période estivale, entre autres à des entreprises de tourisme qui encadrent des week-ends « handi-sportifs » ;
- ▶ Sortie encadrée auprès des EHPAD des Treilles et du Château de la Roche à Saint Gervais sur Mare afin de sortir les habitants de leur quotidien à travers une balade en pleine nature ;
- ▶ Des essais gratuits ont été proposés aux structures intéressées, telles que le réseau d'obésité pédiatrique Croque Santé ;
- ▶ Un article a été publié dans le Journal du Parc, faisant la promotion de La Station à travers un portrait du président de l'association Handinature, M. Carlos Rivero.



➤ COPIL La Station, décembre 2025 © N. Haugsted

En collaboration avec les Offices de Tourisme et Communautés de communes, le Rando Défi « Montagnes du Caroux » a eu lieu en octobre 2025 sur trois semaines, dont deux semaines de vacances scolaires. Ce défi visait le grand public, notamment les familles du territoire. Quatre randonnées étaient à réaliser avec, pour chacune d'elles, des défis à résoudre au long de chaque randonnée. 25 participants se sont mobilisés. Une maman de famille témoignait que « Avec le Rando Défi, j'ai pu motiver mes enfants à aller randonner pendant les vacances » et une autre « Merci car grâce à vos randonnées et à votre Rando Défi, nous passons de superbes moments en famille ». Une belle réussite pour cette première édition qui devrait se reproduire en 2026.



➤ Rando Défi Montagnes du Caroux  
© N. Haugsted, V. Puna

La PPN est aussi le chenille ouvrière des actions suivantes : « Viva l'aventure », « Sportez-vous bien » et « L'École des Chemins ».

## Une vitrine du tourisme durable

Outre le projet de coopération autour de la valorisation touristique du train de l'Aubrac, le PPN est aussi devenu « Terre de Vélo Occitanie ».

À la suite d'une réponse à l'Appel à Manifestations d'Intérêt du Comité Régional de Tourisme et Loisirs Occitanie (CRTLO), une candidature commune a été présentée par le PNR du Haut-Languedoc et le PPN pour les Montagnes du Caroux, en concertation avec les offices du tourisme et l'ADT34. Le CRTLO a été accueilli sur le territoire lors d'un audit qui avait pour objectif d'évaluer l'offre et l'accueil des cyclistes.

Grâce à un important travail collaboratif, en particulier une refonte complète des pages internet dédiées au vélo, les Montagnes du Caroux ont été reconnues « Terre de Vélo Occitanie » parmi 16 autres destinations en Occitanie. Cette distinction permet au territoire de bénéficier d'une communication ciblée du CRTLO. Les Montagnes du Caroux sont ainsi depuis juillet 2025 valorisées sur une page d'accueil 'Terres de vélo' du site Tourisme Occita-

nie avec une description du territoire, des itinéraires et des manifestations phares et renvoi vers le site Internet [montagnesducaroux.com](http://montagnesducaroux.com) et vers les Offices de Tourisme.

Chilowé, média spécialisé pour le voyage et la pleine nature, proposera, dans quelques semaines, un « Mini site » dédié aux Terres de vélo. Cette action sera accompagnée d'un plan de diffusion sur la Newsletter Chilowé (150K abonnés) et sur réseaux sociaux (Instagram, Facebook et TikTok). Par ailleurs, sur France Vélo Tourisme, site rassemblant itinéraires et parcours vélo en France, les Terres de Vélo seront également valorisées avec, pour chacune, un itinéraire phare. Pour les Montagnes du Caroux, ce sera la Passa Meridia Branche Sud de Bédarieux à Carcassonne. Enfin, des mailings de promotion des Terres de Vélo seront diffusées à la base de contacts vélo du CRTLO (>18 000 contacts) et des publications sponsorisées individuels sur la page « Voyage Occitanie » (Facebook et Instagram) sont prévues en 2026 également.



➤ Audit du CRTLO dans le cadre de la candidature « Terre de Vélo Occitanie » © N. Haugsted



Grâce à la collaboration avec la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et Hérault Sport, les Montagnes du Caroux ont fait l'objet d'un reportage touristique de 7 pages dans E-Bike Magazine, revue dédiée au vélo à assistance électrique, en février 2025



### Stratégie réseaux sociaux

À travers les comptes « Montagnes du Caroux » sur Facebook et Instagram, le PPN œuvre pour développer la notoriété de la destination Montagnes du Caroux et susciter des envies de découvertes. Une feuille de route sur la communication numérique adoptée au COPIIL en juin 2024, demeure le fil conducteur. La clientèle visée est de proximité, ciblant particulièrement les habitants et les agglomérations de proximité. Les affinitaires des activités de pleine nature sont les premières cibles. La randonnée, le trail, l'escalade et le VTT sont les quatre activités phares mises en avant. L'accent est également mis sur la nature sauvage et sa préservation ainsi que l'authenticité du territoire et de ses habitants. En décembre 2025, la page Facebook « Montagnes du Caroux » comptait 3115 « amis » ce qui représente une hausse de 715 depuis juin 2024, soit 27 %. De même pour la page Instagram qui est passée de 1125 à 1392 followers, soit une hausse de 267 depuis juin 2024 (24 %).

### Photothèque APN

Pour renouveler et enrichir la base de photos et vidéos sur les activités de pleine nature sans entraîner des surcoûts, le PPN collecte, crée et partage régulièrement des images de randonnée, escalade, course d'orientation et VTT qui sont partagées avec les Offices de Tourisme et servent à alimenter les réseaux sociaux.

## Un changement de regard sur les sites de pratique

Il s'agit de changer le regard des pratiquants, des visiteurs et des prestataires sur leurs sites de pratique, afin de les voir avant tout comme des espaces naturels accueillant une pratique et non comme seulement un espace de jeux. Le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc se positionne ici en chef de file.

### Les Chroniques du Parc

Une campagne de sensibilisation en partenariat avec le PNR à la biodiversité a été réalisée sur les réseaux sociaux « Montagnes du Caroux » entre mars et octobre 2025. 12 publications thématiques sur la flore et la faune du PNR du Haut-Languedoc à destination des pratiquants d'activité de pleine nature ont été co-produites entre le PNR et le PPN et publiées sur les réseaux sociaux.

### Soirée de sensibilisation à la pratique nocturne

Une sortie nocturne de sensibilisation aux enjeux de biodiversité dans le Caroux a été organisée par le PNR du Haut-Languedoc et le PPN. Plus de 30 participants, prestataires et clubs APN, étaient présents. Au départ des Gorges d'Héric, les participants étaient à l'écoute de la biodiversité à l'heure entre chien et loup, puis des chauves-souris qui prennent le relais dès la tombée de la nuit. Les animateurs et animatrices Natura 2000 du PNR Haut-Languedoc ont dévoilé tous les secrets des espèces avec lesquelles on partage les milieux naturels pour la pratique des APN. Deux nouveaux rendez-vous sont en cours de réflexion pour 2026.



➤ Soirée de sensibilisation dans les gorges d'Héric, avril 2025  
© N. Haugsted

## Suivi de la gestion de la fréquentation du site de réals

Le site de Réals est la porte d'entrée de la vallée de l'Orb, du Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux et du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Très prisé des locaux et des vacanciers, l'afflux des visiteurs durant la saison estivale est important générant du trafic routier, des problèmes de stationnement mais aussi des conflits d'usage et parfois une mise en danger des baigneurs. L'image du territoire s'en trouve aussi impactée.

Le site est à cheval sur quatre communes, Murviel-lès-Béziers, Cessenon-sur-Orb, Cazouls-lès-Béziers et Causses-et-Veyran et deux Communautés de communes Sud Hérault et Les Avant-Monts. On y trouve aussi un espace naturel sensible et un domaine départemental

De par sa qualité paysagère, son attractivité forte pendant la saison estivale, sa diversité de pratiques et les impacts liés à la fréquentation, le site de Réals fait partie des sites à enjeux environnementaux et touristiques pour lequel il convient maintenant de disposer d'un plan de gestion

En 2023-2024, une étude conduisant à l'élaboration d'un plan d'actions multi partenarial a été conduite sur la base de comptage et d'enquêtes qualitatives de fréquentation. Ce plan d'actions doit permettre d'améliorer la gestion de la fréquentation, de l'accueil touristique, de la circulation et du stationnement du site de Réals.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles poursuit son rôle d'animateur pour ce site et mobilise régulièrement l'ensemble des partenaires concernés. Ainsi cette année, un comité de pilotage a été organisé à Cessenon-sur-Orb le 11 juin 2025. Il a été suivi de deux réunions technique, l'une portant sur une clarification de l'offre de randonnées sur ce secteur (15 octobre) et l'autre sur la signalétique (16 octobre 2025). Le Département, partenaire majeur, est en cours de nombreux travaux d'aménagement et d'amélioration du site du parking de Reals. Les Communautés de communes ont agi sur les randonnées dont elles avaient la gestion pour une amélioration de l'offre. La mise en œuvre du plan de gestion se poursuivra en 2026.



➤ Visite terrain du 16 octobre 2025 ©O.Barthélemy

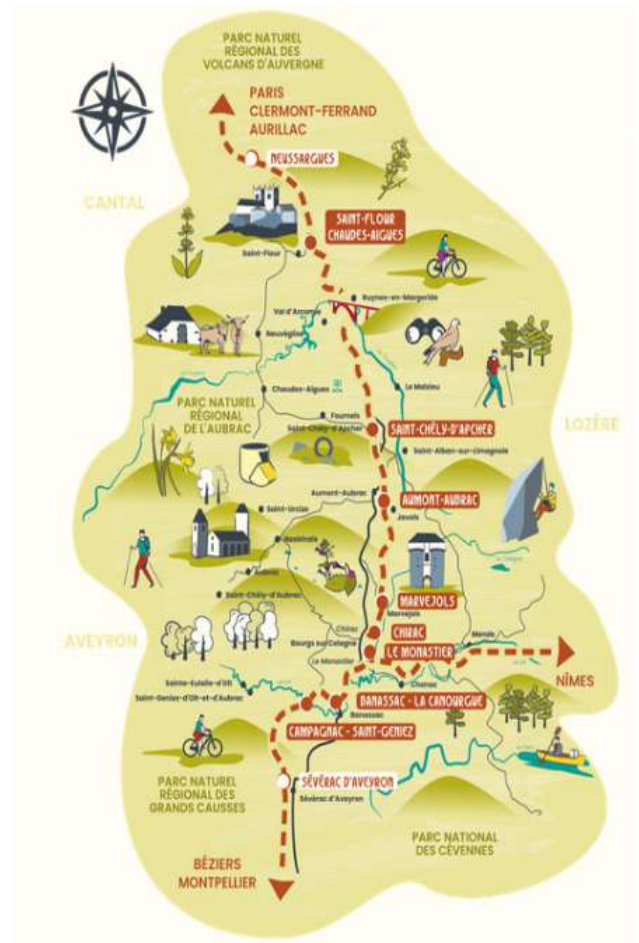


➤ Bord de l'Orb-été 2025 ©O.Barthélemy

## TOURISME DURABLE

Les APN sont reconnus pour créer des conditions favorables au développement d'un tourisme éco responsable consolidant ainsi les emplois touristiques mais aussi favorables à l'attractivité générale du territoire. Il s'agit alors de reconsidérer la mobilité des pratiquants/visiteurs afin de réduire l'usage systématique de la voiture individuelle et réduire les impacts négatifs de ces activités (émission de GES). C'est pourquoi, mobilité et APN se sont retrouvés dans le projet de valorisation touristique de la ligne du train de l'Aubrac

Le Train de l'Aubrac relie quotidiennement Béziers à Clermont-Ferrand via Neussargues, accessibles depuis Paris et Montpellier, en passant par les Montagnes du Caroux. Cependant, la communication touristique autour de la ligne est sectorielle et localisée et les services en gare demeurent très limités, voire absents. C'est pour cela qu'un projet de coopération Leader a été monté entre le Pays Haut Languedoc et vignobles, le PNR des Grands Causses et le PNR de l'Aubrac, trois territoires Pôles de Pleine Nature. Dans le cadre de cette coopération, une carte interactive du train de l'Aubrac sera réalisée à des fins touristiques et de mobilité durable. Une campagne de communication et promotion communes visera par ailleurs à faire la promotion du territoire de cette magnifique ligne. Enfin, une amélioration de l'accueil dans les gares et haltes de la Communauté de communes Grand Orb sera réalisée.



## Valorisation touristique de la ligne d'Aubrac



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

# Développement et attractivité

**Accompagner les acteurs, valoriser,  
dynamiser, promouvoir le territoire**

- › **L'entreprise**
- › **L'agriculture**
- › **L'alimentation**
- › **L'œnotourisme**
- › **Le patrimoine**



## L'entreprise

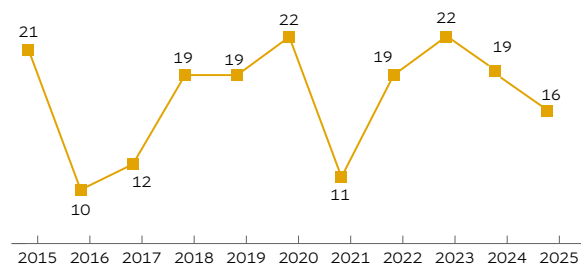
Le Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne les projets d'entreprises en partenariat et en appui auprès des quatre Communautés de communes du territoire, à la demande de ces dernières.

### La création ou la reprise d'entreprise

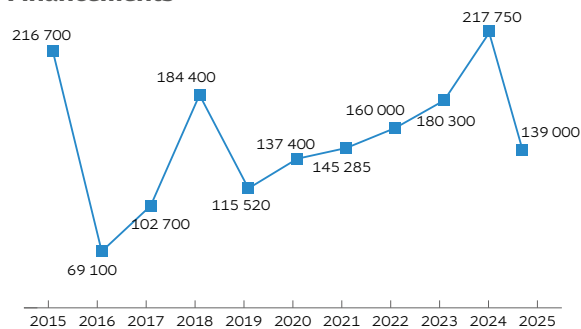
Dans le cadre d'un partenariat avec Initiative Béziers Ouest Hérault (IBOH), une orientation plus systématique du public est engagée, ce qui permet d'avoir une vision plus précise de la création et de la reprise aidée sur le territoire.

16 projets de création ou reprise ont été étudiés et 11 entreprises ont été aidées sur le territoire du Pays avec une aide financière de 139 000 €. Parmi les 10 entreprises reprises, il y a 6 commerces alimentaires et 4 entreprises de services à la personne.

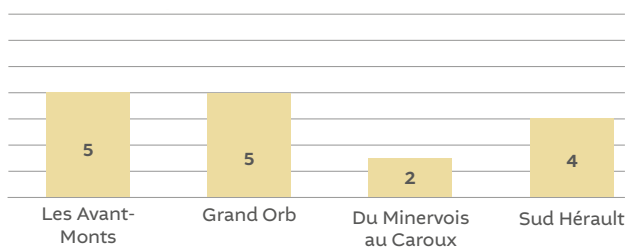
#### Projets



#### Financements



#### Nombre de projets d'entreprises aidées IBOH



## Le développement des entreprises

Cette action comporte deux volets :

### 1. Le soutien aux collectivités pour préserver l'économie en milieu rural

Préserver le dernier commerce, soutenir une entreprise en développement, favoriser la transmission telles sont les demandes des communes rurales pour un accompagnement. En 2025, ce sont 19 collectivités qui ont bénéficié du soutien du Pays sur 29 dossiers différents. Les collectivités accompagnées sont :

- ▶ CC Grand Orb pour l'immobilier des entreprises, le suivi des entreprises, l'OMC, les actions du Projet Alimentaire Territorial ;
- ▶ CC du Minervois au Caroux pour le soutien aux entreprises, le suivi des projets dans le cadre du PAT, l'immobilier d'entreprise ;
- ▶ CC Les Avant-Monts pour le suivi des projets dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial et une période d'intérim assurée sur les dossiers pendant l'absence de l'agent sur le poste développement économique de la collectivité (13 entreprises ou projets suivies) ;
- ▶ Bédarieux pour le contrat de ville ;



Bédarieux contrat de ville @ L. Tkaczuk

- ▶ Capestang pour le suivi des projets du CCAS dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial ;
- ▶ Ceilhes-et-Rocozels pour l'opération « village d'avenir » ;



@ L. Tkaczuk

- ▶ Creissan pour la relocalisation de l'épicerie ;
- ▶ Félines-Minervois pour des projets en lien avec le Projet Alimentaire Territorial et la requalification de la cave coopérative ;
- ▶ Ferrals-les-Montagnes pour la réhabilitation de l'immobilier d'entreprise et le suivi des exploitants ;

- ▶ Montouliers pour l'immobilier de l'épicerie ;



@ L. Tkaczuk

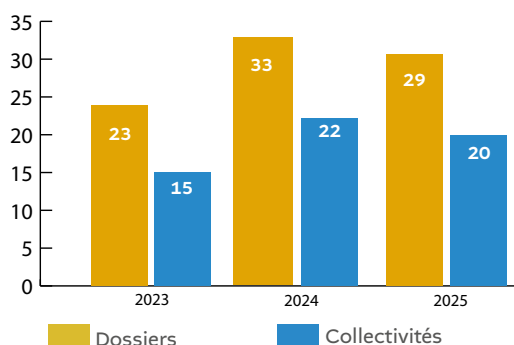
- ▶ Murviel-lès-Béziers pour le suivi des projets du CCAS dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial ;
- ▶ Olargues pour la création / reprise d'entreprises, l'immobilier d'entreprises ;
- ▶ Pardailhan pour un projet de Tiers lieux – Pôle Multiservices ;
- ▶ Prades-sur-Vernazobre pour l'épicerie ;



@ L. Tkaczuk

- ▶ Puisserguier pour le suivi des projets du CCAS dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial ;
- ▶ Riols pour la reconquête d'une friche industrielle et le suivi des entreprises ;
- ▶ Siran pour l'immobilier commercial ;
- ▶ Saint-Geniès-de-Fontedit pour le suivi des projets du CCAS dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial ;
- ▶ Saint-Pons-de-Thomières pour les locaux commerciaux et le suivi des entreprises.

**Suivi des collectivités – dossiers**



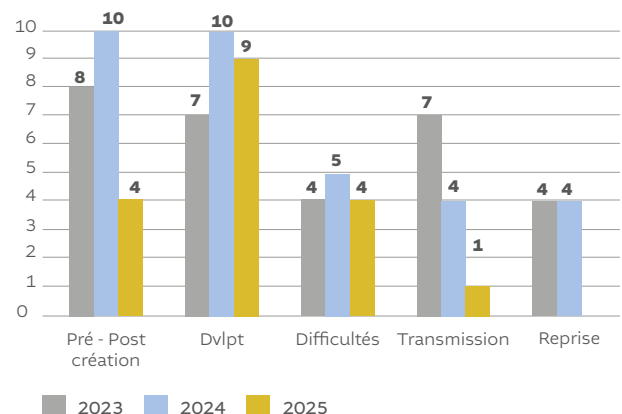
Inauguration de La Collectiva © S. Zlicaric

**2. 2. Le soutien individuel à l'entrepreneur**

En 2025, ce sont 18 entreprises différentes qui ont été accompagnées sur un ou plusieurs thèmes. Ces chiffres sont complémentaires aux éléments développés dans la rubrique création/reprise d'entreprises qui relève du partenariat avec la plateforme IBOH. Toutes ces interventions sont à la demande des élus, des partenaires économiques (consulaires, hub entreprendre).

- ▶ 4 en pré ou post création ;
- ▶ 9 en développement ;
- ▶ 4 en difficultés ;
- ▶ 1 en transmission (le cédant).

**Suivi des entreprises**



## L'agriculture : Diversification et développement

Le territoire constitue l'un des derniers territoires ruraux du département de l'Hérault. Or, l'agriculture exerce un rôle important non seulement sur le plan économique, pour la production de biens alimentaires et non alimentaires, la création d'emplois localisés mais plus largement, pour l'entretien de l'espace, la gestion de ressources naturelles, le maintien d'un patrimoine rural important et la biodiversité.

Ce cadre privilégié, aux paysages de qualité, diversifiés et préservés, est un atout essentiel pour l'attractivité du territoire. Mais les menaces qui pèsent sur l'agriculture sont nombreuses (changements climatiques, artificialisation des terres, dégradation des sols, effondrement de la biodiversité, instabilité économique, évolution de la réglementation, difficulté de transmission des exploitations...).

La volonté de relocaliser, au-delà du circuit court, est bien présente dans les territoires. Il est donc aujourd'hui important de structurer, de renforcer et d'animer les filières agricoles de proximité qui représentent une opportunité de création de richesses économiques, de cohésion sociale, de solidarité entre urbains et ruraux. Le développement des spécificités locales de diversification agricole à forte valeur ajoutée et au potentiel prometteur doit être encouragé.

Ce contexte a amené le Pays à renforcer son intervention avec l'élaboration d'une stratégie agricole validée en 2024 et des actions renforcées. La gouvernance de la thématique s'appuie sur des groupes de travail, des comités techniques et un comité de pilotage présidé par Jean-Noël BADENAS. Le COPIL s'est réuni à Prades-sur-Vernazobre le 21 novembre 2025.

**Les trois axes de la stratégie agricole pour 2023 – 2027 sont :**

- ▶ **Renouveler le monde agricole**
- ▶ **Développer une agriculture adaptée au changement climatique et respectueuse de la santé et de l'environnement**
- ▶ **Renforcer les circuits de proximité.**



Marché de Saint-Pons @ S. Zlicaric

### À l'échelle du Pays Haut Languedoc et Vignobles : Animation du réseau agriculture et foncier

Le Pays s'est donné pour objectif de mettre en réseau les chargés d'agriculture et d'économie de chaque Communauté de communes et du Parc naturel régional du Haut-Languedoc afin de faire monter en compétences les techniciens sur les enjeux agricole et foncier, donner des ressources et des idées d'actions publiques à mener à une échelle intercommunale.

Ainsi une première rencontre a été organisée en mars 2025. À cette occasion, le Pays a présenté sa stratégie agricole et la Communauté de communes Grand Orb a fait un retour d'expérience sur une action menée (la gestion des déchets d'exploitations d'élevage). Un temps d'échanges sur les besoins communs a permis d'identifier deux actions à réaliser ensemble :

> Un livret sur l'installation agricole avec les coordonnées des organismes d'accompagnement agricole – permettant de mieux orienter les porteurs de projet et les élus lorsqu'ils s'adressent aux collectivités locales ;

> Un temps de rencontre entre organismes agricoles (Safer, Terre de liens, Chambre d'agriculture, ...), élus et techniciens locaux.

Les actions ci-dessus sont coordonnées par le Pays mais entièrement coconstruites avec les quatre Communautés de communes et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Une rencontre entre techniciens aura lieu chaque année pour faire vivre ce réseau.

### À l'échelle des Communautés de communes : Animation de la démarche élus sentinelles sur la Communauté de communes du Minervois au Caroux

Après plusieurs travaux menés sur les enjeux du foncier agricole, le Pays a dressé plusieurs constats : des communes agissent déjà sur le foncier et l'installation agricole mais de manière isolée, beaucoup d'élus ne sont pas sensibilisés aux enjeux agricoles et ne savent pas qu'ils ont un rôle à jouer sur ces questions, ni quel rôle jouer. Des réponses sont à apporter à une échelle intercommunale (la mise en relation de porteurs de projet et d'opportunités foncières, etc.).

Le Pays, le Parc et la Communauté de communes du Minervois au Caroux ont ensemble engagé la démarche « élus sentinelles ». Créée par le mouvement Terre de liens, elle vise à construire un réseau d'élus locaux alertes et engagés sur les questions agricoles et foncières.

Trois rencontres ont été planifiées, avec l'appui de Terre de liens, afin de lancer la démarche.

### Première rencontre, le 30 septembre à 2025 à Courniou-les-Grottes

- > 25 élus présents, 16 communes représentées ;
- > Témoignages, échanges sur les enjeux du territoire, travail sur les besoins communs.
- > **3 axes de travail identifiés :**
  - ▶ L'identification et la mobilisation du foncier agricole via la mise en place d'outils dédiés (ex : BD déployée avec l'appui du Pays...);
  - ▶ La connaissance du parcours et des acteurs de l'installation agricole avec plus spécifiquement le rôle de l' élu dans ce parcours (création d'une fiche mission de l' élu sentinelle, speed dating avec les organismes agricoles, etc.) ;
  - ▶ La dynamique de réseau (animation à échelle de la Communauté de communes avec partage d'expériences, possibilité d'échanges avec d'autres CC, etc.).



### Deuxième rencontre, le 27 novembre à 2025 à Saint-Pons-de-Thomières

- > 14 élus participants, 13 communes représentées ;
- > Travail sur la structuration du réseau (élaboration de la fiche mission élu sentinelle, définition de la fréquence des rencontres et du canal de communication entre élus, etc.) ;
- > Présentation des ressources disponibles pour les communes (dispositifs d'accompagnement du département, du Pays, du PNR, de la CC).
- > **Travail en trois tables thématiques pour découvrir les outils à disposition des élus :**
  - ▶ Identifier et acquérir du foncier agricole ;
  - ▶ Planifier et réglementer pour préserver le foncier agricole ;
  - ▶ Bien accueillir de nouveaux agriculteurs.



© Agathe Portal

### Troisième rencontre prévue pour le 28 janvier 2026

La démarche sera poursuivie, sous la coordination de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, avec l'appui du Pays et du Parc. Le Pays souhaite poursuivre la même démarche sur une autre Communauté de communes en 2026.



© Prune Catoire, PNR du Haut-Languedoc

### À l'échelle des communes : Accompagnement des communes sur la reprise foncière

Le Pays propose un appui aux communes pour les aider à remettre en culture du foncier et installer de nouveaux agriculteurs.

En 2025, le dispositif a été consolidé. Des financements ont été obtenus pour la prise en charge d'expertises techniques afin de mieux caractériser le foncier disponible.

Ce travail de reprise foncière est pensé en lien avec la ressource en eau disponible – les secteurs avec eau sont privilégiés pour la remise en culture en favorisant des productions nourricières (en lien avec les objectifs du Projet alimentaire territorial). Pour se faire, des liens sont construits avec les Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) : le Syndicat Mixte Milieux Aquatiques Rivières (SMMAR) de l'Aude pour le secteur Minervois et l'EPTB Orb et Libron pour une grande partie du territoire.

Un travail de communication pour faire connaître l'offre d'accompagnement a été réalisé :

- ▶ Plusieurs communes identifiées comme stratégiques pour leur ressource en eau ont été contactées et sensibilisées pour mener un travail foncier ;
- ▶ Le dispositif a été présenté dans Une Matinale du Pays en avril 2025 ;
- ▶ Il a également été présenté lors d'une rencontre des élus sentinelles de la CC du Minervois au Caroux en novembre 2025.

### Zoom sur l'accompagnement de la commune de Prémian

En 2023, le Pays a accompagné, en partenariat avec l'association Terre de liens, la commune de Prémian qui souhaitait favoriser de potentielles installations agricoles sur son village.

#### Plusieurs actions menées...

- ▶ Recensement des besoins des producteurs de la commune
- ▶ Organisation d'une réunion avec des habitants, des agriculteurs, des chasseurs, des élus du village afin de faire le diagnostic du foncier disponible
- ▶ Publication d'un appel aux propriétaires terriens dans la gazette communale pour qu'ils mettent à disposition le foncier non utilisé
- ▶ Accueil des demandes des porteurs de projets agricoles
- ▶ Visite de parcelles disponibles identifiées

#### Et des résultats !

Installation d'une productrice de thé et de safran sur un terrain communal en 2024.

Plusieurs communes ont été conseillées ou ont reçu un appui (Pardailhan, Saint-Chinian). Un travail approfondi a été mené avec la commune de Félines-Minervois qui mène depuis des années une politique active pour développer des activités agricoles et renforcer un système agro-alimentaire territorial. La commune et le Pays ont participé au concours de communication de la formation « Métiers du Multimédia et de l'Internet » de l'IUT de Béziers. Les étudiants ont produit un logo, un flyer de présentation et une vidéo pour valoriser les actions de la commune et ont d'ailleurs remporté le 1er prix du concours.



Journée de tournage à Félines-Minervois avec les étudiants,  
@ Guy Sabarthes

Tout au long de l'année, des porteurs de projets agricoles et des agriculteurs ayant des besoins ont été recensés et l'information relayée pour faciliter l'installation ou le renforcement de leur activité agricole (recherche de terres, de bâti, etc.).

En 2026, post-élections municipales, le dispositif d'appui aux communes va être réengagé avec un travail de remobilisation et de communication important à produire auprès des collectivités.

La mission agriculture a participé à plusieurs événements sur les sujets fonciers :

- ▶ Ateliers d'échanges de pratiques entre techniciens et élus, par Terre de liens ;
- ▶ Formation au Fonci'jeu, Terre de liens ;
- ▶ Cycle de webinaires sur le foncier à destination des collectivités, par Terre de liens.



## Développer une agriculture adaptée au changement climatique et respectueuse de la santé et de l'environnement

### GIEE Terroirs Verts Saint-Chinian



Tournée de fosses pédologiques avec Celestalab, avril 2025  
@Agathe Portal

Le Pays anime le Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental Terroirs Verts Saint-Chinian (GIEE TVSC). Le GIEE, dispositif reconnu par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, est un groupement d'agriculteurs qui portent un projet agroécologique sur plusieurs années. Le GIEE TVSC est composé de dix domaines viticoles bio et en biodynamie situés sur le secteur de l'AOP Saint-Chinian : Domaine Lanye-Barrac, Domaine de Cambis, Domaine Les Eminades, Domaine des Mathurins, Domaine Côte des Pères, Domaine Thomas Angles, Mas de Cynanque, Domaine Thomas Chany, Domaine La Bosque, Domaine Borie La Vitarèle.

Le groupe a été porté et animé par le Pays Haut Languedoc et Vignobles lors de sa phase « émergence » de mi-2024 à mi-2025. Il a reçu la reconnaissance officielle de GIEE par l'État en septembre 2025. Il est actuellement porté par le CIVAM bio 34 et animé par le Pays Haut Languedoc et Vignobles. L'animation est réalisée en partenariat étroit avec la mission de l'aire de captage d'eau prioritaire de Puisserguier, Creissan, Cruzy. En 2025, les membres du groupe ont suivi plusieurs formations :

- ▶ Le 7 janvier 2025, formation sur la gestion du vignoble : les indicateurs pour identifier le statut hydrique de la vigne et la décision des pratiques culturales, par Thibaut Scholasch ;
- ▶ Le 8 avril 2025, formation sur l'implantation des couverts végétaux en viticulture, par Nicolas Dubreil ;
- ▶ Le 24 avril 2025, une tournée de fosses pédologiques, avec Celestalab ;

- ▶ Le 18 novembre 2025, une formation sur le ph-redox, avec Ollivier Husson.

Chaque vigneron a approfondi le diagnostic de son exploitation et de ses pratiques (analyses de sol, fosses).

Le GIEE TVSC a construit son projet et les expérimentations qu'il souhaite mettre en place. Le projet finalisé est centré sur la régénération des sols et l'expérimentation de nouvelles pratiques durant trois ans (2025-2027) et entend répondre à trois objectifs :

- ▶ Continuer et renforcer la régénération des sols déjà en place ;
- ▶ Trouver des solutions de régénération des sols adaptées au type de sol saint-chinianais (grès, schiste, argilo-calcaire) ;
- ▶ Renforcer l'adaptation et la pérennité des domaines face au changement climatique.

Chaque membre du groupe a choisi une parcelle-test sur laquelle il expérimente plusieurs pratiques nouvelles, en fonction des problèmes rencontrés sur sa parcelle (manque de vigueur de la vigne, problème de compaction du sol, etc.). Les pratiques testées sont : l'apport de biochar, l'apport de basalte, la mise en place de couverts végétaux, l'apport de compost.

Un protocole de suivi et de mesure a été défini avec les membres du groupe.

Les premières expérimentations ont commencé en septembre 2025. Le groupe a mutualisé ses commandes de graines pour le semis de couverts végétaux, chez Graines Équitables. Les semis ont été réalisés fin septembre – début octobre. Des visites d'exploitation ont été faites pour contrôler les semis. Une réunion du groupe s'est tenue en octobre pour échanger sur la première étape de l'expérimentation de couverts semés.

En 2025, le GIEE TVSC a noué un partenariat avec la Business School de Montpellier. Un groupe d'étudiants va produire des supports de communication pour le GIEE – un logo, une charte graphique, un flyer de présentation, une pancarte pour les expérimentations.

Le GIEE TVSC a décidé de rejoindre le programme Fabacée afin de travailler les économies d'énergie dans leurs domaines.

Des liens se construisent avec d'autres collectifs agricoles locaux :

- ▶ Participation au séminaire des collectifs agricoles d'Occitanie, à Carcassonne ;
- ▶ Participation au comité technique du GIEE sur les sols de Chemin cueillant ;
- ▶ Participation au séminaire de restitution du GIEE Vignes Verts en Méditerranée ;
- ▶ Mise en place d'un partenariat avec le CIVAM bio 34 sur le biochar.

## Fabacé

En 2025, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est lauréat du programme Fabacé - un Programme CEE (Certificats d'économie d'énergie) qui vise à accompagner les groupes d'agriculteurs sur 3 années (de 2025 à 2027) pour mettre en place des actions d'économie d'énergie et d'intrants. Le programme est financé par des fonds privés (EDF, ENGIE, UEM et GAZEL ÉNERGIES) et porté par Ferme en Vie - FEVE, Solagro et l'Agence Régionale Energie Climat AREC Occitanie. Le Pays accompagne 3 groupes d'agriculteurs qui souhaitent baisser leur consommation d'énergie directe et indirecte :

- ▶ 12 viticulteurs de la cave de Saint-Chinian ;
- ▶ 14 viticulteurs de la cave de Cruzy, ;
- ▶ Les 10 domaines du GIEE TVSC.

Ces agriculteurs nous ont sollicités car ils souhaitent à la fois travailler la réduction de leur consommation d'énergie pour des raisons économiques, mais également travailler sur les énergies indirectes en optimisant le travail de fertilisation des sols.

Accompagnés par deux animatrices du Pays, des Diagnostics Energie et Climat à l'échelle de l'exploitation seront réalisés début 2026, puis chaque groupe choisira les leviers d'actions d'économie d'énergie qu'il souhaite mettre en place. Jusque fin 2027, les viticulteurs et vigneron seront accompagnés dans la mise en place des actions d'économie d'énergie. Les groupes ont pour objectif d'atteindre une baisse de 15% de leur consommation d'énergie. Le projet Fabacé se fait en partenariat avec la mission aire de captage prioritaire de Puisserguier Cruzy Creissan.

## Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique de Territoire (TACCT)

Le Pays porte la démarche Trajectoires d'Adaptation au Changement climatique de Territoire, de l'Ademe, de 2024 à 2026 (cf. chapitre dédié pour les détails). L'équipe des chargés de mission agriculture et projet alimentaire territorial est fortement engagée dans cette démarche.

En 2025, un atelier de restitution du diagnostic d'exposition a eu lieu avec la présentation du diagnostic partagé sur la thématique agriculture. Après consultation des élus, il a été décidé de poursuivre le travail autour des besoins – lien social, logement, santé, agriculture/alimentation avec l'eau comme thématique transversale.

Deux ateliers ont été réalisés fin 2025 afin de construire des solutions d'adaptation en fonction des niveaux de gravité du changement climatique. Sur l'axe « S'alimenter malgré les fortes chaleurs, les canicules et les sécheresses », les participants ont travaillé autour de 3 sujets : le métier d'agriculteur, les productions locales, la consommation locale.

La stratégie d'adaptation au changement climatique sera finalisée en 2026.



Atelier du 5 novembre 2025, @ Mickael Huet

## Diversification des cultures

Le Pays établit une veille sur les cultures émergentes et des opportunités de structuration de filières locales en réponses aux problèmes économiques et climatiques qui touchent la filière viticole locale.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, aux côtés de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, poursuit son accompagnement de la SCIC Bio Orb PPAM. En 2025, cette dernière a d'ailleurs obtenu le label Aire Agricole Régionale Climat (AARC) par la Région Occitanie.

En octobre 2025, les communes de Pardailhan, Saint-Jean de Minervois et Assignan ont organisé une soirée sur la filière chanvre comme opportunité de diversification pour les agriculteurs locaux, en partenariat avec le Pays. Une réunion technique sur la culture du chanvre à destination des producteurs sera organisée pour donner suite à cette première rencontre.



## Renforcer les circuits de proximité

### Logistique des circuits courts

Depuis plusieurs années, les producteurs locaux qui commercialisent en circuit-court ont relayé auprès du Pays des difficultés logistiques. En effet, ils multiplient les débouchés locaux ce qui, dans un contexte rural, représente un coût économique et un temps dédié important. Pour réduire le coût économique de la logistique des activités agricoles et créer des formes de collaborations entre acteurs du local sur ce volet logistique, le Pays s'est engagé en 2025 dans le relais et l'animation territoriale de l'outil « la Charrette » – un réseau social pour les acteurs pros du circuit-court (producteurs, transformateurs, distributeurs, transporteurs, etc.).

Durant le premier semestre 2025, le Pays a mobilisé et communiqué auprès des acteurs locaux pour faire connaître « la Charrette » (2 webinaires organisés, des sessions de phoning, des mails, des visites de marchés pour rencontrer des producteurs, etc.). A l'automne 2025, le Pays a proposé la prise en charge de 20 adhésions gratuites (5 acteurs se sont manifestés pour bénéficier de cette adhésion gratuite).

Fin 2025, 55 structures sont inscrites sur « la Charrette » pour le secteur du Pays, dont 18 sont adhérentes. Les échanges restent encore actuellement peu nombreux sur la plateforme.

	Adhérent		Inscrit
<b>Animateur</b>	6	6	-
<b>Producteur / Transformateur</b>	41	10	31
<b>Aide alimentaire</b>	1	-	1
<b>Débouché</b>	5	1	4
<b>Collectif / intermédiaire</b>	2	1	1
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>18</b>	<b>37</b>

Chiffres du 9 décembre 2025, issus de la console « animateur » du Pays sur La Charrette

D'autres formes de mobilisation ont permis de présenter « la Charrette » et d'échanger autour des enjeux de la logistique des circuits-courts :

- ▶ Participation au salon des échanges gourmands à Saint-Pons-de-Thomières, organisé par le PNR du Haut Languedoc ;
- ▶ Organisation d'une réunion avec les PAT du département pour présenter « la Charrette » ;
- ▶ Rendez-vous avec Pack and Carry, transporteur professionnel à Béziers ;
- ▶ Rendez-vous avec Manger Bio Languedoc, groupement pour approvisionner la restauration collective en produits bio ayant une plateforme logistique à Clermont-l'Hérault ;
- ▶ Rendez-vous avec les PAT du Pays de l'Or, de la Métropole de Montpellier et de Vidourle-Camargue pour faire un retour d'expérience sur « la Charrette ».



Le stand du Pays au Salon des échanges gourmands, © Béatrice Lauze

Un atelier participatif sur la logistique des circuits-courts a été organisé à Saint-Pons-de-Thomières, en novembre 2025, avec seulement 4 producteurs mobilisés. Malgré tout, grâce à cet atelier, les participants ont pris conscience du coût économique que représente la logistique dans leur activité (coût de livraison, etc.) et ont discuté de solutions à mettre en place pour amoindrir ce coût pas toujours bien identifié et mesuré dans les charges de l'entreprise.

Le travail sur la logistique des circuits-courts se poursuivra en 2026.

## Suivi des projets collectifs agricoles

Le Pays, dans le cadre de ses stratégies agricoles et alimentaires, suit et accompagne les projets collectifs agricoles qui s'inscrivent dans la structuration de filières territoriales alimentaires – Le Pays accompagne ces projets portés par des producteurs du territoire dans la recherche de financements, la mise en relation avec d'autres partenaires... :

- Le projet de création d'unités d'abattages de volailles porté par l'association RCCV 34 (Regroupement circuit-courts volailles 34) et animé par le CIVAM bio 34. Le projet est né d'un double constat d'absence d'abattoir de volailles sur le territoire et de manque de production de volailles (alimenté en partie par le manque d'outil de transformation). Plusieurs producteurs se sont donc associés pour monter ce projet dans le respect du bien-être animal et de l'enjeu de proximité local de l'alimentation. L'année 2025 a été consacrée à la structuration du projet avec une réflexion concernant le statut juridique, le dépôt du dossier de demande d'agrément, le montage financier du projet et la planification des travaux. Le CIVAM bio assure l'animation du projet et porte par ailleurs un GIEE sur le développement de la filière volailles de chairs (volets techniques, agroécologiques, commerciaux et organisationnels). Des formations et des rencontres ont été organisées. Dans ce contexte, le Pays fait le lien entre les porteurs et animateurs du projet et les collectivités locales (commune et Communauté de communes) et apporte son soutien et conseils sur la viabilité économique et la recherche de financements. Deux emplacements sont en effet prévus sur les communes d'Olargues et de Capestang ;



@ L. Tkaczuk

- Projets de boutiques de producteurs et points de vente de produits locaux à Faugères et Cruzy.



## ► Zoom sur la boutique « L'Escale fermière » à Lamalou-les-Bains :

- il s'agit d'un regroupement de 30 producteurs réunis en association pour la commercialisation de leurs productions locales. La boutique appartient au réseau « Boutique Paysanne » qui est structuré par une charte d'engagement de bonnes pratiques. Le Pays a apporté son ingénierie financière sur l'aménagement de la boutique pour optimiser l'espace commerciale.



@ L. Tkaczuk

## Le Projet Alimentaire Territorial

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour des questions de l'alimentation et de la relocalisation de l'agriculture pour permettre le développement d'une alimentation durable et de qualité, accessible à tous.

La reconnaissance d'un Projet Alimentaire Territorial au sens de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 permet au porteur de projet d'utiliser la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL », reconnu par le ministère de l'agriculture et le logo associé.

La Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) réunit désormais au sein d'un même cadre les politiques de nutrition, d'alimentation et de climat, avec un objectif clair à horizon 2030 : permettre à tous les Français d'accéder à une alimentation plus saine, plus durable et plus locale, tout en renforçant la souveraineté agricole et alimentaire du pays et en respectant nos engagements en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu le 8 août 2019 la reconnaissance officielle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, pour une durée de 3 ans. Le renouvellement du label a été octroyé en 2023 pour une durée de 5 ans. Ce nouveau programme s'organise autour de **5 axes stratégiques** (+ un axe transversal – Animation et Gouvernance) et **20 objectifs opérationnels**.



© A. Boisard

### AXES STRATÉGIQUES

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

#### L'accès au foncier et la relocalisation de l'agriculture nourricière

- ▶ Reconquérir et réhabiliter le foncier et les friches agricoles
- ▶ Accompagner à la reprise et contribuer à l'installation pour renforcer les productions locales
- ▶ Soutenir le développement d'une agriculture vivrière en autoproduction
- ▶ Développer l'activité agropastorale

#### Le développement et renforcement de la logistique et des circuits de proximité collectifs, pour un meilleur fonctionnement du système alimentaire local

- ▶ Développer la logistique de proximité (Soutien à la transformation, au conditionnement, au transport et au stockage à vocation collective)
- ▶ Soutenir les pratiques en restauration collective
- ▶ Développer des lieux collaboratifs et innovants dans le domaine agricole et nourricier

#### La commercialisation et la promotion des productions locales

- ▶ Soutenir la création, la diversification et le développement des points de vente des produits locaux / Maintenir, créer et développer des commerces alimentaires de proximité
- ▶ Requalifier et animer les marchés de producteurs et de pleins vents
- ▶ Accompagner le développement et/ou la modernisation de lieux de restauration ou cafés valorisant les productions locales
- ▶ Valoriser les productions locales (animer et communiquer)

#### La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous

- ▶ Sensibiliser, éduquer et animer pour une consommation locale et qualitative
- ▶ Lutter contre la précarité alimentaire
- ▶ Manger, bouger et rester en bonne santé

#### Vers une alimentation respectueuse de nos ressources et adaptée aux changements climatiques

- ▶ Accompagner les changements de pratiques agricoles
- ▶ Contribuer au développement d'une agriculture biologique
- ▶ Accompagner l'adaptation au changement face au dérèglement climatique, en matière d'alimentation

**La stratégie du projet alimentaire territorial est incluse dans la stratégie territoriale du Pays Haut Languedoc et Vignobles et porte des objectifs et actions communs à la stratégie agricole, au Contrat Local de Santé (CLS) et aux enjeux environnementaux et durables (contribution à la démarche d'adaptation au changement climatique du Pays – Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires/TACCT).** La gouvernance de la thématique s'appuie sur des groupes de travail, des comités techniques et un comité de pilotage présidé par Marie-Pierre Pons. Le Comité de pilotage s'est réuni à Prades-sur-Vernazobre le 27 mars 2025.

## Le développement et le renforcement de la logistique et des circuits de proximité collectifs, pour un meilleur fonctionnement du système alimentaire local

### L'approvisionnement en restauration collective

La loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite loi « EGAlim », complétée par la loi du 22 août 2021 portant sur le climat, dite loi « Climat et résilience », prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective publique et privée vers lesquelles tendre :

- ▶ Des objectifs d'approvisionnement en produits durables et de qualité avec 50 % minimum de produits durables et de qualité dans les repas servis, dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique (en valeur). 60 % minimum de produits durables et de qualité pour les familles « viandes » et « poissons » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- ▶ L'obligation d'informer les convives (et leurs familles) sur la part de produits durables et de qualité dans les repas ;
- ▶ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les obligations ne concernent plus seulement la restauration collective de service public, mais toutes les structures : cantines scolaires, universitaires, établissements de santé, médico-sociaux, entreprises privées proposant des repas collectifs, etc ;
- ▶ La mise en place d'un plan pluriannuel de diversification des protéines pour les structures servant plus de 200 repas par jour, avec notamment une meilleure intégration de sources végétales (légumineuses, céréales, protéines végétales alternatives) ;
- ▶ La mise en place d'au moins un repas végétarien par semaine ;
- ▶ La lutte contre le gaspillage alimentaire (obligation de réaliser un diagnostic du gaspillage alimentaire et de signer une convention de don pour les restaurations importantes) ;
- ▶ L'interdiction totale des plastiques à usage unique et des contenants plastiques pour la cuisson, le réchauffage et le service.

**Et la mise en place d'un outil numérique national pour la déclaration et le suivi des achats alimentaires, afin de mesurer l'avancée vers les objectifs légaux :** La plateforme numérique « Ma cantine » a en effet été mise en ligne en février 2021 ; elle permet le suivi des achats de denrées alimentaires de tous les établissements de restauration collective et vise à faciliter l'application des lois EGAlim et Climat et Résilience. Depuis 2024, toutes les restaurations collectives sont concernées et doivent télédéclarer ces données. Chaque année, une campagne obligatoire nationale de remontée de données est organisée. La plateforme « ma cantine » est l'outil où chaque responsable légal de restauration, qu'il soit en gestion directe ou concédée, réalise sa déclaration en ligne.

À la demande de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) dans le cadre du PAT, le Pays assure un relais information et peut apporter son soutien pour cette télédéclaration :

Ainsi, le 17 novembre 2025, un courriel a été adressé à toutes les communes et les gestionnaires de restauration collective pour leur proposer cet accompagnement.

Le 2 décembre 2025, la participation à un Webinaire de préparation à la télédéclaration a été proposée.

Quelques chiffres :

- ▶ En 2022 – 4 établissements ont télédéclaré
- ▶ En 2024 – 37 établissements ont télédéclaré
- ▶ En 2025 – 66 établissements sont inscrits mais nous n'avons pas encore le nombre de ceux qui ont véritablement télédéclaré

Ce travail de suivi et d'accompagnement est conduit en partenariat étroit avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc ; des courriers et courriels communs, cosignés ont ainsi été envoyés de manière coordonnée sur l'ensemble de nos 2 territoires.

### Un diagnostic de l'approvisionnement

Le PAT du Pays n'a jusqu'ici réalisé que très peu d'actions concernant la restauration collective car la mission avait été attribuée au PAT du PNR Haut-Languedoc qui partage une partie du territoire, dans le cadre d'une convention de partenariat. Aujourd'hui, le PAT du Pays se saisit de la question à la suite de sollicitations d'acteurs de la restauration collective mais également pour répondre aux besoins sur la partie hors PNR du territoire.

Un diagnostic de l'approvisionnement des établissements de la restauration collective localisés sur le territoire du Pays (et hors Pays - pour les cuisines centrales qui approvisionnent les cuisines satellites du territoire) a donc été engagé en 2025 et doit être finalisé en 2026 (les établissements de restauration collective, le nombre de repas effectués, l'équipement de la cuisine, les sources d'approvisionnement en produits bruts et en produits transformés, le(s) acteur(s) de la livraison, la comptabilité de l'établissement, le nombre et les compétences du

personnel, le taux de gaspillage alimentaire, les éventuels autres établissements approvisionnés par la cuisine, etc.) avec pour objectifs de connaître les actions menées par les acteurs afin de venir en complémentarité et ainsi répondre aux enjeux nationaux évoqués préalablement.

Les données déjà identifiées par les partenaires travaillant sur le sujet ont bien entendu été transmises et compilées (le PNR Haut-Languedoc, le département de l'Hérault, Agrilocal 34, etc.).

Ce diagnostic est réalisé en interne par le Pays afin d'établir un contact avec les établissements de restauration collective et ainsi mesurer l'opportunité de mener des actions conjointes.

### L'analyse des systèmes alimentaires territorialisés (SAT) – zoom sur le PAT Haut Languedoc et Vignobles

En partenariat avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), le PAT a été identifié comme site pilote dans le cadre d'un stage de « Master Alimentation Durable et Résilience Territoriale – Mention : Gestion des territoires et développement local » et a donné lieu à la rédaction d'un rapport sur « Les systèmes alimentaires territorialisés sont-ils durables ? » Test d'un outil d'évaluation sur un territoire pilote d'Occitanie » (RAECKELBOOM Amandine) – résumé du rapport :

« Dans un contexte de remise en question des modèles agroalimentaires industrialisés, des changements climatiques portant des pressions de plus en plus fortes sur notre environnement et une prise de conscience croissante des consommateurs, les systèmes alimentaires territorialisés (SAT) présentent des solutions alternatives. Leur développement vise à relocaliser et à ancrer la production et la consommation à l'échelle des territoires, permettant ainsi de renforcer les liens entre les acteurs locaux. Cependant, la durabilité de ces systèmes peine à être évaluée d'un point de vue quantitatif. Le Projet PLA4TERFOOD, financé par le Plan France Relance 2030 et coordonné par Yuna Chiffolleau, propose de structurer les méthodes, les outils et les données existantes autour des SAT, afin de les étudier et d'évaluer leur impact de la production à la gouvernance. Suite au développement d'indicateurs à travers la méthode Delphi, le mémoire présente le développement méthodologique et pratique de ces indicateurs sur un site pilote de l'Occitanie : le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Il met également en avant une comparaison et une caractérisation de méthodes plus fines d'analyse des délimitations spatiales des SAT ».

Le territoire et son PAT ont été le support d'un autre mémoire de stage sur le thème « Comment réussir l'évaluation d'un PAT » ; ce travail a été suivi par une intervention de l'animatrice PAT (Laurence TKACZUK), en Septembre, dans le cadre d'un Webinaire nationale de « Terre en ville » avec France-PAT sur le thème « Du suivi évaluation à l'évaluation d'un PAT ».

Les rapports peuvent être consultés à la demande auprès du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

D'autres études sont déjà en ligne sur le site Internet du Pays.

## La commercialisation et la promotion des productions locales

### CLIKETIK

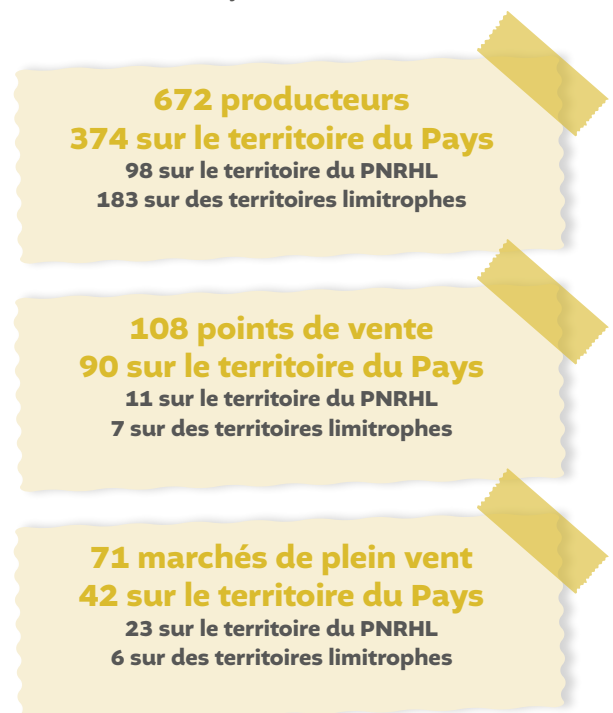
Imaginé et conçu avec le réseau des consommateurs du Pays (producteurs, commerçants, transformateurs, consommateurs...), le site internet « [www.Cliketik.fr](http://www.Cliketik.fr) » est totalement développé, partagé et animé avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Ce site répond :

- ▶ Aux besoins des producteurs et commerçants pour la commercialisation des produits sur le territoire ;
- ▶ Aux attentes des consommateurs qui souhaitent avoir plus de visibilité sur les produits locaux disponibles et surtout les lieux où les acheter.

La carte interactive du site propose donc toutes les informations pour manger local : aperçu des productions locales (fruits, légumes, viandes, poissons, fromages, yaourts, boissons, gourmandises, etc.) et repérage des points de ventes et marchés pour les acheter.

Cliketik.fr référence à ce jour :



En complément de la modération effectuée sur les premiers mois de l'année, une communication régulière est réalisée via les réseaux sociaux : 8 points de vente et 6 producteurs ont ainsi été mis en lumière en 2025 sur la page Facebook du Pays.

Un stage de 6 mois est prévu en 2026 avec pour mission de créer un onglet supplémentaire « restauration » dans Cliketik afin de référencer les restaurateurs qui utilisent des produits locaux et cuisinent des plats emblématiques de la région. Le stagiaire sera rattaché au Parc naturel régional du Haut-Languedoc mais sera suivi à la fois par le Parc et le Pays Haut Languedoc et Vignobles. En 2025, le Pays a d'ailleurs participé à la définition de la mission, à la rédaction de la fiche de poste et au recrutement du stagiaire.

Des visites de producteurs, de points de vente et de marchés de plein-vent sont effectuées tout au long de l'année ; elles ont permis : le repérage des nouveaux producteurs, le suivi des avancées et/ou difficultés des commerces. La mise en place d'actions ciblées de soutien par nos services, en partenariat avec les communes et les Communautés de communes, est un vrai « bonus » pour le territoire.

Ce travail de terrain permet également le suivi de la conjoncture économique locale :

- ▶ Identification et le suivi de quelques reprises d'épiceries sur le territoire ;
- ▶ Installation de nouveaux producteurs ; les productions restent toutefois insuffisantes pour couvrir les besoins du territoire (échange avec les commerces) ;
- ▶ Les marchés de producteurs et/ou paysans en saison avec animations musicales ou spectacles ont bien fonctionné cette année (surtout en août, septembre et octobre après un départ timide en juin, juillet) ;
- ▶ Toujours des problèmes de commercialisation et de logistique exprimés par les producteurs, qui pourraient être en partie réglés avec une meilleure gestion du temps et des déplacements, notamment en utilisant l'outil « la Charrette » !



Marché de Saint-Pons © S. Zlicaric

### Les commerces alimentaires de proximité

Le suivi des épiceries de proximité fait l'objet d'une attention toute particulière car la viabilité économique de ces lieux de cohésion sociale est très fragile et encore plus difficile quand l'immobilier d'entreprise appartient à un propriétaire privé et fait l'objet d'un bail commercial.

Quelques communes se sont emparées de ce sujet pour valoriser cette activité et aller encore plus loin en améliorant les conditions d'exploitations de l'unique gérant d'un commerce alimentaire en réalisant des investissements.



### Zoom : maintien d'un commerce de proximité, l'exemple de Montouliers

Cette commune rurale compte 230 habitants, elle n'a qu'un seul commerce qui existe depuis plus de 35 ans.

La collectivité est propriétaire des locaux en cœur de village. Un bail commercial, à titre gracieux, lie l'entreprise à la mairie. Des travaux sont nécessaires pour améliorer les conditions d'exploitation. Le projet concerne l'aménagement de l'épicerie « La Croisette ». Il s'agit de créer un passage entre le commerce et la placette qui est mise à disposition du commerce pour l'exploitation d'une activité de petite restauration (consommation sur place) ; le projet prévoit aussi de changer les menuiseries pour améliorer la performance énergétique du bâtiment et ainsi maîtriser les coûts énergétiques tout en assurant une meilleure sécurité contre les infractions.

Le Pays a accompagné la commune pour la mobilisation des aides publiques nécessaire à la réalisation des travaux (maintien d'un loyer à titre gratuit / service public – accès à une alimentation de proximité). Le nouvel aménagement a permis à l'exploitante de transmettre son fonds de commerce. Le Pays a accompagné aussi la reprise de cette activité fondamentale pour les seniors ou personnes à mobilités réduites.



© L. Tkaczuk

## La sensibilisation et l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous

L'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous est un des cinq axes stratégiques du PAT Haut Languedoc et Vignobles.

### Agir ensemble pour la précarité alimentaire

Une « étude et analyse des acteurs, dispositifs et fonctionnement de la lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles : diagnostic complet, perspectives d'évolution et préconisations d'actions » a été engagée en 2025 afin de répondre aux objectifs généraux suivants :

- ▶ Agir de façon concrète, sur le territoire, à l'échelon local, au plus près des citoyens ;
- ▶ Améliorer l'accès à l'alimentation et au mieux manger pour tous ;
- ▶ Permettre à notre territoire de ne plus apparaître comme une zone blanche territoriale en matière de lutte contre la précarité alimentaire.

Et plus précisément :

- ▶ Identifier les acteurs et dispositifs territoriaux de lutte contre la précarité alimentaire ;
- ▶ Proposer une organisation du réseau d'acteurs pour permettre une meilleure adéquation entre offres et besoins ;
- ▶ Élaborer une méthode pour faire évoluer et renforcer ces dispositifs et ainsi gagner en lisibilité et efficacité ;
- ▶ Proposer des pistes d'actions pour permettre la diffusion de l'aide alimentaire sur l'ensemble du territoire, au plus près des bénéficiaires.

Dans la mise en œuvre :

- ▶ Un petit questionnaire d'identification a été envoyé aux communes et aux acteurs institutionnels et associatifs de mai à juin 2025 ;
- ▶ Des entretiens approfondis en présentiel ont été menés de juin à octobre 2025 auprès de plus d'une 50aine de structures ;
- ▶ Des entretiens plus courts avec une 50aine de communes (même celle ne disposant pas de CCAS actif) ont été effectués de juillet à octobre 2025 afin de préciser leurs actions, enjeux et analyse du territoire ;
- ▶ La collecte d'information est toujours en cours ;
- ▶ Un premier atelier d'interconnaissance a été organisé le 25 novembre 2025 à Pierrerue.

D'autres ateliers de concertation vont être organisés en 2026 ; L'étude sera finalisée fin 2026 avec l'organisation d'un séminaire final pour partager l'ensemble des résultats.

### SOLEPIC : Le réseau local des épiceries sociales et solidaires

En 2024, afin d'accompagner le développement des épiceries solidaires du territoire et répondre aux besoins recensés par chacune d'elle, une synergie collaborative a été initiée par le pays avec une stratégie de suivi-animation nommée « SOLEPIC ». Un CCAS s'est joint à cette dynamique en 2025 qui s'est poursuivie tout au long de l'année avec des réunions trimestrielles (avril, juin et octobre). L'interconnaissance entre les acteurs a permis de comprendre les modalités de fonctionnement, chaque épicerie ayant un modèle différent. Le CCAS qui s'est associé au groupe est en cours de réflexion sur les actions d'animations à conduire au sein de la commune et a ainsi découvert les différents modèles de fonctionnement possible d'une épicerie solidaire (réflexion pour dupliquer ces actions sur la commune). D'autres CCAS ont prévu de rejoindre la dynamique en 2026. Aujourd'hui le réseau en place est donc composé de :

- ▶ Atelier des solidarités-Relais familles rurales/Epicerie solidaire de Saint-Pons-de-Thomières ;
- ▶ L'annexe de l'Atelier des solidarités basée à Azillanet ;
- ▶ L'épicerie solidaire de Capestang ;



© S. Zlicaric

- ▶ L'épicerie solidaire de Puisserguier – Creissan – Cazouls-les-Béziers



© L. Tkaczuk

- ▶ Le CCAS de Murviel-lès-Béziers.

Ce réseau a identifié des besoins de formations : Une première formation a eu lieu le 27 Novembre, à l'Atelier des solidarités de Saint-Pons-de-Thomières (épicerie solidaire) sur le thème : « Un temps pour explorer, ressentir, expérimenter et découvrir des outils de résolution de conflits pour tendre vers des relations saines ». Cette formation sous forme de théâtre forum a bénéficié à 10 personnes. D'autres formations sont d'ores et déjà prévues pour 2026-2028 dans le cadre de financements acquis de la DRAAF. Afin de poursuivre l'animation et la structuration de ce réseau, le Pays a candidaté à un appel à projet « Mieux manger pour tous » qui cible trois axes :

- ▶ Le développement d'alliances locales de solidarités entre acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire ;
- ▶ La participation aux actions de lutte contre la précarité alimentaire au sein des projets alimentaires territoriaux (PAT) ;
- ▶ Le soutien aux expérimentations portant la transformation de l'organisation de la lutte contre la précarité.

Un financement de l'État (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - DREETS) a été obtenu pour 3 ans (2026-2028) afin de conduire une nouvelle campagne d'animations autour de l'alimentation et de la santé « bouger, manger, être en bonne santé » vers les publics précaires et prioritairement avec ce réseau SOLEPIC ; les actions seront menées en partenariat étroit avec le Contrat Local de santé et la mission Montagnes du Caroux pour le volet activités physiques.



Au café de la Paix © Jonathan Fabre

### Le collectif citoyen alimentaire

Dans le cadre de son projet alimentaire territorial, le Pays souhaite déployer un véritable réseau de citoyens engagés autour du « mieux manger, tous acteurs de notre alimentation », désirant échanger ou partager des expériences sur ce sujet, nous aider à élaborer des outils ou actions de sensibilisation ou faire émerger des solutions

contribuant à la relocalisation de l'alimentation à l'échelle de notre territoire. Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles étant particulièrement vaste, la démarche s'appuie sur des réseaux existants sur différents secteurs du territoire. Il vise également à accompagner des réseaux en émergence.

En 2025, deux groupes en émergence ont ainsi bénéficié de l'accompagnement du Pays sous la forme d'ateliers dédiés à l'alimentation en lien avec la santé-environnement et l'apport d'expertise :

- ▶ L'un sur Cruzy/Saint-Chinian (VOOC) qui se structure autour de la question de l'accès aux produits locaux en lien avec des agriculteurs, des restaurateurs et consommateurs.

Un travail a été mené avec l'association VOCC afin d'insuffler une dynamique citoyenne autour des enjeux alimentaires sur le secteur de Saint-Chinian. Deux ateliers ont été organisés en 2025 :

> Animation de la fresque de l'Alimentation, par l'association Miamuse ;

> Animation d'une soirée sur l'approvisionnement durable de la restauration commerciale, au Café de la Paix à Saint-Chinian.

- ▶ L'autre sur Hérépian (BANASTA) qui se structure autour d'un projet participatif de poulailler collectif et la question plus large de l'alimentation, la santé et l'environnement (mieux manger, local et durable). trois ateliers ont été réalisés en 2025 sur ce secteur :

> Une découverte et un échange d'expérience avec l'association « Al ort per totes » à Lespignan qui anime un jardin partagé et un poulailler collectif ;

> Un atelier « du Potager au placard : faire ses conserves pour l'hiver », animé par Christelle Bèche ;

> Un atelier « la lactofermentation des légumes, du vivant dans mon assiette... », animé par Christelle Bèche.

Un autre atelier cuisine est prévu dès janvier 2026 avec Banasta à Hérépian sur le thème de « l'œuf sous toutes ses formes et les bénéfices santé - environnement » animé par Delphine Berger, de Miamuse (réseau de diététiciens).

Une rencontre visant à réunir les collectifs engagés autour du « mieux produire, mieux manger, tous acteurs de notre alimentation » est prévue pour février 2026.

Cette action est financée par la DRAAF Occitanie, en partenariat avec la DREAL, l'ADEME et l'ARS et s'inscrit dans le cadre du Plan Régional Santé et Environnement (PRSE4) qui vise à préserver et améliorer l'état de santé de la population en agissant sur les conditions de vie, les pratiques et la qualité des milieux. L'alimentation y a toute sa place, qu'il s'agisse des conditions de production, de transformation, de distribution et de consommation.



## L'oenotourisme et le label Vignobles & Découvertes

La marque nationale est une véritable reconnaissance mais c'est surtout un outil de structuration et de développement pour notre territoire sur la thématique œnoturistique.

L'objectif est de promouvoir un tourisme sur le thème de la vigne et du vin et de garantir aux visiteurs des prestations de qualité et une offre de produits touristiques multiples et complémentaires.

Labellisée depuis 2014, la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » a obtenu en 2025 le renouvellement de la marque pour cinq ans et fait donc partie des 75 destinations française reconnues par le Conseil Supérieur de l'œnotourisme pour leurs engagements et leur accueil.

La gouvernance de la thématique s'appuie sur des groupes de travail, des comités techniques et un comité de pilotage présidé par Daniel GALTIER. Le COPIL s'est réuni à Cessenon-sur-Orb le 10 mars 2025.



### Les chiffres clés

# 101

communes

# 6

AOP

# 6

IGP

# 164

prestations labellisées  
Vignobles et Découvertes  
(proposées par 112  
ambassadeurs différents)

Ces 164 prestations touristiques sont ainsi réparties :

- ▶ 59 caves
- ▶ 23 hébergements
- ▶ 29 restaurants
- ▶ 10 sites patrimoniaux
- ▶ 6 structures réceptives
- ▶ 20 activités
- ▶ 13 événements
- ▶ 4 offices de tourisme

## Renouvellement du label Vignobles & Découvertes

Le plan d'actions proposé dans le cadre du renouvellement est le fruit d'un travail participatif reposant sur le bilan des actions menées en 2022-2025 et la concertation auprès de tous les partenaires ; il est la traduction des besoins exprimés du territoire autour de la marque nationale Vignobles & Découvertes pour les cinq prochaines années.

**Celui-ci s'organise en cinq axes stratégiques :**



Dans un contexte économique fragile, l'œnotourisme apparaît plus que jamais comme une solution économique et territoriale intéressante et incontournable qui participe à l'ancrage du vin dans le paysage culturel. Pour Atout France, si l'œnotourisme connaît un tel essor, c'est parce qu'il répond « aux défis du tourisme durable et du slow tourisme et s'inscrit pleinement dans les aspirations des voyageurs actuels en quête d'expériences authentiques [...] favorisant le contact avec les producteurs et la découverte des savoir-faire locaux ».



## L'animation du réseau Vignobles et Découvertes

### La qualification de l'offre et l'accompagnement des porteurs de projets

Tout au long de l'année et en partenariat avec les Communautés de communes et les offices de tourisme, le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une mission de conseils pour les acteurs souhaitant développer une activité œnotouristique (hébergeurs, restaurateurs, vigneron...) et apporte également son appui et expertise sur certains autres projets touristiques :

- ▶ Visites et conseils auprès des membres du réseau Vignobles et Découvertes
- ▶ Aménagement / création d'un caveau dans un domaine du Minervois
- ▶ Syndicat AOP Saint-Chinian, fête des cépages / appui et conseils sur les subventions envisageables
- ▶ Syndicat AOP Faugères, équipements et outils de promotion / appui et conseils sur les subventions mobilisables.

### Les outils disponibles pour l'animation du réseau

#### Nouveau : le casino des vins de la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc

Un tapis de jeu le « casino des vins » personnalisé, mettant en avant les 6 AOP et 6 IGP de notre destination a été réalisé. Une manière ludique d'en apprendre davantage sur nos appellations, à travers des jeux autour des arômes, des quizz, dégustations à l'aveugle... en misant sur les bonnes réponses.

Cet outil est maintenant à disposition de nos partenaires, office de tourisme et AOP/IGP, ambassadeurs Vignobles & Découvertes. Ils peuvent bénéficier d'un tarif négocié/préférentiel s'ils souhaitent faire intervenir l'entreprise qui a développé ce jeu pour une animation dans leurs locaux et/ou domaines.



© A. Boisard

#### Nouveau : La newsletter pour le réseau V&D

À raison de 2 à 3 fois par an, une newsletter (format A4 recto-verso) est envoyée aux membres du réseaux V&D. L'objectif est de partager les dernières actualités, les dates importantes à venir, des zooms sur les actions en cours, les nouveaux labellisés...



Le guide « Mode d'emploi » : guide permettant de donner les bonnes informations et contacts aux ambassadeurs potentiels. Il présente également les référents œnotourisme de chaque Office de Tourisme ; il a été réactualisé en 2025.



**Site internet - la « boîte à outils oeno » :** outil digital réalisé et animé en interne par la mission œnotourisme afin de regrouper l'ensemble des documents réalisés dans le cadre de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » (animation, communication et promotion) et présentant l'ensemble de la démarche locale.

**Mailing :** informations adressées au réseau des ambassadeurs V&D concernant les formations des partenaires, les aides potentielles, les recherches de partenariat... etc.

**Carte annuelle réseau V&D :** Pour connaître l'ensemble des ambassadeurs Vignobles & Découvertes, un document au format carte postale a été produit avec un lien (et un QR Code) renvoyant vers l'annuaire en ligne du réseau V&D « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc ». Un réassort a été effectué en 2025.



**Pour la clientèle famille : La boîte « kit enfant » :** Cette boîte rassemble l'ensemble des outils élaborés autour de la vigne à destination des enfants.



## Les évènements

### Vignobles en Scène

Repensé, enrichi, avec un nouveau nom et une nouvelle identité visuelle, **VIGNOBLES EN SCÈNE**, Les Journées Vignobles & Découvertes, devient le grand rendez-vous annuel et convivial des vignobles labellisés Vignobles & Découvertes.

Organisé par la Fédération Nationale Vignobles et Découvertes conjointement avec les destinations adhérentes, il remplace Le Fascinant Week-End.

- ▶ **LA DATE** : les 17, 18 et 19 octobre 2025, le 3e weekend d'octobre chaque année, après les vendanges simultanément dans l'ensemble des destinations labellisées V&D de France afin de donner une résonance forte à ce rendez-vous ;
- ▶ **LA PROGRAMMATION** : 3 collections d'animations exclusives, qui différencient ce moment à part et lui donne son identité ;
- ▶ **DES TEMPS FORTS EN RÉGION** : des dîners-banquets dans des lieux insolites organisés par les destinations et leurs partenaires locaux pour marquer en beauté ce grand rendez-vous annuel.

Sur notre destination, un grand dîner – banquet au château Abbaye de Cassan a eu lieu le vendredi soir en lancement des festivités du week-end, mettant en avant les appellations et producteurs locaux. La soirée a débuté avec un apéritif ludique autour d'un casino des vins, puis un délicieux dîner sublimé par des accords mets & vins (1plat = 1 appellation) ont ravi les convives.



© A. Boisard



© A. Boisard

LA DESTINATION  
MINERVOIS, SAINT-CHINIAN, FAUGÈRES  
ET HAUT-LANGUEDOC  
PRÉSENTE

LES JOURNÉES VIGNOBLES & DÉCOUVERTES  
**Vignobles!  
en Scène!**

Les ambassadeurs Vignobles & Découvertes se sont mobilisés pour proposer une belle programmation variée sur le Week-end !

Au programme : « Quand le vin rencontre l'humour », une soirée stand up avec dégustations, balade ludique en famille sur un cratère météoritique avec le sac à dos vigneron « Le Comporte », Verticale de Fine Faugères et gourmandises, Ateliers assemblages, inauguration de l'oenorando® de Faugères, Cloche et vin en Harmonie, dégustation sous terre, la biodynamie : quésaco ?...

Chaque animation rassemblait au moins 2 ambassadeurs Vignobles & Découvertes spécialement associés afin de proposer une animation unique pour l'occasion !

Ce weekend étant aussi celui des journées nationales de l'architecture, une conférence « un patrimoine vivant au cœur de nos villages : réhabiliter les caves coopératives » a été organisée avec la cave coopérative de Saint-Chinian, en lien avec le pays d'art et d'histoire. Cette soirée a rassemblé près de 30 visiteurs.

Au total, 20 animations différentes étaient proposées et 28 ambassadeurs V&D ont participé à l'organisation de cette première édition de Vignobles en Scène, et près de 600 visiteurs ont été accueillis avec certaines animations à « guichet fermé ».



© A. Bacabe



© C. Bunoiz

## La communication mise en place autour de l'événement

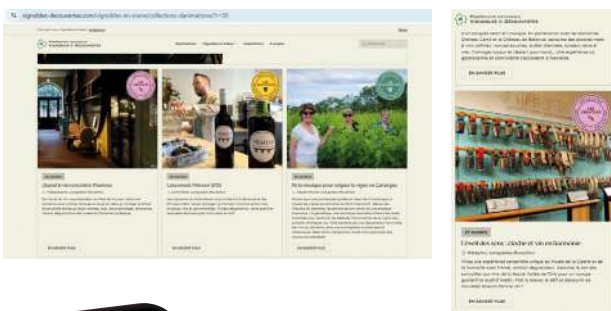
De nombreuses actions de communication ont été mises en place aussi bien au niveau départemental, régional que national :

### Au niveau national :

- ▶ 70 destinations labellisées participantes à cette 1ère édition (550 animations, 40 banquets) ;
- ▶ Le Crédit Agricole partenaire officiel de Vignobles en Scène. Son engagement à nos côtés dès cette première édition constitue un signal fort, témoignant de l'intérêt croissant pour l'œnotourisme comme levier de développement local et de rayonnement national ;
- ▶ L'événement a bénéficié également du haut patronage de Madame Nathalie Delattre, ministre déléguée chargée du Tourisme, marraine de cette première édition ;
- ▶ Le 7 juillet 2025 a été marqué par le lancement de l'événement à Paris : 60 journalistes & influenceurs présents et de nombreuses retombées « presse ».



- ▶ Un nouveau site internet national **Vignobles & Découvertes** a été déployé, avec une partie dédiée à Vignobles en Scène (Mise en avant de 4 animations de notre destination ainsi que notre banquet dîner au château abbaye de Cassan) ;



- ▶ Une campagne sur les réseaux sociaux a été menée afin de promouvoir l'événement, avec notamment un jeu concours permettant de gagner 2 places pour un des banquets ;
- ▶ Un push a été effectué par la fédération sur notre banquet à Cassan ;
- ▶ Un article dédié a été publié dans le Figaro, avec également une mise en avant de l'article sur tout l'éco système du figaro.fr (Le Figaro, Madame Figaro, le Figaro Vins, Gala, le Journal des Femmes...) ;
- ▶ Diffusion de 3 Communiqués de Presse (généraliste, presse féminine, food et famille).



### Au niveau régional :

- ▶ Une page dédiée **Vignobles en Scène** sur le site internet du CRTL ;
- ▶ La Campagne Radio France – ICI (ex-France Bleu) Stations : ICI Hérault, ICI Gard-Lozère, ICI Roussillon, ICI Occitanie.

Format : Spot de 30 secondes, 10 au 18 octobre 2025

Total : 104 spots, Audience estimée : 879 400 contacts

- ▶ Une Campagne digitale sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram ;
- ▶ Événement sponsorisé sur Facebook - Création 1 mois avant l'événement.

Objectif : booster la visibilité et augmenter la participation. Appuyé par du community management (publications, réponses aux commentaires, animation autour des temps forts).

- ▶ Une newsletter **Grand Public** dédiée : envoyé début octobre, expédiée à plus de 94K destinataires affinitaires ; Cible : Intérêt vin et gastronomie Régionale et limitrophe.

### Au niveau local :

- ▶ Communiqué de presse envoyé à la presse locale + communiqué de presse spécifique pour chaque animation envoyée aux correspondants locaux ;
- ▶ Réalisation d'affiches et flyers distribués sur le territoire,
- ▶ Une page de pub dans le « Olé magazine » + bannière en ligne + news olé ;
- ▶ Sponsoring sur les réseaux sociaux ;
- ▶ Communication sur les sites, agendas et réseaux des offices de tourisme.



## Les rendez-vous au Pays 2025

Ce petit agenda des animations locales est devenu au fil des années, un véritable outil attendu par les producteurs et par les visiteurs pour découvrir le territoire.

Depuis 24 ans, ces rendez-vous sont conçus pour apporter des témoignages sur la vie économique de ce pays. A travers des manifestations plurielles, ces rencontres invitent à découvrir dans la plus grande convivialité, les éléments constitutifs de notre histoire : nos patrimoines bâtis et naturels et nos productions.

Cinq thèmes sont proposés :

- ▶ les marchés éphémères : marchés à thèmes et/ou occasionnels valorisant les productions locales du Pays ;
- ▶ les immanquables : fêtes traditionnelles et identitaires, valorisant une production ou les grandes fêtes des appellations ;
- ▶ les balades des saveurs : balades vigneronnes ou non viticoles, ou visites patrimoniales, dégustations et/ou repas ;
- ▶ les Cafés de Pays® : évènements culturels dans un Café de Pays® ;
- ▶ les Cafés vigneronnes : visites de caves ou de propriétés, dégustations de produits du terroir, animations musicales.

Pour cette année 2025, la programmation « Les rendez-vous au Pays » s'est scindée en deux avec une édition d'avril à août 2025 puis de septembre à décembre 2025. Par ailleurs, un nouveau format a été proposé, s'appuyant sur les données issues de Tourinsoft afin de mutualiser les données entre les éditions et les informations présentées sur les sites internet du Pays et des offices de tourisme.

D'avril à décembre, 469 rendez-vous ont été programmés.

Un total de

**469**

Rendez-vous

**298**

Balades des saveurs

**8**

Cafés de pays®

**1**

immanquable

**101**

marchés éphémères

**62** organisateurs

**53** communes

**4 154** participants environ



© Laure Charpentier



© Pech d'André



© Cadablès



© Cave de Cesseron-sur-Orb



© Cave de Roquebrun



© Cave de Roquebrun



© Château de Coujan



© Château Faiteau



© Château Faiteau



© Vieu Chai



© Château La Dournie



© Château Maris



© Clos Bagatelle



© Commune de Félines-Minervois



© Domaine du vieux Chai



**Domaine Lévêjean**  
© Hervé LECLAIR



**Domaine Lévêjean**  
© Hervé LECLAIR



© La folie vigneronne Autignac



© Le Grand Saint-Jean



© Domaine Lévêjean



**Le petit plaisir**

© Commune de Lamalou



**Fête de la Châtaigne**

© Commune de Lamalou



**Marché**

© Commune de Lamalou



© Domaine Lévêjean



© Ollier-Taillefer



© Saint Georges d'Ibry



« Pour les fêtes, pensez aux produits du terroir »



Afin de promouvoir les productions locales, le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en partenariat avec les Communautés de communes et leurs offices de tourisme, ont souhaité accompagner les acteurs économiques en mettant en place une action sur la période de Noël 2024 afin d'inciter à consommer local pour les achats et repas de fin d'année, inviter à pousser la porte des caveaux viticoles, boutiques de producteurs, découvrir les sites et participer aux animations proposées durant cette période.

Pour cela, un jeu a été conçu : un quizz avec des questions sur les produits du terroir, avec à la clé 1 an de produit locaux à gagner ! (Soit un panier garni par mois pendant 12 mois).

Ainsi, en 2025, l'heureuse gagnante a bénéficié de 12 paniers garnis de savoureux produits locaux. Elle est venue à la rencontre des différents producteurs composant ses paniers. Tout au long de l'année, une communication a donc permis de mettre chaque mois en valeur les producteurs, les boutiques de produits locaux ainsi que la plateforme Cliketik.fr.

Au total, une dizaine de boutiques de produits de producteurs, une vingtaine de vigneron et plus de 130 produits locaux issus d'une quarantaine de communes ont été mis en avant.

Les outils de communication

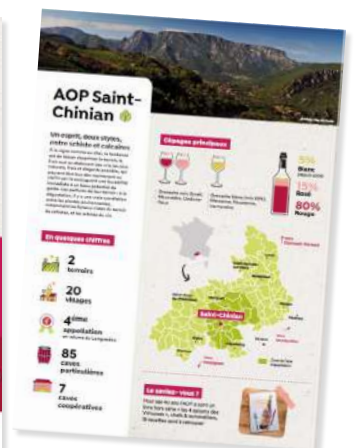
Plusieurs brochures sont toujours disponibles sur demande et auprès des offices de tourisme :

- ▶ La carte oenotouristique « Sur la route des vins » (disponible en anglais aussi) ;
- ▶ La brochure « L'invitation au voyage » ;
- ▶ Pour la clientèle famille : « Le carnet des petits curieux, j'explore la vigne », « Histoire de vigne à colorier » ;
- ▶ « Diplôme du Petit Vigneron » et « jeu des 7 familles » ;



- ▶ Les fiches techniques des appellations de la destination. Ces fiches sont simples, ludiques afin d'avoir, en un coup d'œil, l'essentiel de l'appellation.

En 2025, une déclinaison en format livret a été mise en place. Ce format a notamment été diffusé lors du dîner-banquet de Vignobles en Scène.



## Les réseaux V&D départementaux, régionaux et nationaux

La destination participe également à plusieurs réseaux V&D à l'échelle départementale, régionale et nationale et accompagne des actions menées avec les différents partenaires.

### Les actions menées avec Hérault Tourisme et le département de l'Hérault

**Une nouvelle Oenorando® sur la destination :** Dans le cadre de l'événement annuel « Oenorando® en fête », et des journées nationales de l'œnotourisme « Vignobles en Scène », l'Oenorando® Nature et culture à Faugères a été inaugurée le 19 octobre 2025 par le Syndicat AOP de faugères, la Communauté de communes et l'Office de Tourisme les Avant-Monts et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Hérault. Malgré une météo mitigée, 150 personnes ont répondu présentes. Un repas clôturait l'événement.



### Les actions menées avec le Comité Régional du Tourisme Occitanie

**Rallye Occitanie « Vis ma Vigne »** De juin à novembre 2025 : un rallye œnotouristique pour séduire les jeunes.

Une aventure montée de toute pièce par de « Bouffe et d'Air Frais », pour inciter les jeunes actifs à vivre des expériences de loisirs dans les vignobles d'Occitanie avec :

#### ► La Création de contenus

Le Rallye Occitanie « Vis ma Vigne » est une opération innovante, conçue pour valoriser les vignobles d'Occitanie auprès des jeunes actifs (20-35 ans), une cible encore peu présente dans les circuits classiques de découverte viticole.

Inspirée des codes de l'aventure type Pékin Express, l'opération se décline en 5 épisodes tournés dans les grands bassins viticoles : Sud-Ouest, Languedoc, Roussillon, Vallée du Rhône et en Pays d'Oc IGP. À chaque étape, un duo de jeune part à la découverte d'un vignoble à travers des défis ludiques et immersifs : vendanges, assemblage, dégustation à l'aveugle, etc. Chaque tournage valorise l'identité du terroir visité, les femmes et hommes qui le font vivre, et met en lumière l'expérience touristique du lieu (activité, rencontre...). Ce format est conçu pour être



©de bouffe et d'air Frais

réplicable et coconstruit avec les territoires et les acteurs viticoles labellisés.

#### ► Une campagne de valorisation sur les réseaux de juin à novembre 2025

Cette campagne exclusivement sur Instagram, TikTok et YouTube (les plateformes les plus fréquentées par notre audience cible) s'appuie sur une série de teasers et épisodes diffusés. Elle répond à un double objectif :

- > Renouveler l'image du vignoble auprès d'un public jeune, en la rendant plus vivante, accessible et ludique.
- > Créer du contenu viral et engageant sur les réseaux sociaux, à même d'amorcer une dynamique nouvelle sur la consommation d'expériences touristiques sur les vignobles.

Le Calendrier de publication :

- Sud-Ouest (juin)
- Vallée du Rhône (juillet)
- Roussillon (août)
- Pays d'Oc IGP (septembre)
- Languedoc (octobre).

L'opération s'est clôturée le 2 octobre 2025, après 5 mois de diffusion progressive sur les réseaux sociaux. Elle s'inscrit dans une stratégie de communication d'influence et de viralité, avec des contenus coconstruits avec les territoires, pour valoriser autrement l'œnotourisme en Occitanie.

#### ► Jeu concours le 1<sup>er</sup> juillet

Un jeu-concours digital a été lancé le 1<sup>er</sup> juillet, avec un tirage au sort le 13 août. Romane, Alice et Elie ont eu la chance de rejoindre les participants de l'aventure lors de la grande soirée de clôture du rallye, organisée le 6 septembre au Pic Saint-Loup.

### Les actions menées avec la Fédération Nationale des Destinations Vignobles et Découvertes

L'assemblée générale de la Fédération Nationale des Destinations Vignobles et Découvertes s'est déroulée le 28 avril 2025 à Paris.

Afin de mener à bien ses missions, la fédération a mis en place 3 commissions de travail (auxquelles la mission œnotourisme participe).

#### ► La commission Promotion s'est réunie le 16/01, 18/02, 20/05, 22/09.

Réflexion autour des actions de la promotion du label Vignobles et Découvertes et de l'événement national de l'œnotourisme. Animations des réseaux sociaux Vignobles & Découvertes.

Le Château Abbaye de Cassan à Roujan, patrimoine V&D a été mis en avant sur la page nationale avec de nombreuses interactions.

2025 a été très fortement dédié à la mise en place de la nouvelle version de l'événement national « Vignobles en Scène ». Un travail régulier avec l'agence pour la réalisation de la charte graphique commune.

Mais aussi un accompagnement des pros à cette nouvelle édition via la mise en place de 3 webinaires thématiques :

-Webinaire #1 (18/03/25) :  
Construction d'offre événementielle

-Webinaire#2 (25/03/25) :  
Communication d'offre événementielle

- Webinaire #3 (1/04/25) :  
Commercialisation digitale

Les replay sont disponibles.

- **La commission Animation** s'est réunie le 4/02, le 20/03, le 1/07, le 16/09, le 30/09

Réflexion et organisation des actions et temps d'échange entre les membres de la fédération.

En 2025, la commission a travaillé sur la mise en place d'une formation à destination des animateurs des destinations V&D. Cela s'est traduit par le financement d'un webinaire de 2h sur la réglementation en matière d'œnotourisme, qui s'est déroulé le jeudi 13 novembre. De nombreux thèmes ont été abordés : loi Evin, vendanges touristiques, SACEM, immatriculation, consommation responsable, petite restauration...En parallèle, la commission a travaillé sur le cahier des charges du prochain séminaire national V&D et étudié les candidatures.

2025 a également été l'occasion de travailler sur le « lexique V&D », des éléments de langages communs à toutes les destinations.

- **La commission Label**

Cette commission a travaillé sur des réflexions et propositions de piste d'amélioration du label Vignobles et Découvertes à relayer ensuite, pour proposition, à Atout France (il est entre autre demandé que le renouvellement puisse se faire tous les 5 ans et non plus tous les 3 ans + un travail renforcé sur le volet « œnotourisme durable »...).

- **Observatoire de l'œnotourisme**

Les chiffres de l'œnotourisme en France datant de 2016, une mise à jour a été effectuée en 2025.

Les résultats de cette enquête ont été dévoilés en février 2025, lors du salon Wine Paris.

Cette enquête nous révèle ainsi que la France a accueilli 12 millions d'œnotouristes en 2023 (+20 % par rapport aux précédentes données de 2016), derrière les États-Unis (30 millions d'œnotouristes) et l'Italie (15 millions). Un podium que souhaite secouer la ministre déléguée au tourisme, Nathalie Delattre.

## La coopération entre destinations vignobles et découvertes

**Le sac à dos du vigneron « Le Comporte »** : Dans le cadre du programme Leader, notre destination œnotouristique s'est associée à trois autres destinations V&D : « Languedoc, cœur d'Hérault » (cheffe de file), « Camargue Vidourle », « Entre deux mers » (en Gironde).



L'idée était de développer des sacs disponibles gratuitement, en prêt, chez les domaines, prestataires d'activités, hébergeurs labellisés Vignobles & Découvertes, avec à l'intérieur tout le matériel pour découvrir le vignoble, en famille et de façon ludique.

Différents temps d'échanges entre ces 4 destinations ont eu lieu afin de travailler sur le développement du sac à dos (le 14/01, le 18/03 le 24/06, le 15/09).

Plusieurs ambassadeurs Vignobles & Découvertes sur notre destination proposent le sac à dos dans leurs établissements.

Une carte interactive en ligne permet de connaître les ambassadeurs proposant Le Comporte.

Un stand pour présenter le sac à dos au grand public et touriste a été proposé pendant les rencontres gourmandes sur le canal du Midi devant l'office de tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian ( les 28/07 et 18/08/25). Un public réceptif, trouvant l'outil intéressant.

10 sacs sont toujours stockés dans les locaux du Pays et sont mis à disposition des ambassadeurs pour des événements de groupe ponctuel. Ils ont par exemple été utilisés lors de la balade famille sur le cratère météoritique à l'occasion de Vignobles en Scène.



© JC.Alliès

© A. Bacabe

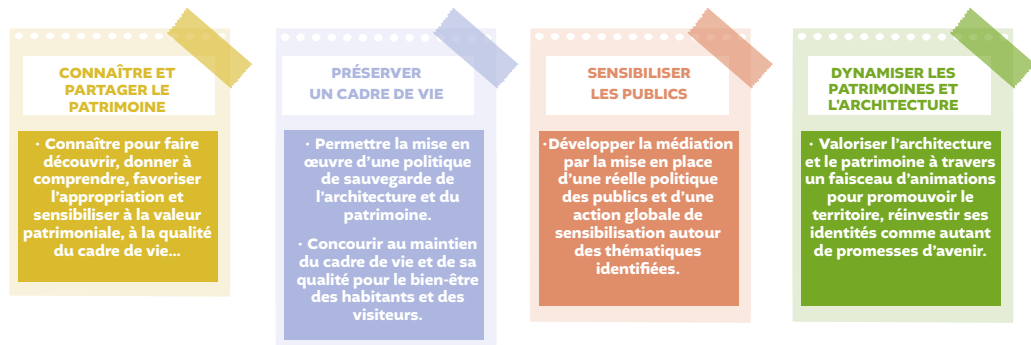
## Le Pays d'art d'histoire



Fort d'une politique patrimoniale riche et dynamique, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu, en 2016, le label Pays d'art et d'histoire. Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'objectif suivant : **assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et contribuer à la qualité du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective**. Attribué par le ministère de la Culture pour dix ans, ce label se donne pour objectif de transmettre un capital paysager et patrimonial aux générations futures. Ainsi, cette labellisation est l'occasion de conforter l'art de vivre au Pays, de concilier l'héritage du passé et la modernité. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, porteur du label, a pour objectif de développer une politique culturelle et touristique en faveur des patrimoines et de la qualité du cadre de vie à travers :

- ▶ le soutien à la sauvegarde et à la valorisation de sites patrimoniaux ;
- ▶ la mise en œuvre d'actions de valorisation de l'architecture et du patrimoine ;
- ▶ le maillage de l'offre patrimoniale et la mise en récit du territoire ;
- ▶ la sensibilisation à l'environnement et à la qualité architecturale, urbaine et paysagère ;
- ▶ la médiation auprès des publics par l'élaboration d'une offre patrimoniale ;
- ▶ l'initiation du jeune public au travers d'ateliers pédagogiques ;
- ▶ la formation des médiateurs touristiques et sociaux ;
- ▶ la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.

Le label offre un cadre d'intervention qui permet aux acteurs locaux de travailler ensemble, de donner une résonance à leur action patrimoniale et de pérenniser leur politique qualitative d'aménagement et de développement du territoire. Il permet de fédérer les forces vives autour d'une stratégie globale, d'objectifs partagés et d'actions structurantes portant sur quatre axes principaux :



### Connaître et partager le patrimoine : l'inventaire

Dans le cadre de son label Pays d'art et d'histoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles réalise depuis mars 2020 l'inventaire du patrimoine de son territoire. Cette opération, menée en partenariat avec la Région Occitanie, vise au recensement et à l'étude du patrimoine immobilier et/ou mobilier du Pays d'art et d'histoire. Elle aboutit à la production de dossiers informatisés respectant les normes de l'Inventaire général du patrimoine culturel définies par le ministère chargé de la culture. La documentation

scientifique ainsi rassemblée constitue un outil d'aide à la gestion de l'espace du territoire et fait l'objet d'actions de valorisation et de sensibilisation.

Les objectifs de la mission :

- ▶ approfondir la connaissance scientifique à l'échelle du Pays ;
- ▶ constituer une documentation scientifique ;
- ▶ élaborer un outil d'aide à la gestion de l'espace du territoire ;
- ▶ diffuser le plus largement possible la connaissance auprès du public.

#### Qu'est ce que l'inventaire ?

Créé en 1964 par André Malraux, ministre des Affaires culturelles, l'inventaire du patrimoine est une démarche scientifique qui a pour ambition d'enrichir la connaissance du patrimoine à l'échelle du territoire national. Il s'agit d'une recherche de terrain qui observe, analyse et décrit les œuvres in situ en s'appuyant sur les sources d'archives et la bibliographie disponible. Il concerne le patrimoine, public comme privé, l'architecture comme le mobilier, les grands monuments comme le petit patrimoine.

#### Un inventaire se déroule en plusieurs phases :

##### Conduite d'un inventaire : méthode



## L'inventaire des patrimoines du Pays Haut Languedoc et Vignobles

L'inventaire du Pays se décline en deux volets : des enquêtes topographiques par commune, qui ont pour objectifs d'identifier les caractéristiques architecturales du patrimoine bâti et de mieux comprendre la genèse et l'évolution des villages, et une enquête thématique menée sur les quatre Communautés de communes, qui répond à des enjeux stratégiques de gestion du patrimoine à l'échelle du Pays d'art et d'histoire.

Ces enquêtes complètent et enrichissent les études antérieures et actuelles menées dans le cadre d'opérations nationales, régionales ou locales :

- ▶ enquêtes thématiques sur le patrimoine industriel, les caves coopératives, la statuaire publique, le thermalisme, le canal du Midi, les textiles anciens, la ligne de chemin de fer Béziers-Neussargues, les moulins et sites industriels hydrauliques ;
- ▶ enquêtes topographiques des communes d'Aigne, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Cruzy, Murviel-lès-Béziers, Saint-Chinian, Laurens, Thézan-lès-Béziers, Lamalou-les-Bains, La Tour-sur-Orb et Puissalicon.



Puissalicon, vue aérienne, 2023 © D. Maugendre, Inventaire général Région Occitanie

### Inventaire topographique

#### ▶ Puissalicon

L'enquête topographique du village de Puissalicon s'est déroulée de 2022 à 2024. L'année 2025 a été l'occasion de restituer les travaux de recherche aux habitants, par le biais de visites et la création de l'événement culturel « Il était une fois... Puissalicon ». Ces animations ont pour objectif de sensibiliser les habitants au patrimoine de leur commune et de mettre en lumière la mission d'Inventaire.

Une visite guidée a été réalisée le 26 avril 2025 dans le cadre du Festival « Les Bons Vivants », à la demande de l'association Glouglou, organisatrice de l'événement. Cette balade patrimoniale, suivie par près de 80 personnes, a abordé le développement urbain de la commune du Moyen Âge à nos jours, tout en présentant quelques-uns des monuments emblématiques de la commune (château, maison des évêques, porte des Pradelles, église paroissiale...).

Le château de Puissalicon (inscrit au titre des Monuments Historiques) a été exceptionnellement ouvert à l'occasion de l'édition 2025 des Journées européennes du patrimoine :

- ▶ Une visite a été réalisée le vendredi 19 septembre 2025 à destination des classes de CE2/CM1 et CE2/CM2 de l'école primaire de Puissalicon ;
- ▶ Le château a ouvert ses portes au grand public le samedi 20 septembre. L'histoire de ce monument et de ses seigneurs a été présentée par Catherine Joffre, propriétaire du château, Serge Sotos, historien médiéviste et Karyn Orengo, chercheuse Inventaire du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles. Plus d'une centaine de personnes ont ainsi pu découvrir la cour du château et sa façade Renaissance récemment restaurée.

L'inventaire de Puissalicon a également abouti à la création d'un événement culturel qui s'est déroulé les 11 et 12 octobre 2025. Cette manifestation, organisée en partenariat avec la Commune de Puissalicon et l'association Maison Butterfly, s'est déclinée en trois temps :

- ▶ Une conférence d'Éric Birlouez, sociologue de l'alimentation, intitulée « À la table des seigneurs, moines et paysans de Puissalicon au Moyen Âge », à la médiathèque du village ;
- ▶ Un banquet médiéval participatif dans la salle d'apparat de la maison des évêques, édifice du XIV<sup>e</sup> siècle étudié dans le cadre de l'opération d'inventaire et protégé en 2024 au titre des Monuments Historiques ;
- ▶ Des visites théâtralisées créées à partir des recherches historiques réalisées dans le cadre de la mission. Les scénettes réalisées, mises en scène par Philippe Honoré (ancien directeur de théâtre et romancier) et Michelle Dubeau (animatrice d'ateliers théâtre) ont été interprétées par des acteurs professionnels et amateurs ainsi que par des habitants et des élèves de l'école primaire de Puissalicon.

Habitants, élèves, élus et associations locales ont été impliqués à toutes les étapes de la création de cet événement afin de sensibiliser la population, permettre l'appropriation des données de l'inventaire par les publics et favoriser la transmission de la ressource patrimoniale aux générations futures.



Visite du 26 avril © Association Glouglou

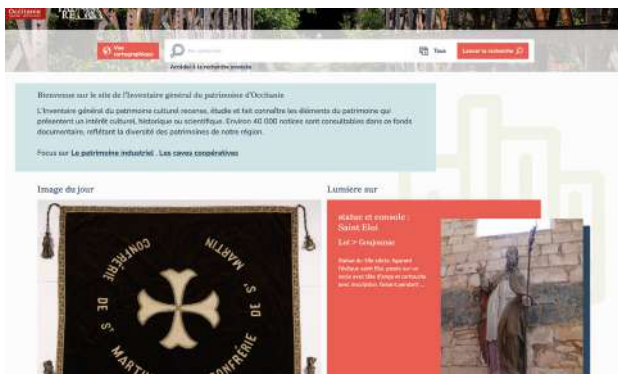


### ► Saint-Pons-de-Thomières

Une opération d'inventaire du patrimoine mobilier de l'ancienne cathédrale de Saint-Pons a été réalisée le jeudi 20 novembre 2025 par Claudine Jacquet (chargée du patrimoine mobilier au service patrimoine du département de l'Hérault et conservatrice des antiquités et objets d'art sous la tutelle de la DRAC Occitanie, chargée de procéder au récolement des objets mobiliers classés ou inscrits Monument Historique) et Josiane Pagnon (chercheuse inventaire du patrimoine à la Région Occitanie, spécialiste du mobilier religieux et des textiles), en articulation avec la mission Inventaire du Pays d'art et d'histoire.

Le mobilier religieux a pu être étudié et photographié grâce à l'assistance de la mairie de Saint-Pons-de-Thomières, de l'ensemble inter paroissial du Haut Languedoc et de l'association des Amis de l'orgue de Saint-Pons-de-Thomières.

Une campagne de prises de vue a été réalisée à cette occasion par David Maugendre, photographe au sein du service Connaissance et Inventaire de la Région Occitanie. L'ensemble des dossiers documentaires et des photos seront reversés après l'opération sur le portail dédié à l'Inventaire du patrimoine de la Région Occitanie :



<https://inventaire.patrimoines.laregion.fr/>

### Inventaire thématique

L'inventaire thématique offre l'opportunité d'approfondir un domaine particulier et d'obtenir un niveau de connaissance bien réparti à l'échelle du territoire. L'enquête, qui a débuté en mars 2020, concerne les moulins hydrauliques non pas seulement en tant que site de production, mais aussi comme l'un des composants d'un environnement global. Elle prend en compte les aménagements hydrauliques (chaussée, bief de dérivation, réservoir, cuve de charge...), les ouvrages d'art (ponts, aqueducs...), le réseau d'irrigation connecté au moulin ainsi que les carrières de meules.

Le recensement exhaustif de ces équipements permettra de dresser une cartographie des sites existants sur le territoire, afin de mieux appréhender leur répartition géographique et les caractéristiques de leur implantation. Ces éléments pourront servir à la structuration d'une politique concertée de sauvegarde et de mise en valeur

de ces sites, souvent situés dans des environnements naturels fragiles et dénaturés par les changements de destination successifs.

L'enquête a débuté en mars 2020 par les sept communes comprises dans le périmètre de l'Opération Grand Site Cité de Minerve Gorges de la Cesse et du Brian. Cette première phase a permis de mettre en place une méthodologie pour cet inventaire thématique (définition du corpus, repérage des fonds archivistiques, méthodologie de terrain). L'enquête a été étendue en mars 2022 à la Communauté de communes les Avant Monts (25 communes). L'enquête se poursuit depuis 2024 sur les rives du fleuve Orb, depuis la commune de Cessenon/Orb jusqu'à la commune de Ceilhes-et-Rocozels) et sur la Communauté de communes Grand Orb (23 communes).



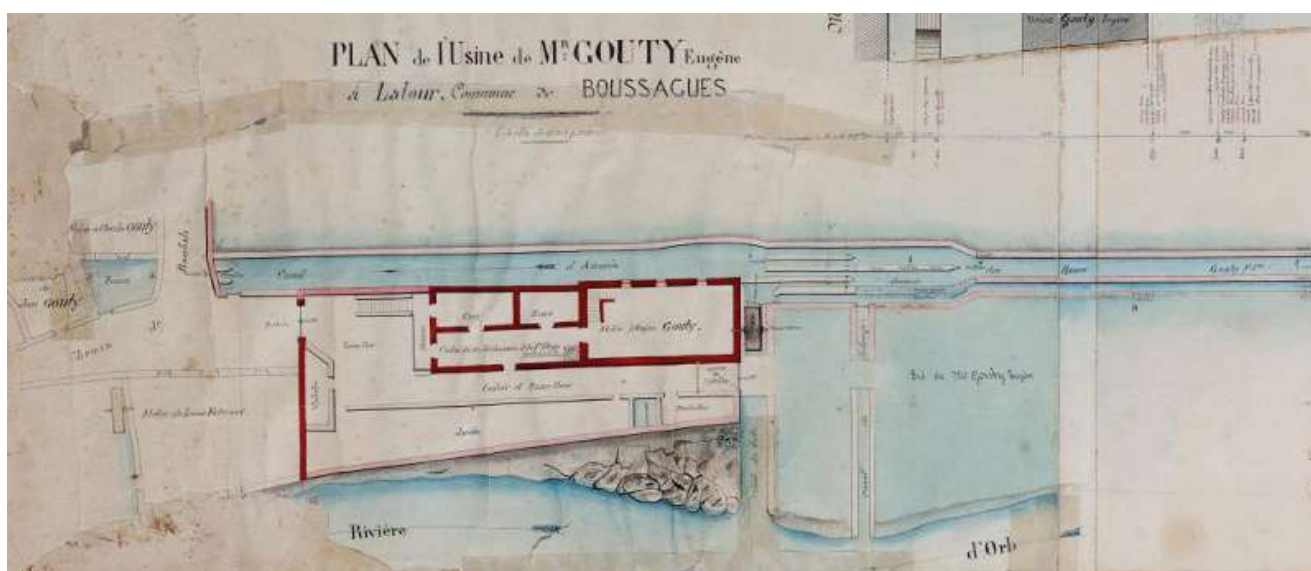
Visite du site de Tarassac (Mons-la-Trivaille) © Pays

Les dossiers documentaires électroniques sont saisis sur l'application Gertrude mise à disposition par la Région Occitanie. Les dossiers numériques sont consultables sur le site internet de diffusion <https://gertrude-diffusion.laregion.fr/>. Ils sont progressivement versés sur les trois bases de données nationales du ministère de la Culture et consultables sur le site <https://www.pop.culture.gouv.fr/>.

Les recherches documentaires sont en cours sur les communes traversées par l'Orb ainsi que sur la Communauté de communes Grand Orb (archives, bibliographie, documents iconographiques et outils cartographiques). Elles ont été menées en parallèle de visites sur sites, qui ont permis d'identifier les moulins repérés dans les sources historiques, de procéder à leur lecture archéologique et de réaliser une couverture photographique. Ce nouveau terrain offre l'opportunité d'aborder d'autres activités liées à l'exploitation de l'énergie hydraulique dans le domaine de l'agro-alimentaire, du textile, de la métallurgie, de la construction, etc. Plusieurs membres de la Société Archéologique des Hauts Cantons (Etienne Dumont, Michel Scanzi, José Fornells, Jacqueline Fabre...) contribuent, à titre bénévole, à ce projet.

## Campagnes photographiques réalisées par D. Maugendre

(Inventaire général Région Occitanie) les 21 et 27 novembre 2025 sur les communes de Mons-la-Trivalle et La Tour/Orb





Deux conférences ont été données en 2025 afin de restituer aux habitants les résultats de l'enquête en cours :

- ▶ Le 29 mars, à l'invitation l'association Histoire et patrimoine de Saint-Nazaire-de-Ladarez (salle de la Liquière, Cabrerolles)
- ▶ Le 10 avril, à l'invitation des Archives départementales de l'Hérault, dans le cadre de leur cycle de conférences annuel.



Conférence, Saint-Nazaire-de-Ladarez © Association Histoire et Patrimoine de Saint-Nazaire-de-Ladarez



Affiche de la conférence donnée aux Archives départementales de l'Hérault



Pays d'art et d'histoire. Ce livret comporte des jeux sur le patrimoine des moulins du Pays Haut Languedoc et Vignobles (rébus, dessins, énigmes, etc.), des explications sur ce type de patrimoine, adaptées à des enfants, une carte pour découvrir les sites meuniers et meuliers du territoire. Les enfants sont guidés dans leur découverte par les apprentis du meunier, M. Galy.



Couverture et vue intérieure du livret Explorateurs « Moulins, meules et meuniers »

Les recherches menées cette année ont également alimenté une visite guidée en canoë au départ de la base de Tarasac (commune de Mons-la-Trivalle) proposée dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins le 23 juin (voir infra), ainsi que des visites sur Roquebrun et Nef-fès présentées par les guides conférenciers du Pays d'art et d'Histoire Jean Greslé et Ronan Jaheny.

Dans la lignée du programme de valorisation du patrimoine hydraulique, un livret-jeu a destination des enfants à partir de 8 ans a été réalisé dans la gamme « Explorateurs » des Villes et



Enfin, la seconde partie de l'article « Moulins de la Resclauze à Gabian, nouvelles données historiques et archéologiques » a été publiée en décembre 2025 dans le Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers. Co-écrit avec l'historien Serge Sotos, il met en lumière l'un des plus remarquable site meunier du territoire.

### Opérations ponctuelles

Les opérations ponctuelles peuvent être menées sur tout le territoire communautaire, en fonction d'opportunités ou de besoins (travaux de restauration ou aménagements, accès à des bâtiments ou des fonds documentaires habituellement fermés...).

À la demande de la Communauté de communes du Minervoies au Caroux, une sélection de maisons et châteaux viticoles d'Olonzac ont été inventoriés. Les dossiers ont été versés sur le portail de l'Inventaire de la Région Occitanie : <https://inventaire.patrimoines.laregion.fr/>. Les données seront exploitées pour la réalisation d'un circuit patrimonial réalisé par la Communauté de communes.

Une visite du château de Veye, animée par la propriétaire du château, le service patrimoine de la Communauté de communes et la mission Inventaire du Pays d'art et d'histoire, a été organisée par la Commune d'Olonzac et la Communauté de communes du Minervoies au Caroux.

## Projet Collectif de Recherche (PCR) « Moulins, meules, meulières de l'Aude et de l'Hérault »

Dans le prolongement de l'enquête thématique sur les moulins hydrauliques, le Projet Collectif de Recherche (PCR) « Moulins, meules, meulières de l'Aude et de l'Hérault » a été lancé en 2024 pour localiser, identifier et étudier l'ensemble des industries hydrauliques, du Moyen Âge au XXe siècle, sur les bassins versants de l'Orb (étude exhaustive), de l'Aude et de l'Hérault (études centrées sur des secteurs ou des thématiques).

Ce programme de recherche est financé par le Service Régional de l'Archéologie. Il a de plus bénéficié cette année d'une aide complémentaire octroyée par l'association Archéologies en juin 2025 dans le cadre de l'appel à projet « Soutien à la recherche 2025 ». Constitué d'un collectif d'archéologues, d'historiens et de chercheurs à l'Inventaire, il vise à :

- ▶ enrichir les recherches réalisées dans le cadre de l'opération d'inventaire ;
- ▶ compléter le recensement déjà effectué par la prise en compte des vestiges archéologiques ;
- ▶ intégrer des données complémentaires sur les sites meuliers et les industries hydrauliques ;
- ▶ encourager la recherche fondamentale et la recherche appliquée sur le territoire.

Le PCR, dont la coordination est assurée par la chargée de mission Inventaire en codirection avec Sylvain Durand (archéologue-topographe indépendant) rassemble les chercheurs suivants :

- ▶ Lisa Caliste (chercheuse Patrimoine industriel à la Région Occitanie, docteure en Histoire médiévale Université Paris 8 Vincennes – Saint Denis) ;
- ▶ Alain Chartrain (Université Paris Nanterre, Préhistoire & Technologie, UMR Temps n°8068 du CNRS, Conservateur en Chef au Ministère de la Culture et de la Communication) ;
- ▶ Rodrigue Tréton (docteur en Histoire médiévale rattaché au Laboratoire FRAMESPA, Université Toulouse Jean-Jaurès) ;
- ▶ Christine Vézian (historienne) ;
- ▶ Sylvain Durand (archéologue, Géoptère archéologie) ;
- ▶ Karyn Orenge (chargée de mission Inventaire du patrimoine, Pays Haut Languedoc et Vignobles).

Des contacts ont été pris avec les Établissements Publics Territoriaux de Bassin (SMARR pour le bassin de l'Aude et EPTB Orb pour celui de l'Orb et du Libron). Le but est d'accompagner ces derniers afin d'assurer une meilleure prise en compte du patrimoine meunier potentiellement impacté par des travaux sur les ouvrages et les berges, à la fois en amont des projets (identification des secteurs à fort potentiel patrimonial) et dans leur phase de réalisation (études historiques et archéologiques).

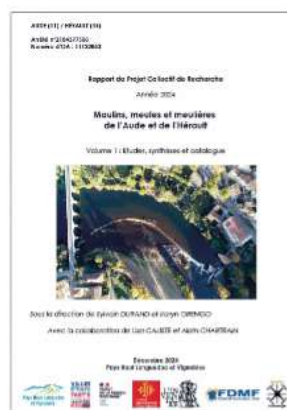
Le projet trisannuel 2025-2027 a été validé lors de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) de mars 2025.

## Calendrier 2025 de l'opération :

- ▶ Décembre 2024 : dépôt du dossier au Service Régional de l'Archéologie ;
- ▶ Mars 2025 : examen du rapport 2024 et de la demande pour un trisannuel 2025-2027 en Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Ouest – Avis favorable ;
- ▶ Juin 2025 : Autorisation préfectorale pour le projet trisannuel 2025-2027. Aide complémentaire accordée par l'association Archéologies dans le cadre de l'appel à projet « Soutien à la recherche 2025 ». Réunion plénière à Saint-Chinian ;
- ▶ Septembre 2025 : Deuxième réunion plénière à la Tour/Orb ;
- ▶ Novembre 2025 : Mission de recherche aux Archives Nationales ;
- ▶ Décembre 2025 : Rédaction du rapport intermédiaire.

Le rapport annuel de l'année 2024 est disponible en ligne : [https://www.academia.edu/128399116/Moulins\\_meules\\_et\\_meuli%C3%A8res\\_de\\_lAude\\_et\\_de\\_lH%C3%A9rault](https://www.academia.edu/128399116/Moulins_meules_et_meuli%C3%A8res_de_lAude_et_de_lH%C3%A9rault)

Le rapport annuel de l'année 2025 sera également disponible en ligne en début d'année 2026.



Ce projet de recherche, complémentaire de l'opération d'inventaire du patrimoine des moulins et usines hydrauliques, a permis de réaliser cette année sur le territoire :

- ▶ Une campagne de relevés topographiques (modélisations 3d intérieur/extérieur par photogrammétrie, plans géoréférencés de chaque niveau et orthophotographie de façades) sur les moulins de la Roque à Causses-et-Veyran, les moulins du village à Roquebrun et le moulin de Grais à Vieussan (réalisée par Sylvain Durand, Géoptère Archéologie) ;
- ▶ Des études archéologiques du bâti des moulins de Grais à Vieussan et de la Roque à Causses-et-Veyran (Frédéric Loppe, Amicale Laïque de Carcassonne/ALC Archéologie) ;
- ▶ Une étude historique sur la famille Seymandy à Bédarieux (Christine Vézian, historienne).



## Préserver un cadre de vie

Le patrimoine naturel et culturel du territoire est dense et diversifié, mais diffus. Confidentiel, ce patrimoine est trop souvent méconnu et mésestimé... Pour le Pays Haut Languedoc et Vignobles, il s'agit de répondre à un enjeu fort de sauvegarde, de valorisation et de promotion de l'architecture et du patrimoine, naturel et culturel. Les programmes FEADER-Leader et FEDER-ATI offrent un cadre d'intervention répondant à un maillage territorial, supra communautaire, et à une logique de sites en réseau, qui donnent aux acteurs locaux l'opportunité de travailler ensemble, d'apporter une résonance à leur action patrimoniale et d'accompagner les politiques qualitatives d'aménagement du territoire.

### Les projets de sauvegarde et de valorisation

Le Pays accompagne plusieurs projets à visée patrimoniale

- ▶ projet de sauvegarde de la Maison Donnadille, Bédarieux ;
- ▶ projet de réhabilitation du château, Creissan ;
- ▶ projet de restauration et valorisation du site Notre Dame de Nize, Lunas ;
- ▶ projet de requalification du site des gorges, Colmbières-sur-Orb ;
- ▶ restauration de la chapelle Saint-Jean de Dieuville, Saint-Jean-de-Minervois ;
- ▶ restauration de l'Abbatiale Saint-Marie, Quarante.

### Les itinéraires d'interprétation

- ▶ **Création d'un circuit d'interprétation patrimoniale, Saint-Chinian (programme européen FEADER-Leader).**

La mise en place de ce circuit est le fruit d'une collaboration sur la base du travail d'Alain Ghisalberti qui a fourni la majeure partie des contenus, avec l'appui des associations locales (Les amis de Notre-Dame de Nazareth, Richesses du Saint-Chinianais), du service patrimoine du Département et du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles. Le projet est finalisé.

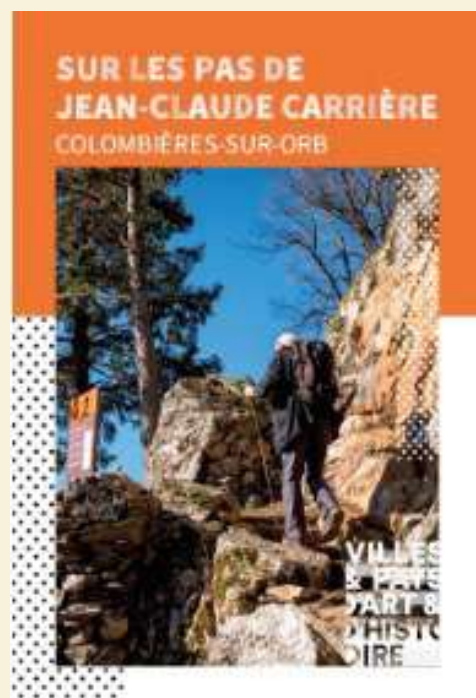


- ▶ **Création d'un circuit d'interprétation paysager, La Caunette (programme européen FEADER-Leader).**

Le Pays d'art et d'histoire a été sollicité par la municipalité de La Caunette, engagée dans un projet de sentier d'interprétation de son patrimoine naturel et architectural. Le sentier « Entre Gorges et Causse » doit permettre de découvrir la vallée de la Cesse, les paysages karstiques, le causse, le terroir viticole, le cœur du village, notamment la tour porte et l'église médiévales et le site de la mine. Ce projet est mené dans le cadre d'un partenariat étroit avec la Communauté de communes, la DREAL et l'UDAP afin de veiller au maintien du caractère exceptionnel du paysage. Les contenus sont en cours d'élaboration.

### Zoom : Sur les pas de Jean-Claude CARRIÈRE

Jean-Claude Carrière (1931-2021), écrivain, scénariste, parolier, metteur en scène est natif de Colmbières-sur-Orb où il est inhumé dans le cimetière communal. Chaque année, cet enfant du pays est revenu dans sa maison natale et il a très souvent mentionné son attachement à ce territoire et ces montagnes où il aimait se promener. Avec le soutien du Conseil départemental et de la Fondation du Patrimoine, la commune de Colmbières-sur-Orb a pu lui rendre un dernier hommage en créant un sentier d'interprétation dédié. Le Pays d'art et d'histoire, ayant apporté un soutien technique, a proposé la création d'un flyer pour promouvoir cette nouvelle offre de découverte.



## Sensibiliser les publics

Le label vise à maintenir la qualité du cadre de vie et à renforcer l'attractivité du Pays Haut Languedoc et Vignobles. L'appropriation du territoire, de ses richesses et de son identité, par ses habitants suppose des actions en profondeur autour du patrimoine, remarquable ou plus modeste, notamment en termes de sauvegarde, de valorisation et de promotion de la qualité architecturale et paysagère. Le label soutient un projet structurant fondé sur la production de contenus, la médiation et l'amorce d'une dynamique de réseau.

### Les temps du patrimoine

Le patrimoine représente un enjeu fort pour l'identité, l'attractivité et la cohésion du territoire. Connaissance, valorisation et médiation sont au cœur de la mission du label Pays d'art et d'histoire. Pour la **neuvième année** consécutive, le Pays d'art et d'histoire a lancé son invitation au voyage, Rendez-vous - Les Temps du Patrimoine.

Cette action de valorisation, de promotion de l'architecture et des patrimoines, inscrite dans le cadre du programme d'actions du Pays d'art et d'histoire, s'appuie essentiellement sur un calendrier d'**animations culturelles dédiées aux patrimoines**. Le projet concerne l'ensemble du territoire, tant en termes de représentativité géographique, de diversité des thématiques et de liens avec l'actualité patrimoniale.

Cette programmation culturelle, proposée en partenariat avec la DRAC Occitanie, le Département de l'Hérault et les collectivités locales, communes et Communautés de communes, se veut diversifiée. Elle tient compte de la diversité des publics : en saison/hors saison, visiteurs/population locale, grand public/publics spécifiques. Elle déploie une offre culturelle diversifiée et décline les typologies d'animations : expositions, visites patrimoniales, visites contées, etc.

Afin d'asseoir son projet culturel, le Pays d'art et d'histoire participe, pour partie, aux dispositifs coordonnés par le ministère de la Culture et les Directions de l'Architecture et du Patrimoine, et notamment les Journées Patrimoine de Pays et des moulins, les Journées Européennes du Patrimoine, les Journées nationales de l'Architecture, le

Mois de l'Architecture en Occitanie. Cette programmation propose désormais un calendrier à l'année, au fil des saisons... la Temporada, qui a réuni 33 animations sur le territoire, d'avril à novembre 2025.



littéraire à Colombières-sur-Orb. © A Boisard



Balade à 2 voix à Faugères © C. Bunoz



Visite Roquebrun, © J. Greslé

# 33

dates

# 1 100

participants

# 5

expositions

## La CRÉATION et l'ANIMATION des expositions du PAH

Les expositions sont plébiscitées par le territoire, elles constituent un outil de valorisation patrimonial facile d'accès. À ce titre, le Pays d'art et d'histoire les met à disposition des partenaires locaux.

### ► Les pionniers du Caroux

Le massif du Caroux tient une place particulière dans l'histoire de l'alpinisme, marquante pour le territoire, mais finalement peu connue par la population locale et peu valorisée auprès des visiteurs. Le projet d'exposition dédiée à ces pionniers trouve un prolongement avec la collecte de mémoire orale menée dans le cadre d'un partenariat avec les Archives départementales, au titre de la Grande collecte du sport. À ce jour, trois témoignages sont mis à disposition du Pays Haut Languedoc et Vignobles, ces fonds sonores vont permettre d'engager une phase de valorisation avec le groupe de travail participant à la création de l'exposition « Les encordés ».

Cette exposition est réalisée par Sam Bié, photographe de renom couvrant de nombreuses performances d'escalade. Afin de proposer une exposition in situ durant la saison estivale (juin-juillet-août), le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est rapproché de la section métallerie du Lycée professionnel Jacques Brel de Saint-Pons-de-Thomières afin de faire réaliser des structures autoportantes. Au-delà de l'aspect technique, ce projet revêt un enjeu éducatif puisqu'il doit permettre de sensibiliser les élèves à la conception de mobiliers répondant à des enjeux spécifiques (sécurité, environnement, site protégé), ainsi qu'à la pratique des activités de pleine nature avec des initiations sportives proposées par Hérault Sport. Ce projet s'inscrit également en lien avec la section Métier de l'accueil qui prévoit de venir assurer la promotion de l'événement lors de la pose du dispositif in situ. À terme, il aura pour finalité de valoriser un site patrimonial, de sensibiliser aux enjeux de conservation et de permettre l'appropriation de ce patrimoine par les jeunes générations. Cette action est menée en étroite collaboration avec l'animatrice du pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux ».



© Lycée J. Brel Saint-Pons-de-Thomières

### ► L'Envers du décor,

L'exposition mettant en lumière les richesses du monde souterrain, a été présentée du 28 avril au 5 juillet à la Maison des Montagnes du Caroux, le 18 mai dans le cadre du festival Occitechnik, du 2 octobre au 15 novembre dans le cadre du congrès national des grottes à Courniou-les-Grottes et, à nouveau, la Maison des Montagnes du Caroux du 20 novembre 2025 à janvier 2026.



© L. Lemoine, OT MC

### ► L'ethnograppillage,

Variations vigneronnes, est une exposition qui met en valeur les pratiques culturelles, a été présentée au Château-abbaye de Cassan du 23 septembre au 15 novembre.

### ► Une nouvelle exposition sur la Pierre Sèche en 2025

Une nouvelle exposition photographique, reportage réalisé par Philippe Pinet sur le chantier mené à Camplong par les artisans bâtisseurs en pierre sèche, permet de valoriser la filière professionnelle. Elle a été présentée le 14 octobre à la médiathèque Jean Ferrat de Cessenon-sur-Orb.



## Sensibilisation et animation autour de la Pierre Sèche

### ► Un patrimoine à partager

Afin de valoriser ce patrimoine culturel immatériel, le Pays d'art et d'histoire a accueilli sur le territoire le Master mention « Anthropologie » parcours « Expertise Ethnologique en Patrimoine Immatériel (EPEI) » dépendant de l'UFR Histoire, Arts, Archéologie forme aux métiers de la recherche, du patrimoine et de la médiation culturelle. Ce master dote les étudiants des compétences pour mettre en œuvre la Convention de l'Unesco sur le Patrimoine Culturel immatériel, en lien avec le ministère de la Culture.

Les enquêtes ont été menées du 17 au 22 novembre 2025 auprès des acteurs de la pierre sèche, l'association Pierres Vives de Faugères, la Maison cévenole des arts et traditions populaires de Saint-Grevaux-sur-Mare et l'association des Artisans bâtisseurs en pierre sèche.



Restitution des étudiants de Toulouse Jean-Jaurès à Faugères le 22 novembre. © C. Bunoz

### ► Création d'une nouvelle édition

Murets, abris, cabanes, canaux, réservoirs, abreuvoirs, aires de battage : les architectures en pierre sèche ponctuent les paysages ruraux et enrichissent le corpus du patrimoine vernaculaire, comme autant de témoins de la diversité et de l'évolution des pratiques agricoles. Dans les territoires ruraux, le savoir-faire a perduré dans la construction de petits ouvrages, il s'est vraisemblablement maintenu parce qu'il répond à une économie de moyens, à la fois par la disponibilité des matériaux locaux et par la facilité de mise en œuvre ou d'entretien. La pierre sèche est un procédé de construction ancestral, elle témoigne de l'évolution des sociétés humaines et de leur adaptation au milieu. Cette édition en témoigne.



### Les autres actions de médiation

Afin de donner des clés de lecture du territoire et de répondre à la nécessité de sensibiliser au patrimoine et à la qualité du cadre de vie, le Pays Haut Languedoc et Vignobles travaille prioritairement sur la notion transversale des paysages.

### ► Atelier paysage

Le Pays d'art et d'histoire a initié avec l'association Agellum (commune d'Agel) une journée dédiée à la découverte des paysages le 22 juin 2025 avec la création d'une balade spectacle co-produite par la Compagnie Le septième point, alliant une approche artistique et poétique des paysages, suivi d'un atelier lecture de paysage et body land art.



© C. Bunoz

### ► Atelier cadre de vie

Depuis 2020, le ministère de la culture a lancé une réflexion envisageant l'évolution des missions du label Villes et Pays d'art et d'histoire vers l'urbanisme et la politique de la ville, l'intégration des problématiques paysagères et environnementales. Afin de s'engager dans ces nouvelles perspectives en préfiguration du renouvellement du label en 2026, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a proposé, en partenariat avec le CAUE, le 14 octobre 2025, un atelier à destination des élus et techniciens, des différents partenaires institutionnels et associatifs, dont la thématique aborde : « L'espace public acteur de la qualité du cadre de vie ».



© A. Boisard

### ► Une visite immersive



L'aven du Mont Marcou est mondialement connu dans le milieu de la spéléologie, notamment pour sa « géode » de concrétions d'aragonite verte, unique au monde. Les grottes sont des lieux inaccessibles pour le

grand public. Or, les technologies numériques immersives rendent possible l'expérience de l'exploration souterraine ; c'est pourquoi le Pays d'art et d'histoire a soutenu la création d'une visite en réalité virtuelle, réalisée par l'association Mont Marcou. À l'occasion des 60 ans de la découverte, célébrés le 5 juillet 2026 à Saint-Géniès-de-Varensal, cet outil a été inauguré et découvert par 250 personnes. En prolongement, lors des Journées européennes du patrimoine, la Maison cévenole, en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire et l'association Mont Marcou, a proposé une après-midi dédiée avec la visite en réalité virtuelle, la projection du film *Marcou, Montagne de la nuit* d'Anthony Alliès, retraçant l'épopée de cette exploration, et l'exposition commémorant les 60 ans de la découverte de l'aven. Cette action s'est prolongée par la visite des scolaires.



© J.C. Alliès

## Un réseau, des partenariats

### ► Une nouvelle communication

Le label Pays d'art et d'histoire, obtenu par le territoire du Haut Languedoc et Vignobles en 2016, amorce sa phase de renouvellement dès 2025.

C'est l'occasion de faire le bilan des 10 années de politique patrimoniale et l'opportunité de proposer une nouvelle formule. Trois infolettres ont permis de relayer l'actualité patrimoniale du Pays d'art et d'histoire en 2025 autour de différentes rubriques : des portraits, l'actualité de la recherche, les outils à dispositions, le calendrier d'événements.

### ► Les interventions

> Dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation nationale et la maison Donnadille, le label Pays d'art et d'histoire a été présenté par Céline Bunoz auprès des élèves de Terminale du Lycée Fernand Léger de Bédarieux, option Histoire Géo Géopolitique Science politique, le 10 octobre 2025.

> Le 4 novembre, une intervention au Conseil Local de Santé Mentale a permis de faire connaître aux professionnels de santé l'existence de l'offre adaptée proposé dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire (livrets Facile à Lire et à Comprendre).

### ► L'Association Nationale des Animateurs de l'Architecture et du Patrimoine

Consciente des besoins de formation des médiateurs.rices du patrimoine, l'ANAAP Occitanie propose, tous les 2 ans, un séminaire régional à l'attention des guides conférenciers travaillant dans les territoires labellisés.

Organisé à Toulouse du 17 au 21 novembre 2025, ce rendez-vous, largement plébiscité, a réuni 150 personnes et a permis d'aborder la thématique du patrimoine industriel.

Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles étant éminemment concerné par cette thématique, Céline Bunoz, chargée de projet du PAH, a intégré la commission dédiée à la préparation de cette formation, tout au long de l'année 2025.



© ANAAP Occitanie, R. Despature



## Le renouvellement

### ► Une nouvelle communication

En 2016, le label Pays d'art et d'histoire a été attribué par le ministère de la Culture pour dix ans au territoire.

L'année 2025 a donc été consacrée à l'élaboration du bilan qui constituera la 1ère partie du dossier de renouvellement du label.

Afin d'engager la concertation et la réflexion stratégique, le Pays a initié un premier temps d'échanges et de rencontres associant élus, techniciens et acteurs locaux autour de grandes thématiques de réflexion.

Le 4 décembre à Cessenon-sur-Orb, le bilan décennal a été présenté. Deux ateliers participatifs, dédiés respectivement aux publics et au cadre de vie, ont permis de recueillir les ressentis et les observations. Cette démarche de concertation va se poursuivre en 2026 pour faire du label Pays d'art et d'histoire un véritable levier pour le développement du territoire.





# **La démarche Grand Site de France**

**Préserver, gérer et mettre en valeur  
le Grand Site**



*Label Grand Site de France*  
« Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »  
2025 - 2032



La Cadrotte - G. Souche



Cessetas - F. Rimondi



Velbeux - K. Cozic



Minerve - G. Souche



Sty - K. Cozic



La Minerve - G. Souche



Salinet - F. Rimondi



Gorges de la Cesse - M. Gimel

## La démarche Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est la structure porteuse/gestionnaire de la démarche Opération Grand Site (ou de Grand Site de France) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » dans le cadre d'une gouvernance dédiée, pour le compte et avec le soutien des sept communes concernées (Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux), de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, et du Conseil départemental de l'Hérault.

La démarche Opération Grand Site (ou de Grand Site de France) vise à mettre en œuvre un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un territoire (le Grand Site), remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, reconnu nationalement par la présence d'un site classé, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une démarche globale de développement durable.

Les trois objectifs de toutes les Opérations Grands Sites :

- ▶ RESTAURER ET PROTÉGER LA QUALITÉ PAYSAGÈRE, NATURELLE ET CULTURELLE du site classé et de ses abords ;
- ▶ AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA VISITE (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- ▶ FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE local.

La démarche Opération Grand Site a notamment pour finalités d'obtenir (et ensuite de conserver) le label Grand Site de France (GSF). C'est après évaluation de la mise en œuvre pendant plusieurs années d'un programme d'actions de l'Opération Grand Site, et en concertation avec tous les partenaires, qu'une candidature au label Grand Site de France peut être envisagée.

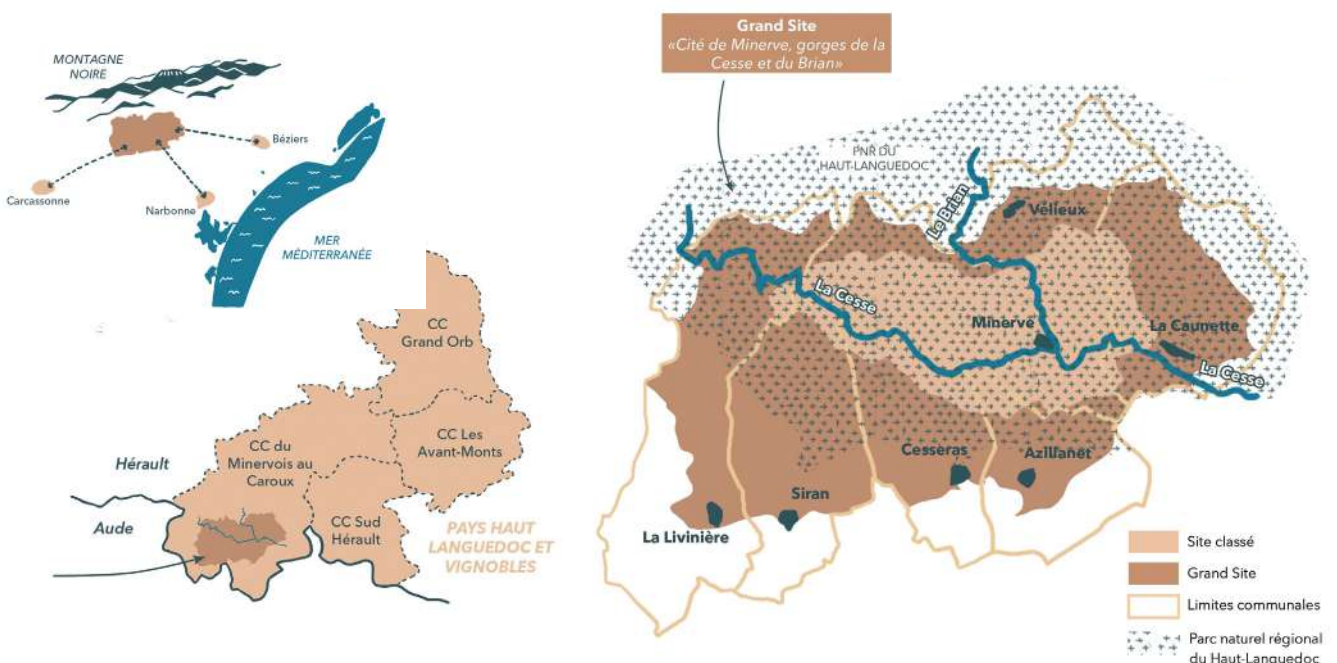
Le label Grand Site de France (GSF) a été créé par l'État, pour garantir l'excellence de la gestion des sites classés de grande notoriété et de forte fréquentation, qui sont l'objet de la politique nationale des Grands Sites de France. Depuis la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, il est défini par l'article L.341-15-1 du Code de l'environnement et constitue une marque déposée.

Le label GSF peut-être attribué par le ministre chargé de l'environnement pour une durée de 8 ans renouvelable, à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable. Le label GSF distingue une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.

Le périmètre du territoire concerné par le label peut comprendre d'autres communes ou parties de communes que celles incluant le site classé. Ce label est attribué à une collectivité territoriale, un établissement public, un syndicat mixte ou un organisme de gestion regroupant notamment les collectivités territoriales concernées. La décision d'attribution fixe la durée du label qui peut être retiré en cas de manquement aux engagements pris.



### Périmètre du Grand Site



## Données clés

Un site classé

**2 848**

hectares

Un Grand Site

**10 097**

hectares

**2 600**

habitants

**200 000**

visiteurs

**7** communes

Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière,  
Minerve, Siran et Vélioux

**1**

Communauté de communes  
Du Minervoais au Caroux

**1**

Parc naturel régional  
du Haut-Languedoc

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en tant que structure porteuse/gestionnaire de la démarche Grand Site de France :

- ▶ porte la candidature au label GSF,
- ▶ assure l'animation et la coordination générale de la démarche GSF,
- ▶ produit les documents techniques et de communication sur la démarche GSF,
- ▶ assure l'accompagnement et le suivi des opérations sur le Grand Site liées au GSF.

## Candidature au label Grand Site de France (GSF) :

Suite à la validation locale du dossier de candidature au label Grand Site de France (GSF) en décembre 2024, l'année 2025 a été consacrée principalement à la finalisation et au dépôt du dossier label, puis à l'organisation, la préparation, l'animation, l'accompagnement, au suivi des étapes obligatoires, et à la conception des documents techniques et de communication liés à la procédure d'instruction nationale du dossier de candidature au label GSF.

Tout le travail lié à la candidature au label a fait l'objet :

- ▶ d'une forte mobilisation des élus du Grand Site et des partenaires du projet de GSF,
- ▶ de plusieurs temps distincts et complémentaires (de préparation, de présentation, et d'interventions d'élus et de techniciens tant en salle que sur le terrain...),
- ▶ d'une mobilisation de moyens supplémentaires tant en interne qu'en externe du Pays.



## Finalisation puis dépôt du dossier de candidature au label GSF

### LE DOSSIER DE CANDIDATURE AU LABEL GRAND SITE DE FRANCE

Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian

#### Une ambition collective :

« PRÉSERVER, ORGANISER DES PAYSAGES SI SINGULIERS ET VALORISER UN TERRITOIRE VIVANT »

#### Sept objectifs :

- ▶ Agir pour l'animation et la concrétisation du programme d'actions, et favoriser son appropriation
- ▶ Maîtriser la fréquentation pour préserver les qualités du Grand Site
- ▶ Étudier, protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel du Grand Site
- ▶ Structurer une offre de découverte dans l'épaisseur du Grand Site
- ▶ Conforter la qualité urbaine et l'attractivité des villages et hameaux en s'appuyant sur les spécificités du Grand Site
- ▶ Entretien et enrichir la mosaïque paysagère agricole et pastorale du Grand Site
- ▶ S'adapter au changement climatique

#### Un programme d'actions sur 8 ans :

**57 actions prévues**

#### Un montant total sur la 1<sup>ère</sup> période 2025-2028 :

**3 400 000 € environ**

La finalisation du dossier label (éléments rédactionnels, illustrations, mise en forme...) préalable au dépôt officiel a donné lieu à plusieurs temps de relectures et d'échanges techniques avec la DREAL, le paysagiste prestataire, les services du Pays et l'agence de communication prestataire jusqu'à début février.

**Le Pays a ensuite pu faire imprimer, déposer et transmettre officiellement le dossier label auprès des instances compétentes de l'État le 11 février.**

**Depuis ce dépôt officiel, le territoire du Grand Site et l'ensemble de ses acteurs disposent d'un document de gestion et d'une feuille de route pour la période 2025-2032.**

## Étapes réalisées dans le cadre de l'instruction nationale du dossier de candidature au label GSF

### 5 mars à Azillanet : Comité des élus du Grand Site élargi au paysagiste prestataire

Préparation avec les élus du support et des interventions orales à faire pour présenter le dossier label devant la CDNPS.



› Église Saint-Laurent d'Azillanet © F. Rimondi

### 11 mars à Montpellier : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) de l'Hérault

Déplacement d'une délégation emmenée par Jean AR-CAS, Président du Pays, et représentant le Président de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, et composée de Alexandre DYE Maire d'Azillanet, Magali GUIRAUD Maire de Cessero, Didier VORDY Maire de Minerve, Marie-Françoise FRANC-ROUANET Maire de Vélioux, Corinne ROGER DGS et Sylvain BRISA Chargé de mission OGS du Pays.

Présidence de séance assurée par Guillaume RAYMOND, Sous-préfet, Secrétaire général adjoint de la préfecture de l'Hérault.

Présentation à plusieurs voix du dossier label.

Avis favorable donné ensuite en séance par Grégoire LAGNY, Inspecteur des Sites à la DREAL Occitanie.

Échanges avec les membres de la commission.

Après délibération à huis clos :

#### **obtention d'un avis favorable à l'unanimité.**

Suite à ce passage en CDNPS, la DDTM qui assure le secrétariat des CDNPS, s'est chargée de transmettre le compte rendu de cette Commission départementale au Ministère de la Transition écologique qui s'est chargé de diligenter une mission d'Inspection Générale des Sites.



› Présentation du dossier label devant la CDNPS du 11 mars à Montpellier @ S. Brisa

**14 mars en visioconférence : Comité technique avec la DREAL et le paysagiste prestataire.** Débriefing de la Commission départementale (CDNPS) pour anticiper la préparation de la Commission nationale (CSSPP).

**11 juin en visioconférence : Comité technique avec la DREAL et le paysagiste prestataire.** Préparation de la mission d'Inspection générale.

**19 juin à Azillanet : Comité des élus du Grand Site.** Préparation avec les élus des visites obligatoires de la Commission label du Réseau des Grands Sites de France (RGSF) et de l'Inspecteur Général des Sites de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD) préalables à l'examen du dossier en Commission nationale.



› Comité des élus du 19 juin à Azillanet @ A. Boisard

**30 juin : RDV téléphonique avec la DREAL**

Échanges préparatoires à la visioconférence avec l'Inspecteur général

**2 juillet : Réunion d'échanges avec les deux inspecteurs généraux des Sites en visioconférence**

Échanges préparatoires à la mission d'Inspection générale des Sites

**4 juillet à La Livinière puis Minerve : Tournage sur le terrain de deux mini-films à projeter en Commission nationale**

Dans la perspective de la présentation du dossier label devant la Commission nationale, deux mini-films ont été réalisés avec l'appui d'un prestataire l'agence VENI VIDI PROD, afin d'illustrer deux opérations concrètes :

- ▶ « Des aménagements viticoles intégrés » : avec interviews de Henri et Julien DEVEYER Viticulteurs et de Cécile MERMIER Paysagiste aux abords du hameau de Saint Julien des Meulières,
- ▶ « La restauration des remparts de Minerve » : avec interview de Frédéric FIORE Architecte du patrimoine, à Minerve.



› Échanges juste avant le tournage du 4 juillet à La Livinière @ S. Brisa



› Des aménagements viticoles intégrés



› La restauration des remparts de Minerve

### 9 juillet à Murviel-lès-Béziers : RDV avec le Président et la 1ère Vice-présidente du Pays

Présentation des propositions de programmes des visites de la Commission label du RGSF et des deux Inspecteurs Généraux des Sites de juillet.

### 16 et 17 juillet sur le Grand Site : visite de M. Louis VILLARET Président et de Mme Soline ARCHAMBAULT Directrice du Réseau des Grands Sites de France (RGSF).



**21 au 23 juillet sur le Grand Site : mission d'Inspection générale de M. Philippe SCHMIT et Jean Luc CABRIT de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD).**



↳ Mission de l'IGEDD du 21 juillet © A. Boisard



› Mission de l'IGEDD du 22 juillet @ A. Boisard



› Mission de l'IGEDD du 23 juillet @ A. Boisard

Les programmes précis de chacune de ces deux sessions de visites ont été conçus en lien étroit entre les services du Pays, les élus du Grand Site, les partenaires du projet de GSF, les services du RGSF et ceux de la DREAL Occitanie.

Ces deux sessions distinctes de visites se sont déroulées sur les sept communes du Grand Site, sur plusieurs journées, avec notamment :

- ▶ des réunions locales avec les élus et les principaux partenaires du projet GSF (Communes, Communauté de communes du Minervois au Caroux, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Département de l'Hérault, Services de l'État : Sous-préfecture de Béziers, DREAL, UDAP et DDTM...) en début et en fin de session : présentation du dossier de candidature au label GSF, restitution/bilans de ces visites aux élus locaux ;
- ▶ de nombreuses visites sur le terrain avec les acteurs concernés (élus et techniciens...) : point sur certaines opérations réalisées et/ou en projet ;
- ▶ des temps de déjeuner et/ou de dîner permettant des échanges complémentaires moins formels...

Durant cinq journées en tout, de nombreux temps d'échanges sur le terrain et en salle, ont permis aux représentants d'abord du RGSF puis de l'IGEDD, de mesurer la dynamique locale engagée, les nombreuses opérations réalisées et/ou en cours, et l'engagement de tous les acteurs sur le Grand Site à préserver, bien gérer et mettre en valeur leur territoire.

Suite à ces deux sessions de visites, la Directrice du RGSF et l'Inspecteur Général des Sites se sont ensuite chargés de rédiger chacun de leur côté leurs documents Avis et Rapport à présenter ensuite devant la Commission nationale (Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages CSSPP).

Par ailleurs, le Pays a envoyé un courrier de remerciements signé du Président à tous les acteurs mobilisés durant ces journées début août.

#### **26 août à Saint Chinian : Réunion technique de travail avec la DREAL**

Échanges préparatoires à la présentation du dossier label devant la Commission nationale (Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages CSSPP) :

- ▶ modalités du déplacement et aspects logistiques ;
- ▶ attendus de la CSSPP ;
- ▶ échanges sur le projet de support diaporama ;
- ▶ organisation du travail à mener jusqu'au passage devant la CSSPP.



#### **Entre le 24 juillet et le 15 septembre : échanges avec l'Inspecteur Général des Sites**

Suite à la demande exprimée par l'Inspecteur Général lors de la réunion bilan du 23 juillet à Siran, le Pays s'est chargé de concevoir et transmettre un document Addendum qui agrège plusieurs données complémentaires au dossier label déjà déposé depuis le 11 février :

- ▶ les données de fréquentation de l'année 2024 ;
- ▶ le bilan plus précis du programme d'actions 2019-2024 ;
- ▶ les participations des partenaires financiers au programme d'actions 2019-2024 ;
- ▶ les budgets annuels de fonctionnement de la mission Grand Site entre 2019 et 2024 ;
- ▶ le programme d'actions 2025-2032 plus précis notamment sur la période 2025-2028 ;
- ▶ les moyens humains prévisionnels sur la période 2025-2028.

Par ailleurs, à la demande du même Inspecteur Général, le Pays a relu et apporté une contribution à une partie de son document Rapport avant que celui-ci ne soit finalisé et présenté devant la CSSPP.

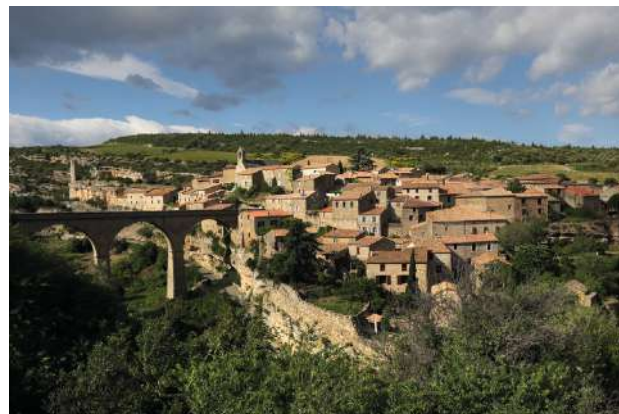
#### **12 et 15 septembre : RDV avec chaque élu membre de la délégation choisie pour présenter le dossier label devant la Commission nationale (Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages CSSPP).**

Appui à la préparation de chacune de leurs interventions orales :

- ▶ Jean ARCAS, Président du Pays le 12 septembre à Olargues ;
- ▶ Marie-Pierre PONS, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Pays le 12 septembre à Cessenon ;
- ▶ Magali GUIRAUD, Maire de Cesseras le 15 septembre ;
- ▶ Didier VORDY, Maire de Minerve le 15 septembre.

#### **16 septembre : Réunion avec Jacques LUCBEREILH Sous-préfet de Béziers et la DREAL en visio**

Appui à la préparation et à l'articulation des interventions orales du Président du Pays et du Sous-préfet à faire durant la CSSPP.



▼ Minerve © G. Souche

**17 septembre à Bayssan : séance de répétition générale de la Commission nationale (Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages CSSPP) avec les membres de la délégation territoriale, la DREAL et le paysagiste prestataire :**

Échanges préparatoires à la présentation du dossier label devant la CSSPP :

- ▶ modalités du déplacement et aspects logistiques ;
- ▶ attendus de la CSSPP ;
- ▶ mise en situation et répétition générale.

Puis transmission de tous les éléments pour intervenir aux membres de la délégation :

- ▶ notice explicative sur la CSSPP (rôle, missions, composition avec éléments de CV de chaque membre) ;
- ▶ déroulé type d'une séance de CSSPP ;
- ▶ trame de présentation avec éléments de prises de paroles ;
- ▶ diaporama support de la présentation ;
- ▶ questions/réponses pressenties.

**22 septembre : RDV téléphonique avec un agent du Ministère de la Transition Écologique**

Transmission du support diaporama et calage technique préalable pour éviter tout dysfonctionnement durant la séance.

**23 septembre : échanges avec la Directrice du RGSF**

À la demande de la Directrice du RGSF, le Pays a relu et apporté une contribution à une partie de son document Avis avant que celui-ci ne soit finalisé et présenté devant la CSSPP.

Suite à la visite de la Commission label du RGSF : **obtention d'un avis favorable.**



**25 septembre, dans les bureaux du Ministère de la Transition Écologique (Tour Séquoia à La Défense) : Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages (CSSPP)**

Délégation emmenée par Jean ARCAS, Président du Pays, et représentant le Président de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, et composée de Didier VORDY Maire de Minerve, Magali GUIRAUD Maire de Cesseras, Marie-Pierre PONS et Jean-Louis GELY Vice-présidents du Conseil départemental de l'Hérault, de Xavier BEAUSSART Directeur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, de Corinne ROGER DGS et Sylvain BRISA Chargé de mission OGS du Pays.

Présidence de séance assurée par Patrick BRIE, Adjoint à la Sous-directrice de l'urbanisme règlementaire et des paysages du Ministère de la Transition Écologique.

Présentation à plusieurs voix du dossier label.

Avis favorables donnés ensuite en séance par Jacques LUCBEREILH Sous-préfet de Béziers, par Yoan CASSAR chef de la Division Sites et Paysages Est de la DREAL Occitanie, par Soline ARCHAMBAULT Directrice du RGSF, puis par Philippe SCHMIT Inspecteur Général des Sites, qui étaient tous venus sur le terrain en juillet.

Échanges avec les membres de la commission (représentants du Ministère, d'associations nationales d'élus, et de personnalités qualifiées en matière de protection des sites, de cadre de vie et de paysage).

Après délibération à huis clos :

**obtention d'un avis favorable à l'unanimité.**



**8 octobre à La Livinière : Comité des élus du Grand Site**

Retour sur la présentation du dossier label devant la CSSPP au Comité des élus.

Remise à chaque élu de plusieurs documents :

- ▶ l'addendum au dossier label ;
- ▶ l'avis du RGSF remis et lu en séance de la CSSPP par la Directrice du RGSF ;
- ▶ le rapport de l'Inspecteur général des Sites remis et lu en séance de la CSSPP par lui-même.

Le Pays a ensuite veillé à transmettre ces trois documents à tous les membres du Comité des élus du Grand Site ainsi qu'aux partenaires principaux du projet de GSF le 21 octobre.

**23 octobre à Minerve : Comité des élus du Grand Site**

Premiers échanges pour envisager les actions à organiser pour communiquer une fois que la décision d'attribution du label GSF serait prise et connue par le Ministère de la Transition Écologique.

Décision prise d'organiser une journée festive pour fêter le label GSF en juin 2026.

Ce projet d'évènement a pu faire l'objet d'un dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès DREAL.

**6 novembre à Azillanet : Comité des élus du Grand Site**

Poursuite des échanges sur les actions à organiser pour communiquer après l'obtention du label GSF notamment la rédaction d'un dossier de presse et d'un communiqué.

**Obtention du label**

Le label Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » a été attribué pour huit ans par la Ministre de la Transition Écologique, Monique BARBUT, par décision du 19 décembre 2025, après seize ans d'actions, d'études, de travaux et d'accompagnement pour l'obtenir.

**22 décembre : mise en œuvre du plan média**

▼ La Livinière © G. Souche

## Animation et coordination générale de la démarche Opération Grand Site :

Types de réunions	Dates de réunions
<b>Comité des élus du Grand Site</b>	
La Caunette	12 février
Azillanet	5 mars
Azillanet	19 juin
La Livinière	8 octobre
Minerve	23 octobre
Azillanet	6 novembre
Vélieux	18 décembre
<b>Présentation du projet Grand Site de France à Monsieur le nouveau Président de la Communauté de communes du Minervoises au Caroux</b>	
Saint-Chinian	24 juin
<b>Réunion technique annuelle de programmation avec tous les financeurs à la DREAL</b>	
Domaine de Bayssan	4 juin

Par ailleurs, le chargé de mission OGS s'est chargé :

- ▶ d'intervenir pour faire un point d'étapes sur la candidature au label GSF devant les élus du Bureau du Pays en mars,
- ▶ de rédiger plusieurs rapports portés à connaissance et/ou propositions de délibérations liées au projet GSF sur des sujets inscrits à l'ordre du jour des comités syndicaux de mars, juillet et décembre.

## Accompagnement et suivi des opérations en cours et/ou nouvelles liées à la démarche Grand Site de France :

### Mise en œuvre du plan d'actions du dossier label 2025-2032

#### Objectif 1 : Agir pour l'animation et la concrétisation du programme d'actions, et favoriser son appropriation

> Poursuite de la mise à jour du site internet  
 Depuis fin 2024, un site internet dédié à la démarche OGS existe : [www.grandsiteminervecessebrian.fr](http://www.grandsiteminervecessebrian.fr)



#### Objectif 2 : Maîtriser la fréquentation pour préserver les qualités du Grand Site

##### > Schéma d'accueil et de découverte

Suite aux étapes effectuées durant l'année 2024, le Pays a finalisé la mission confiée au groupement d'agences (TEMAH Etudes, AVRIL EN MAI Paysagiste et SERRA Architecture).

Présentation du projet d'observatoire de la fréquentation et des projets de fiches actions détaillées devant le Comité des élus du Grand Site élargi aux principaux partenaires à La Caunette début juin.

Échanges techniques par téléphone ou en visioconférence avec le prestataire entre janvier et juin.



> Réunion sur le Schéma d'Accueil et de Découverte du 5 juin à La Caunette @ A. Boisard

> **Mise en place du poste mutualisé de garde champêtre à l'échelle du Grand Site**

Participation à la réunion de présentation de Karine NOIRIEL nouvelle garde champêtre recrutée par les élus à tous les partenaires en mai.



- Présentation de la nouvelle garde champêtre du 6 mai à La Caunette @ S. Brisa

**Objectif 3 : Étudier, protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel du Grand Site**

> **Projet d'itinéraire patrimonial à La Caunette**

En appui à la commune,  
Appui au montage du dossier de demande de subvention auprès de l'État en janvier  
Suivi de l'instruction du dossier de demande de subvention LEADER (avec présentation devant le COTECH en septembre).



- Église ND de l'Assomption à La Caunette @ G. Souche

> **Mise en valeur de la pierre sèche à Siran**

Participation à une réunion de présentation des activités de l'association ENSIRANDAN à Siran en mars.



- Réunion de l'association ENSIRANDAN du 28 mars à Siran @ S. Brisa

> **Reconstruction de la passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette**

En appui aux deux communes, appui au montage et suivi de l'instruction des dossiers de demande de subvention auprès du Département, de la Région et de l'État.



- © F. Rimondi

> **Restauration de la Tour porte à la Caunette**

En appui à la commune.  
Participation à une réunion préalable au lancement de la phase travaux en avril,  
Suivi de l'instruction du dossier de demande de subvention LEADER, avec présentation devant le COTECH en septembre.



- © C. Roger

**Objectif 4 : Structurer une offre de découverte dans l'épaisseur du Grand Site**

> **Signalisation touristique du Grand Site depuis les routes départementales (RD) :**

Présentation par le responsable de l'unité Signalisation du Département et l'agence de communication missionnée des nouvelles propositions de nouveaux panneaux de signalisation de Minerve et du Grand Site aux élus du Grand Site à Minerve en octobre.

**Objectif 5 : Conforter la qualité urbaine et l'attractivité des villages et hameaux en s'appuyant sur les spécificités du Grand Site**

**> Projet d'élaboration/révision mutualisée des PLU communaux sur le Grand Site**

En appui aux communes, suite aux étapes effectuées durant l'année 2024 et à la volonté des communes de s'engager dans une démarche collective, accompagnée, coordonnée et mutualisée à l'échelle du Grand Site visant à doter chacune d'entre elles d'un PLU, Participation à une réunion technique avec les services de la Communauté de communes du Minervoïs au Caroux, du Parc naturel régional du Haut-Languedoc et de l'Etat (DREAL, UDAP et DDTM) au SATO à Béziers mi-janvier, Organisation d'un Comité des élus élargi aux services de la Communauté de communes du Minervoïs au Caroux, du Parc naturel régional du Haut-Languedoc et de l'Etat (DDTM) en février : débat sur les options possibles pour porter l'opération et choix retenu d'une délégation de maîtrise d'ouvrage confiée à la commune de Minerve.



➤ Réunion sur le projet d'élaboration révision des PLU communaux du 12 février à La Caunette @ S. Brisa

Suivi des échanges avec les services de la Sous-préfecture de Béziers sur la légalité de l'option souhaitée. Réunion technique avec le Maire de Minerve et la chargée de mission Urbanisme du Parc naturel régional du Haut-Languedoc pour organiser les prochaines étapes en avril. Appui à la rédaction et suivi de la transmission par le Parc des propositions de délibérations de prescription d'élaboration/révision des PLU aux communes en avril. Participation à une réunion de concertation en mairie de Siran en juin.

Appui à la préparation d'une réunion de travail des élus et des secrétaires de mairies sur le projet en octobre. Appui au dépôt par la commune de Minerve d'un dossier de demande de subvention auprès de la DREAL en octobre. Contribution à l'élaboration par le Parc du CCTP de la mission de maîtrise d'œuvre en novembre. Appui à la préparation d'une réunion de travail des élus sur le projet en novembre.

Suivi de la prise des délibérations par six des sept communes entre juin et novembre.

Suivi du lancement par la commune de Minerve d'un marché public (réunion préparatoire).

Échanges techniques par téléphone, en visioconférence ou en présentiel toute l'année avec la chargée de mission Urbanisme du Parc naturel régional du Haut-Languedoc (dont trois RDV début octobre).



➤ Réunion sur le projet d'élaboration révision des PLU communaux du 17 novembre à Cesseroas @ S. Brisa

**> Relance de l'assistance architecturale et paysagère**

Dépôt d'un dossier de demande de subvention LEADER et suivi de l'instruction (avec présentation devant le COTECH en septembre).

Élaboration du projet de cahier des charges puis présentation en comité des élus en décembre.



➤ Ruelle à Cesseroas @ F. Rimondi

**> Aménagement d'un théâtre de verdure et ses abords à Minerve**

En appui à la commune, appui au montage et suivi de l'instruction des dossiers de demande de subvention auprès du Département, de la Région et de l'État.



➤ Site du projet de théâtre de verdure à Minerve @ J. Ramquet

### **Objectif 6 : Entretien et enrichir la mosaïque paysagère agricole et pastorale du Grand Site**

#### > Lancement de l'Observatoire photographique des paysages

Dépôt d'un dossier de demande de subvention LEADER et suivi de l'instruction (avec présentation devant le COTECH en septembre).



#### > Communication et sensibilisation sur la cohabitation avec les chiens de protection des troupeaux

Participation à une journée de sensibilisation organisée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc à la Caunette en avril.



© S. Brisa

### **Objectif 7 : S'adapter au changement climatique**

#### > Stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique, portée par le Pays

Participation au 1er atelier à Saint-Chinian en mai.



© S. Herpson

#### > Étude de sensibilité du territoire du Plan de paysage à l'énergie photovoltaïque en toiture, portée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc

En appui au Parc, participation à un atelier élus à Cesseras en février et au Comité de pilotage de restitution de l'étude à La Caunette en décembre.



© S. Brisa

#### > Projet expérimental de toiture solaire sur le futur hangar municipal de Minerve

En appui à la commune, participation à plusieurs réunions de travail sur site et/ou en visioconférence avec les élus et le secrétaire de mairie de Minerve, l'architecte, le CAUE, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, l'UDAP, la DREAL et la Sous-préfecture de Béziers (janvier, mars, mai...).



## Autres opérations

**Réseau des « élus sentinelles » en matière d'agriculture sur le territoire de la Communauté de communes du Minervois au Caroux**

Participation à la 1ère session de mise en place du réseau à Courniou en septembre

**Formation des élus sur le Paysage portée par le CAUE de l'Hérault**

Réunion technique préparatoire avec le CAUE en janvier. Participation et interventions lors de la journée de formation sur La Caunette en mars.



› @ S. Brisa

**Mission de deux étudiantes de l'école du paysage de Marseille sur les communes d'Azillanet et de Cesseras co-encadré par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc**  
En appui au Parc, RDV technique en mars et participation à la restitution de leurs travaux à Cesseras en octobre.

**Démarche Natura 2000 portée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc**

Participation au comité de suivi annuel des sites Natura 2000 du Minervois à La Caunette en novembre.

**Révision de la charte du Parc naturel régional du Haut-Languedoc**

Participation à un atelier technique sur les thèmes du paysage et de l'urbanisme en visioconférence en avril.

## Implication dans les différents réseaux

**Conseil départemental de l'Hérault**

Atelier élus/techniciens inter OGS/GSF organisé par le Département à Montpellier en juin.



› © S. Brisa

**Région Occitanie**

Participation à la conférence des maires et des élus du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles à Murviel-lès-Béziers en juillet.

**Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement du Logement (DREAL) Occitanie**

Séminaire régional « Les paysages d'Occitanie par les chemins... » organisé par la DREAL à Narbonne en juin,



› © S. Brisa

Invitation à participer à la journée technique régionale des Inspecteurs des Sites de la DREAL à Minerve en juin.



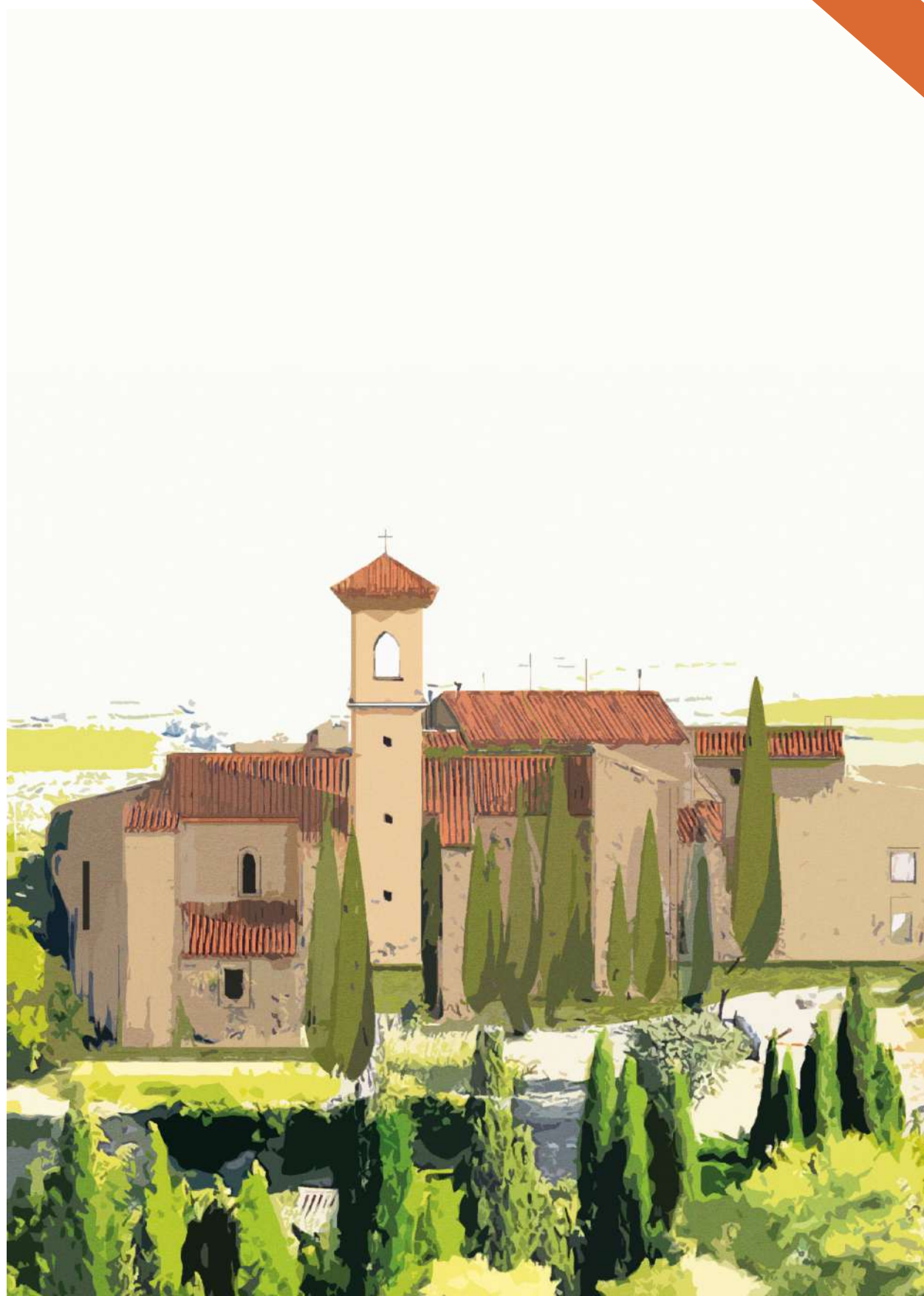
› © S. Brisa



# Politiques et programmes contractuels

**S'appuyer sur des cadres stratégiques,  
mobiliser des financements pour  
accompagner les projets du territoire**

- ✓ **Le Contrat de Relance et de Transition Écologique**
- ✓ **Le Contrat territorial Occitanie / Pays**
- ✓ **Le programme européen FEADER / LEADER**
- ✓ **Le programme européen FEDER / ATI**



À partir d'une photo de G. Souche - Création Agence Com une Exception

## Le Contrat de Relance et de Transition Écologique

Depuis sa création, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles privilégie les approches contractuelles. Elles permettent de travailler dans des logiques d'emboîtement, ce qui donne cohérence et efficacité. Qu'il s'agisse du Département, de la Région, de l'État ou de l'Europe, c'est toujours l'esprit de croisement et de renforcement des politiques publiques qui prévaut.

Le contrat, véritable projet de territoire, est une vision large, stratégique, à moyen terme. Il détermine ce qui est souhaité et souhaitable pour le territoire, quelle que soit la maîtrise d'ouvrage associée. Tous les contrats sont élaborés en partenariat avec les Communautés de communes : Sud Hérault, Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Dans le cadre des contrats, le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une ingénierie territoriale auprès des porteurs de projets qui pourront bénéficier de fonds croisés des différents financeurs.

Actuellement, le territoire porte quatre démarches contractuelles : le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) avec l'État, le Contrat Territorial Occitanie (CTO) avec la Région et deux programmes européens dont la Région Occitanie est Autorité de Gestion : le programme LEADER/FEADER et le programme Approches Territoriales Intégrées (ATI/FEDER).

Depuis le 10 décembre 2021, le Contrat de Relance et de Transition Écologique « Pour un territoire durable, rural, attractif, dynamique et inclusif » le territoire s'appuie sur les quatre orientations suivantes et seize objectifs :

### ORIENTATION 1 : Améliorer et développer la cohésion sociale du territoire

- ▶ 1.1 Bâtir un cadre de vie durable
- ▶ 1.2 Assurer la qualité et l'accessibilité de l'offre de services aux populations
- ▶ 1.3 Créer du lien social, faire société
- ▶ 1.4 Vivre en bonne santé
- ▶ 1.5 Renforcer les politiques contractuelles à destination des quartiers prioritaires (politique de la ville)

### ORIENTATION 2 : Valoriser les ressources économiques locales et favoriser l'innovation rurale

- ▶ 2.1 Faire émerger et soutenir des projets économiques impactant
- ▶ 2.2 Accompagner la transition du monde agricole
- ▶ 2.3 Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles
- ▶ 2.4 Consolider le tourisme et les loisirs

### ORIENTATION 3 : Maintenir et renforcer un cadre de vie durable

- ▶ 3.1 Être exemplaire en matière de politique énergétique
- ▶ 3.2 Diversifier les solutions de mobilité, s'adapter aux besoins et décarboner une partie des déplacements sur le territoire
- ▶ 3.3 Anticiper la gestion de l'eau
- ▶ 3.4 Anticiper la gestion des déchets

### ORIENTATION 4 : Consolider l'attractivité territoriale.

- ▶ 4.1 Favoriser l'attractivité de nouveaux arrivants par des services dédiés
- ▶ 4.2 Consolider l'attractivité territoriale pour les entreprises, pour les salariés
- ▶ 4.3 Mener une démarche d'attractivité globale autour des thèmes forts et services du territoire



L'année 2025 a permis d'élaborer la maquette financière dans le cadre du CRTE permettant l'accompagnement des projets ci-dessous :

Commune	Nom du projet	Maîtrise d'ouvrage	Coût HT de l'opération	Subventions accordées en 2025
				DETR
CC Les Avant-Monts	Création d'une maison de la petite enfance et aménagement de 3 bureaux à France Service	CC Les Avant-Monts	359 772,00 €	107 931,60 €
Colombières-sur-Orb	Restructuration des bâtiments communaux - Tranche 1 - Travaux du réfectoire et de la cuisine	Colombières-sur-Orb	381 054,00 €	133 368,90 €
Lamalou-les-Bains	Réhabilitation de l'Hôtel de Ville - Tranche 1	Lamalou-les-Bains	988 517,25 €	296 555,18 €
Olonzac	Requalification de l'espace public de la Promenade - 2025 exercice 1	Olonzac	581 472,00 €	191 607,66 €
Olonzac	Extension d'un réseau d'eaux usées dans le cadre du projet d'aménagement de la zone artisanale de Fontaigous	Olonzac	645 322,25 €	129 065,00 €
Pézènes-les-Mines	Aménagement Adduction d'Eau Potable et création d'une station d'épuration Phase 1/2	Pézènes-les-Mines	556 232,05 €	222 492,82 €
SIVU de la gendarmerie de Murviel-lès-Béziers	Construction de la nouvelle caserne de gendarmerie - locaux de service - Tranche 1	Murviel-les-Béziers	1 091 485,53 €	250 000,00 €
Prémian	Réhabilitation des bâtiments communaux école/mairie	Prémian	244 297,88 €	122 148,94 €
Le Bousquet d'Orb	Rénovation énergétique de l'école maternelle	Le Bousquet d'Orb	203 264,29 €	121 958,57 €
<b>SOUS-TOTAL DETR (PROJETS &gt; 100 000 €)</b>			<b>5 051 417,25 €</b>	<b>1 575 128,67 €</b>
Agel	École : travaux de rénovation et mise aux normes des sanitaires extérieurs	Agel	16 660,00 €	6 664,00 €
Beaufort	Travaux d'isolation et de rénovation de la toiture de la mairie	Beaufort	99 533,00 €	29 859,90 €
Bédarieux	Travaux d'urgence de la toiture et de la charpente de l'église Saint Alexandre	Bédarieux	250 000,00 €	75 000,00 €
Berlou	Aménagement de la rue du Burguet	Berlou	19 855,00 €	7 942,00 €
CC Grand Orb	Micro folie mobile	CC Grand Orb	95 000,00 €	38 000,00 €
Ceilhes-et-Rocozels	Réfection du plancher de la Mairie	Ceilhes-et-Rocozels	52 852,60 €	31 711,20 €
Creissan	Réhabilitation d'une partie du château en médiathèque communale en vue d'agrandir la cantine scolaire	Creissan	343 321,35 €	68 664,27 €
Cruzy	Création d'une aire de jeux inclusive	Cruzy	70 805,85 €	16 441,77 €
Ferrières-Poussarou	Modification du système de pompage et installation d'un surpresseur	Ferrières-Poussarou	6 522,21 €	3 913,33 €
Hérépian	Création d'un parking au cœur du village	Hérépian	127 487,50 €	31 871,88 €
La Caunette	Réhabilitation de la passerelle de Coupiac	La Caunette	299 727,11 €	89 918,13 €
La Caunette	Création d'un sentier d'interprétation "La Caunette - Entre Gorges et causse" organisant la découverte du patrimoine naturel et culturel autour et dans le village	La Caunette	24 540,00 €	7 362,00 €
La Tour-sur-Orb	Restauration de la toiture de la Mairie	La Tour-sur-Orb	49 906,73 €	19 962,70 €
Laurens	Rénovation de la toiture du château de Laurens - Mairie	Laurens	113 000,00 €	33 900,00 €
Magalas	Travaux de sécurisation de la voirie	Magalas	211 335,49 €	42 267,09 €

Dossiers déposés dans le cadre du CRTE

Dossiers déposés en direct par les maîtres d'ouvrage

Commune	Réhabilitation de la passerelle de Coupiac	Maîtrise d'ouvrage	Coût HT de l'opération	Subventions accordées en 2025
				DETR
Magalas	Réhabilitation de l'ancienne école élémentaire en locaux de services publics : nouveau poste de police pluricommunal	Magalas	78 235,77 €	19 558,94 €
Margon	Aménagement de la sécurité RD30 - Route de Roujan	Margon	72 345,00 €	14 469,00 €
Margon	Aménagement de la sécurité RD30 - Route de Pouzolles	Margon	7 200,32 €	1 440,06 €
Minerve	Aménagement du théâtre de verdure - Tranche 1	Minerve	265 336,00 €	92 867,60 €
Mons-la-Trivalle	Aménagement d'un terrain multisport sur le site de la base de plein air	Mons-la-Trivalle	44 500,00 €	13 350,00 €
Olargues	Réfection, qualification et optimisation des locaux de l'école - Phase 1	Olargues	285 768,00 €	85 730,00 €
Pardailhan	Réfection de la toiture de l'église Notre-Dame de Pardailhan	Pardailhan	154 167,00 €	46 250,10 €
Pierrerue	Aménagement d'une salle de lecture	Pierrerue	25 186,67 €	5 037,33 €
Prades-sur-Vernazobre	Déplacement et réhabilitation du multi-service communal dans le cadre de la revalorisation du centre-bourg ancien	Prades-sur-Vernazobre	195 804,00 €	41 643,00 €
Riols	Construction d'une salle d'accueil périscolaire Espace Georges Tailhades	Riols	317 010,00 €	95 103,00 €
Roujan	Création d'un Accueil de Loisirs Périscolaire à l'école Lucie Aubrac - Phase 1	Roujan	216 014,82 €	64 804,45 €
Sain-Étienne d'Albagnan	Réfection des voiries, mise en sécurité des routes communales	Sain-Étienne d'Albagnan	45 550,00 €	18 220,00 €
Sain-Geniès-de-Fontedit	Aménagement d'une zone d'accès du groupe scolaire "boulevard des condamines"	Sain-Geniès-de-Fontedit	218 946,00 €	65 683,80 €
Saint-Gervais-sur-Mare	Projet de sécurisation des espaces publics sur l'année 2025	Saint-Gervais-sur-Mare	67 203,20 €	13 440,64 €
Saint-Julien	Réhabilitation de la voie communale n° 13	Saint-Julien	65 105,00 €	26 042,00 €
SI Mare et Libron	Réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées rue Gambetta à Graissessac - Tranche 1	Graissessac	270 000,00 €	54 000,00 €
SI Mare et Libron	Renforcement du réseau d'alimentation en eau potable de la rue Gambetta à Graissessac - Tranche 1	Graissessac	240 000,00 €	48 000,00 €
SIVU Adduction eau potable de Pardailhan	Travaux sur réseau AEP	Pardailhan	8 460,00 €	3 384,00 €
Aigues-Vives	Rénovation énergétique des locaux communaux section A35	Aigues-Vives	235 880,19 €	94 352,07 €
Saint-Geniès-de-Varensal	Rénovation énergétique d'un bâtiment communal	Saint-Geniès-de-Varensal	170 432,70 €	60 000,00 €
Vailhan	Remplacement du chauffage de la salle des fêtes communale - Phase 1 du projet global	Vailhan	12 479,68 €	7 487,81 €
Verreries-de-Moussans	Travaux de mise en sécurité et en conformité du captage de Vergne amont et aval (DUP)	Verreries-de-Moussans	110 790,00 €	24 373,80 €
Verreries-de-Moussans	Travaux de cheminage sur le réseau des eaux usées du village	Verreries-de-Moussans	87 250,00 €	52 350,00 €
Villespassans	Aménagement de la traversée du village - avenue de Saint-Chinian	Villespassans	112 500,00 €	45 000,00 €
<b>SOUS-TOTAL DETR (POJETS &lt; 100 000 €)</b>			<b>5 086 711,19 €</b>	<b>1 496 065,88 €</b>
<b>TOTAL DETR</b>			<b>10 138 128,44 €</b>	<b>3 071 194,54 €</b>

Dossiers déposés dans le cadre du CRTE

Dossiers déposés en direct par les maîtres d'ouvrage

## Le Contrat Territorial Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles

Sur la période 2018-2021, la première génération des politiques territoriales de la Région Occitanie a permis de structurer des Territoires de Projet sur l'ensemble de la Région à travers 56 Contrats Territoriaux Occitanie.

Le premier contrat cadre du territoire Haut Languedoc et Vignobles 2018-2021 a été signé en juillet 2019 et a permis d'établir quatre enjeux de développement croisant la stratégie régionale avec la stratégie territoriale proposant sur quatre enjeux :

- ▶ Enjeu 1 – Conforter l'attractivité et améliorer la cohésion sociale du territoire ;
- ▶ Enjeu 2 – Construire et renforcer les équilibres intra et extra territoriaux du Pays ;
- ▶ Enjeu 3 – Valoriser les ressources locales ;
- ▶ Enjeu 4 – Accompagner durablement la transition énergétique.

En termes de gouvernance, c'est un comité de pilotage co-présidé par Florence Brutus et Jean Arcas qui permet de suivre le contrat.

Ce contrat porte sur trois enjeux territoriaux et onze objectifs stratégiques :

### Contrat 2022 - 2028

Sur la base de l'expérience acquise lors de la première génération des Contrats Territoriaux Occitanie, lors de ses Assemblées Plénières des 25 mars et 16 décembre 2021, la Région a adopté les principes d'une politique territoriale 2022-2028 visant à accompagner chaque territoire organisé au regard de sa spécificité pour que chacun d'eux participe aux dynamiques régionales et s'inscrive dans la mise en œuvre des transitions et de la transformation du modèle de développement impulsé par le PACTE VERT.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a élaboré comme lors de la première génération, le contrat en partenariat avec les Communautés de communes : Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud Hérault, Du Minervois au Caroux et du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Dans le cadre du partenariat avec la Région pour l'ingénierie territoriale, le Pays s'engage pour la mise en œuvre des Politiques Territoriales Régionales en assurant les missions socles suivantes :

- ▶ Le Pays, s'engage notamment à préparer, convoquer et réunir le Comité de Pilotage du Contrat Territorial Occitanie a minima 1 fois par an en début d'année. Il s'engage également à accompagner les communes bourgs centres dans la priorisation de leurs projets et leur contractualisation Bourg Centre ainsi que l'organisation des COPILS des Contrats Bourgs-Centres nécessaires.

Sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, vingt et une communes (Bédarieux, Hérépian, Lamalou-les-Bains, Le Bousquet d'Orb, Lunas, Saint-Gervais-sur-Mare, Abeilhan, Laurens, Magalas, Murviel-lès-Béziers, Roujan, Saint-Geniès-de-Fontedit, Thézan-les-Béziers, Olargues, Olonzac, Saint-Pons de Thomières, Capestang, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Quarante, Saint-Chinian) peuvent prétendre au dispositif Bourg-centre Occitanie : onze contrats sont aujourd'hui signés.

#### Enjeu 1 : Un cadre de vie durable

Objectif 1 : développer un habitat contribuant au bien-être des habitants

Objectif 2 : faire société, créer du lien social

Objectif 3 : vivre en bonne santé

Objectif 4 : favoriser l'inclusion et l'insertion sociale

#### Enjeu 2 : Un territoire dynamique et attractif

Objectif 5 : faire émerger et soutenir des projets économiques structurants

Objectif 6 : accompagner les filières agricoles et l'organisation d'un système alimentaire plus local et durable

Objectif 7 : valoriser les patrimoines culturels et naturels

Objectif 8 : mener une démarche d'attractivité globale autour des services et thèmes forts du territoire

#### Enjeu 3 : Un territoire résilient

Objectif 9 : développer la connaissance des enjeux environnementaux et climatiques

Objectif 10 : atténuer le changement climatique

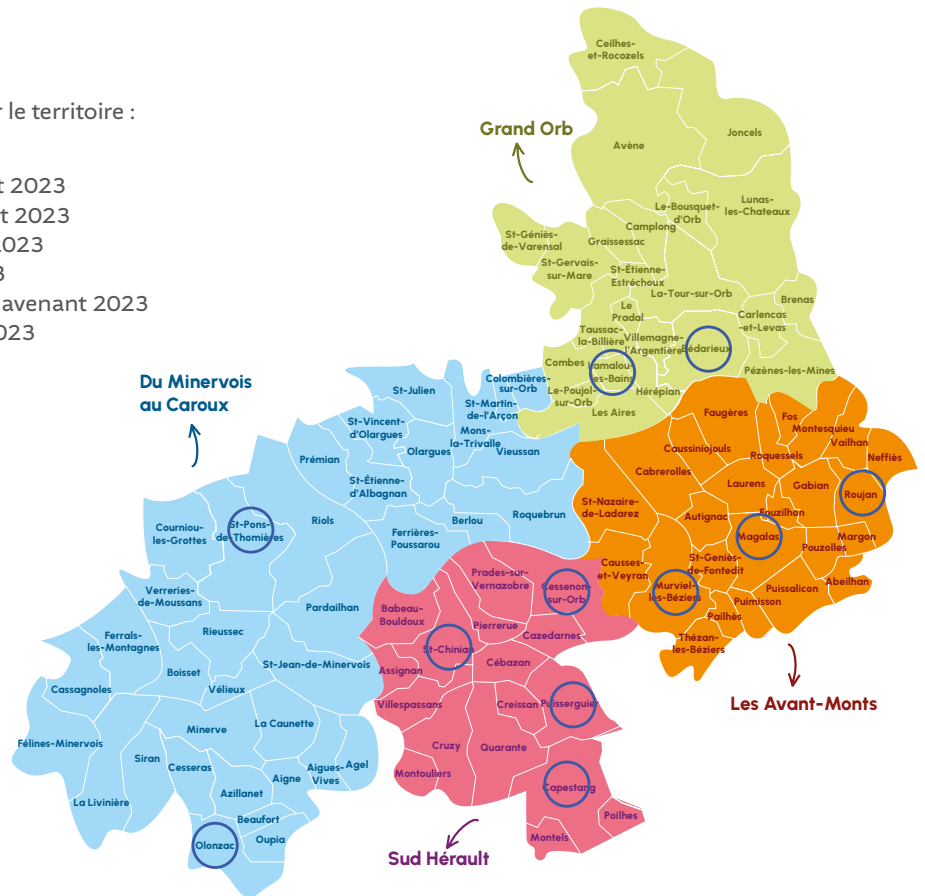
Objectif 11 : réduire la vulnérabilité du territoire



Onze contrats Bourgs-Centres signés sur le territoire :

- ▶ Bédarieux en octobre 2018 – avenant 2023
- ▶ Olonzac en décembre 2019 – avenant 2023
- ▶ Capestang en mars 2021 – avenant 2023
- ▶ Roujan en mars 2021 – avenant 2023
- ▶ Murviel-lès-Béziers en janvier 2021 – avenant 2023
- ▶ Magalas en janvier 2021 – avenant 2023
- ▶ Lamalou-les-Bains
- ▶ Cessenon-sur-Orb
- ▶ Saint-Chinian
- ▶ Saint-Pons de Thomières
- ▶ Puisserguier en octobre 2025.

 Bourgs-centres signés



▶ Bédarieux © G. Souche



▶ Capestang © G. Souche



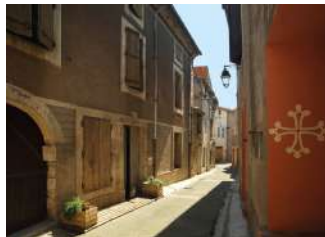
▶ Roujan © G. Souche



▶ Murviel-lès-Béziers © G. Souche



▶ Cessenon-sur-Orb © L. Micola



▶ Puisserguier © G. Souche



▶ Olonzac © K. Cosse



▶ Lamalou-les-Bains © A. Boisard



▶ Magalas © A. Boisard



▶ Saint-Pons de Thomières © G. Souche



▶ Saint-Chinian © C. Roger



© A. Boisard



Le Pays s'engage à établir le projet de Programme Opérationnel annuel en amont du Comité de Pilotage en recensant l'ensemble des projets du territoire pour lesquels les communes ou intercommunalités maîtres d'ouvrage souhaitent solliciter le soutien de la Région et des autres partenaires du Contrat au cours de l'année, y compris les fonds européens dont la Région est autorité de gestion.

- ▶ Le Pays s'engage à réunir au moins une fois par an une conférence des Maires à l'échelle du territoire pour les informer de l'avancement du Contrat Territorial Occitanie et les associer à la préparation du Programme Opérationnel.

La conférence des Maires et des Élus s'est tenue le 9 juillet en présence de Jean Arcas, Président du Pays et de Florence Brutus, Vice-présidente de la Région Occitanie en charge du Tourisme, qui a présenté la politique régionale territoriale et les orientations du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

- ▶ Le Pays s'engage à se tenir à disposition de l'ensemble des communes du territoire pour les accompagner le plus en amont possible dans la concrétisation de leurs projets si elles ne disposent pas des ressources nécessaires ;
- ▶ Le Pays propose au Comité de pilotage du Contrat les thématiques retenues au titre de la Dotation Innovation Expérimentation du Contrat Territorial Occitanie ;

- ▶ Le Pays s'engage à être le relais de proximité auprès des collectivités locales de leur territoire pour les directions et agences de la Région qui les sollicitent, que ce soit pour des missions générales d'information ou pour accompagner un projet particulier ;
- ▶ Le Pays s'engage à participer activement au Réseau Régional des Développeurs Territoriaux réunissant l'ensemble des agents de développement d'Occitanie contribuant à la mise en œuvre des politiques territoriales régionales.



© A. Boisard

La gouvernance s'appuie sur ces Comités de pilotage co-présidés par Jean Arcas et Florence Brutus. Un Comité s'est tenu en 2025 :

- le 20 octobre à la Mairie de Cessenon-sur-Orb.

La maquette financière a été validée. Par ailleurs, le contrat bourg-centre de Puisserguier a été signé.



Cette maquette financière rassemble les projets 2025 financés par la Région dans le cadre du Contrat Territorial Occitanie.

Localisation	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Budget de l'action	Autofinancement	Région	
			HT		Sollicité	Acquis
Creissan	Réhabilitation d'une partie du château en médiathèque	Mairie de Creissan	299 431,35 €	68 829,40 €	21 000,00 €	21 000,00 €
Creissan	Réhabilitation du garage communal pour le déplacement de l'épicerie	Mairie de Creissan	245 714,00 €	115 714,00 €	40 000,00 €	16 000,00 €
Minerve	Construction d'un hangar communal	Mairie de Minerve	355 844,00 €	87 984,00 €	15 810,00 €	15 810,00 €
Pardailhan	Tiers-lieu rural multiservices Le Bar'dailhan	Mairie de Pardailhan	508 546,00 €	103 633,00 €	75 010,00 €	16 000,00 €
Prades-sur-Vernazobre	Déplacement et réhabilitation du multi service communal	Mairie de Prades-sur-Vernazobre	195 804,00 €	39 161,00 €	40 000,00 €	16 000,00 €
Siran	Rénovation d'une bâtisse pour le déplacement de la boulangerie de Siran	Mairie de Siran	151 602,52 €	53 340,18 €	40 000,00 €	40 000,00 €
Cessenon-sur-Orb	Reconversion d'une ancienne friche industrielle en salle multi-activités au quartier de la Tuilerie	Mairie de Cessenon-sur-Orb	2 912 700,00 €	1 692 700,00 €	400 000,00 €	240 000,00 €
La Caunette/Minerve	Réhabilitation de la passerelle de Coupiac	Mairie de La Caunette	359 060,00 €	71 812,00 €	53 859,00 €	30 000,00 €
Minerve	Théâtre de verdure	Mairie de Minerve	265 336,00 €	53 067,00 €	53 067,00 €	40 000,00 €
Roujan	Renaturation de l'espace Jean Raynal (Plaine des sports) - Tranche 2	Mairie de Roujan	819 045,66 €	166 488,66 €	100 000,00 €	40 000,00 €
<b>TOTAUX</b>			<b>6 113 083,53 €</b>	<b>2 452 729,24 €</b>	<b>838 746,00 €</b>	<b>474 810,00 €</b>

- Dossiers votés
- Dossiers votés en décembre ou en février



## Le programme européen Leader

Le 27 février 2023, la Région notifiait au Pays Haut Languedoc et Vignobles sa sélection pour devenir un Groupe d'Action Locale pour le programme LEADER 2023-2027. Le GAL a été doté de 1 921 606 € de fonds FEADER LEADER.

La convention de mise en œuvre du programme a été signée le 20 septembre 2024.

Un séminaire organisé par la Région Occitanie le 17 septembre 2024 à Carcassonne a présenté un nouveau logiciel qui permettra aux porteurs de projet d'enregistrer leurs demandes d'aides.

Il a été spécifié qu'aucune programmation ne peut avoir lieu avant 2025, et qu'aucun paiement n'est possible avant 2026.



© Pays



© G. Souche



© A. Boisard

**Le programme 2023 – 2027 a été présenté lors de réunions techniques et Comités de programmation.** Ce nouveau programme « **Lieux de vie, terres d'envies** » se décline autour de trois objectifs :

### Objectif 1 : Accompagner l'adaptation aux changements

- ▶ Développer la capacité à agir face aux dérèglements climatiques
- ▶ Contribuer à la préservation des ressources du territoire
- ▶ Diversifier les solutions de mobilité écologique et solidaire
- ▶ Agir sur les comportements bénéfiques à la santé.

### Objectif 2 : Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable

- ▶ Soutenir la transition agricole
- ▶ Sensibiliser et contribuer au développement des circuits alimentaires de proximité
- ▶ Soutenir les commerces de proximité et les lieux de vente alimentaire.

### Objectif 3 : Contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie

- ▶ Valoriser les patrimoines dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire
- ▶ Adapter l'offre d'activités de pleine nature aux besoins de toutes les clientèles
- ▶ Communiquer et informer sur notre offre territoriale.



© A. Allies



© G. Souche



© G. Souche

Le programme 2014-2022 s'est achevé pour le GAL le 30/05/2024 avec la transmission des derniers dossiers de demande de paiement. L'ensemble de ces dossiers ont été payés dans le courant de l'année 2024, les deux derniers dossiers ayant été payés en décembre 2024.

Le GAL a pris toutes les dispositions nécessaires pour débiter le nouveau programme 2023-2027 dès son lancement par la Région, Autorité de Gestion du programme LEADER.

L'installation du nouveau GAL a été réalisée lors de la réunion du jeudi 3 octobre 2024, au cours de laquelle vingt-six projets ont été présentés par leurs porteurs eux-mêmes aux membres du Comité de Programmation.

La présentation de ces opérations a permis d'amorcer les travaux du Comité de Programmation qui s'est prononcé sur l'opportunité de financement desdits projets.

Les porteurs de projet du territoire se sont saisis d'une procédure dérogatoire, exceptionnelle, de dépôt des demandes d'aides mise en place le 17/02/2023 par la Région. Le logiciel de gestion Europac était alors en cours de création.

L'objectif fixé pour 2025 malgré le retard pris au niveau régional sur la mise en œuvre du programme, est d'atteindre le profil minimum d'engagements juridiques FEADER de 30%, soit environ 576 482 €.

N° fiche action	Libellé	MONTANT FEADER	Montant prévisionnel contreparties publiques nationales	Total
1	Accompagner l'adaptation aux changements	400 000,00 €	100 000,00 €	500 000,00 €
2	Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable	400 000,00 €	100 000,00 €	500 000,00 €
3	Contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie	771 000,00 €	192 750,00 €	963 750,00 €
4	Coopération	50 000,00 €	12 500,00 €	62 500,00 €
5	Animation	300 606,00 €	75 151,50 €	375 757,50 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 921 606,00 €</b>	<b>480 401,50 €</b>	<b>2 402 007,50 €</b>

### Les réunions du GAL

Le Comité Technique a eu lieu dans les locaux du Pays Haut Languedoc et Vignobles à Saint-Chinian, le mardi 7 janvier 2025 de 8 h à 16 h. Vingt-sept opérations ont été analysées : vingt-six qui avaient été présentées en avis d'opportunité le 3 octobre 2024 ainsi qu'une nouvelle opération (voir la liste fournie dans la partie ci-après).



Le Comité de Programmation Leader du mardi 14 janvier 2025 s'est déroulé dans la salle du conseil communautaire de la Communauté de communes Les Avant-Monts à Magalas de 9 h à 12 h.

Le règlement intérieur a été modifié.

L'Autorité de Gestion a procédé à une vérification de notre règlement intérieur. Les observations émises par la Région ne remettent pas en cause notre règlement mais le complètent.

- ▶ la transmission du procès-verbal de chaque réunion à l'Autorité de Gestion mais également aux membres du Comité de Programmation, ainsi que la publication du document sur le site internet du GAL,
- ▶ l'organisation des réunions du Comité de Programmation in situ et/ou in visio,
- ▶ l'émission, par le Comité Technique, d'un avis sur l'opportunité des projets et une proposition de notation des projets en vue de leur sélection,
- ▶ le fractionnement de l'article 12 Confidentialité des données personnelles et la création de l'article 13 Prévention et gestion des conflits d'intérêt.

Les notices relatives aux grilles de sélection ont été modifiées.

Sur les notices des grilles de sélection, il a été intégré un paragraphe relatif aux projets de restauration patrimoniale :

« Pour les projets de restauration patrimoniale, le patrimoine concerné doit justifier d'un statut de protection (au titre des Monuments Historiques ou site naturel) et/ou faire l'objet d'un projet global territorial (patrimonial ou touristique) ».

### Sélection de projets

Vingt-sept opérations ont été sélectionnées lors de la réunion du 14 janvier 2025 pour un montant total de 882 704,78 € de FEADER LEADER (45,94% de la maquette financière du GAL).



Intitulé du dossier	Maître d'ouvrage	Fiche Action	Note obtenue	Montant LEADER
Animateur conseil en énergie auprès des collectivités	Pays HLV	1	16,67/20	50 000,00 €
Etude opérationnelle de gestion de la fréquentation sur le site de Réals	Pays HLV	1	16,67/20	30 022,64 €
Élaboration du schéma directeur cyclable de la Communauté de communes Grand Orb	CC Grand Orb	1	18,33/20	18 652,31 €
Mission d'élaboration du schéma d'accueil et de découverte du grand site Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian	Pays HLV	1	15/20	30 524,48 €
Mission d'accompagnement à l'élaboration du dossier de candidature au label grand site de France Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian	Pays HLV	1	13,33/20	11 746,56 €
Rénovation d'une bâtisse pour le déplacement de la boulangerie de Siran	Commune de Siran	2	13,33/20	50 000,00 €
Création de jardins partagés	Commune de Puisserguier	2	20/20	25 457,40 €
Aménagement de l'épicerie "La Croisette"	Commune de Montouliers	2	13,33/20	20 065,88 €
Aménagement de l'épicerie participative et de l'auberge de Ferrals Les Montagnes	Commune de Ferrals Les Montagnes	2	20/20	13 754,68 €
Reprise du foncier agricole et soutien aux producteurs locaux sur le Pays HLV	Pays HLV	2	16,67/20	34 510,32 €
Agir ensemble pour une alimentation sociale et solidaire à l'échelle du PAT HLV	Pays HLV	2	16,67/20	40 658,56 €
Développement des activités de pleine nature	Pays HLV	3	15/20	50 000,00 €
Animation de la politique muséale du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles	Pays HLV	3	13,33/20	35 698,60 €
Restauration de l'église Sainte Marie de Soumartre - Faugères	Commune de Faugères	3	13,33/20	15 432,32 €
Réhabilitation des murs de soutènement du moulin de Julien - Néffies	CC Les Avant-Monts	3	15/20	16 060,00 €
Positionnement marketing autour du GR de Pays Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères	CC Les Avant-Monts	3	18,33/20	19 645,16 €
Solution numérique de mise en tourisme du patrimoine pour dix parcours de découverte	CC Les Avant-Monts	3	16,67/20	32 940,00 €
Etude préalable à la réhabilitation des sites patrimoniaux d'intérêt communautaire	CC Les Avant-Monts	3	13,33/20	30 960,00 €
Site castral de Roquessels - tranche 3	CC Les Avant-Monts	3	15/20	50 000,00 €
Confortement et gros entretien de l'église Saint Saturnin de Clairac	Commune de La Tour Sur Orb	3	13,33/20	50 000,00 €
Restauration de la chapelle Saint Jean de Dieuvaille dite "église du trou"	Commune de Saint Jean de Minervois	3	15/20	50 000,00 €
Animation de l'opération d'inventaire menée dans le cadre du Pays d'art et d'histoire	Pays HLV	3	16,67/20	50 000,00 €
Itinéraire patrimonial de Pézènes Les Mines	CC Grand Orb	3	15/20	13 500,00 €
Fascinant week-end et rendez-vous au Pays, autour des productions locales	Pays HLV	3	15/20	47 315,28 €
Restauration de l'église Saint-Christophe - Faugères	Commune de Faugères	3	10/20	50 000,00 €
Paysages culturels du Pays d'art et d'histoire	Pays HLV	3	18,33/20	25 925,39 €
Renforcer l'attractivité médicale	Pays HLV	3	16,67/20	19 835,20 €
			<b>TOTAL</b>	<b>882 704,78 €</b>

**Animateur Conseil en énergie auprès des collectivités**



**Étude opérationnelle de gestion de la fréquentation sur le site de Réals**



**Élaboration du schéma directeur cyclable de la Communauté de communes Grand Orb**



**Mission d'élaboration du schéma d'accueil et de découverte du Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian**



**Mission d'accompagnement à l'élaboration du dossier de candidature au label Grand Site de France Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian**



**Rénovation d'une bâtisse pour le déplacement de la boulangerie de Siran**



**Création de jardins partagés**



**Aménagement de l'épicerie "La Croisette"**



**Aménagement de l'épicerie participative et de l'auberge de Ferrals Les Montagnes**



**Reprise du foncier agricole et soutien aux producteurs locaux sur le Pays**



**Agir ensemble pour une alimentation sociale et solidaire à l'échelle du PAT**



**Développement des activités de pleine nature**



**Animation de la politique muséale du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles**



**Restauration de l'église Sainte Marie de Soumartre**



**Réhabilitation des murs de soutènement du moulin de Julien - Néffies**



**Positionnement marketing autour du GR de Pays Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères**



**Solution numérique de mise en tourisme du patrimoine pour dix parcours de découverte**



**Étude préalable à la réhabilitation des sites patrimoniaux d'intérêt communautaire**



**Site castral de Roquessels (tranche 3)**



**Restauration de la Chapelle de Saint-Jean-de-Dieuville (dite église du trou)**



**Confortement et gros entretien de l'église Saint-Saturnin de Clairac**



**Animation de l'opération d'inventaire menée dans le cadre du Pays d'art et d'histoire**



**Itinéraire patrimonial de Pézènes-les-Mines**



**Fascinant week-end et rendez-vous au Pays, autour des productions locales**



**Restauration de l'église Saint-Christophe**



**Paysages culturels du Pays d'art et d'histoire**



**Renforcer l'attractivité médicale**



Le Comité Technique a eu lieu dans les locaux du Pays Haut Languedoc et Vignobles à Saint-Chinian, le jeudi 6 mars 2025 de 9h à 12 h.

Douze nouvelles opérations ont été analysées (voir la liste fournie dans la partie ci-après).



© Aurore BOISARD Pays

Le Comité de Programmation s'est déroulé dans la salle multi-activités de la commune de Murviel-lès-Béziers, le jeudi 13 mars 2025 de 9 h à 12 h. Douze nouvelles opérations ont été sélectionnées, pour un montant total de FEADER LEADER de 458 302,90 € (23,85 % de la maquette financière du GAL).



© A. Boisard

Intitulé du dossier	Maître d'ouvrage	Fiche Action	Note obtenue	Montant LEADER
Solarisation des bâtiments publics	Pays HLV	1	18,33/20	11 252,08 €
Acquisition de matériels hydro-économes	CC Les Avant-Monts	1	16,67/20	25 059,42 €
Plan d'actions vers le label Grand Site de France	Pays HLV	1	13,33/20	18 843,20 €
Développer les modes doux en Sud Hérault	CC Sud Hérault	1	18,33/20	50 000,00 €
Aménagement de l'épicerie "L'escale fermière"	Association l'Escale fermière	2	15/20	12 000,00 €
Etude, valorisation et sensibilisation au patrimoine hydraulique des Avant-Monts	Association Les Arts Vailhan	3	18,33/20	21 856,00 €
Restauration et réhabilitation de l'ermitage et sanctuaire Notre Dame de Nize	Commune de Lunas-les-Châteaux	3	15/20	50 000,00 €
Travaux d'assainissement, de restauration et de valorisation de l'église abbatiale Sainte Marie	Commune de Quarante	3	15/20	50 000,00 €
Signalétique patrimoniale à Saint-Chinian	Commune de Saint-Chinian	3	13,33/20	15 869,44 €
Amplifier le rayonnement de l'AOP Faugères sur le territoire	Syndicat AOP Faugères	3	11,67/20	15 061,00 €
Journées santé et innovation en milieu rural	Association CPTS	3	16,67/20	28 800,00 €
Animation du GAL 2024-2025	Pays HLV	Animation	Hors sélection	159 561,76 €
<b>TOTAL</b>				<b>458 302,90 €</b>

### Solarisation des bâtiments publics



### Acquisition de matériels hydro-économes



### Plan d'actions vers le label Grand Site de France



### Développer les modes doux en Sud Hérault



### Aménagement de l'épicerie "L'escale fermière"



### Etude, valorisation et sensibilisation au patrimoine hydraulique des Avant-Monts



### Restauration et réhabilitation de l'ermitage et sanctuaire Notre Dame de Nize



### Travaux d'assainissement, de restauration et de valorisation de l'église abbatiale Sainte Marie



### Signalétique patrimoniale à Saint-Chinian



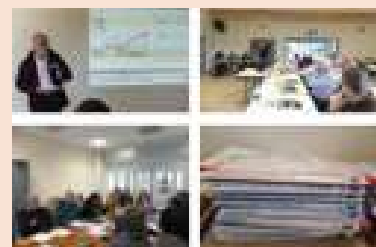
### Amplifier le rayonnement de l'AOP Faugères sur le territoire



### Journées santé et innovation en milieu rural



### Animation du GAL 2024-2025



Le Comité Technique a eu lieu dans les locaux du Pays Haut Languedoc et Vignobles à Saint-Chinian, le mardi 16 septembre 2025, de 9h à 12h. Six nouvelles opérations ont été analysées (voir la liste fournie dans la partie ci-après).

Le mardi 23 septembre 2025 a été adressée, par courriel, une consultation écrite aux membres du Comité de Programmation LEADER. Ces derniers devant se prononcer par le biais d'un formulaire en ligne dont le lien était inclus dans le courriel. La consultation écrite a pris fin le jeudi 2 octobre 2025 minuit.

Six nouveaux projets ont été présentés en sélection pour un montant total de 138 709,96 € (7,21 % de la maquette financière du GAL) et deux projets ont été programmés pour un montant total de 85 698,60 € (4,46 % de la maquette financière).

## Liste des opérations en sélection

Intitulé du dossier	Maître d'ouvrage	Fiche	Note obtenue	Montant
		Action		LEADER
Assistance architecturale et paysagère sur le Grand Site	Pays HLV	1	13,33/20	23 978,40 €
Observatoire photographique des paysages du Grand Site	Pays HLV	1	13,33/20	10 203,52 €
Rénovation énergétique du bâtiment "École-Mairie" d'Hérépian	Commune de Hérépian	1	15/20	11 224,00 €
Déplacement et réhabilitation du multiservices communal	Commune de Prades-sur-Vernazobre	2	15/20	50 000,00 €
Sentier d'interprétation entre gorges et cause	Commune de La Caunette	3	13,33/20	11 071,60 €
Sécurisation et restauration de la tour porte et du passage de la Carambelle	Commune de La Caunette	3	15/20	32 232,44 €
<b>TOTAL</b>				<b>138 709,96 €</b>

## Les opérations programmées

Intitulé du dossier	Maître d'ouvrage	Fiche	Montant
		Action	LEADER
Animateur conseil en énergie auprès des collectivités	Pays HLV	1	50 000,00 €
Animation de la politique muséale du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles	Pays HLV	3	35 698,60 €
<b>TOTAL</b>			<b>85 698,60 €</b>

**Assistance architecturale et paysagère sur le Grand Site**



**Observatoire photographique des paysages du Grand Site**



**Rénovation énergétique du bâtiment "École-Mairie" d'Hérépian**



**Déplacement et réhabilitation du multiservices communal**



**Sentier d'interprétation entre gorges et cause**



**Sécurisation et restauration de la tour porte et du passage de la Carambelle**



## Le GAL a sélectionné quarante-cinq projets répartis comme suit :

Fiche action	Maquette	Nombre de dossiers sélectionnés	Montant FEADER LEADER sélectionné	Taux de sélection*
1- Accompagner l'adaptation aux changements	400 000 €	12	291 506,61 €	72,88 %
2- Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable	400 000 €	8	246 446,84 €	61,61 %
3- Contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie	771 000 €	24	782 202,43 €	101,45 %
Coopération	50 000 €	-	-	-
Animation	300 606 €	1	159 561,76 €	53,08 %
<b>TOTAUX</b>	<b>1 921 606 €</b>	<b>45</b>	<b>1 479 717,64 €</b>	<b>77,00 %</b>

\* Hors projets abandonnés

Sur ces quarante-cinq projets sélectionnés, trois ont fait l'objet d'un abandon pour un montant total de 72 964 € de FEADER LEADER touchant les fiches suivantes :

1 sur la fiche 1 : 11 224 €

▶ 2 sur la fiche 3 : 61 740 € ;

▶ La valeur moyenne d'aide LEADER d'un projet est de 61 320,12 €, la valeur médiane de 29 411,32 €.

Le GAL a respecté ses engagements puisqu'il atteint 77 % de crédits sélectionnés dont les dossiers nécessitent d'être instruits avant de pouvoir être programmés.

Le faible niveau de programmation du GAL est une conséquence du retard de la Région sur la mise en œuvre du programme 2023-2027 et l'ensemble des GAL de la région font face à cette situation.

Ce retard s'explique par :

- ▶ l'instruction des dossiers de demandes de paiement de l'ancien programme qui devront être payés par l'Agence de Services et de Paiement au plus tard le 31/12/2025 ;
- ▶ une équipe d'instructeurs LEADER renforcée mais qui continue d'être formée ;
- ▶ le logiciel de gestion du programme, EUROPAC, qui est créé au fur et à mesure de l'avancée du programme 2023-2027.

Le programme ayant débuté au 1er janvier 2023, la sélection des projets n'a été possible qu'au dernier trimestre 2024. Grâce à la procédure de pré-dépôt des demandes d'aides instaurée par la Région dès 2023, seize projets sont aujourd'hui terminés et sont en attente d'instruction pour être programmés puis payés.



Tour porte à La Caunette  
© C. Roger



Neffîès le moulin de Julien  
© OT Roujan C. Antoine



Minerve © G. Souche



Escalade © A. Allières

## FEDER - Approches Territoriales Intégrées (ATI)

(Priorité 5 – Programme Régional Occitanie FEDER-FSE+ 2021-2027)

Le Programme Régional (PR) FEDER-FSE+ Occitanie répond aux objectifs suivants :

- ▶ Favoriser un nouveau modèle de développement
- ▶ Promouvoir un rééquilibrage territorial.

Les Approches Territoriales Intégrées (ATI), prévues dans le programme FEDER-FSE+, constituent l'outil de mise en œuvre de la démarche territoriale de ce programme et répondent aux objectifs de rééquilibrage territorial.

Ce choix de mettre en œuvre une approche territoriale vise à garantir l'accès aux financements européens pour des territoires structurés sur un périmètre défini, qui montrent leur capacité de construire et de mettre en œuvre une stratégie multithématique rassemblant les acteurs locaux et disposant d'une gouvernance dédiée à la mise en œuvre de l'ATI. Le Pays a été retenu par l'autorité de gestion « la Région Occitanie » pour porter un programme ATI.

### RÉTROSPECTIVE

**Le Comité de Pilotage du 22 mars 2024 à Cessenon-sur-Orb a présenté sept projets présélectionnés par les membres du Comité.**

Deux de ces projets ont été priorisés par l'Autorité de gestion lors de la première vague de sélection en juillet 2024.

#### Projets prioritaires

##### 1. Pôle culturel et jeunesse Baldy à Bédarieux

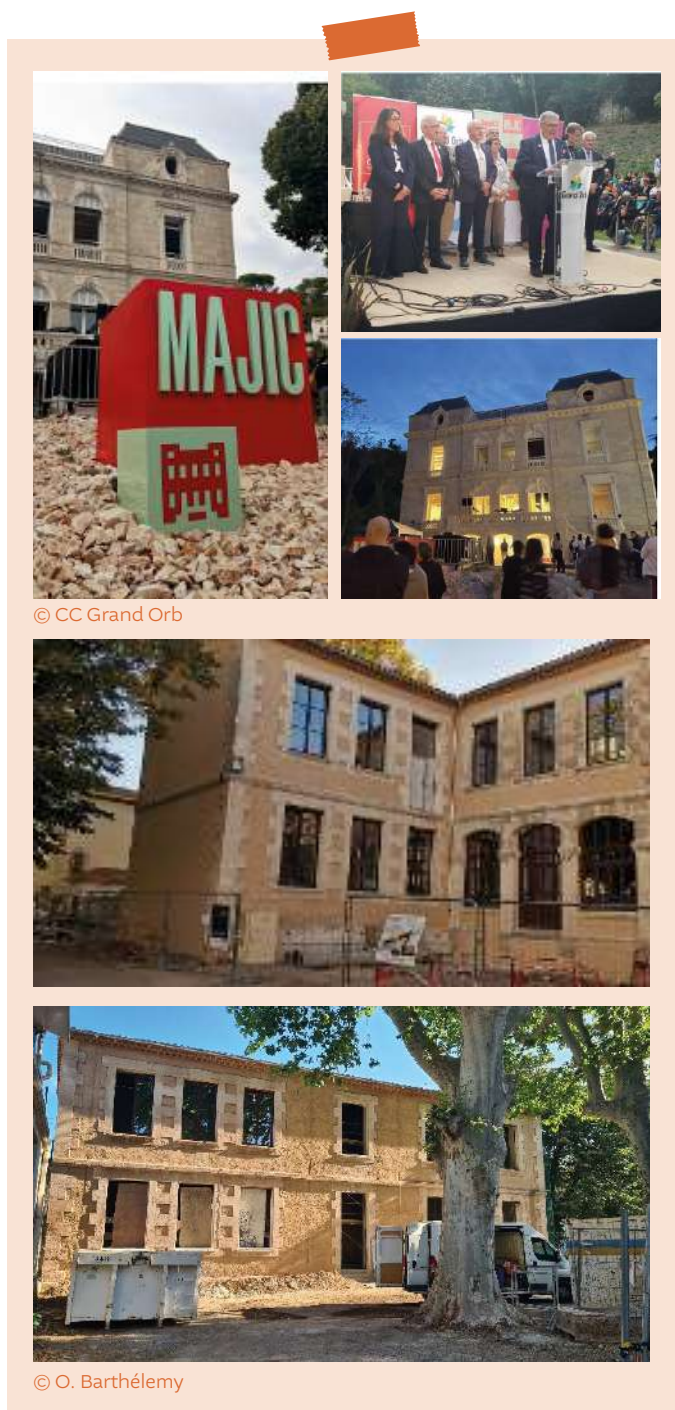
- ▶ Inauguré le 3 octobre 2025 ;
- ▶ Projet structurant pour la ville de Bédarieux avec un impact sur la culture et la jeunesse locale.

##### 2. Maison de santé de Saint-Chinian

- ▶ Avancement : en bonne voie, inauguration prévue pour début 2026 ;
- ▶ Répond à un besoin en matière de santé pour la commune et ses environs.

Les critères de priorisation ont été définis pour garantir un **équilibre territorial** dans la répartition des crédits FEDER priorité 5 au niveau régional. Les facteurs pris en compte lors de la sélection incluent :

- ▶ **Éligibilité** au FEDER priorité 5, confirmée par l'Autorité de Gestion ;
- ▶ **Maturité du projet** : démarrage des travaux au plus tard fin 2024/début 2025 ;
- ▶ **Qualité du projet** : caractère structurant, aspect innovant, et éco-exemplarité ;
- ▶ **Priorité territoriale** : projet identifié comme prioritaire et cohérent avec la stratégie CTO-ATI du territoire ;
- ▶ **Cohérence avec les politiques régionales** ;
- ▶ **Effet levier du financement FEDER** : importance du soutien pour la réussite du projet ;
- ▶ **Répartition équilibrée** des crédits FEDER parmi l'ensemble des ATI de la région Occitanie.



© CC Grand Orb

© O. Barthélemy

Trois projets n'ont pas été sélectionnés parmi les priorités. Les raisons de cette exclusion sont précisées dans le tableau ci-dessous.

Opération	Porteur de projet	État demande FEDER	Coût €	FEDER €	% FEDER
Requalification de la source classée de la source du JAUR	Commune de Saint-Pons de Thomières	Pas de cofinancement acquis	1 461 777,94 €	877 066,74 %	60%
Restauration et valorisation du site Notre Dame de Nize	Commune de Lunas-les-Châteaux	Fléchage sur LEADER	590 100,00 €	118 020,00 %	20%
Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine en réseau du PAH Haut languedoc et Vignobles (CIAP)	Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	Abandonné par le maître d'ouvrage	483 000,00 €	153 126,00 %	31,79%

En 2025, le Pays a participé au séminaire régional des ATI en Occitanie, le 15 octobre à Montpellier

- ▶ Objectif : faire un état d'avancement du programme et échanger sur les expériences et les bonnes pratiques entre les différents acteurs des projets FEDER ;
- ▶ Impact : Renforcer la coopération entre les territoires et l'Autorité de gestion, et ajuster la stratégie pour la suite du programme.

Le Comité de Pilotage du 20 octobre 2025 à Cessenon-sur-Orb a permis d'établir le bilan intermédiaire des projets de la seconde vague ATI/FEDER

- ▶ Discussion sur les nouveaux projets à venir et l'avancement des projets en cours ;
- ▶ Identification des ajustements nécessaires dans la gestion et la distribution des fonds.

Liste des dossiers évoqués :

Opération	Porteur de projet	État demande FEDER	Coût €	FEDER €	% FEDER
Extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle	Commune de Puisserguier	APS en voie de finalisation	-	-	-
Requalification du site des gorges de Colombières	Commune de Colombières	Cofinancements acquis	596 541,00 €	379 211,00%	63,57%
Création d'un équipement culturel au château de Creissan	Commune de Creissan	Cofinancements acquis (CD 34 en attente)	299 431,35 €	139 829,00 %	46,70%
Centre de loisirs	Commune de Bédarieux	Cofinancements acquis	1 190 000,00 €	484 470,00 €	40,71%
Extension de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle des Monts d'Orb	Communauté de communes Grand Orb	Nouveau dossier	368 187,39 €	147 274,96€	40,00%

Un dialogue de gestion FEDER/ATI s'est tenu le 11 décembre 2025, sous la forme d'une visioconférence, réunissant l'ensemble des parties prenantes concernées par la mise en œuvre et le suivi des actions financées au titre du FEDER.

Cette réunion avait pour objectif principal de faire le point sur l'état d'avancement des opérations, d'analyser la consommation des crédits alloués et d'évaluer les résultats obtenus au regard des objectifs programmés. Elle a également permis d'échanger sur les difficultés rencontrées, tant sur le plan opérationnel que financier, et d'identifier les leviers d'amélioration pour la période à venir.

Au cours de ce dialogue de gestion, plusieurs points ont été abordés, notamment :

- ▶ le suivi des indicateurs de réalisation et de résultats ;
- ▶ l'avancement des dossiers en cours d'instruction et de paiement ;
- ▶ la conformité des actions avec les règles d'éligibilité du FEDER ;

- ▶ les perspectives de programmation et les ajustements nécessaires pour optimiser l'utilisation des crédits.

Les échanges ont été constructifs et ont permis de clarifier les attentes de l'autorité de gestion, tout en valorisant les actions menées dans le cadre de l'ATI FEDER. À l'issue de la réunion, plusieurs actions correctives et points de vigilance ont été actés, afin de garantir une mise en œuvre efficace et conforme des projets soutenus. Ce dialogue de gestion s'inscrit ainsi dans une démarche continue d'amélioration, visant à renforcer l'impact des fonds FEDER au service des territoires.

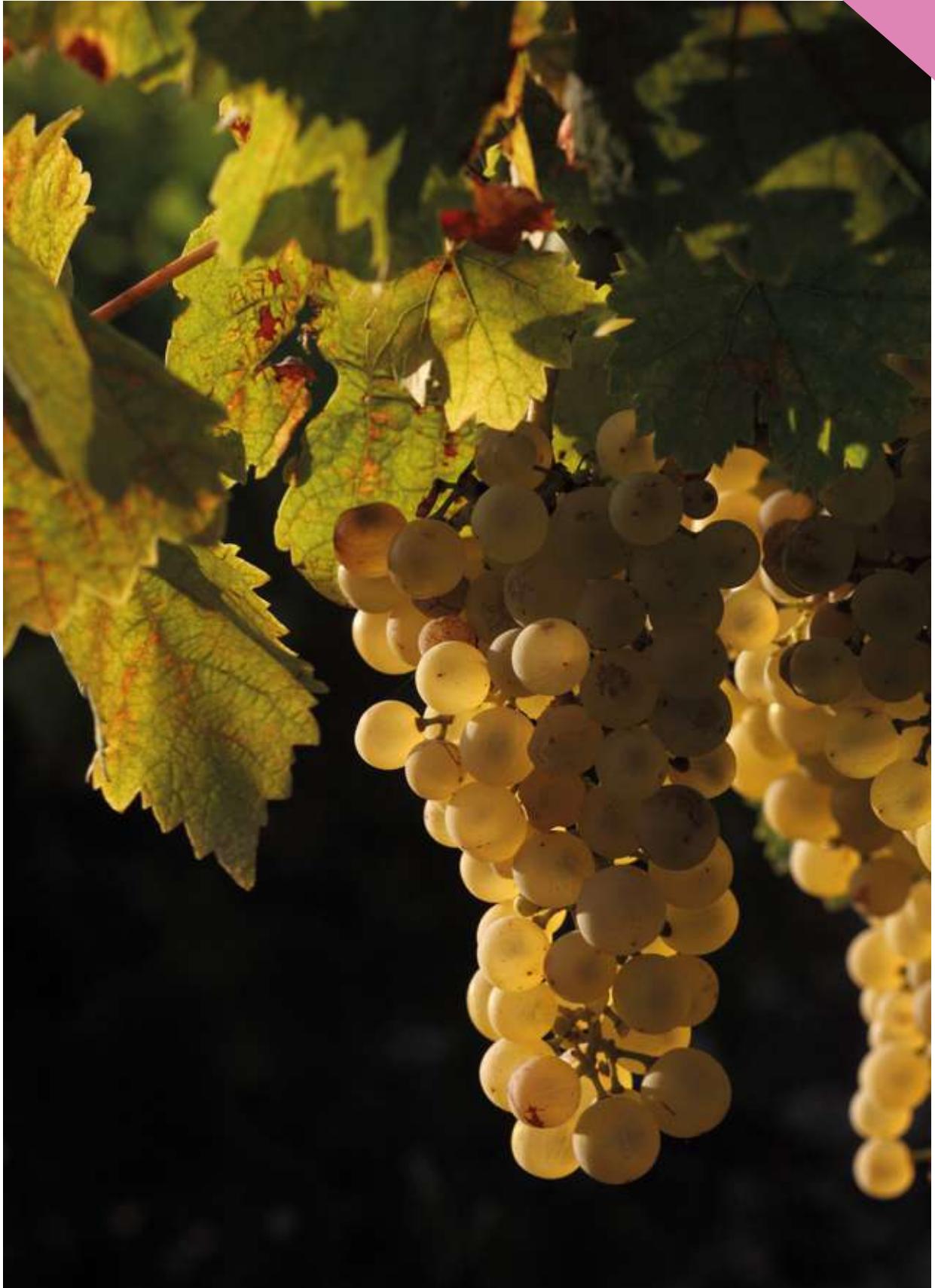
Ce bilan présente une vue d'ensemble des actions réalisées en 2025, en particulier autour des projets emblématiques comme le Pôle culturel jeunesse Baldy à Bédarieux et la maison de santé de Saint-Chinian.

Pour les projets à venir, la seconde vague de priorisation des projets semble être un point central pour la suite du programme.



# Communiquer au Pays

**Transmettre de manière lisible ce que l'on est,  
ce que l'on fait**



La communication au Pays joue un rôle essentiel dans l'information des habitants, usagers et élus du territoire.

Elle se partage en deux axes majeurs :

- ▶ la communication institutionnelle s'adresse à tous : elle offre une vision transversale du projet de territoire
- ▶ la communication thématique s'adresse à un public d'initiés ou d'usagers.

Tout au long du bilan d'activités, diverses publications et documentations ont rythmé le document pour illustrer au mieux les missions qui sont déployées sur le territoire du Pays.

Bien évidemment, les deux communications se croisent pour offrir de manière claire et transparente, à tous les habitants une information sur des enjeux et actions portant sur des événements, des projets, des décisions politiques ...

En étant un lieu de concertation avec des temps d'échanges réguliers, le Pays propose une communication orientée vers une contribution active de tous les partenaires intéressés par le projet de territoire. Les rencontres peuvent être vives et enjouées mais toutes contribuent à renforcer nos actions, nos projets en favorisant un sentiment d'appartenance.

En résumé, notre communication doit transmettre de manière lisible ce que l'on est et ce que l'on fait....

### Le rapport d'activité 2024



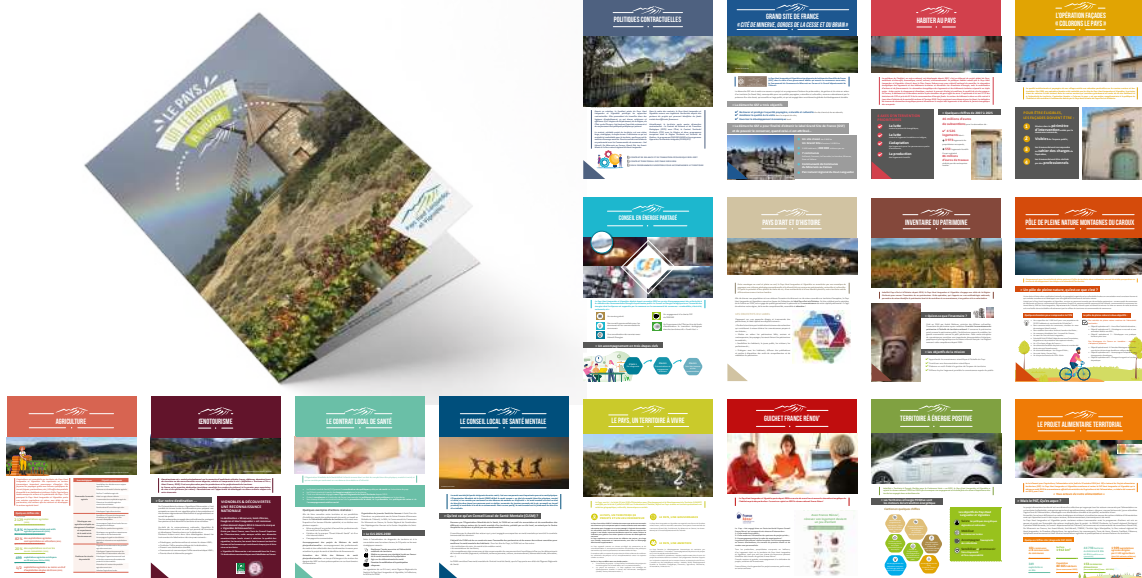
### La cartes de vœux 2025



### Signatures de mail réalisées à l'occasion des 20 ans du Pays



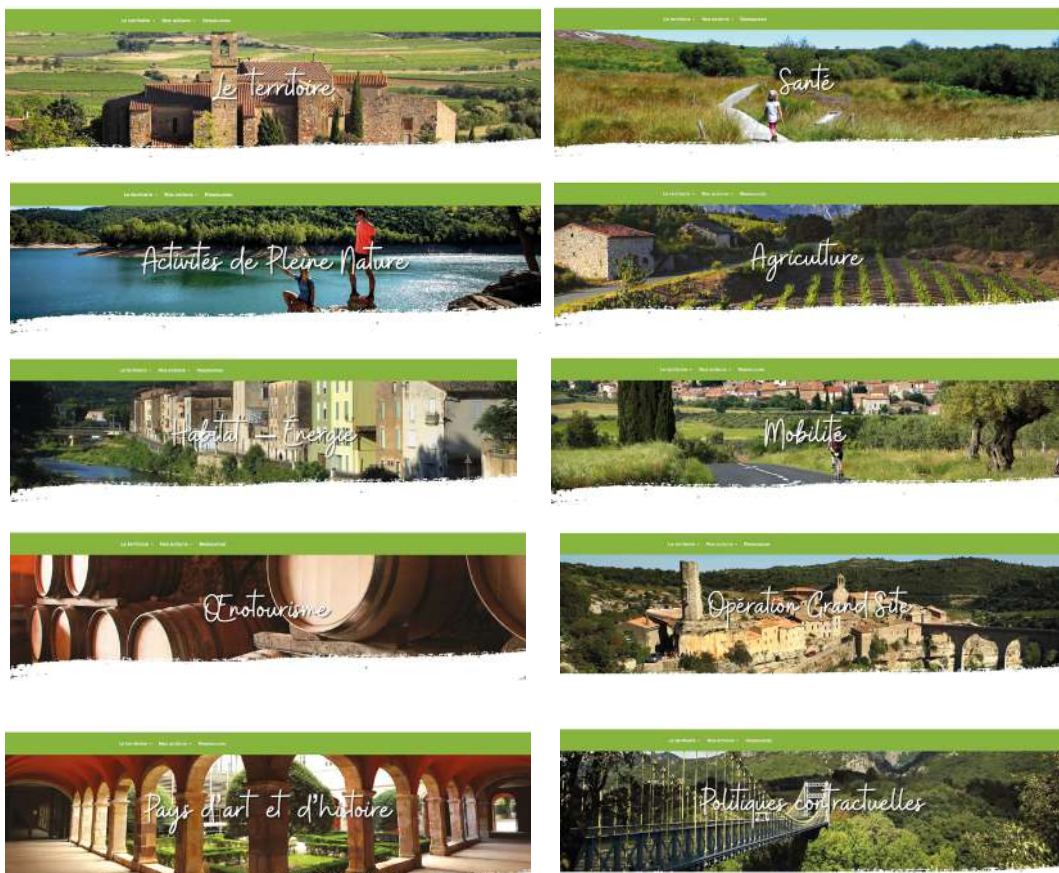
### Les fiches de présentation du Pays



### Site internet institutionnel

Le site internet élaboré et mis à jour durant l'année 2024 vous permet de suivre l'activité du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

- ▶ <https://www.payshlv.com>



## Réseau social : page Facebook institutionnelle

### Les abonnés

- ▶ Nombre d'abonnés au 31 décembre 2025 : 4824 abonnés (+326)
- ▶ Vues sur facebook (nombre de fois où notre contenu a été lu ou affiché) : 465 733
- ▶ Couverture de toutes les publications Facebook : 207.684
- ▶ Nombre de publication Facebook en 2025 : 153
- ▶ Visite de la Page ou du profil Facebook : 12 944
- ▶ Interaction avec le contenu : 8 062
- ▶ Clic sur lien : 264



### En janvier

**[Le Point Info Mobilité multiplie les permanences pour venir à votre rencontre !] Vous souhaitez économiser vos trajets ? Connaitre...]**

Publication du 21 janvier 2025  
3212 vues, Couverture : 2193,  
Interactions : 22, Clics sur lien : 2



### En février :

**[Éducation artistique et culturelle : faire connaissance et travailler ensemble ]**

Publication du 7 février 2025  
5229 vues, Couverture : 2484,  
Interactions : 30, Clics sur lien : 0,  
Followers : 4



### En mars :

**[Faites des économies dans vos déplacements grâce au Point Info Mobilité !] Vous souhaitez réaliser des économies**

Publication du 7 mars 2025  
6520 vues, Couverture : 4039,  
Interactions : 47, Clics sur lien : 4,  
Followers : 3



### En avril :

**[SANTÉ : Tous unis pour renforcer l'attractivité médicale de notre territoire !]**

Publication du 25 avril 2025  
6047 vues, Couverture : 3067,  
Interactions : 46, Clics sur lien : 2,  
Followers : 2



### En mai :

**[Santé : Une journée dédiée à la Santé des Femmes à St-Pons !]**

Publication du 21 mai 2025  
3638 vues, Couverture : 2678,  
Interactions : 40, Clics sur lien : 0,  
Followers : 8



### En juin :

**[Pays d'art et d'histoire : Évaluez-vous en canoë à la découverte des moulins !]**

Publication du 4 juin 2025  
4099 vues, Couverture : 3 376,  
Interactions : 64, Clics sur lien : 2,  
Followers : 2



**En juillet :**

**[Vie du Pays : Conférence des Maires]**

Publication du Mercredi 9 juillet 2025  
Avec 9 862 vues au total, 3907 couverture, 39 interactions, 1 Clics sur le lien, 11 followers.



**En août :**

**[Pays d'art et d'histoire : Dernière visite du mois « Sur les pas de Jean-Claude Carrière... »]**

Publication du 19 août 2025  
Avec 6 789 vues au total, 62 interactions, 5 Clics sur le lien, 4 Followers.



**En septembre :**

**[Consommer local !] Avril 2025 dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial du Pays nous sommes entrés dans la maison des vins.....**

Publication du 4 septembre 2023  
Avec 6 265 vues au total, 47 interactions, 3 Clics sur le lien, 0 Followers.



**En octobre :**

**[Contrat Région/Territoire : Les dernières actualités]**

Publication du 21 octobre 2025  
Avec 4 208 vues au total, 19 interactions, 0 Clics sur le lien, 1 Followers.



**En novembre :**

**[Consommer local] Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial du Pays nous sommes partis à la découverte de : « L'amour est dans l'assiette »**

Publication du 20 novembre 2025  
Avec 8917 vues au total, 80 interactions, 14 Clics sur le lien, 6 Followers.



**En décembre :**

**[Vie du Pays : Dernier comité syndical de l'année]**

Publication du 19 décembre 2025  
Avec 7 091 vues au total, 23 interactions, 0 Clics sur le lien, 2 Followers.

**You tube**

91 abonnés (+ 6 abonnés en 2025)

59 vidéos

2 134 vues en 2025

Sur les 2134 vues, 232 proviennent de France soit 10.9% et 20 proviennent de Suède soit 0.9% (pas d'autres données disponibles)

Durée de visionnage (heures) : 49,5 heures

Durée moyenne d'une vue : 1 min 23

C'est la catégorie des 65 ans et plus qui regarde notre chaine Youtube avec 49,2% de Femmes et 50,8% d'Hommes.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

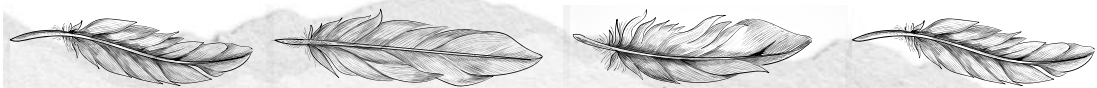
PAYS HAUT  
LANGUEDOC ET  
VIGNOBLES

2025

01.01.2025  
X  
31.12.2025



# VU DANS LA PRESSE



NOMBRE DE COMMUNIQUÉS  
DE PRESSE : 92

PAYS HAUT  
LANGUEDOC ET  
VIGNOBLES



LE SOUS-PRÉFET INVITÉ AU  
COMITÉ SYNDICAL DU PAYS



LA RÉNOVATION DES  
FAÇADES SE POURSUIT SUR  
LE TERRITOIRE



VIVRE L'EXPÉRIENCE  
VIGNOBLES EN SCÈNE



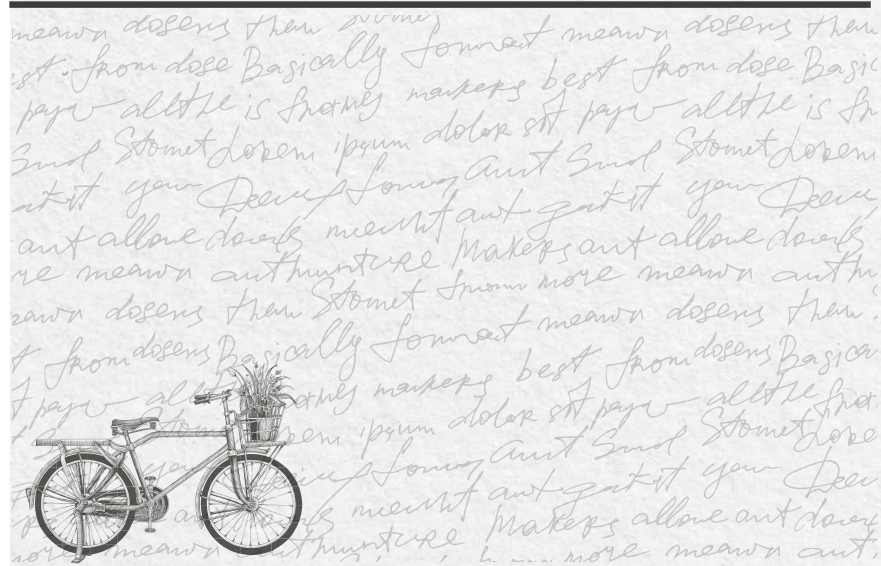
LE CONSEIL LOCAL DE  
SANTÉ MENTALE DRESSE  
LE BILAN



À LA DÉCOUVERTE DU  
MOULIN DE JULIEN



LE LABEL GRAND SITE DE  
FRANCE DÉCERNÉ



15 JANVIER 2025

### Haut-Languedoc et vignobles Le sous-préfet invité du comité syndical du Pays

Le dernier conseil syndical du Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est exceptionnellement tenu au domaine de Bayssan à Béziers en présence de Jacques Lucbéreilh, sous-préfet de Béziers. Un des points majeurs a porté sur le budget 2025 d'un montant de 2 899 119 € se répartissant pour 2 495 708 € en section de fonctionnement et 403 411 € en section d'investissement. Il a été voté à l'unanimité. Le sous-préfet a donné un éclairage sur les politiques contractuelles portées par le Pays et les communautés de communes no-

tamment le Contrat de relance et transition écologique qui a fait l'objet d'une élaboration conjointe avec l'État. Le sous-préfet a souligné l'importance « des approches transversales faisant émerger des projets structurants » émanant du dynamisme des communes et des communautés de communes de ce territoire. Le président du Pays s'est félicité de cette collaboration active qui favorise les financements des projets locaux en articulant solidarités et développement territoriaux.



Le conseil syndical du Pays s'est exceptionnellement déroulé à Béziers.

18 JANVIER 2025

### Pays Haut-Languedoc et Vignobles L'Europe au service des projets du territoire

Ce mardi 14 janvier, les membres du Comité de programmation du groupe d'action locale Haut-Languedoc et Vignobles se sont réunis sous la présidence de Francis Bontes, président des Avant-Monts, pour sélectionner les projets pouvant obtenir un financement du programme européen Leader. Pas moins de 27 projets répartis sur le territoire ont été retenus. Les responsables et coordinateurs du projet, Patric Béziat et Daniel Galtier, ont rapporté notations et observations des dossiers préalablement analysés techniquement selon des critères précis. Parmi eux, deux dos-



Le Comité de programmation s'est penché sur les projets.

siers se sont distingués par leur singularité, leur valeur ajoutée et surtout leur exemplarité. Le premier est la création de jar-

dins partagés au cœur du village de Puisserguier sur une parcelle communale de 5 000 m<sup>2</sup>. Avec l'appui du Con-

seil des sages, 31 jardins de 80 m<sup>2</sup> ont été créés, alimentés en eau brute, dont un est réservé à l'épicerie solidaire. Le second projet est l'aménagement d'un local pour la création d'une épicerie participative et la rénovation d'une ancienne auberge à Ferrals-les-Montagnes. L'épicerie, commerce de proximité essentiel dans cette commune rurale, est née de la volonté des habitants qui en assurent la gestion. Couplés à la réouverture de l'auberge, ces commerces vont permettre de développer une économie locale.

► Correspondant Miki Liron | 04 67 38 65 66.

29 JANVIER 2025

### Saint-Chinian Le Contrat local de santé dévoile ses projets



Le comité de pilotage s'est réuni dans la commune.

Le comité de pilotage du Contrat local de santé, sous la présidence de Josian Cabrol, s'est réuni à Saint-Chinian. Laure Abadie, la chargée de mission, a présenté le bilan des actions menées en 2024 ainsi que les perspectives de travail pour 2025, avec notamment le renouvellement du CLS.

Plus de 80 personnes ont bénéficié des actions de prévention organisées dans le cadre du CLS (Journée santé des femmes le 16 janvier à Saint-Pons-de-Thomières, journée de dépistage du cancer colorectal en septembre à Bédarieux) et plus de 180 ac-

teurs du territoire ont participé aux rencontres de sensibilisation et d'interconnaissance sur les questions de santé environnement, de santé mentale ou de sport santé. En 2025, l'action du CLS portera sur la mise en place d'une exposition photographique itinérante visant à lever les préjugés sur la santé mentale et la création d'une cellule d'accueil pour accompagner les professionnels de santé souhaitant s'installer sur le territoire.

> Renseignements au  
04 67 38 11 10 ou par mail  
(laure.abadie@payshlv.com).

1 FÉVRIER 2025

### Cessenon-sur-Orb Le territoire lutte contre le changement climatique

Le comité de pilotage de développement durable et de transition énergétique du Pays s'est réuni sous la présidence de Marie-Pierre Pons. Mickael Huet, chargé de mission, a présenté le bilan des actions de 2024 et les perspectives pour 2025 en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Le suivi des données de l'observatoire énergie-climat montre une baisse des consommations post-Covid, notamment dans les transports, grâce à de nouvelles habitudes. Le développement des énergies renouvelables locales est quant à lui marqué par une augmentation des installations.

Des actions mises en place dans le territoire incluent le conseil en gestion de l'énergie pour les collectivités, l'Espace France Rénov' pour les particuliers, et le développement de solutions de mobilité durable et décarbonée. Les élus souhaitent mieux faire connaître le cadastre solaire, utile pour évaluer l'installation de panneaux



Le comité s'est réuni en mairie de Cessenon-sur-Orb.

photovoltaïques.

Le Pays élabore aussi sa stratégie d'adaptation au changement climatique, intégrant agriculture, habitat, santé et sports de pleine nature, entre autres. En 2025, les acteurs locaux seront consultés sur les solutions attendues pour répondre aux problématiques rencontrées.

> Pays Haut Languedoc et Vignobles : <https://haut-languedoc.cadastre-solaire.fr/>

3 FÉVRIER 2025

## Saint-Chinian

### Une expo photo itinérante sur la santé mentale

Mardi 28 janvier, les participants au projet d'exposition photographique itinérante sur la santé mentale dans le territoire se sont rencontrés pour la première fois à Saint-Chinian. Dans un esprit de convivialité, ils ont pu faire connaissance et partager leur vision de la santé mentale.

Parler de santé mentale et lever les préjugés, voilà le but de cette action portée par les membres du Conseil local de santé mentale du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Une opération qui va s'appuyer sur la réalisation de 14 portraits et des témoignages audio pour



Tous les membres du projet d'exposition.

saïsir le quotidien des malades, aidants, professionnels, élus, citoyens...

Les participants au projet se sont impliqués pour montrer que nous sommes tous concernés.

Ananda Régi, le photographe, et Anais Maréchal, la journaliste, vont, dès à présent, pouvoir rencontrer individuellement chacun des participants pour faire leur portrait et recueillir leur témoignage, afin de mettre ce sujet en lumière. Rendez-vous est pris à l'automne à l'occasion du premier vernissage de cette exposition originale.

12 FÉVRIER 2025

## Hérépien

### Une rencontre autour de l'éducation culturelle

Le Pays d'art et d'histoire fut le théâtre de riches échanges dédiés à l'éducation artistique et culturelle (EAC). Jean-Louis Lafaurie, maire d'Hérépien, et Jean Arcas, président du Pays, ont permis de réunir la rencontre annuelle du réseau départemental de l'EAC, mais en place en 2023 par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDES 34), la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Hérault (DSDEN 34) et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Occitanie. Une cinquantaine d'acteurs artistiques, associatifs, privés et publics ont pris part à cette jour-



Jean-Louis Lafaurie et Jean Arcas ont présidé la rencontre.

née d'échanges animée par l'association Bouillon cube. Sources d'inspiration, les projets structurants des quatre intercommunalités du Pays Haut-Languedoc et Vignobles ont été

présentés : le château Baldy, futur espace Culture et jeunesse de Grand Orb, le service éducatif Sud-Hérault, le Centre de ressources de Vailhan pour les Avant-Monts et la programma-

tion culturelle itinérante du Minervois au Caroux. La Mutualité sociale agricole a également présenté ses dispositifs d'accompagnement de l'action culturelle et du soutien à la jeunesse en milieu rural.

L'après-midi, plusieurs ateliers ont approfondi le thème de l'action culturelle et mis en lumière diverses problématiques, qu'il s'agisse des restrictions budgétaires pesant sur la culture ou des défis sociétaux liés à la jeunesse.

> Contact :  
celine.bunoz@paysshu.com  
04 67 38 11 10 ou  
george@douillonecdefr

3 FÉVRIER 2025

## Cessenon-sur-Orb

### Des actions pour connaître et faire connaître le patrimoine



Le comité de pilotage s'est réuni à Cessenon-sur-Orb.

Le comité de pilotage du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles s'est réuni sous la présidence de Marie-Pierre Pons et de Jean Arcas, afin de partager le bilan 2024 et les perspectives 2025.

Attribué au territoire, en 2016, pour dix ans par le ministère de la Culture, le label Pays d'art et d'histoire concerne la sauvegarde, la valorisation et la promotion de la qualité du cadre de vie.

Depuis 2020, le comité mène un inventaire des patrimoines en partenariat avec la Région. Karyn Orengo, chargée de mission, a présenté l'avancement des recherches : la finalisation de l'inventaire topographique de Puissalicon, l'inventaire des moulins hydrauliques sur l'Orb et la codification d'un projet collectif de recherche réunissant diffé-

rents chercheurs pour approfondir l'étude des moulins, meules et meuliers sur l'Ouest Hérault et sur une partie de l'Aude.

Sous la coordination de Céline Bunoz, des actions de valorisation et de médiation des patrimoines visent à sensibiliser le plus grand nombre à cet héritage culturel. Une offre dédiée à des publics spécifiques propose des ateliers pédagogiques, des outils adaptés aux personnes en situation de handicap, des conférences et des visites pour le grand public. En 2025, il est envisagé de poursuivre une action culturelle annuelle sur la thématique des paysages et d'établir le bilan décennal du label avant de construire, en concertation avec les acteurs du territoire, le projet de renouvellement pour les 10 ans à venir.

17 FÉVRIER 2025

## Lamalou-les-Bains

### Une analyse thermique de bâtiments privés

La Nuit de la réno organisée par l'Espace conseil France Rénov du Pays Haut-Languedoc et vignobles aura lieu **mercredi 19 février** à Lamalou-les-Bains. Les participants sont invités à rencontrer le conseiller en rénovation autour d'un logement privé afin d'assister à l'analyse thermique du bâtiment qui sera effectuée à partir d'une caméra thermique pour visionner les déperditions de chaleur. Les personnes inscrites bénéficieront des conseils du technicien en énergie sur les travaux prioritaires à mener pour améliorer le confort de l'habitat, réduire les consommations d'énergie et obtenir des aides financières.

À la suite de cette animation,



Une recherche de déperdition de chaleur sera proposée.

les personnes qui ont un projet de rénovation pourront prendre un rendez-vous individuel avec le conseiller pour obtenir un accompagnement personnalisé neutre et gratuit.

> Inscription limitée, renseignements ou 04 67 38 11 10 ou conseiller.renov@paysshu.com.

25 FÉVRIER 2025

## Saint-Pons-de-Thomières

### Une réunion publique autour de la santé

La réunion publique du Conseil national de la refondation en santé pour le territoire du Minervois au Caroux a rassemblé une quarantaine de participants, professionnels de santé, élus ou simples citoyens, qui ont pu s'exprimer face aux services de l'État dans les locaux du siège de la Communauté de communes.

Elle était au départ organisée par l'Agence régionale de santé (ARS) dans chaque communauté de communes du département de l'Hérault.

À près les mots de bienvenue du président Josias Cabrol, les services de la sous-préfecture



La réunion a fait salle comble au siège de la communauté.

de Béziers et de l'Agence régionale de santé Occitanie ont présenté un état des lieux de la santé sur le territoire.

Puis, l'animatrice du Contrat local de santé a abordé le dispositif qui vise à soutenir l'organisation du soin sur le territoire. La parole a ensuite été donnée aux participants sur les thématiques de l'accès aux soins et enfin de l'autonomie des personnes âgées.

Les échanges ont été particulièrement nourris et les organisateurs ont recueilli les idées et les doléances des personnes qui à cette occasion s'étaient déplacées.

La suite de cette première initiative devrait nourrir les réflexions pour l'avenir de l'actuel système de santé.

15 MARS 2025

## Cessenon-sur-Orb Mobilisation pour renouveler le label Vignobles & Découvertes

Le comité de pilotage Cœnotourisme du Pays s'est réuni sous la présidence de Daniel Gallier, en présence de Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du Département, et des membres partenaires de Vignobles et Découvertes.

Après un rappel des enjeux de la démarche Vignobles et Découvertes, Adeline Bacabe, chargée de mission œnotouristique a présenté les quatre nouveaux ambassadeurs souhaitant rejoindre le réseau.

Cette réunion était aussi l'occasion de dresser un bilan des actions menées en 2024, les nouveaux outils de communication, les formations proposées aux membres du réseau et organisées avec les offices de tourisme du territoire, les actions de promotion développées avec Hérault Tourisme



Un plan d'action autour de quatre axes forts a été validé par le comité de pilotage.

et le Comité régional du tourisme et des loisirs Occitanie, l'organisation du Fascinant week-end et de l'opération de Noël.

Concernant les perspectives pour 2025, le renouvellement du label Vignobles & Découvertes

est le grand dossier de l'année. Un plan d'action 2025-2028 a ainsi été proposé et validé autour des quatre axes forts de la démarche : développer, professionnaliser et animer le réseau Vignobles & Découvertes ; renforcer l'offre œnotouristique ;

devenir une destination charismatique ; promouvoir et communiquer l'offre œnotouristique Vignobles & Découvertes

> Plus d'informations au 04 67 38 11 10 ou par mail [œnotourisme@payslbo.com](mailto:œnotourisme@payslbo.com)

24 MARS 2025

## Cessenon-sur-Orb Le territoire au cœur des préoccupations



Le bureau du Pays s'est réuni jeudi à la salle Occitanie.

Le 20 mars, les membres du bureau du Pays se sont réunis à la salle Occitanie, sous la présidence de Jean Arcas en présence de Marie-Pierre Pons, vice-présidente.

L'ordre du jour a abordé plusieurs thématiques dont, entre autres, le développement durable et la transition énergétique. Grâce au travail effectué par le Conseil en énergie partagé du Pays, 13 communes intéressées par des installations de photovoltaïques sur des bâtiments publics ont pu obtenir une analyse d'opportunité pour leur projet, avec leur rentabilité et leur impact potentiel. Sept d'entre elles ont besoin de faire une étude de structure. Celle-ci servira à contrôler la capacité de la charpente à recevoir la surcharge des futurs panneaux photovol-

taïques. Le Pays aide ainsi à la mutualisation. Il sera l'interlocuteur entre les communes et le bureau d'études choisi.

Après un premier temps d'émergence, le Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) des vigneronns en bio et biodynamie de Saint-Chinian souhaite être reconnu et porter un projet pluriannuel expérimental sur la fertilité des sols. Le Pays souhaite l'accompagner dans cette seconde phase de reconnaissance.

Autre sujet et pas des moindres, la santé avec la mise en place prochainement d'un partenariat entre le Pays et l'URPS Médecins Libéraux pour favoriser l'attractivité médicale du territoire et promouvoir l'installation et le maintien des médecins.

31 MARS 2025

## Prades-sur-Vernazobre Des moyens de lutte contre la précarité alimentaire



Trois étapes de travail ont été identifiées.

Ce jeudi 27 mars, le comité de pilotage "Agir ensemble contre la précarité alimentaire" s'est réuni à la salle des associations, sous la présidence de Marie-Pierre Pons et de Jean Arcas, président du Pays.

Plus d'une vingtaine de partenaires du territoire et au-delà et travaillant sur les thématiques de la précarité, de l'alimentation et/ou de l'agriculture, se sont mobilisés pour le lancement de cette action. Le territoire est, en effet, marqué par une forte précarité économique entraînant une vulnérabilité alimentaire. Les objectifs visés sont les suivants : agir à l'échelon local, au plus près des citoyens ; améliorer l'accès à une alimentation saine et de qualité pour tous ; coordonner et ré-

duire les zones blanches territoriales en matière de lutte contre la précarité alimentaire. Ce travail est mené avec l'appui du groupement Espélia, EcoCeaty, Dellarocca et l'accompagnement de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

Pour ce faire, trois étapes sont prévues : une phase de diagnostic pour analyser les acteurs et les dispositifs en place, leurs fonctionnements et proposer des préconisations d'actions et de mutualisations afin de lutter plus efficacement contre la précarité alimentaire ; la construction d'un réseau local de lutte contre la précarité alimentaire ; la formation des acteurs de la précarité.

4 AVRIL 2025

## Saint-Nazaire-de-Ladarez À la découverte des moulins du Piémont biterrois

L'association Histoire et patrimoine de Saint-Nazaire-de-Ladarez a récemment organisé une conférence-diaporama sur les moulins. Karyn Orengo, chargée de mission Inventaire, au Pays Haut Languedoc et vignobles, y a présenté son étude sur Les moulins de sources et de rivières dans le Piémont biterrois. Devant 80 participants, elle a retracé l'histoire de ces édifices, remontant jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, et précisé que leurs propriétaires étaient souvent des seigneurs ou des membres du clergé. Elle a expliqué leur mé-

canique, distinguant les roues verticales et horizontales, adaptées à des sites spécifiques. À l'appui d'une carte napoléonienne, elle a illustré son propos avec les moulins de Roquebrun, Magalas et Gabian. Elle a aussi évoqué leurs usages variés : meunerie, fabrication d'huile, de plâtre ou travail du fer et du textile. La présentation des moulins du village a conclu l'événement, avant qu'un participant ne révèle l'existence d'un troisième moulin à huile sur le site.

► Correspondant Midi Libre : 06 79 95 11 19



80 personnes ont assisté à cette passionnante conférence.

10 AVRIL 2025

## Cessenon-sur-Orb Changement climatique : des mesures pour s'adapter

Le comité de pilotage "Adaptation au changement climatique" et ses membres se sont réunis. Démarré l'année dernière, le diagnostic de vulnérabilité au changement climatique du territoire a été présenté à l'assemblée. Le travail mené a permis de collecter les données sur l'évolution du climat à l'horizon 2050 et ainsi de prendre connaissance des futurs effets du changement climatique au niveau local.

Les acteurs du territoire ont également alimenté les réflexions à travers l'expression de leurs perceptions et de leurs

préoccupations liées au changement climatique sur de nombreux sujets : ressource en eau, agriculture, urbanisme et bâtiments, santé, tourisme et activités de pleine nature, patrimoine, milieux naturels et écosystèmes.

Ainsi plusieurs secteurs d'activité ont été identifiés comme étant très vulnérables et pour faire face à cela, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles souhaite préparer l'adaptation des modes de vie et travailler sur le maintien des besoins essentiels de la population face aux canicules et aux vagues de chaleur.



Le comité de pilotage a identifié des secteurs d'activité vulnérables.

4 AVRIL 2025

## Pays Haut-Languedoc et vignobles Accompagner le territoire dans son développement



La séance s'est tenue en mairie de Cessenon-sur-Orb.

Le comité syndical du Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est réuni dernièrement, à Cessenon, sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du conseil départemental de l'Hérault, du conseiller régional Jean-Noël Badéas et des membres du comité.

Lors de cette séance, vingt-cinq rapports ont été présentés et validés à l'unanimité, dont le rapport d'activité, qui met en lumière les missions du syndicat mixte et son travail en collaboration avec les communautés de communes Grand Orb, Sud-Hérault, Les Avant-Monts, Du Minervois au Caroux, ainsi que le Département et les acteurs locaux.

Le Pays agit dans des domaines clés tels que la santé, la mobilité, l'économie, l'agriculture et l'alimentation, l'énotourisme, l'habitat, ainsi que le développement durable et la transition énergétique. Son action se traduit par plus de 2 400 interventions en ingénierie ou assistance technique et plus de 1 300 animations et événements sur le territoire.

« Grâce au Pays, en 2024, près de 14,8 milliards d'euros ont été investis pour soutenir les projets et dynamiser l'économie locale », a souligné le président Jean Arcas, illustrant ainsi le rôle central de la structure dans le développement du territoire.

► Correspondante Midi Libre : 07 82 42 79 84

18 AVRIL 2025

## Pays Haut Languedoc Des animations pour explorer autrement le territoire



Plus de 220 rendez-vous sont proposés du mois d'avril à août.

D'avril à août, les rendez-vous au Pays 2025 proposent plus de 220 animations au cœur des 4 communautés de communes : Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et Sud-Hérault.

Cette 24<sup>e</sup> édition permet de découvrir producteurs et produits locaux grâce à des balades des saveurs, des cafés vigneron, des immanquables, des cafés de Pays... et le sac à dos vigneron "Le Comporte", qui permet de parcourir les richesses des vignobles

de manière ludique.

Parmi ces rendez-vous, 31 ambassadeurs de la destination "Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc", labellisés "Vignobles et découvertes" proposent aussi de venir à leur rencontre.

Les productions locales peuvent être retrouvées sur la plateforme [www.cliketik.fr](http://www.cliketik.fr), mise en place par le Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

19 AVRIL 2025

## Colombières-sur-Orb Sur les pas de Jean-Claude Carrière

Né dans une famille de viticulteurs à Colombières-sur-Orb, Jean-Claude Carrière, écrivain, scénariste, parolier, metteur en scène était un formidable conteur. **Dimanche 20 avril**, à 15 h, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose de suivre les pas de cet homme de lettres qui nous a quittés en 2021, lors d'une balade littéraire, accompagnée par un guide conférencier. Parcourant un sentier de petite randonnée nouvellement créé en hommage à Jean-Claude Carrière, à l'abri des châtagniers, les participants pourront découvrir le village de Colombières-sur-Orb



Rendez-vous sur le sentier dédié à l'homme de lettres.

et ses magnifiques paysages tels que racontés par cet enfant du pays, dans son récit autobiographique, *Le vin bourru*. Gratuit. Tout public. Niveau fa-

cile.  
> Inscriptions au 04 67 97 06 65  
ou <https://www.minervois-caroux.com/billetterie>

19 AVRIL 2025

## Pays Haut-Languedoc et Vignobles L'heure des bilans pour la politique de l'habitat

Le comité de pilotage "Habiter au Pays" a été tenu au siège des Avant-Monts, sous la présidence de Francis Boutes, président de la communauté de communes, en présence du président du Pays, Jean Arcas et de ses membres.

Une quarantaine de personnes ont assisté à cette réunion de présentation du bilan 2024 de la politique de l'habitat.

En 2024, à l'échelle du territoire, 307 logements ont été rénovés, dont 297 logements pour les propriétaires occupants et 10 pour les propriétaires bailleurs. Les rénovations concernent en grande majorité la rénovation



Le comité de pilotage "Habiter au Pays" a fait le point.

énergétique et l'adaptation des logements pour les personnes en perte d'autonomie. Ainsi, 155 des logements ayant bénéficié

de subventions ont été reçus par les propriétaires, générant 8,1 M€ de travaux. La politique de l'habitat comprend l'opération "Façades". En 2024, 25 façades ont été réalisées par 15 propriétaires, 101 458 € de subventions ont permis la réalisation de 258 787 € de travaux.

> Attention, tout propriétaire faisant l'objet d'un démantèlement doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile. Aucun démantèlement n'est lié à ces dispositifs.  
Contact : 04 67 38 11 10  
ou [www.gubert@payslv.com](mailto:www.gubert@payslv.com)

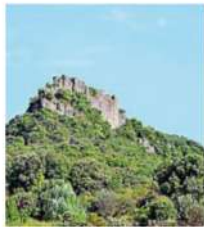
d'une rénovation énergétique ont amélioré leur gain énergétique après travaux et sont passés à un classement "D" au mini-

21 AVRIL 2025

## Taussac-la-Billière Exploration des richesses géologiques locales

**Mercredi 23 avril**, à 15 h, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose une visite découverte d'un secteur du Géoparc Terres d'Hérault.

En compagnie d'un guide conférencier, les participants exploreront les richesses géologiques locales : les orgues de Taussac, une curiosité géologique, qui offrent un remarquable point de vue sur la vallée et les monts d'Orb. Puis le parcours se poursuivra sur différents sites (mine, meulière). Gratuit. Inscription recom-



Les orgues de Taussac, lieu incontournable à voir.

mandée au 06 09 70 28 69. Covoiturage au parking des halles de Lamalou-les-Bains.

24 AVRIL 2025

## Pays haut-languedoc et Vignobles La rénovation des façades se poursuit sur le territoire

Le comité de pilotage *Colorans le Pays* s'est tenu sous la présidence de Francis Boutes, président des Avant-Monts, en présence de Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles (PHLV). À l'ordre du jour, l'examen des demandes de subventions et de paiements après travaux réalisés. Des propriétaires du territoire ont fait une demande de subvention pour la rénovation de façades. La façade, partie privée qui constitue l'espace public, contribue à l'amélioration du cadre de vie et la mise en valeur des centres anciens. Dix communes sont concernées : Puisseguier, La Caunette, Bédarieux, Fugères, Thézan-lès-Béziers, Magalas, Saint-Geniès-de-Fonctail, Olargues, Saint-Foux-de-Thomières, Cessenon-sur-Orb. La commission a validé le projet de ravalement de dix façades avec une enveloppe de



Le président des Avant-Monts, Francis Boutes, dirige le comité de pilotage *Colorans le Pays*.

48 527 € de subventions, ce qui générera 125 000 € de travaux. La commission a également examiné les projets terminés au travers de douze façades joliment réalisées. Pour mémoire, les façades sub-

ventionnables doivent être visibles de l'espace public et situées dans le périmètre défini par chaque commune.

Tout propriétaire faisant l'objet d'un démantèlement doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la

gendarmerie la plus proche de son domicile. Aucun démantèlement n'est lié à ces dispositifs.

> Contact : 04 67 38 11 10 ou [anne.guilbert@payslv.com](mailto:anne.guilbert@payslv.com).  
Correspondant Hérault : 04 67 38 65 65.



12 MAI 2025

## Saint-Chinian

### Le public invité à participer à une fresque de l'alimentation



L'atelier se déroulera le samedi 24 mai.

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, qui porte un Projet alimentaire territorial, s'associe avec l'association saint-chinienne VOCC pour insuffler une dynamique citoyenne autour du mieux produire, mieux manger, sur le secteur de Saint-Chinian. Des temps d'échanges, des visites, des ateliers seront organisés tout au long de l'année pour offrir aux citoyens l'opportunité d'en apprendre plus et de s'engager sur les enjeux d'agriculture et d'alimentation durables. Dans ce cadre, le Pays Haut-

Languedoc et Vignobles et VOCC organisent un atelier "Fresque de l'alimentation", animé par l'association Miamuse, le **samedi 24 mai**, de 14 h à 17 h, en mairie. Cet atelier ludique et collaboratif permettra de découvrir et mieux comprendre le fonctionnement du système alimentaire et ses impacts sur l'environnement, la santé et la société.

> Atelier gratuit. À partir de 12 ans. Inscriptions au 06 08 63 20 81 ou par mail [mieuxmanger34360@gmail.com](mailto:mieuxmanger34360@gmail.com)

13 MAI 2025

## Minerve

### Le maire présente la garde champêtre aux habitants



Karine (à g.) a été présentée par la municipalité.

La municipalité a présenté aux habitants Karine Noirel, la garde champêtre qui a pris ses fonctions. Elle est employée sur 6 communes du Grand site de France : Minerve, La Caunette, Cesseroas, La Livinière, Azillanet et Siran. Vêlieux a préféré consacrer son budget à la recherche en eau. « Karine n'est pas là pour verbaliser mais pour la prévention », explique le maire, Didier Vordy. Une réunion avec les six maires employeurs permettra de définir les besoins des différentes communes, mais la garde champêtre

s'auto-organisera en fonction des demandes. Elle patrouillera aussi bien dans les gorges que dans les villages. Cette ancienne professeure, devenue douanière puis garde champêtre, a souligné sa passion pour la nature et le service aux personnes. « Il faut du lien et de l'éducation pour éviter les débordements », précise-t-elle. Elle sera complètement opérationnelle à compter du **24 octobre**, l'intermède sera dédié à la formation et aux différents stages.

► Correspondant Midi Libre : 06 74 98 47 53.

19 MAI 2025

## Saint-Chinian

### Le changement climatique pris en compte

Les quatre réunions organisées à l'automne 2024, 120 personnes ont eu l'occasion de donner leur point de vue sur les impacts du changement climatique sur le territoire. Leur mobilisation a permis la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique sur sept thématiques : agriculture, artisanat et bâtiments, santé, tourisme et activités de pleine nature, milieux naturels et écosystèmes, patrimoine, l'eau. Le mercredi 14 mai, Pierre Madiou, élu référent de la mission développement durable et transition énergétique, a présidé une réunion de restitution de l'en-



Le diagnostic de vulnérabilité au changement climatique a été présenté, sous la forme d'une exposition interactive devant plus d'une vingtaine de personnes, en présence de

Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Deux ateliers de concertation seront prévus pour élaborer une stratégie d'adaptation sur les enjeux prioritaires du territoire. Ils se concentreront sur le maintien des besoins essentiels de la population face à l'augmentation des canicules, des fortes chaleurs et des sécheresses de plus en plus intenses. La question de l'eau sera alors centrale. Le diagnostic de vulnérabilité est réalisé dans le cadre de la méthodologie TAUCT (Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires) soutenue par l'Ademe et l'Agence de l'Eau.

24 MAI 2025

## Saint-Pons-de-Thomières

### Une journée dédiée à la santé des femmes

Ce mardi 20 mai, la santé des femmes était au centre de la journée organisée au centre hospitalier de Saint-Pons. Cette journée était consacrée à la prévention et au dépistage des cancers les plus fréquents chez les femmes. Pour que cette journée de prévention soit ouverte à toutes, des résidentes de la maison de retraite de Saint-Pons-de-Thomières ont également été invitées à y participer.

Plus de 50 participantes ont pu réaliser, mammographie, examen gynécologique et recevoir un kit de dépistage du cancer colorectal. Elles ont aussi pu obtenir des informations et des ren-



Les divers participants à cette journée réunis au centre hospitalier. Les divers participants à cette journée réunis au centre hospitalier. Les divers participants à cette journée réunis au centre hospitalier. Les divers participants à cette journée réunis au centre hospitalier.

seignements sur leur santé et réaliser des examens de prévention bucco-dentaire. Enfin, des ateliers d'initiation à l'auto-palpation des seins ont ponctué cette manifestation. L'Assurance maladie de l'Hérault, la Mutualité sociale agricole et le Centre régional de coordination des dépistages des cancers ont orga-

27 MAI 2025

## Pays Haut-Languedoc et Vignobles

### Échanges sur la rénovation énergétique des logements



Les artisans du territoire réunis aux Avant-Monts.

Au siège des Avant-Monts, plus d'une dizaine d'artisans du territoire, reconnus garants de l'environnement (RGE) ou en devenir, sont venus assister à un apéro-réno, organisé par l'espace conseil France Rénov et la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb).

Les artisans ont découvert l'espace conseil France Rénov et les dispositifs existants, afin de mieux orienter les ménages. L'espace conseil France Rénov est le service public pour la rénovation énergétique des loge-

ments initié par l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH), soutenu par le Département (RGE) et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Ils ont été informés sur l'actualité des aides financières à la rénovation comme Ma prim renov, Loc'Avantages, les aides financières locales ou ont approfondi leurs connaissances.

> Pour découvrir l'Espace Conseil France Rénov : <https://www.payshlv.com/espacesconseilfrancenov/>

► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 65 66.

19 JUIN 2025

## Saint-Chinian

### Du local dans les restos : un apéro-débat ce jeudi

**Jeudi 19 juin** à 19 h 30, un apéro-débat sur le thème *Du local dans nos restos !* est proposé par le Pays Haut-Languedoc et vignobles et l'association saint-chinianaise Vocc au Café de la Paix (50, Grand-Rue).

Cette soirée sera l'occasion pour les producteurs, restaurateurs et consommateurs de se rencontrer et discuter autour du sujet de l'approvisionnement des restaurants en produits locaux et de qualité afin de lever les freins et d'identifier des leviers pour plus de produits durables dans les restaurants. Cette action s'inscrit dans la démarche *Mieux produire, mieux manger* dans le secteur de Saint-Chinian, lancée dans le cadre du Projet alimentaire territorial, qui a pour but de sensibiliser et mettre en ac-



Le Café de la Paix accueillera cet apéro-débat, ce jeudi.

tion les citoyens et citoyennes sur les enjeux alimentaires et agricoles de leur territoire.

> *Gratuit. Buffet et boisson offerts. Inscription obligatoire au 06 08 63 20 81 ou [mieuxmanger34360@gmail.com](mailto:mieuxmanger34360@gmail.com)*  
 ► **Correspondant Midi Libre** : 06 86 82 45 38.

27 JUIN 2025

## Azillanet

### Un été studieux pour le comité de l'Opération Grand Site



Réunion de concertation autour du projet Grand Site Cité de Minerve.

Après l'accueil du maire Alexandre Dye, le comité des élus de l'opération Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, présidé par Jean Arcas, s'est réuni le 20 juin en présence de Patrick Cahrol, président de la communauté de communes du Minervois au Caroux et des élus d'Azillanet, Cesserois, La Caunette, La Livinière, Minerve, Sيران et Vélieux. La candidature au label Grand Site de France déposée en février dernier auprès des services de l'État fera l'objet de deux temps forts de présentation courant

juillet : avec une visite du président et de la directrice du réseau Grands Sites de France et une autre de l'inspecteur général de l'environnement et du développement durable. La réunion a permis d'élaborer le projet de déroulement des cinq journées prévues à cet effet. Tous les élus, partenaires, acteurs privés, maires d'œuvre seront mobilisés pour présenter le plus justement le projet, que ce soit sur site ou en salle, lors de ces temps forts. Une quarantaine de personnes sera sollicitée pour en assurer le bon déroulement.

23 JUIN 2025

## Mons-la-Trivalle

### À la découverte des moulins

Dans le cadre des Journées nationales du patrimoine de Pays et des Moulins, **dimanche 29 juin**, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose une visite sportive pour découvrir les moulins jalonnant l'Orb, de Mons-la-Trivalle à Roquebrun, de 10 h à 16 h 30.

Le rendez-vous est fixé à la base nautique de Tarassac. Prévoir un repas tiré du sac, de l'eau, des chaussures adaptées, de la crème solaire et un couvre-chef. Cette balade est ouverte aux enfants ayant au minimum 8 ans et sachant nager 25 m.



Une visite sportive au départ de la base de canoë de Tarassac.

> *Tarif : 15 € pour la location du matériel. Attention les places sont limitées. Inscriptions obligatoires au*

*04 67 97 06 65 ou au 06 73 08 28 20. Annulation si moins de 5 personnes inscrites.*  
 ► **Correspondant Midi Libre** : 04 67 97 75 34.

24 JUIN 2025

## Puisserguier

### Les jardins partagés sont enfin devenus une réalité



L'inauguration a eu lieu sous un soleil de plomb.

Sous un soleil de plomb, se sont réunis le conseil des sages, initiateur du projet, les usagers du jardin partagé, son président, les élus, les autorités ainsi que le sous-préfet pour inaugurer les jardins partagés.

Sous le premier mandat du conseil des sages en 2008, l'idée avait été lancée. Elle a fait son chemin et c'est en 2025 que le projet a été réalisé. C'est un lieu de plantations bien sûr mais aussi de convivialité, de partage des savoirs, d'échanges. « Cette idée a fait l'unanimité au sein du conseil car il y avait un réel be-

soin dans la commune et surtout la demande des citoyens. Grâce à Laurent Obiols, conseiller municipal, qui par sa ténacité a mené le projet à son terme, trouvant le terrain et s'occupant de toutes les démarches pour qu'enfin 31 parcelles soient prêtes à être cédées par tirage au sort. Une association a été créée afin de mettre en place un règlement intérieur », précise le président du conseil des sages. Le coût total de ces jardins a été de 92 450 € financé par le Département, la région, le PHLV et la commune.

5 JUILLET 2025

## Pays Haut-Languedoc et vignobles La rénovation des façades se poursuit sur le territoire



La réunion du comité de pilotage Colorons et habiter au pays.

Le comité de pilotage *Colorons et habiter au pays* s'est tenu au siège des Avant-Monts en présence du président Jean Arcas, de Francis Boutes, président de la mission habitat au Pays Haut-Languedoc et vignobles et de Séverine Saur, conseillère départementale. Quatre dossiers ont été validés pour la réalisation de six façades. Cela va permettre l'obtention d'une enveloppe de 27 252 € de subventions sur les 97 795 € de travaux prévus. Un paiement a aussi été validé pour 909 € de subvention

et 5 265 € de travaux. Depuis le début de l'année, 22 façades ont été aidées ce qui représente 89 997 € de subventions pour 221 292 € de travaux. En un semestre, les demandes de réalisation de façades reçues sont supérieures par rapport au résultat de l'année 2024. En effet, l'année dernière, 21 façades avaient été réalisées pour 101 000 € de subventions et 298 787 € de travaux. Les moyennes de subventions et de travaux sont, elles, en baisse par rapport à 2024.

► Correspondant Midi Libre | 04 67 36 65 66.

8 JUILLET 2025

## Pays Haut-Languedoc Temps d'information et d'échanges sur la vie du Pays



Le Bureau élargi du Pays s'est réuni à Magalas.

Le bureau élargi du Pays, sous la présidence de Jean Arcas, s'est réuni aux Avant-Monts pour s'informer sur les actualités du Pays et valider les projets de délibération qui seront présentés au prochain comité syndical.

La conférence des maires a été le premier sujet abordé. Elle se déroulera le **mercredi 9 juillet**, de 9 h à 12 h 20, à Murviel-Les-Béziers et s'adresse aux maires et élus du territoire.

Organisée dans le cadre du contrat avec la Région, elle permettra aux élus de bénéficier

de présentations de projets et de partages d'expériences, de pratiques autour du partenariat essentiel entre le territoire régional et le territoire de projets. Autre thématique, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose une lettre d'information numérique, envoyée chaque trimestre à toutes les communes du Pays. Celle-ci apporte les dernières informations et actualités du Pays d'art et d'histoire. À cela s'ajoutent Les temps du patrimoine qui sont aussi proposés en format trimestriel et en format numérique.

10 JUILLET 2025

Midi Libre - JEUDI 10 JUILLET 2025

BÉDARIEUX / C.

## Cessenon-sur-Orb Deux sites remarquables, témoins d'un passé géologique fascinant

Les **jeudis 24 et 31 juillet** à 18 h, le Pays d'art et d'histoire propose une escapade inédite à la découverte du Géoparc Terres d'Hérault. Guidée par un conférencier passionné, cette visite gratuite d'environ 1 h 30 révèle deux sites remarquables, témoins d'un passé géologique fascinant.

À Cessenon-sur-Orb, l'ancienne carrière de marbre grise de Coumiac, exploitée dès le VI<sup>e</sup> siècle, dévoile un lieu unique. On y trouvera des repères de l'une des cinq grandes estimations de masse ainsi qu'un stratotype exceptionnellement reconnu, référence de l'échelle des temps géologiques.

La visite se poursuivra à Floqueras, où le paysage sculpté par l'altération de schiste et de calcaire illustre un phénomène rare : la montagne inversée, où les roches les plus anciennes surplombent les plus récentes.



L'ancienne carrière de marbre grise de Coumiac, exploitée dès le VI<sup>e</sup> siècle, dévoile un lieu unique.

Cette animation s'inscrit dans le programme d'animation culturelle 2025 du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles. Le point de départ de la visite est fixé sur le parking du site de

Coumiac (DU36, en direction de Caussous). Pour plus de convivialité et de sobriété, le co-voiturage est vivement encouragé. Il est recommandé de s'équiper de bonnes chaussures de mar-

che, d'un chapeau et d'une gourde.

► *Gratuite mais en jauge limitée, la visite nécessite une inscription préalable au 06 52 42 67 37.*

11 JUILLET 2025

Midi Libre - VENDREDI 11 JUILLET 2025

BÉDARIEUX / C.

## Pays Haut-Languedoc et vignobles Réunion du comité syndical : des avancées sur tous les fronts

Vendredi 4 juillet, le comité syndical du Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est réuni à Prades-sur-Vernazobre sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Kieffer Mesquida, président du Conseil départemental de l'Hérault, élu conseiller régional Jean-Noël Bédarides et de ses membres. Le Pays est constitué de membres statutaires : les quatre communautés de communes - Grand Orb, Du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts - ainsi que le conseiller départemental de l'Hérault. Le Pays soutient le développement économique local par l'innovation, l'expérimentation, et l'accompagnement de porteurs de projets.

Le Pays a vocation à coordonner, impulser, expérimenter dans le sens du projet de territoire défini en commun. Son programme d'actions est défini

sur la base des besoins exprimés par les acteurs locaux. Depuis 20 ans, il travaille sur des thématiques variées : habitat, santé, développement durable et transition énergétique, économie, agriculture, patrimoine, alimentation, cadre de vie. Quatorze rapports, couvrant l'ensemble des thématiques, ont été présentés et adoptés à l'unanimité.

À noter plus particulièrement le projet alimentaire territorial, qui va mobiliser des financements pour relocaliser l'agriculture et l'alimentation, et développer une alimentation durable et de qualité, accessible à tous. Sur la santé, une enquête menée auprès des collègues a permis une comparaison entre 2005 et 2025. Les chiffres sont encourageants. 81 % déclarent pratiquer une activité sportive au moins une à deux fois



Le comité syndical du Pays Haut et Languedoc vient de se réunir.

par semaine. Ils étaient 65 % en 2005-2006. 52 % déclarent ne jamais aller voir de spectacles. Ils étaient 78 % en 2005-2006. 76 % perçoivent que bien informés sur leur santé. Ils étaient 65 % en 2005-2006. 88,5 % déclarent

connaître un adulte avec qui échanger sur les questions de santé. Ils étaient 72 % en 2005-2006. Après discussion des rapports, le comité syndical a clôturé sa séance à 15 h 30.

13 JUILLET 2025

## Murviel-lès-Béziers

### Les élus du Pays témoignent et échangent

La conférence annuelle des maires et des élus du territoire du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, s'est tenue dans la commune en présence de Jean Arcas, président du Pays ; de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du Département et de Florence Brutus, vice-présidente de la Région en charge du Tourisme. Plus d'une cinquantaine d'élus ont assisté à quatre tables rondes : "Le partenariat essentiel entre le territoire régional et celui du Pays", "L'économie avec les modes d'exploitations du commerce de proximité", "Un territoire générateur de santé" et

"La transition énergétique avec la mutualisation de l'énergie pour nos communes". Plusieurs élus du territoire ont ainsi exposé leurs actions réalisées dans le cadre du projet de territoire : le château dans le bourg-centre de Puissergues; l'épicerie en délégation de service public de Saint-Gervais-sur-Mare, l'épicerie en régie municipale de Prades-sur-Vernazobre et l'épicerie participative de Ferrals-les-Montagnes mais aussi la maison de santé multi-professionnelle de Saint-Chinian, l'oto mutualisée sur les structures de bâtiments publics pour le



Les élus se sont réunis dans le cadre du projet de territoire.

développement des installations photovoltaïques à Creis-

san ou bien encore la rénovation énergétique du groupe scolaire d'Olonzac. Les participants ont pu être également informés des dernières actualités du Pays dans le domaine de la santé comme la présentation de l'enquête 2005-2025 sur la santé des collégiens du territoire et la mise en place d'une cellule d'attractivité médicale, un lien capital avec les communes.

Une matinée constructive qui a permis aux élus de se rencontrer, d'échanger et peut-être donner naissance à de nouvelles idées.

► Correspondant Midi Libre : 07 81 29 10

17 JUILLET 2025

## Hérépian

### Des initiatives autour du Projet alimentaire territorial



Christelle Bèche a rappelé les règles pour une conservation saine.

Dans le cadre du Plan régional santé et environnement (PRSE), le Pays Haut-Languedoc et vignobles lance un Projet alimentaire territorial (PAT) sur le thème de *Mieux produire, mieux manger* en partenariat avec l'association Banasta.

Cette initiative citoyenne vise à promouvoir une alimentation locale et respectueuse de l'environnement, notamment dans le secteur d'Hérépian. Parmi les premières actions concrètes : la création d'un poulailler collectif, soutenu par la commune d'Hérépian et la communauté de communes Grand Orb.

L'association Banasta prévoit également de nombreuses

animations autour de l'alimentation durable et de la sensibilisation environnementale.

Plus récemment, une douzaine d'habitants ont participé à un atelier sur les conserves maison. Animé par Christelle Bèche, l'événement a permis d'apprendre à préparer ses légumes de saison tout en respectant les règles essentielles pour une conservation saine et sécurisée.

D'autres rendez-vous sont à venir courant 2025 pour poursuivre cette dynamique de territoire engagée et conviviale.

> Renseignements :  
04 67 38 11 10 ou sur  
[www.payshlv.com](http://www.payshlv.com)

21 JUILLET 2025

## Saint-Chinian

### Le Pôle de pleine nature à l'heure du bilan

Un bilan de l'année et les perspectives à venir pour le Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux ont été présentés à l'ensemble des partenaires.

Piloté par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, il s'agit d'une dynamique collective autour des activités de pleine nature, dans laquelle Etat, Grand Orb, du Minervois Caroux, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Département, Hérault tourisme et Hérault sport se sont engagés.

Développer une pratique locale pour tous des sports de nature, faire des montagnes du Caroux une vitrine du tourisme dura-



Un point d'étape important, un an après la mise en œuvre.

ble, accompagner l'adaptation au changement climatique et

des axes de travail retenus. Cette première année de mise en œuvre a permis à des jeunes et des familles de Bédarieux de découvrir la randonnée ou l'escalade, d'être reconnus par le comité régional du tourisme et de loisir comme un territoire d'exception pour la pratique du vélo, de proposer à des jeunes adultes non-voyants une sortie de spectacle ou aux prestataires d'activités de pleine nature et aux pratiquants une sortie nocturne de sensibilisation aux enjeux de biodiversité dans le Caroux. Une réussite collective qui a été soulignée par les participants.

mieux préserver les sites et pratiques sont des exemples

31 JUILLET 2025

## Roquebrun

### Une visite pour découvrir le patrimoine hydraulique



L'Orb coule au pied de la commune de Roquebrun.

Dimanche 3 août, à 17 h, le Pays d'art et d'histoire propose une visite thématique sur l'eau, les moulins et le patrimoine hydraulique. L'eau traverse le territoire et façonne les paysages du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Sa présence fut déterminante pour le développement des activités humaines. L'exploitation de cette ressource s'est accompagnée d'aménagements techniques offrant un riche patrimoine hydraulique : moulins, lavoirs, ponts, barrages, pouzalens... Ils sont les témoins des avancées technologiques dont

certaines sont toujours utilisées actuellement. Pour cette visite, il est souhaitable de prévoir un équipement adapté à la marche, eau, chapeau. Le rendez-vous est fixé à l'église. Cette visite entre dans le cadre des programmations culturelles du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.

> Gratuit, durée 1 h 30. Le nombre de places étant limité, il est conseillé de s'inscrire au 04 67 97 06 65 ou <https://www.minervoiscaroux.com/billetterie>

► Correspondant Midi Libre : 04 67 80 60 06.



1 AOÛT 2025

## Colombières-sur-Orb

### Une randonnée sur les pas de Jean-Claude Carrière



Rendez-vous ce vendredi 1<sup>er</sup> et le 22 août.

Né dans une famille de viticulteurs à Colombières-sur-Orb, Jean-Claude Carrière, écrivain, scénariste, parolier et metteur en scène était un formidable conteur.

Ce vendredi 1<sup>er</sup> août et vendredi 22 août, à 17 h, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose de suivre les pas de cet homme de lettres décédé en 2021, lors d'une balade littéraire, accompagnée par un guide conférencier.

Parcourant un sentier de petite randonnée nouvellement créé en hommage à Jean-Claude

Carrière, à l'abri des châtaigniers, les participants pourront découvrir le village de Colombières-sur-Orb et ses magnifiques paysages tels que racontés par cet enfant du pays, dans son récit autobiographique, *Le vin bourru*.

> Rendez-vous à l'église. Gratuit. Tout public. Niveau facile. Durée 2 h (2,3 km) 120 m de dénivelé. Prendre une bouteille d'eau et un équipement adapté pour la marche. Inscriptions au 04 67 97 06 65 ou sur le site <https://www.minervoiscaroux.com/billetterie>

4 AOÛT 2025

## Cessenon-sur-Orb

### Le Géoparc Terres d'Hérault se dévoile

Les jeudis 7, 14 et 21 août, à 18 h, le Pays d'art et d'histoire propose de nouvelles escapades "A la découverte du Géoparc Terres d'Hérault". Ces visites, d'une durée d'environ une heure trente, offrent une occasion unique de découvrir la richesse géologique de ce territoire exceptionnel, accompagnées par un guide conférencier passionné.

C'est l'opportunité de découvrir deux sites emblématiques. À Cessenon-sur-Orb, le site de Comiac, une ancienne cantière de marbre griotte révèle des repères géologiques rares, dont un stratotype servant de réfé-



Des visites guidées ont lieu au mois d'août.

schisteux et calcaire illustre le phénomène de montagne inversée, un phénomène où les roches les plus anciennes sont situées au-dessus des plus jeunes. Rendez-vous sur le site de Comiac, aire de stationnement située sur la D13 en direction de Caussos. Le covoiturage est fortement encouragé.

> L'accès est gratuit, mais les places sont limitées. Il est donc conseillé de s'inscrire au 06 52 42 67 37.

Pour profiter au mieux de cette expérience, pensez à prévoir des chaussures de marche, un chapeau et de l'eau.

rence pour l'échelle des temps géologiques. Les visiteurs pourront également observer des traces d'une des cinq grandes extinctions. La visite se poursuit à Roquebrun où le relief

9 AOÛT 2025

## Bédarieux

### La visite intimiste d'une maison de maître

Lundi 18 août à 14 h 30, le Pays d'art et d'histoire propose la visite de la maison Donnadille.

Commanditée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Pierre Donnadille, descendant d'une famille de drapiers de Bédarieux, cette maison de maître est l'œuvre de l'architecte montpelliérain Léopold Carlier. La décoration, particulièrement soignée, témoigne de l'essor de l'activité textile dans la vallée.

Cette demeure est à découvrir avec le propriétaire et un guide conférencier, cette demeure protégée au titre des Monuments historiques et



Visiter la maison Donnadille.

L'histoire du passé industriel du territoire.

> Gratuit. Nombre de places limité. Durée 1 h 30 environ. Rendez-vous au 12 avenue Jean-Jaurès. Inscription obligatoire : 06 09 70 28 69.

25 AOÛT 2025

## Faugères

### Une balade au mont Marcou

Ce lundi 25 août, à 17 h, le Pays d'art et d'histoire propose une animation gratuite à la découverte de l'art de bâtir en pierre sèche destinée aux familles. Le public est invité à parcourir le mont Marcou, véritable musée à ciel ouvert en compagnie d'une conteuse et d'une guide conférencière. Ici, le vignoble s'étire à perte de vue et le visiteur découvre, l'histoire des lieux, l'art de la pierre sèche et le geste des faiseurs de paysages...

> Rendez-vous au délaissé de la route D909. Inscriptions au 06 20 82 68 55.



Le public découvrira des capitelles en pierres sèches

25 AOÛT 2025

## Taussac-la-Billière

### La géologie locale se dévoile

Dimanche 31 août, à 10 h, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose une visite découverte d'un secteur du Géoparc Terres d'Hérault à Taussac-la-Billière. En compagnie d'un guide conférencier, les participants exploreront les richesses géologiques locales. Pour commencer, les orgues de Taussac, une curiosité géologique, qui offrent un remarquable point de vue sur la vallée et les monts d'Orb. Puis le parcours se poursuivra sur différents sites (mine, meulière) témoignant de la richesse géologique et du rôle prépondérant des gisements dans



Les orgues de Taussac sont au programme de la sortie.

l'économie locale des siècles passés. Rendez-vous sur l'aire de stationnement de la D13, proche de la déchèterie. Covoiturage

encouragé. Gratuit. Durée : 2 heures 30, 7 km, 150 m de dénivelé positif.

> inscriptions au 06 09 70 28 69.

5 SEPTEMBRE 2025

## Puissalicon

### Visite théâtralisée : un appel lancé aux bonnes volontés

Dans le cadre de sorties en familles, La Maison Butterfly, en partenariat avec le Pays Haut-Languedoc et vignobles et la commune de Puissalicon, lance un appel à participation pour la création d'une visite théâtralisée, les **samedi 11 et le dimanche 12 octobre** prochain. Au programme : la découverte du village autrement au travers de la visite théâtralisée *Il était une fois... Puissalicon*. « Vous avez des anecdotes sur le village ? Un talent à proposer (musique, cuisine,

couture, dessin, bonne humeur, enthousiasme...) ? Vous voulez en savoir plus sur le projet ? », en appellent les organisateurs. L'équipe sera présente le lundi 14 septembre de 17 h 30 à 19 h et le mercredi 17 septembre de 14 h à 15 h 30, dans la salle à côté de la médiathèque (parking du Château d'eau). Et de conclure : « Si vous n'êtes pas disponibles à ces dates, pas de panique ! Une feuille d'inscription sera mise à disposition en mairie jusqu'au 30 septembre ».

18 SEPTEMBRE 2025

## Puissalicon

### Le château de Puissalicon : la splendeur retrouvée



Une visite du château est organisée le 20 septembre.

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, **samedi 20 septembre** à 15 h, le château de Puissalicon sera exceptionnellement ouvert. L'histoire de ce monument et de ses seigneurs sera présentée par Catherine Joffre, propriétaire du château, Serge Sotos, historien médiéviste et Karyn Orengo, chercheuse Inventaire du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles. Fièrement dressé au sommet du village, le château de Puissalicon déroule mille ans d'histoire et d'architecture. Érigé au XIe siècle par les seigneurs

de Puissalicon, le site fortifié se métamorphose progressivement en château élégant, notamment sous l'impulsion d'un ami proche du roi François Ier, Antoine de Lettes de Montpezat.

Vestiges de cette époque, les belles façades de style Renaissance viennent d'être restaurées par la propriétaire du château, avec le soutien du ministère de la Culture et du Département de l'Hérault.

> *Château de Puissalicon*,  
1 rue du château. Visite gratuite.  
Contact : 04 67 38 11 10.

11 SEPTEMBRE 2025

## Olonzac

### Le château de Veye va ouvrir ses portes



Un riche patrimoine.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la communauté de communes Du Minervois au Caroux, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et la municipalité proposent de découvrir le château de Veye, bâtiment caractéristique des demeures et châteaux à l'époque de l'âge d'or viticole. La visite sera animée par Karyn Orengo, responsable de l'inventaire au PHLV et par Wendy Cunen du service patrimoine de la communauté de communes. Rendez-vous **samedi 20 septembre** à 10 h (bd Blazin). Gratuit, sur inscription auprès de l'office de tourisme (04 67 97 06 65).

20 SEPTEMBRE 2025

## Neffiès

### À la découverte du moulin de Julien

**Dimanche 28 septembre** 15 h à Neffiès, le Pays d'art et d'histoire propose une visite gratuite pour les familles à la découverte du moulin de Julien (aussi appelé Julian). Rendez-vous sur site, à la sortie du village en direction de Fontès. La date de 1686, gravée sur la clé d'arche d'entrée, plongera les jeunes et moins jeunes à l'époque des meuniers, où ingéniosité rimaient avec savoir-faire. Pendant environ 1 h 30, les participants, accompagnés de Ronan, guide conférencier, découvriront comment la précieuse ressource en eau, captée et mue en énergie hydraulique, garantissait, grâce à un réseau de moulins, du pain quotidien aux populations villageoises.



Les abords du moulin sont agréablement aménagés.

Le niveau est facile. Il est conseillé de prévoir un équipement adéquat et sa bouteille d'eau (inscriptions recommandées

au 06 09 70 28 69). Par ailleurs le dépliant *Rendez-vous en Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles* est disponible dans les offices de tourisme du territoire (et sur [https://urls.fr/Z\\_HWv](https://urls.fr/Z_HWv)). La programmation culturelle 2025 du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles est soutenue par l'Union européenne sur les fonds Leader, la DRAC Occitanie, la Région Occitanie, le Conseil départemental de l'Hérault, et bénéficie de l'appui des Communautés de communes Les Avant-Monts, Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Sud-Hérault.

## 2 OCTOBRE 2025

### Puissalicon Conférence, visite, banquet... Découvrir le village autrement

La Maison Butterfly propose de découvrir différemment le village en participant à **Il était une fois Puissalicon**. Les 11 et 12 octobre prochains, elle s'associe au Pays Haut-Languedoc et vignobles pour un week-end spécial autour de Puissalicon. Ce village héraultais typique dévoilera ses charmes à travers une programmation originale. Samedi 11 octobre à 18 h à la médiathèque, est attendue la conférence. A la table des séminaires, maîtres et papas de Puissalicon au Moyen-Âge, par Eric Barlozeu, sociologue de l'alimentation. A 20 h, place à un banquet médiéval participatif qui se déroulera dans le superbe décor inventif de la Maison des Evêques (réservation obligatoire pour pouvoir prendre place à la table des hôtes au 04 67 80 41 14). Danielle Bellini de la Maison Butterfly et Eric Barlozeu mettront à dis-



Des visites au cours desquelles on pourra découvrir Puissalicon comme jamais.

position des recettes des plats du Moyen-Âge. Dimanche 12 octobre, de 9 h à 11 h, visites thématiques sur la place de la Barbacane où, l'on pourra découvrir Puissalicon comme jamais, sur des rec-

tes de Philippe Honoré, à partir des recherches de Karyn Greeng, codirectrice du FCB Moulins, moulins, moulins de l'Aude et de l'Hérault. Visites spectacles avec Rita Zampaglione, Ali Djilali et des habitants du village (animation gratuite mais réservation conseillée au 04 67 38 11 10).

> Réservation : 04 67 80 41 14  
projetbutterfly24@gmail.com  
Détails sur butterflyculture.fr

## 8 OCTOBRE 2025

### Roujan Le grand dîner des vignobles organisé au château Cassan



Une expérience unique au cœur du château-abbaye de Cassan.

Dans le cadre de Vignobles en scène et des journées Vignobles & Découvertes, la Destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc propose le grand dîner des vignobles au château-abbaye de Cassan, le **vendredi 17 octobre**, à 19 h.

Au menu : un repas d'exception, élaboré à partir de produits locaux par David Del Moral, chef du "Café de la Paix" de Saint-Chinian et sublimé par un accord mets et vins pour chacune

des appellations. Le savoir-faire des vigneron sera aussi mis en valeur, tout au long de la soirée, grâce à l'exposition photographique "Ethnograppillages" qui croise les regards de la photographe, Sylvie Goussopoulos et de l'ethnologue Zoé Valat.

> Tarif : 69 €. Renseignements au 04 67 36 67 13. La réservation est obligatoire, exclusivement en ligne (<https://urls.fr/ZN8spz>), via le site internet de la Maison des vins de Saint-Chinian.

## 6 OCTOBRE 2025

### Pays Haut-Languedoc et vignobles Vivre l'expérience Vignobles en scène

Du vendredi 17 au dimanche 19 octobre, la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc se dévoile avec Vignobles en scène, le nouveau rendez-vous annuel de l'entourbain. Les ambassadeurs Vignobles et découvertes proposent une vingtaine d'animations : les créatives, les gustatives et les immersives. Parmi les événements à ne pas manquer, le grand dîner des vignobles au château-abbaye de Cassan, le **vendredi 17 octobre** à 19 h. Au cœur du petit Venissalles de Languedoc, les participants pourront profiter d'un dîner d'exception, composé de



La destination Minervois, Saint-Chinian et Faugères se dévoile.

produits locaux et sublimés par un accord mets et vins. Tarif : 60 euros, sur réservation. C'est une programmation riche,

qui met l'eau à la bouche, où chacun pourra y trouver son bonheur. On pourra échanger sa soif de savoir avec la conférence

gratuite. Un patrimoine vivant au cœur de nos villages : réhabiliter les caves coopératives organisées avec le Pays d'art et d'histoire ; Vivre en famille une balade ludique avec le sac à dos vigneron. La compagne autour d'un cratère météoritique ; Tester une soirée stand-up à l'ambiance comédie-club ou Déguiser du vin sous terre et bien d'autres animations intéressantes...

> Le dossier Vignobles en scène est disponible dans les agences de tourisme du territoire et sur [www.minervois-saintchinois-faugeres.com](http://www.minervois-saintchinois-faugeres.com)

## 10 OCTOBRE 2025

### Du Minervois au Caroux Le 2<sup>e</sup> cycle du dispositif Élus sentinelles vient d'être lancé

Une trentaine d'élus volontaires de la communauté du Minervois au Caroux se sont déplacés pour le lancement du 2<sup>e</sup> cycle du dispositif Élus sentinelles, dont l'objectif est de créer une dynamique permettant d'agir en faveur de l'installation et de la consolidation agricole du territoire. À l'image des dynamiques à l'œuvre à l'échelle nationale, le territoire fait en effet face à un effacement de sa population agricole. Le Haut-Languedoc a perdu 71 % d'exploitations agricoles entre 1970 et 2021. Et les tendances se poursuivent. Dans moins de dix ans, la moitié des agriculteurs seront en âge de partir à la retraite. Face à cette situation, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le Pays Haut-Languedoc et vignobles, la communauté de communes du Minervois au Caroux et l'association Terre de liens se mo-



Un élu sentinelle est un référent local sur les questions agricoles.

bilisent. Élus sentinelles s'adresse aux élus communaux et intercommunaux souhaitant repenser en main l'avenir agricole et alimentaire de leur territoire, en appui avec les partenaires et les dispositifs existants. Ceux qui ne veulent plus voir leurs agriculteurs partir à la retraite sans repren-

tre, qui souhaitent approvisionner la cantine de l'école ou de l'épicerie avec des produits locaux, qui veulent renforcer du dynamisme local à travers l'installation de nouveaux agriculteurs...

Le dispositif consiste en un accompagnement des élus volontaires par les organismes à tra-

vers trois journées de rencontre et de concertation. L'objectif est de faire connaître les outils existants en faveur de l'installation agricole mobilisables par les municipalités et de créer une dynamique à l'échelle de la communauté de communes. Un Élu sentinelle est donc un élu communal volontaire pour devenir un référent de sa commune sur les questions agricoles. Il a accès des clés et outils pour agir en faveur de l'installation et de la consolidation agricole sur son territoire, sur des thématiques comme : la présomption auprès de la Safer, les biens vacants sans-maître, la réglementation, le soutien aux agriculteurs partant à la retraite...

Un rendez-vous entre élus et structures organisationnelles a été pris pour le mois de novembre pour poursuivre le travail entamé. À suivre !

## 14 OCTOBRE 2025

### Saint-Chinian Les caves coopératives, un patrimoine vivant

Vendredi 17 octobre, à 18 h, dans le cadre des événements croisés Le Mois de l'architecture et Vignobles en Scène, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles s'associe à la cave coopérative pour proposer une soirée culturelle autour d'un thème essentiel : le devenir des caves coopératives, patrimoine vivant au cœur de nos villages. L'accueil débute à 18 h et sera suivi d'une conférence animée par Lionel Rodriguez, attaché de conservation du patrimoine. À travers son intervention, il mettra en lumière la richesse architecturale et sociale de ces édifices emblématiques du Midi.



La cave coopérative accueillera cette conférence.

Longueurs considérées comme de simples lieux de production,

les caves coopératives sont aujourd'hui reconnues comme des

symboles forts de l'identité villageoise. Leur architecture, à la fois fonctionnelle et monumentale, témoigne d'une époque où la solidarité entre vigneronne façonnait le paysage et l'économie locale. La conférence présentera plusieurs exemples de réhabilitation réussie, où mémoire collective et innovation se conjuguent pour redonner vie à ces bâtiments tout en respectant leur histoire.

> L'entrée est libre. Renseignements au 04 67 38 11 10 ou au 04 67 38 28 40.

14 OCTOBRE 2025

## Berlou

### Le domaine Cambis reçoit Vignobles en Scène

Le week-end Vignobles et Découvertes devient Vignobles en Scène, les journées Vignobles et Découvertes, inspiré des Journées européennes du patrimoine. Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles participe à cet événement œnologique national avec une animation gustative organisée à Berlou au domaine de Cambis.

Rendez-vous le **vendredi 17 octobre**. À partir de 18 h, visite du domaine et dégustation du nouveau millésime puis début du repas accords mets et vins à partir de 19 h.



Rendez-vous le 17 octobre.

> Tarif : 80 €. Réservations obligatoires au 06 20 79 78 93.

20 OCTOBRE 2025

## Cessenon-sur-Orb

### Un atelier de réflexion sur l'espace public

Le 14 octobre, dans le cadre du renouvellement de son label, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles a organisé, en partenariat avec le CAUE de l'Hérault (Conseil en architecture, urbanisme et environnement), un atelier de réflexion sur l'espace public. L'événement, accueilli à Cessenon, a réuni des élus et acteurs du territoire.

Initiée par l'espace public, pilier de la qualité du cadre de vie, cette rencontre a permis de croiser expertises et retours d'expérience autour de l'aménagement des lieux de vie partagés. Le paysagiste-coconcepteur Pierre Romanetto (cabinet, Elzéard) a



Élus, techniciens et intervenants réfléchissent à l'espace public.

ouvert la séance par une approche globale du paysage et du cadre de vie. Cette introduction a été enrichie par Serena Palazzo

et Alain Pérez du CAUE, qui ont présenté des outils méthodologiques et des exemples concrets de projets menés dans le départe-

ment. L'atelier s'est conclu avec l'intervention de l'association des Artisans Bâisseurs en Pierre Séche (ABPS), mettant en lumière la pertinence de ce savoir-faire ancestral dans les aménagements contemporains.

La programmation culturelle 2025 du Pays d'art et d'histoire est soutenue par l'Union Européenne (fonds LEADER), la DRAC Occitane, la Région Occitane, le Département de l'Hérault, avec l'appui des communautés de communes Les Avant-Monts, Du Minervois au Caroux, Grand Orb et Sud-Hérault.

25 OCTOBRE 2025

## Pays Haut-Languedoc et vignobles

### Le comité de pilotage réuni à Cessenon-sur-Orb

Ce 20 octobre, le président du Pays Haut-Languedoc et vignobles a réuni à Cessenon le comité de pilotage du Contrat Occitanie-Territoire co-présidé par Florence Brutus, vice-présidente de la Région, en charge du tourisme et des politiques contractuelles.

La politique contractuelle régionale 2022 - 2028 a été exposée en détail. Elle offre de nombreuses opportunités de financement pour les projets portés par les communes et intercommunalités : renaturation des espaces publics, rénovation énergétique des bâtiments, logements sociaux, équipements publics



Florence Brutus et Jean-Noël Badenas ont coprésidé ce comité.

et centres de santé. Vingt-deux dossiers sont déjà accompagnés.

Le comité a fait le point sur les programmes européens Leader et Approches territoriales inté-

grées, outils de financement de projets structurants. Ont déjà été retenus : l'espace Baldy (Grand Orb) et la Maison de santé de Saint-Chinian. Deux projets restent en attente de financement. À nu-parcours, 91 % des crédits Leader sont engagés. Si une enveloppe complémentaire n'était pas allouée ; le territoire serait amené à reporter tous les projets à horizon 2028, impactant l'économie locale.

Enfin, la commune de Puissergues a officiellement signé son contrat Bourg-Centre 2022 - 2025, qui accompagnera ses projets de valorisation et développement.

26 OCTOBRE 2025

## Capetang

### Une réunion d'information pour les artisans du bâtiment



Les artisans ont répondu présent lors de cette réunion.

Ce vendredi 24 octobre, l'espace conseil France Rénov et la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb) ont organisé un "apéro-réno" à l'attention des artisans du territoire ou en devenir à la salle polyvalente Nelson-Mandela.

Plus d'une dizaine d'artisans ont pu bénéficier d'un point sur l'actualité concernant les aides financières mais aussi les dispositifs existants afin de mieux orienter les ménages dans le cadre du Pacte Territorial et le par-

ours accompagné de MaPrimeRénov.

Cette rencontre leur a permis aussi de mieux appréhender les services proposés par l'espace conseil France Rénov qui pilote la rénovation énergétique des logements initiée par l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) et animé par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

> Plus d'informations sur le site <https://www.payshlv.com/espaceconseilfrancerenov/>



8 NOVEMBRE 2025

## Prades-sur-Vernazobre Se préparer ensemble au climat de demain

Ce mercredi 5 novembre, dans la commune, le pays Haut-Languedoc et Vignobles et les communautés de communes Les Avant-Monts, Grand Orb, Du Minervois au Caroux et Sud-Hérault ont réuni près de 40 acteurs du territoire : élus, associations, agriculteurs, professionnels du bâtiment, structures sociales et citoyens engagés.

Le but ? Identifier collectivement les solutions et les actions d'adaptation pour préserver les besoins essentiels de la population : se nourrir, se loger et se rassembler malgré des canicules, des fortes chaleurs et des



Des solutions ont été imaginées par les participants.

sécheresses plus longues et plus intenses. Les participants ont imaginé des solutions concrètes selon différents niveaux de gravité du changement climatique pour anticiper et renforcer la résilience du territoire. Ces travaux alimenteront la feuille de route d'adaptation actuellement en construction dans le cadre de la démarche TACCT (Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires) soutenue par l'Ademe et l'Agence de l'eau.

> Renseignements  
au 04 67 38 11 10  
ou par mail ([contact@payshlv.com](mailto:contact@payshlv.com)).

8 NOVEMBRE 2025

## Murviel-lès-Béziers Le Conseil local de santé mentale dresse le bilan

Ce mardi 4 novembre, les acteurs du Conseil local de santé mentale (CLSM) du territoire se sont réunis dans la commune à l'occasion de leur rencontre annuelle. Les échanges ont porté sur les différentes actions menées en 2025 grâce au soutien financier de l'ARS Occitanie : des formations sur les premiers secours en santé mentale, une enquête sur la santé des collégiens et la création d'une exposition photographique pour lever les préjugés en santé mentale. Quant aux perspectives de travail pour 2026, elles sont nombreuses : diffusion de l'expo



Le bilan 2025 du CLSM est encourageant.

photo sur l'ensemble du territoire, organisation de temps d'échanges de pratiques et réflexion sur la participation des

usagers. L'après-midi s'est conclue par la découverte, en avant première, de l'exposition "L'écho de nos folles". Réalisée par le photographe Ananda Régi et la journaliste Anais Marrietal, avec la participation de personnes vivant sur le territoire, cette exposition conjugue photographies et documentaire audio. Elle sera dévoilée au public le vendredi 16 janvier au cinéma Jean-Claude Carrière de Béziers. Elle sillonnera ensuite plusieurs communes du Pays Haut-Languedoc et Vignobles pour aller au plus près des habitants et permettre le débat et la réflexion sur nos idées reçues en matière de santé mentale.

► [Compart@MLL-Eco](mailto:Compart@MLL-Eco) (7 801 200).

21 NOVEMBRE 2025

## Pays Haut-Languedoc et vignobles Santé : le territoire vient de renouveler sa feuille de route



L'offre de soins et la prévention au cœur du Contrat local de santé.

Les élus du territoire, ainsi que des représentants l'Agence régionale de santé, la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Hérault, la Mutualité sociale agricole et la sous-préfecture de Béziers se sont réunis le 17 novembre au domaine de Bayssan, pour définir les actions qui seront menées sur le Pays Haut-Languedoc et vignobles en faveur de la santé des habitants.

Compte tenu des besoins du territoire, les actions du prochain Contrat local de santé

porteront notamment sur l'offre de soins, mais aussi sur la prévention en traitant des thématiques telles que la santé mentale, les cancers, l'activité physique et la lutte contre la sédentarité. Ces actions seront menées en partenariat avec les collectivités locales, les professionnels de santé, médico-sociaux et sociaux du territoire, ainsi que les institutions partenaires.

> Renseignements :  
04 67 38 11 10, [www.payshlv.com](http://www.payshlv.com)



## 1 DÉCEMBRE 2025

### Saint-Chinian

#### Une nouvelle *Nuit de la réno* ce jeudi 4 décembre

Judi 4 décembre à partir de 18 h 30, l'espace conseil France Rénov du Pays organise la seconde et dernière *Nuit de la réno* de l'automne. Elle se déroulera à Saint-Chinian. Ce sera un temps privilégié où les participants pourront trouver des réponses sur la rénovation énergétique, les déperditions thermiques, et découvrir les aides financières mobilisables. Grâce à l'utilisation d'une caméra thermique avec André, le conseiller en rénovation, le public pourra voir concrètement les déperditions de chaleur du logement et les solutions à mettre en œuvre pour y remédier.



Le public pourra constater les déperditions de chaleur des logements.

Autres avantages de la soirée ? Pouvoir obtenir de précieux conseils sur les travaux prioritaires à mener pour améliorer

le confort de l'habitat, réduire les consommations d'énergie et obtenir des aides financières. Les participants qui ont un pro-

jet de rénovation, peuvent prendre un rendez-vous individuel pour obtenir un accompagnement personnalisé neutre et gratuit. Cette action est réalisée grâce au soutien financier de L'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH), du conseil départemental de l'Hérault, et des communautés de communes Du Minervois au Caroux, Grand Ort, Les Avants-Monts et Sud Hérault.

> Inscription obligatoire car les places sont limitées : 06 67 38 11 70 et [conseiller.renov@paysshu.com](mailto:conseiller.renov@paysshu.com).

## 4 DÉCEMBRE 2025

### Cessenon-sur-Orb

#### Le territoire se mobilise pour l'accès aux soins

Le bureau du Syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est réuni à Cessenon pour faire le point sur plusieurs dossiers majeurs, dont l'attractivité médicale. Malgré un cadre de vie apprécié, le territoire souffre d'une baisse du nombre de professionnels de santé et d'un vieillissement de la population. Pour y répondre, le Contrat local de santé met en place des actions facilitant l'installation de nouveaux praticiens. La principale mesure consiste en la création d'un guichet unique destiné aux professionnels souhaitant s'implanter. Ce dispositif, qui rassemblera acteurs



La réunion du bureau s'est tenue à Cessenon-sur-Orb.

médicaux, collectivités et instituteurs, proposent un accompagnement personnalisé et centralisé. Il prendra la forme d'un site

internet. Ouest Hérault Santé, dont le lancement est prévu en janvier 2026, avec le soutien du programme Leader et de l'AFSS.

Le Pays a également été lauréat de l'appel à projets de l'ADEME consacré à la sobriété. Ce financement permettra de mettre en place des challenges mobilisés dans les entreprises et établissements scolaires afin d'encourager des alternatives à la voiture individuelle. Sur trois axes, trois niveaux d'engagement seront proposés : un jour pour sensibiliser, une semaine pour encourager le passage à l'action et une année pour installer durablement de nouvelles pratiques. Enfin, les élus ont préparé les prochains comités syndicaux consacrés aux orientations budgétaires et au budget 2026.

## 6 DÉCEMBRE 2025

### Prades-sur-Vernazobre

#### Le bilan de la mission Agriculture du Pays dressé

Le comité de pilotage Agriculture du Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est réuni pour dresser le bilan 2025 et présenter les orientations 2026. L'agriculture, secteur clé du territoire, économie locale, les paysages et la vie sociale. Confrontée à de nombreux défis, elle reste au cœur de la stratégie agricole du Pays. Face aux difficultés du métier et au besoin de réponses innovantes, la priorité est de faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs. Le Pays accompagne ainsi les communes pour recenser et mobiliser des terres disponibles destinées à de futurs porteurs de projets. L'agriculture locale subit déjà les effets du changement clima-



Le comité de pilotage Agriculture s'est réuni à Prades-sur-Vernazobre.

tique. Pour renforcer la résilience des exploitations, le Pays soutient des collectifs d'agriculteurs engagés dans l'évolution de leurs pratiques. Il anime notamment le GIEE Terroirs Verts

Saint-Chinian, réunissant dix dix-maines viticoles bio et bio-dynamiques travaillant sur la régénération des sols. Un autre axe majeur consiste à développer les circuits courts

afin de maintenir un territoire nourricier et de garantir l'accès des habitants aux produits locaux. Des ateliers sont proposés aux producteurs pour favoriser les collaborations en matière de logistique et de commercialisation. En 2026, la mission Agriculture poursuivra ses actions et restera à l'écoute des acteurs du secteur. L'ensemble des projets est mené en partenariat avec la chambre d'agriculture, les communes, les intercommunalités, la Région, le Département, la DIAAP et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

> Renseignements : 06 67 38 11 70 ou [www.paysshu.com](http://www.paysshu.com)

## 13 DÉCEMBRE 2025

### Cessenon-sur-Orb

#### Vers le renouvellement du label Pays d'art et d'histoire



La réunion a été ponctuée par des ateliers.

À l'approche du renouvellement du label, le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles a organisé une première réunion dans la commune. Ce temps d'échange a réuni élus et acteurs locaux du territoire afin de présenter le bilan des dix dernières années et d'aborder les perspectives liées au renouvellement du label.

L'action du Pays d'art et d'histoire s'articule autour de quatre axes. Le premier concerne la connaissance du patrimoine, notamment à travers un travail d'inventaire. Le second porte

sur la protection et la mise en valeur, avec l'accompagnement de projets de restauration et le développement d'une mission dédiée aux musées. Le troisième axe concerne la sensibilisation des publics à travers la mise en place d'une signalétique d'interprétation, d'expositions itinérantes et d'outils accessibles aux personnes en situation de handicap. Enfin, l'action culturelle s'appuie sur les Temps du patrimoine et sur des projets transversaux liés à l'histoire du vin, aux pionniers et aux paysages.

## 11 DÉCEMBRE 2025

### Cessenon-sur-Orb

#### Le Pays fixe ses priorités pour 2026

Le comité syndical du Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est réuni dans le cadre du débat d'orientation budgétaire. Cette séance devait permettre de déterminer les priorités d'action pour l'année à venir et de fixer les grandes lignes de la feuille de route du territoire. Dans un contexte de mutations du monde agricole, le Pays prévoit de poursuivre son soutien aux projets de diversification des cultures et de reprise du foncier, en lien avec les partenaires agricoles. Concernant la filière viticole, il continue d'animer le réseau d'environ 100 an-



Le comité syndical était au travail à Cessenon-sur-Orb.

bassadeurs Vignobles et découvreurs, afin de structurer l'offre œnologique. Sur le volet de

l'agriculture nourricière, des actions sont menées pour la commercialisation et la promotion

des productions locales, ainsi que dans le cadre du dispositif *Agir ensemble* porté avec le Département, en lien avec la précarité alimentaire.

Le Pays entend également poursuivre ses interventions sur les questions d'habitat et de transition énergétique, afin de répondre aux besoins des habitants. En lien avec les communautés de communes, des actions en matière de mobilité doivent se concrétiser. L'accompagnement des Maisons de santé pluriprofessionnelles et des formes de soins coordonnés fait aussi partie des axes de travail.



## 15 DÉCEMBRE 2025

### Prades-sur-Vernazobre Adaptation au changement climatique : un dernier atelier



Des ateliers pour identifier les actions à mettre en place.

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles a organisé à Prades-sur-Vernazobre, le dernier temps de concertation à l'attention des acteurs locaux pour élaborer la stratégie d'adaptation au changement climatique du territoire concernant l'alimentation, les bâtiments et le lien social. Plus d'une trentaine de personnes se sont rassemblées pour imaginer les actions possibles à mettre en place afin d'anticiper les impacts du changement climatique sur les activités. Les échanges ont été enrichissants et porteurs de sens dans les trois ateliers. Les participants ont ainsi pu imaginer des solutions pour se nourrir localement, se loger et accueillir les activités, se rassembler et se rencontrer malgré des canicules, des

fortes chaleurs et des épisodes de sécheresse de plus en plus longues et intenses. En fin de matinée, chaque atelier a proposé un scénario de vie de personnages fictifs (une maraîchère de 42 ans à Féliès-Minervois, un couple de retraité vivant à Laurens et une famille habitant à Capestang puis à Bédarieux) avec des actions d'adaptation concrète à mettre en place dès aujourd'hui pour la résilience du territoire et le maintien de nos besoins essentiels. La finalisation des travaux sera restituée en milieu de l'année 2026. Merci aux participants pour leur mobilisation.

> Renseignements :  
04 67 38 11 10 ou  
www.payshlv.com

## 18 DÉCEMBRE 2025

### Hérépien Le Pays et Banasta agissent pour « mieux manger »



Autour de la table, savoirs et saveurs se partagent.

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles s'associe à l'association Banasta pour impulser une dynamique citoyenne autour du thème *Mieux produire, mieux manger* dans le secteur d'Hérépien. Banasta porte notamment la création d'un poulailler collectif, en partenariat avec la commune d'Hérépien et la communauté de communes Grand Orb. L'association souhaite également proposer des animations autour de l'alimentation durable et de l'environnement. Un atelier autour de la lactofermentation réunissant une quinzaine de participants s'est tenu

sur le thème La lactofermentation des légumes, du vivant dans mon assiette... Animé par Christelle Bèche, il a permis de découvrir les techniques de lactofermentation ainsi que ses nombreux bienfaits pour une alimentation saine, équilibrée et durable. Les participants ont pu réaliser plusieurs préparations et en déguster les résultats. Un nouvel atelier cuisine est programmé samedi 24 janvier sur le thème : *L'œuf sous toutes ses formes*.

> Contact : 04 67 38 11 10  
www.payshlv.com

## 22 DÉCEMBRE 2025

### Pays Haut-Languedoc et Vignobles Un appel à témoignages pour étudier les habitudes de déplacement

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et le Point info mobilité de l'association Géfosat souhaitent mettre en lumière les solutions de mobilité alternatives dans quatre communautés de communes : Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et Sud-Hérault. Les habitants (étudiant, actif, sans emploi, retraité, famille...) qui utilisent un mode de transport différent de la voiture solo pour leurs déplacements quotidiens sont invités à témoigner. « Que cela soit à vélo électrique ou classique, en covoiturant (conducteur ou passager), avec le bus ou le train sur de courtes ou longues distances, en marchant seul ou à plusieurs pour aller au travail, à l'école ou faire les courses... L'expérience de ces modèles alternatifs sont précieuses et illustrent les choix individuels et les con-



Train, bus ou autres, quelles sont les habitudes des usagers ?

traintes auxquelles sont confrontés les habitants : contraintes écologiques, nécessité économique, plaisir... », détaillent les deux organismes à l'origine de cet appel à témoignages. Les participants pourront exprimer les raisons qui les moti-

« Des petites capsules vidéo seront ensuite produites pour montrer la réalité de la mobilité rurale, avec ses défis mais surtout ses solutions inspirantes », précisent les services du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Pour participer, il faut envoyer un e-mail à [webmaster@payshlv.com](mailto:webmaster@payshlv.com) avant le lundi 5 janvier, en décrivant brièvement ses habitudes de mobilité. Les personnes sélectionnées seront recontactées pour être filmées dans leurs déplacements et les vidéos seront ensuite diffusées sur les réseaux sociaux et auprès des publics accompagnés par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et le Point info mobilité de l'association Géfosat.

> Renseignements :  
04 67 38 11 10  
ou sur le site [www.payshlv.com](http://www.payshlv.com)

## 23 DÉCEMBRE 2025

### Le label Grand site de France décerné à sept communes du Minervois

#### TOURISME

Suite à une démarche engagée, il y a 16 ans, "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian" a décroché le label Grand Site de France. Un atout majeur, entre autres, en termes d'attractivité, pour les communes de Cesserois, Azillanet, La Livinière, Minerve, Siran, La Caunette et Vélizieu.

Les élus du « Grand site cité de Minerve gorges de la Cesse et du Brian » sont aux anges : Monique Barbut, ministre de la Transition écologique vient d'attribuer pour 8 ans, le label Grand Site de France à leur territoire. C'est ainsi un des joyaux de l'ouest héraultais qui vient d'être reconnu. L'obtention de ce label fait suite à une démarche de longue haleine, engagée il y a 16 ans, avec l'engagement sans faille de tous les élus.

**Sept communes concernées**  
Jean Areas, le président du Pays précise que « la commune de Minerve a impulsé la démarche, puis c'est sous la houlette

du Syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles en lien étroit avec les sept communes d'Azillanet, Cesserois, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélizieu, et avec le soutien de la communauté de communes Du Minervois au Caroux et du conseil départemental de l'Hérault, que le projet s'est construit pas à pas. C'est grâce à cette cohésion et à la mobilisation générale de tous les partenaires dont le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et l'appui constant des services de l'Etat, que ce travail exigeant a pu être mené. »

**Un territoire valorisé**  
Valorisation du territoire, at-



Un territoire riche et exceptionnel sur le plan paysager et patrimonial.

tractivité des villages et des hameaux, développement agricole et pastoral, prise en compte des patrimoines qui seront mieux protégés, mise en place d'itinéraires de découverte... Les maires des communes concernées sont unanimes, le label Grand Site de France est un atout indéniable et majeur pour leurs communes et l'ensemble du territoire.

# 2025 en quelques chiffres



**4**  
comités syndicaux

**18**  
comités de pilotage

**3**  
bureaux

**1**  
conférence

**1**  
label

**157** logements réhabilités



**533** animations



**565** conseils techniques



**1160**  
interventions en ingénierie



**10**  
opérations inscrites au  
contrat Région/Territoire

**48**  
opérations inscrites au  
contrat État/Territoire

**44**  
opérations sur les nouveaux  
fonds européens  
FEDER/FEADER

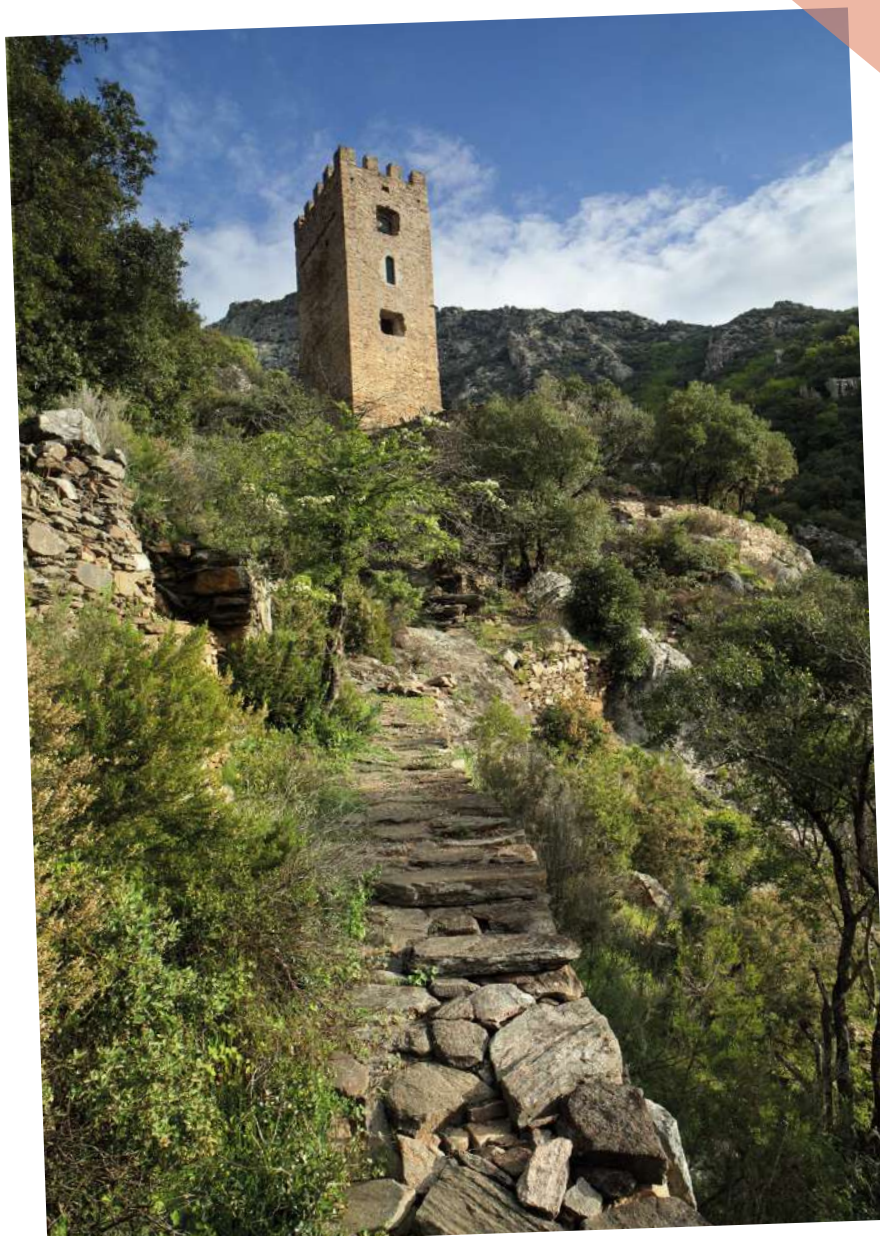


**11**  
bourgs-centres signés



**92**  
communiqués de presse

**153**  
publications Facebook



© G. Souche

**Syndicat mixte du  
Pays Haut Languedoc et Vignobles**  
1 rue de la Voie Ferrée  
34360 Saint-Chinian  
Tél : 04 67 38 11 10  
contact@payshlv.com  
www.payshlv.com  
f SyndicatMixteduPaysHLV